

Rente, institutions et croissance

*Recherche de liens
et mécanismes d'interaction*

Cette recherche, qui mobilise des outils d'analyse associant des approches microéconomiques et macroéconomiques, s'inscrit à la croisée des chemins entre les travaux néoclassiques de la croissance et des nouvelles approches néo-institutionnelles. Elle a permis de mobiliser les théories et les méthodes les plus récentes pour comprendre les causes endogènes et exogènes de la persistance du retard économique des pays de la zone du MENA.

Il s'agit d'étudier les types d'institutions politiques adoptées et le poids de la dépendance à la ressource naturelle sur la croissance économique de long terme. Cette analyse s'appuie sur les bases de données disponibles pour mettre en œuvre une approche à la fois empirique et théorique de l'économie politique du développement, pour déboucher sur une méthode d'analyse des déterminants institutionnels de la croissance de long terme.

Dans cette recherche, l'Algérie est au cœur des débats sur les défis du développement économique qu'encourt la zone du MENA en général. Un accent particulier est mis sur l'expérience algérienne pour comprendre ses choix institutionnels, la conduite des réformes et leurs impacts sur la dynamique économique actuelle.



Imprimé en Algérie
Prix public en Algérie :
800,00 DA



Rente, institutions et croissance

PNR

CENTRE DE RECHERCHE
EN ECONOMIE APPLIQUÉE POUR LE DÉVELOPPEMENT - CREAD



Rente, institutions et croissance

*Recherche de liens
et mécanismes d'interaction*



Coordination
Yacine Belarbi

Avec la contribution de
Saïd Souam – Lylia Sami – Fatiha Talahite

PNR Programme National de Recherche

Rente, institutions et croissance

Rente, institutions et croissance

Recherche de liens et mécanismes d'interaction

Coordination

Yacine Belarbi

Avec la contribution de

Saïd Souam – Lylia Sami – Fatiha Talahite



مركز البحث في الاقتصاد
المصنق من أجل التنمية

CREAD

© CREAD - Alger

ISBN : 978-9931-395-10-2

Dépôt légal : 4^{ème} Trimestre 2017

À Paraître en 2017

Collection PNR – Économie

باللغة العربية

En langue française

• ضبط وتقييم تكاليف الحماية الاجتماعية في مؤسسات الحماية الاجتماعية المختلفة وآليات توظيف مواردها بفعالية في الجزائر
مراد نھتان، ابراهيم مزبود، كمال عامر، محمد بن رقية

• الاسهام في تطبيق الممارسات الادارية الحسنة للتنمية المستدامة في مؤسسات قطاع الصناعات الغذائية لولاية سطيف

زين الدين بروش، عبد الوهاب بلمهدي، عبد الرحمان العايب، توفيق برباش

• تسويق النقل الحضري في الجزائر، دراسة ميدانية : مؤسسة النقل الحضري لولاية سطيف ETUS
سامية لحول، فطيمة زرع، زوليغة تفرقنت، صليحة عشي، فاتح زايد، عبد الغفور مكارني

• نمذجة وتحليل تكاليف الصناعة الدوائية في الجزائر
علي مكيد، نبيل حمادي

• العلاقات بين التجارة الخارجية، التنمية، المؤسسات والهجرة- حالة الجزائر
عبد القادر دربال، محمد شرشم، علي سدي، سمية خديجة بن حدو، حميد ستي

Stratégies d'Acteurs dans le Développement Economique des Territoires : le cas des pôles émergents dans le secteur des TIC
Abdelkader DJEFLAT et al.

Accompagnement Entrepreneurial et Création d'Entreprises en Algérie : une approche pluridisciplinaire
Saïd ZIANE et al.

L'économie informelle en Algérie : analyse de l'évolution du phénomène et évaluation macroéconomique (1970-2010)

Chaïb BOUNOUA et al.

Évaluation de la performance du système de soins en Algérie
Hassiba DJEMA et al.

Valorisation du patrimoine traditionnel, formation aux métiers de l'artisanat et développement local. expériences nord-africaines

Houria AIT-SIDHOUM - TALEB et al.

La Relation Douanes – Usagers : Les conditions d'amélioration de la qualité de service.
Mohamed BENGUERNA et al.

Rentes, institutions et croissance : recherche de liens et mécanismes d'interaction
Yacine BELARBI et al.

Avertissement au Lecteur

Le programme national de recherche (PNR : 2011-2013) a été piloté dans son volet économie (PNR-27) par le Centre de Recherche en Économie Appliquée pour le Développement (CREAD) sous l'égide de la Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique (DGRSDT). À l'issue de ce programme, et après évaluation des 258 propositions de projets soumises à l'appréciation du CREAD, 114 d'entre elles ont été retenues et financées par le Fonds National de la Recherche (FNR). 31 projets parmi ceux menés à terme ont, au terme du processus d'évaluation, été jugés valorisables.

Les coordinateurs scientifiques concernés ont été conviés au Salon de valorisation des résultats des programmes nationaux de recherche (Oran, 08 et 09 avril 2014). Ce salon a été suivi par un Symposium de restitution des résultats du PNR Économie a été organisé par le CREAD à Mazafran (Alger, 19 – 21 mai 2014). Ce symposium s'est conclu par l'engagement pris par la direction du CREAD de valoriser ces projets sous forme de collection, qui leur est dédiée. Malgré les retards accusés à leur publication, nous considérons que, globalement, cela ne diminue en rien de leur valeur scientifique ni de leur actualité.

Précisons, même si cela va de soi, que les textes publiés expriment l'opinion de leurs auteurs et ne sauraient en rien engager la responsabilité du CREAD, ni celle de la DGRSDT, à quelque niveau que ce soit.

Enfin, nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes ayant contribué à l'aboutissement de ces travaux de recherche et de leur valorisation.

La Direction du CREAD

Table des matières

Introduction :	11
1. Cadre théorique et analytique	13
1.1 Les modèles théoriques du <i>Dutch Disease</i>	14
1.1.1 Le modèle de Salter (1959) et Swan, (1960).....	15
1.1.2 Le modèle de Gregory	16
1.1.3 Le modèle de Corden	18
1.2 Le modèle du <i>Dutch Disease</i> et les courants de pensée économique.....	22
1.2.1 Les analyses néoclassiques	22
1.2.1.a <i>Le Théorème de Rybczynski</i> :.....	22
1.2.1.b <i>La théorie de la croissance appauvrissante de Bhagwati</i>	23
1.2.1.c <i>La théorie de la dépendance et de la domination</i>	25
1.2.2 Les théories de l'échange international	25
2 Présentation des contributions et des résultats obtenus	27
2.1 La rente et l'État rentier recouvrent-ils toute la réalité de l'Algérie d'aujourd'hui.....	27
2.1.1. La centralité des concepts de rente et d'État rentier ...	28
2.1.2 Rente extérieure et émergence du marché intérieur	34
2.1.3 La transformation post-socialiste.....	38
2.1.4 Depuis 1992 : la transition désinstituée	42
2.2 <i>Colonial legacy and the Natural resource curse in Algeria</i>	51
2.3 Relation entre institutions et niveau de développement : approche qualitative et économétrique sur un panel de pays en développement	76
2.4 Pétrole et déséquilibres mondiaux.....	151
2.5 L'effet des institutions sur la détermination du rôle des ressources naturelles dans la croissance économique : une approche économétrique par les modèles PSTR.....	186
2.6 Les hydrocarbures : atout ou frein pour le développement de l'Algérie.....	209
Conclusion générale et discussion des résultats	234

LES AUTEURS

Lylia SAMI, MAA

École Préparatoire Draria – Alger

Fatiha TALAHITE

Chercheur, CNRS, Directrice-adjointe du Cresppa et Directrice-adjointe de l'équipe GTM du Cresppa

Abdallah ZOUACHE

Maître de conférences, Centre de Recherches Économiques de l'Université de Saint-Etienne (Creuset)

Rachid MIRA

Doctorant, CEPN Paris, 13

Ahmed HAMMADACHE

Docteur en économie, CEPN, Université Paris 13

Saïd SOUAM

Professeur agrégé, Université Nanterre, EconomiX

Yacine BELARBI

Directeur de recherche, CREAD

Yanis AINAS

Doctorant à l'Université Paris 13.

LES AUTEURS (PAR CHAPITRE)

1. Lylia Sami • 2.1. Fatiha Talahite • 2.2. Abdallah Zouache
2.3. Rachid Mira et Ahmed Hamadache • 2.4. Ahmed Hamadache
2.5. Sami lylia et Yacine Belarbi • 2.6. Yanis Ainas et Saïd Souam

Introduction

L'étude de la zone du MENA se justifie par l'intérêt que présente sa géopolitique, l'importance de ses ressources naturelles, et les spécificités historiques et culturelles qui fondent ses institutions politiques et économiques actuelles.

Les pays de la zone du MENA partagent un certain nombre de caractéristiques communes, mais présentent des différences et de l'hétérogénéité dans d'autres variables importantes. En effet, ils diffèrent par la taille géographique, la densité de la population, la dotation en terres arables, l'accès aux marchés internationaux, les dotations en ressources naturelles, la vulnérabilité aux guerres civiles et internationales, et la qualité de la gouvernance. En dépit de ces différences, les pays du MENA sont sujets, avec des degrés différents, à des effets communs dans les grands conflits internationaux (le conflit arabo-israélien, la guerre du Golfe, et actuellement la demande sociale pour le changement politique, etc.), la volatilité des prix du pétrole et des considérations géographiques qui sont largement gouvernées par le désir des pays industrialisés d'avoir accès à leurs ressources pétrolières et gazières.

Cette recherche, qui mobilise des outils d'analyse associant des approches microéconomiques et macroéconomiques, s'inscrit à la croisée des chemins entre les travaux néoclassiques de la croissance et des nouvelles approches néo-institutionnelles. Elle a permis de mobiliser les théories et les méthodes les plus récentes pour comprendre les causes endogènes et exogènes de la persistance du retard économique des pays de la zone du MENA.

Dans cette recherche, l'Algérie est au cœur des débats sur les défis du développement économique qu'encourt la zone du MENA en général. A cet effet, certaines parties de ce rapport mettront un accent particulier sur l'expérience algérienne pour comprendre ses choix institutionnels, la conduite des réformes et leurs impacts sur la dynamique économique actuelle.

Ce travail étudie les effets combinés des facteurs économiques et institutionnels sur la croissance de long terme dans la zone du MENA. Il s'agit d'étudier les types d'institutions politiques adoptées et le poids

de la dépendance à la ressource naturelle sur la croissance économique de long terme. Plus précisément, nous identifions, sur la base d'analyses statistiques et économétriques, les différentes configurations de pays (en termes de taux de croissance, type d'institutions, poids du pétrole), et nous évaluons quantitativement les effets combinés des variables (pétrole, institutions et position géopolitique). Cette analyse s'appuie sur les bases de données disponibles pour mettre en œuvre une approche à la fois empirique et théorique de l'économie politique du développement, pour déboucher sur une méthode d'analyse des déterminants institutionnels de la croissance de long terme.

Ce travail nous a permis de participer activement aux débats sur ces questions, qui constituent un enjeu actuel majeur, notamment dans les enceintes académiques et institutionnelles. Cette participation devrait être stimulée dans le futur par l'interaction de ce programme avec les travaux de chercheurs de renom comme D. North, D. Rodrik, D. Acemoglu, M. Khan, J. Wallis et B. Weingast, ainsi que d'institutions comme la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et d'autres grandes institutions de recherche.

1. CADRE THÉORIQUE ET ANALYTIQUE

Une littérature récente renvoie la croissance de long terme du PIB par tête, soit à la position géographique (Sachs, 2001), soit à la qualité des institutions (Hall et Jones, 1999, Acemoglu *et al.*, 2002, Rodrik *et al.*, 2002, Easterly et Levine, 2003). Cependant, ces travaux ne tranchent pas sur les types d'institutions ni sur les politiques économiques les plus pertinentes pour soutenir une croissance de long terme. La position géographique ne peut pas se limiter aux coordonnées polaires ou à la position par rapport à l'équateur.

D'une manière plus générale, Persson et Tabellini (2003) considèrent le système présidentiel meilleur pour la croissance quand les pays présentent une longue tradition démocratique, contrairement au système parlementaire qui semble plus approprié pour les jeunes démocraties. Toutefois, les auteurs n'explicitent pas les canaux à travers lesquels ces deux régimes affectent la croissance. De plus, la causalité entre le régime politique et la croissance de long terme ne semble pas tranchée. Pour la théorie de la modernisation¹, plus un pays devient riche, plus sa structure sociale devient complexe, et plus il devient difficile de maintenir un régime autocratique. Lipset (1959) argumente que les processus cumulatifs de l'industrialisation, de l'urbanisation, de l'augmentation du niveau d'éducation, et de la mobilisation politique conduisent à la démocratisation. Przeworski et al. (2000) trouvent que le niveau du revenu n'augmente pas la probabilité de passer d'un régime autocratique vers un régime démocratique, mais vraisemblablement la démocratie survit dans des pays à hauts revenus. Acemoglu et Robinson (2003) montrent que les institutions et les mécanismes institutionnels de transition d'un régime à un autre peuvent expliquer le passage d'un sentier de faible croissance équilibrée vers un sentier de forte croissance équilibrée. Les déterminants purement économiques

1 – Walt Rostow, in *The Stages of Economic Growth: A Non-Communist Manifesto* (1960). David McClelland (*The Achieving Society*, 1967). Alex Inkeles (*Becoming Modern*, 1974), and Edward Said's «Orientalism»

ne peuvent pas expliquer, à eux seuls, la sortie de la trappe d'une faible croissance.

Dans la zone du MENA, Nugent et Pasaran (2007) considèrent les performances économiques réalisées dans les deux dernières décennies comme paradoxales, disparates, et ne peuvent pas s'expliquer par le phénomène du « Dutch disease ». Ils considèrent que la recherche d'explications appelle naturellement aux caractéristiques spéciales de la région telles que : l'importance relative du pétrole, une perspective plutôt limitée pour l'agriculture, les institutions politiques, l'importance relative du secteur public dans l'activité économique, la faiblesse apparente de la gouvernance des institutions. Makdisi et al. (2007) ont investi la performance globale de la croissance pour la période 1960-2000. Ils concluent que les performances de croissance sont mitigées et caractérisées par une forte volatilité, comparées à d'autres régions du monde. En plus la TFPG (expliquer cet acronyme) ne semble pas une source de croissance à cause de la faiblesse des institutions et du faible stock en capital humain. Les auteurs affirment que les pays non pétroliers de la zone semblent meilleurs en termes de croissance et de TFPG. En se basant sur une analyse d'économie politique de la croissance, Esfahani (2007) attribue cette volatilité à la faiblesse des politiques économiques telle que : l'intervention excessive du gouvernement dans les affaires publiques, les politiques commerciales restrictives, l'inefficience des subventions publiques et la mauvaise gestion des politiques fiscales.

Dans cette partie, nous attachons plus d'importance aux modèles théoriques du Dutch Disease (syndrome hollandais), et aux applications empiriques sur les pays rentiers.

1.1 Les modèles théoriques du *Dutch Disease*

Le concept du « *Dutch Disease* » et ces instruments d'analyse ont été développés dans le cadre des modèles de Salter (1959) et Swam (1960), Gregory (1976) et la généralisation de Corden (1982 – 984). L'objectif de ces travaux réside dans une tentative d'explication de l'effet d'un «boom» dans les recettes d'exportation des ressources naturelles sur la structure économique des pays rentiers.

1.1.1 Le modèle de Salter (1959) et Swan (1960)

Le modèle de Salter (1959) et Swan (1960) (SS) constitue le soubassement théorique des modèles de Corden et de Neary. Le fondement du modèle repose sur la différence entre les biens et services échangeables et non échangeables au niveau international. Ils considèrent comme échangeables tous les biens et services produits par un pays qui font l'objet d'exportations ou d'importations. Les biens et services non échangeables au niveau international sont ceux qui ne traversent jamais les frontières (la terre, le logement, les constructions, etc.).

Dans ce modèle, on considère qu'un pays produit trois types de biens : un bien exportable (x), un bien importable (m), et un bien non négociable au niveau international (n). Les prix des biens échangeables (P_x et P_m) sont déterminés par les marchés mondiaux et sont convertis en monnaie nationale selon un taux de change nominal fixe.

Le prix du bien non échangeable (P_n) se détermine selon la loi de l'offre et de la demande sur le marché local. Les biens importables et non échangeables ne sont destinés qu'à la consommation finale et les biens exportables sont entièrement exportés. Les termes de l'échange (P_x/P_m) sont constants puisque les prix externes sont constants. Cependant, dans cette hypothèse, un produit à la fois exportable et importable peut être considéré comme un bien composé, totalement négociable (t) et dont le prix est P_t ($P_t = P_x/P_m$). Enfin, les marchés des produits et des facteurs de production (travail et capital) sont totalement concurrentiels et la production économique

est à sa limite maximale. La mobilité du facteur travail se fait dans le court terme. En revanche, celle du capital se réalise dans le long terme.

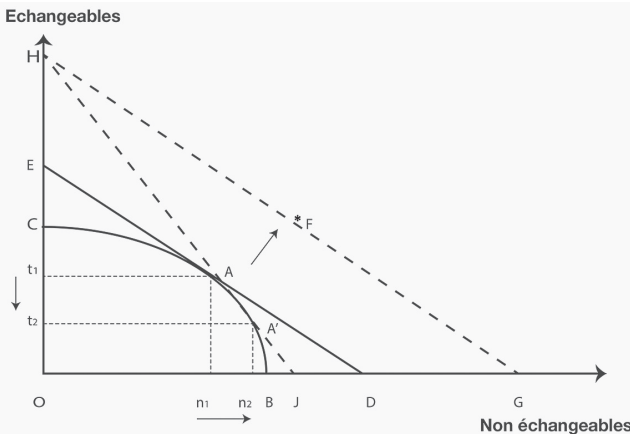


Figure 1: Le modèle de Salter et de Swan dû à un excès de la demande soluble

L'expansion monétaire se traduit au niveau de la figure 1 par l'accroissement de la demande solvable de A à F et qui entraîne une augmentation des prix pour les biens non échangeables et la droite DE subit une translation vers le haut à GH. A ce niveau, toute demande qui se situerait sur un point de la droite GH constituerait une demande excessive des biens échangeables et non échangeables. Une demande excessive en bien non échangeable provoque une rotation de la droite GH autour du point H pour donner la droite HJ avec un nouveau point d'équilibre en A'.

Cette dynamique conduit à une augmentation des prix des biens non échangeables par rapport aux prix des biens échangeables ; la production des biens non échangeables s'est accrue au détriment de celle des biens échangeables qui subit une diminution. Le maintien du taux de change à son niveau actuel conduit à un fléchissement des secteurs d'exportations et à une inflation dans les secteurs des biens non échangeables reflétant les symptômes du syndrome hollandais (*Dutch Disease*). Pendant les années 1960, quand les revenus commerciaux des Pays-Bas augmentent considérablement à la suite de la découverte de grands gisements de gaz dans la province de Groningue, puis dans le reste du pays et en Mer du Nord, le pays a connu un essor des ventes à l'étranger avec un excédent de la balance des paiements. Le bilan économique de la Hollande était performant durant plusieurs années consécutives mais elle sera confrontée à une récession juste après. Dans les années 70, l'économie a souffert d'une poussée inflationniste, d'une baisse des exportations des produits manufacturés, d'une hausse du chômage et d'une baisse des taux de croissance des revenus. En effet, l'accroissement des recettes d'exportations entraîne l'appréciation de la devise hollandaise, ce qui finit par nuire à la compétitivité-prix des exportations non gazières du pays.

1.1.2 Le modèle de Gregory (1976)

Gregory a étudié le cas de l'Australie pour élaborer un modèle simplifié en 1976 afin de comprendre l'effet du taux de change réel suite à un boum financier induit par l'exportation des ressources naturelles sur les secteurs de l'importation et de l'exportation. Dans ce modèle, il considère les prix des biens commercialisés sur le marché mondial

(les prix des importations et des exportations) relativement aux prix des biens non commercialisés. Dans ce modèle, est considéré un pays avec une petite économie ouverte et qui naturellement n'a pas d'impact sur la détermination des prix sur le marché mondial.

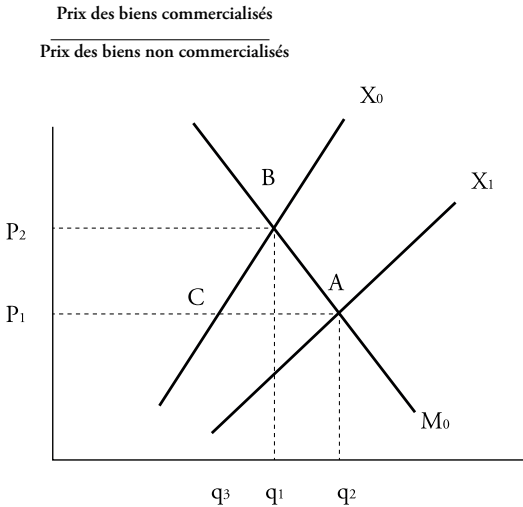


Figure 2 : modèle de Gregory (1976)

de l'échange soient égaux à l'unité. Le modèle fait abstraction des mouvements de capitaux et se concentre uniquement sur la balance commerciale. X_0 représente la courbe d'offre d'exportation du secteur traditionnel (le secteur hors boom notamment celui de l'agriculture). X_1 représente la courbe de l'offre d'exportation totale y compris celle du secteur de la nouvelle découverte (secteur des ressources naturelles).

Avec la découverte de la ressource minière, la courbe d'exportation se déplace de X_0 à X_1 . En revanche, la courbe de demande d'importation (M_0) reste la même dans un premier temps (avant l'ajustement).

L'équilibre de la balance commerciale ($X_1 = M_0$) suppose qu'il y aura un ajustement qui se traduira par une absorption de l'excédent d'exportation par une hausse des importations et/ou une baisse des exportations hors secteur en boom. Cet ajustement se fait à travers le taux de change nominal. En effet, la hausse du taux de change nominal implique une baisse du prix relatif des biens commercialisés qui désavantage les exportations en les rendant moins chères en monnaie

Le modèle de Gregory peut être illustré à l'aide de la figure 2 : Sur l'axe vertical, figure le rapport entre le prix des biens commercialisés et le prix des biens non commercialisés et sur l'axe des abscisses le volume des exportations et des importations. Pour que les exportations et les importations soient représentées sur un même axe, on suppose que les termes de l'échange sont constants et que les unités des exportations et des importations sont choisies de telle sorte que les termes

domestique et avantage les importations. La nouvelle découverte va entraîner une baisse des prix commercialisés. Ceci fait passer le rapport des prix de P1 vers P2, ce qui se traduit par la réduction des exportations du secteur hors boom qui passe de q_1 à q_3 (ou de B à C).

1.1.3 Le modèle de Corden (1982)

1.1.3.a – le modèle de Corden 1982

Corden et Neary (1982) ont élaboré un modèle destiné à appréhender l'impact du *Dutch Disease*. Ce modèle, qui est une variante du modèle de l'économie dépendante de Salter, adopte l'hypothèse d'une petite économie ouverte produisant deux biens commercialisés dont les prix sont exogènes et donnés, et un bien non commercialisé dont le prix est flexible, déterminé par la confrontation entre l'offre et la demande domestique. Les biens du secteur commercialisé sont les biens des secteurs miniers (X_e) et manufacturiers (X_m), celui du secteur non commercialisé sont les services (X_s).

On suppose au départ que tous les biens sont utilisés pour la consommation finale. Le modèle fait abstraction des facteurs monétaires ; seuls sont pris en compte les prix relatifs des biens commercialisés. On suppose également que chaque secteur a un facteur spécifique (le capital) et un facteur mobile (le travail). Ces auteurs se proposent alors d'étudier l'impact d'un boom dans le secteur minier sur le secteur des biens commercialisés hors ressources naturelles.

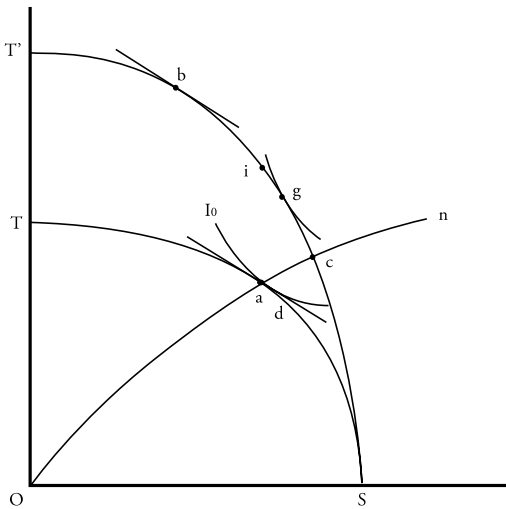
Selon eux, l'impact de l'expansion du secteur en boom peut induire deux effets distincts :

- **L'effet mouvement** (resource movement effect) est relatif au déplacement des facteurs mobiles vers le secteur en boom. En effet, le secteur en boom induit des effets sur les ressources et plus précisément sur la mobilité du travail ; il y a un déplacement du facteur travail, supposé mobile, du secteur hors boom vers le secteur des biens non commercialisés. Ce qui conduit à un manque de main-d'œuvre dans le secteur produisant les biens commercialisés hors ressources naturelles qui voit par conséquent sa production baisser (contraction du secteur).
- **L'effet dépense** survient suite au boom dans le secteur des ressources naturelles. L'excédent de la balance des paiements conduit

à un accroissement du revenu global qui se traduira par une augmentation de la demande de tous les biens. Devant une situation d'excès de la demande sur l'offre, il y aura une hausse des prix des biens non commercialisés alors que le prix des biens commercialisés, qui est déterminé sur le marché international, ne s'accroît pas suite à ce surplus de demande, ce qui se traduit par une appréciation du taux de change réel.

Cette situation peut être illustrée à partir du diagramme de Salter (figure 3).

Figure 3 : le modèle de Gorden



Sur cette figure, sont représentés en ordonnées les biens commercialisés et en abscisses les biens non commercialisés (services). L'équilibre initial se situe au point (a) avec un taux de change réel d'équilibre où la courbe d'indifférence I_0 est tangente à la courbe des possibilités de production. A la suite du boom dans le secteur des ressources naturelles, la frontière des possibilités de production se

déplace de TS à $T'S$. En l'absence d'ajustement des prix relatifs, le nouveau point d'équilibre (b) correspond à un accroissement des biens commercialisés (y compris le secteur des ressources naturelles).

La frontière élargie se situe à la distance TT' égale aux revenus externes au-dessus de TS en tous points.

L'accroissement des revenus va provoquer une hausse de la demande des biens non commercialisés. L'appréciation du taux de change réel qui en découle, provoque la croissance de la production des biens non commercialisés et une baisse de celle des biens commercialisés hors secteur des ressources naturelles. Le point d'équilibre se déplace du point (b) au point (g).

En ce point (d projection de g sur TS), la production des biens commercialisés hors secteur des ressources naturelles est plus faible qu'au point initial (a) alors que celle des biens non commercialisés (services) est plus importante.

Sur ce graphique, la concentration de la production des biens commercialisés du secteur hors ressources naturelles est illustrée par le mouvement de (a) à (d) le long de la frontière de production hors mine (TS). C'est ce glissement du point d'équilibre le long de la frontière des possibilités de production du secteur hors ressources naturelles que Corden et Neary qualifient de «désindustrialisation».

1.2.3.b – Le modèle de Corden (1984)

Corden (1984) approfondit le premier modèle qui comprend les secteurs suivants :

- le secteur en boom (*booming sector*) (B) : pétrole ou toute autre industrie primaire d'exportation (ce secteur) ne produit que pour l'exportation et non pour le marché local. L'origine du boom vient soit d'un changement technologique exogène en B et propre au pays concerné, soit d'une découverte importante de ressources naturelles ou encore d'une augmentation exogène du prix du produit de B sur le marché mondial (B).
- le secteur en retard (*lagging sector*) (L) ou les autres biens commercialisés (qui recouvre les autres exportations et les substituts à l'importation tant dans le secteur manufacturier que dans le secteur agricole).
- les biens non commercialisés (N) y compris les services.

L'analyse de Corden repose sur plusieurs hypothèses :

- L'analyse est basée sur le moyen terme.
- Le travail est le seul facteur supposé mobile, les autres facteurs de production étant supposés spécifiques aux secteurs.
- Le capital est internationalement immobile et les stocks de facteurs sont fixes, mais leurs prix sont flexibles.
- Les biens commercialisés sont confrontés aux prix mondiaux alors que les prix des biens non commercialisés sont déterminés par la confrontation de l'offre et de la demande locales.

Le modèle peut alors être illustré à partir de la figure 4.

Le facteur travail est supposé mobile entre les trois secteurs. Mesurés par L (biens non commercialisés), le salaire est W et les trois revenus RB , RL et RN . Corden étudie alors l'impact d'un boom en B sur les autres secteurs de l'économie. Les deux effets « dépense et mouvement » sont repris dans cette analyse.

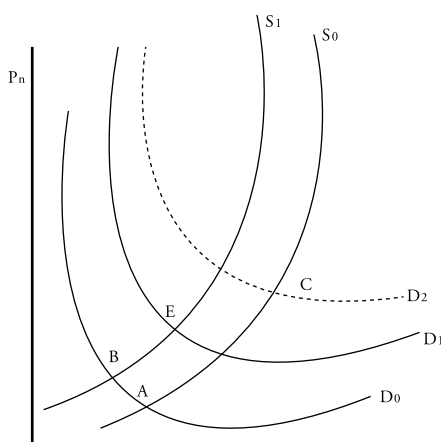
- L'effet de dépense se produit suite à un boom dans le secteur B , si une certaine part du surcroît de revenus de B est dépensée. Dans ce cas, si l'élasticité-revenu de la demande pour les biens du secteur des biens non commercialisés (N) est positive, le prix de ces biens va croître par rapport à celui des biens commercialisés ce qui se traduit par une appréciation du taux de change réel.

Sur l'axe vertical, figure PN qui représente le prix de N relativement à celui de L , et sur l'axe horizontal figure le prix des biens non commercialisés. L'effet dépense se lit sur le graphique à travers le glissement de la courbe de demande de Do à $D1$ et a donc accroissement (je ne comprends pas ce que vous voulez dire !) de PN , il y a un transfert des ressources de L vers N .

- L'effet mouvement de ressource se produit lorsque la demande de main-d'œuvre en B croît, d'où un transfert de main-d'œuvre de L et N vers B . Cet effet touche les deux secteurs hors boom.
- Il y a transfert de main d'œuvre du secteur en retard (L) au secteur en boom (B), ce qui se traduit par une réduction la production du secteur en retard (L). C'est l'effet dit de désindustrialisation directe, car le marché de N n'est pas impliqué et ceci ne nécessite pas d'appréciation du taux de change réel.
- Il y a transfert de main-d'œuvre du secteur des biens non commercialisés (N) vers le secteur en boom (B) à taux de change réel constant. L'effet ressource a pour résultat de déplacer la courbe d'offre de So vers $S1$ et donc de créer un excédent de demandes des biens non commercialisés qui s'ajoute à celui résultant de l'effet dépense. La combinaison des deux effets, conduisant à un transfert de main-d'œuvre du secteur en retard (L) vers le secteur des biens non commercialisés (N), ce qui crée un effet dit de *désindustrialisation indirecte*. Par ailleurs, Corden met l'accent sur le fait que le secteur en retard ne recouvre pas obligatoirement la seule industrie manufacturière. Pour les pays comme le Congo et le Cameroun spécialisés dans l'exportation des produits agricoles,

l'effet attendu peut être un effet de «désagriculturation» plutôt que «désindustrialisation»..

Figure 4 Le modèle de Corden (1984)



1.2 Le modèle du *Dutch Disease* et les courants de pensée économique

Dans le premier point, nous nous intéressons à la parenté théorique du modèle du «*Dutch Disease*» avec les analyses néo-classiques, et la théorie de la dépendance et de la domination ou encore avec les modes d'appréhension du blocage de la croissance par l'échange international.

1.2.1 Les analyses néoclassiques

1.2.1.a Le Théorème de Rybczynski :

Le théorème de Rybczynski (1955, *Economica* 22 (88): 336–341. stipule qu'« à termes de l'échange constants, lorsqu'un des facteurs s'accumule, il y a réduction absolue de la production de biens utilisant ce facteur de façon moins intensive, tandis que la production des biens utilisant ce facteur intensivement augmente plus que proportionnellement à l'accroissement du revenu ».

L'auteur démontre dans ce théorème que l'expansion d'une richesse naturelle est susceptible de nuire au développement d'autres secteurs. A

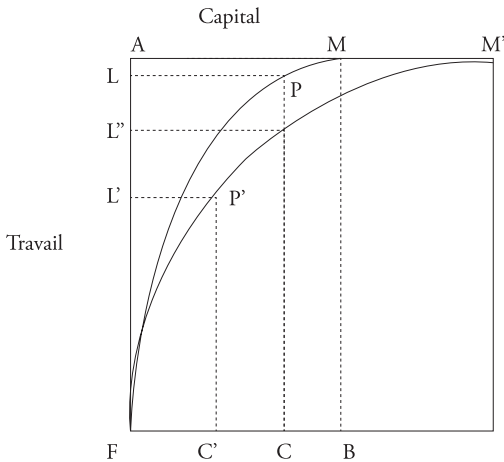
la limite, la désindustrialisation semble inéluctable à cause de la mutation des ressources des anciennes structures productives vers les nouvelles.

Considérons le diagramme emboîté (cf. figure 5) qui représente un pays spécialisé dans la production des biens alimentaires et des produits manufacturés. Soit AF la dotation en travail et AM la dotation en capital. Les courbes d'iso-produit pour les produits alimentaires ont pour origine F et pour les produits manufacturés M . Soit FPM la courbe des contrats et P le point d'équilibre avant la croissance avec PF de produits alimentaires utilisant FL de travail et FC de capital, et PM de produits manufacturés utilisant LA de travail et BC de capital.

Si le capital augmente pour atteindre AM' , la courbe des contrats devient $AP'M'$ avec le même rapport d'échange en P' qu'en P . La production de biens alimentaires FP' (plus faible), n'utilise plus LL' de travail, CC' de capital.

Pour utiliser CC' de capital, la quantité de travail nécessaire n'est que LL'' ; il reste donc LL'' disponible pour faire fonctionner le capital additionnel MM' . Par conséquent, l'accumulation du capital accroît la production de produits manufacturés et diminue celle de produits alimentaires.

Figure 5 : le modèle de Rybczynski (1955)



1.2.1.b La théorie de la croissance appauvrissante de Bhagwati

Cette théorie (1966), repose sur l'idée selon laquelle une amélioration de la capacité d'offre de certains produits, déjà exportés, tend à faire baisser leur prix sur les marchés mondiaux, à un point tel que la croissance devient paradoxalement dommageable.

Considérons qu'un pays qui produit du cacao et des automobiles est spécialisé dans la production de cacao.

Supposons qu'à l'instant t_0 la production soit représentée par le point E_0 sur la frontière de production F_0 . Soit le rapport d'échange international du cacao et des automobiles, égal à la pente de TT qui fournit un niveau de consommation représenté par le point C_0 . Si le rapport d'échange international reste constant, le niveau de production du pays se situera en E_1 et son niveau de consommation en C_1 . Par conséquent, la croissance dans le secteur du cacao se traduit par une élévation du niveau du bien-être et le pays ne subit pas une croissance appauvrissante.

Si par contre, le rapport d'échange international du cacao et des automobiles baisse de manière importante et s'établit au niveau représenté par TT_1 (figure 6 et 7), la production du pays sera représentée par E_1 et le niveau de consommation par C_1 . L'expansion de la production dans le secteur du cacao se traduit alors par une perte de consommation (puisque c'est situé sur une courbe d'utilité inférieure à celle passant par C_0) et le niveau du bien-être baisse. Bhagwati conclut dans ce cas que le pays est victime d'une croissance appauvrissante.

Figure 6 – Hypothèse où les termes de l'échange sont constants

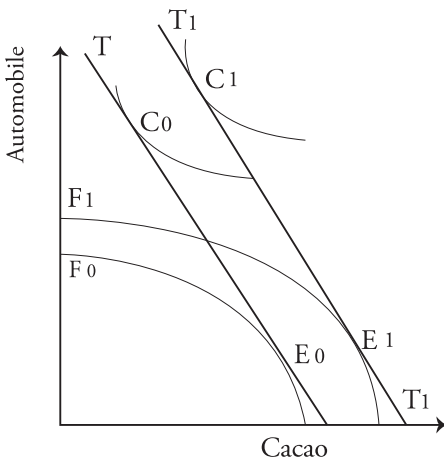
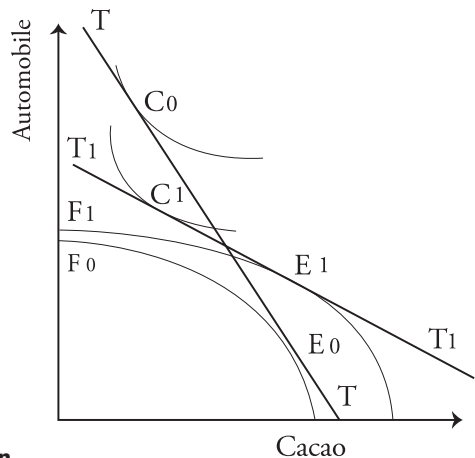


Figure 7 – Hypothèse d'une détérioration des termes de l'échange



1.2.1.c La théorie de la dépendance et de la domination :

Cette théorie s'est répandue à la fin des années 1960 et pendant les années 1970. Elle s'intéresse aux blocages du développement des pays producteurs des produits primaires par l'échange international. Sa genèse étant la constatation de la dégradation des termes de l'échange des pays en développement. Pour les partisans de la théorie de la dépendance et de la domination (S. Amin, C. Furtardo, A. Gunder Franck, etc.), les pays de la périphérie (les pays du Tiers-Monde), subissent la domination des pays du centre (les pays développés). Cette domination accentue la division internationale du travail et accroît les inégalités dans les échanges internationaux. La libéralisation de l'échange accélère la richesse des pays du centre par leur pouvoir de s'imposer sur le marché et de fixer les prix qu'ils veulent. Même si les biens sont produits dans les pays de la périphérie, quand il y a accroissement des cours des matières premières, il y aura un surplus de recettes qui n'a aucun effet sur l'amélioration de la base productive de ces pays. Dans ce contexte, l'accroissement des recettes d'exportation en périodes de hausse des cours des matières premières est perçu par les partisans de cette école de pensée comme une situation conjoncturelle.

1.2.2 Les théories de l'échange international

Trois notions constituent des lieux de convergence pour les analyses qui traitent du blocage de l'accumulation par l'échange international. Il s'agit des notions d'enclave, de comportements rentiers et de capacité d'absorption de capital.

La notion d'enclave :

Cette notion a été utilisée par plusieurs économistes, dont P. Bairoch pour expliquer les limites de l'industrialisation dans les pays du Tiers-Monde exportateurs de minerais pour qui l'industrie extractive est une industrie enclavée avec des faibles effets d'entraînement sur le reste de l'économie, voire même inexistants.

L'auteur montre qu'aucun de ces effets ne joue sur le potentiel productif national. Le lien entre le secteur extractif et le reste de l'économie passe par le budget de l'État qui récupère une partie des ressources.

La notion de comportements rentiers : Théorie du rent-seeking

La théorie du « *rent-seeking* » développée par l'École du *Public Choice* formulée en 1974 par Krueger repose sur l'idée que la décision collective est biaisée par le comportement opportuniste de certains groupes de pression comme les lobbies ou les monopoles à la recherche de revenus supplémentaires. Un tel comportement bénéficie aux membres de ces groupes, mais réduit globalement le bien-être collectif. Il y a un abandon des comportements axés sur la production au profit de comportements de recherche de rente.

Un pays rentier est défini comme « *un pays qui reçoit, sur une base régulière, des montants substantiels de rente externe. Les rentes externes étant elles-mêmes définies comme des redevances payées par les étrangers, des entreprises ou des gouvernements à des individus, entreprises ou gouvernements d'un pays donné* ». (Mahdavy cité par Sid Hamed [1990], p. 10.)

La notion de capacité d'absorption de capital :

Cette notion appartient à la théorie économique du développement. Elle est apparue au cours des années 1950. Même si les définitions de cette notion varient dans ses détails, elle tente de répondre principalement à une même question : jusqu'à quel point peut-on investir productivement ? La plupart des économistes ont souligné que l'optimum d'investissement peut être déterminé, du moins en théorie, par la demande et l'étendue des marchés intérieurs et extérieurs, les obstacles découlant d'une infrastructure adéquate et, enfin, les restrictions politiques et socioculturelles.

2. PRÉSENTATION DES CONTRIBUTIONS ET DES RÉSULTATS OBTENUS

2.1 La rente et l'État rentier recouvrent-ils toute la réalité de l'Algérie d'aujourd'hui

Résumé : Partant du constat de l'hégémonie des concepts de rente et d'État rentier dans la littérature en sciences sociales et humaines sur l'Algérie, cet article revient sur le processus qui a mené à la domination des hydrocarbures sur l'économie et l'État algériens. Cette emprise s'est intensifiée depuis 1992, lorsque la réforme visant à légaliser le marché par un processus de légitimation des institutions ayant conduit à une ouverture du champ politique, fut brutalement interrompue. Il montre comment un pouvoir illégitime, par son effet dissolvant du droit et de la légalité, pousse à l'informalisation de l'activité économique, pour ne laisser finalement apparaître comme seule réalité que la rente et l'État rentier. Il indique que le chemin pour en sortir et aller vers la réhabilitation de l'économie et des institutions passe par un acte fondant dans les urnes une nouvelle légitimité.

Mots clé : Algérie, rente, État rentier, transition, marché intérieur.

Abstract : Using as a starting point the hegemonic place occupied by the concepts of rent and rentier state in the social sciences and humanities literature on Algeria, this article re-examines the process that led to the predominance of hydrocarbons on the Algerian economy and on the Algerian state. This hold by the hydrocarbons on the economy and the state has intensified since 1992 with the brutal interruption of the reform intended to legalize the market through a legitimation of the institutions which led to an opening of the political field. It shows how an illegitimate power can lead to the informalizing of the economic activity as a result of its dissolving effect on law and legality, and eventually let appear the rent and the rentier state as the only realities. It indicates that the way to get out and move forward towards a rehabilitation of the economy and the institutions is through the ballot box and the forging of a new legitimacy.

Key words : Algeria, rent, rentier state, transition, domestic market.

En Algérie, la rente des hydrocarbures, qui représente plus de la moitié du revenu national et la quasi-totalité des importations, tend à faire apparaître l'ensemble de la nation comme une « classe » de rentiers de l'économie internationale². Comment cette rente a-t-elle pu prendre tant d'importance au point de faire passer au second plan les autres formes de production³, de parasiter tous les rouages de la vie économique, sociale et politique ? Si cette notion a recouvert tous les aspects de la société, de l'économie et de l'État, ne laissant pas la place à d'autres conceptualisations, est-ce imputable à la prégnance d'un concept holiste qui englobe tout, ou n'existe-t-il effectivement plus aucune réalité dans l'Algérie d'aujourd'hui qui ne serait soluble dans la rente ?

2.1.1. La centralité des concepts de rente et d'État rentier

La littérature récente en sciences humaines et sociales sur l'Algérie consacre la centralité du concept de rente. Au niveau de l'analyse de l'État notamment, la théorie de l'État rentier a supplanté toutes les autres⁴.

L'État rentier

Considérée comme « *l'une des contributions majeurs des études de la région du Moyen-Orient à la science politique* » (Anderson, 1987), cette notion, élaborée à partir des cas de l'État iranien (Mahdavi, 1970) puis arabe (Beblawi, Luciani ; 1987, Beblawi, 1990), a connu un succès foudroyant au point que rares sont aujourd'hui les écrits en sciences sociales et humaines sur la région où on ne la retrouve pas. Si elle a pu produire des effets de savoir (Catusse, 2006), la rançon de son succès tend à en faire une notion passe-partout au contenu de plus en plus

2 – Mais la rente nette par habitant diminue. En termes réels, elle ne représente en 2000 que 40% du niveau atteint en 1981.

3 – L'informel dans l'économie, dont l'évaluation diffère selon la définition et la technique adoptée, atteindrait plus de 40% du PIB. Pour une estimation de la production non prise en compte par la comptabilité nationale à partir de la consommation d'électricité voir Boukllia-Hassane, Talahite (2008). Pour un point récent sur la question, voir Bellache (2010).

4 – Dans la définition de Beblawi (1990), tous les pays arabes sont rentiers, les non-pétroliers étant définis comme semi-rentiers.

imprécis. En économie, elle est utilisée aussi bien par les néo-classiques et néo-institutionnalistes que les courants hétérodoxes (institutionnalistes, structuralistes, régulationnistes), qui s'appuient pourtant sur des théories différentes de la rente (*Rent Seeking* d'un côté, rente ricardienne ou marxienne de l'autre).

Nous avons déjà proposé une généalogie de cette notion (Talahite, 2006) qui réactualise en lui donnant un fondement économique moderne, la vieille vision occidentale du despotisme oriental, allant de Montesquieu à Witfogel (1957), en passant par Marx et Weber. Elle véhicule des clichés orientalistes intériorisés par les élites technocratiques du MENA, sous la caution d'un discours d'économie politique neutre et scientifique. Appliquée à l'Algérie, cette vision tend à plaquer l'image d'un État autoritaire héritier du despotisme oriental, ignorant l'histoire singulière de cet État directement issu de l'administration coloniale⁵, auquel se sont greffés des éléments du modèle soviétique, dont il faudrait cependant évaluer ce qu'il reste depuis leur démantèlement dans les années 1990. Quant aux institutions de la régence turque, dévastées lors de la conquête⁶, il n'en reste plus grand-chose, si ce n'est quelques lambeaux dans la mémoire collective. Aussi, lorsque Auty et Gelb (2001) opposent l'État algérien « *fortement centralisé* » à celui du Nigeria où la compétition pour les rentes a mené à la guerre civile⁷, cela relève plus d'un cliché que d'une observation sur le terrain⁸.

5 – Acemoglu et al. (2001) prennent en compte la colonisation dans la détermination des institutions et de leurs effets sur le développement, notamment à l'aune de la protection de la propriété et la persistance de cette détermination après la décolonisation. Le cas de l'Algérie est atypique, l'implantation d'une forte colonie européenne n'en fait pas un *extractive state*, mais le départ massif des Pieds-noirs à l'indépendance ne le range pas non plus dans la « néo-Europe ».

6 – Les archives de cet État ont été totalement détruites lors de l'occupation d'Alger en 1830 (Weber, 2012).

7 – “Resource rents can, for example, help to consolidate tendencies toward a strongly centralized state (as in Algeria); or alternatively, competition over rents can spark civil war (as in Nigeria) and the disintegration of the state” (Auty, Gelb, 2001:126). De même, Woolcock et al. (2001:82): “Two variations can be identified. In the first, the state owns the rentier capitalists so that a regime of rentier autocrats emerges, as with Algeria and Nigeria; in the second, the rentier capitalists effectively own the state, as in Angola and El Salvador, and oligarchic regimes emerge”.

8 – Apparemment, ces auteurs n'ont pas entendu parler de la guerre civile en Algérie !

Dans la théorie de l'État rentier, la rente est assimilée à un revenu extérieur. Pour le définir, Beblawi utilise le terme anglais d'*external-rent*⁹. Il y inclut l'aide politique et militaire, les royalties du Canal de Suez et des oléoducs pour les pays de passage et même les transferts de salaires des travailleurs émigrés (Beblawi, 1990 : 97), alors que, d'une part, il s'agit de revenus du travail, d'autre part, ils ne vont pas à l'État. En fait, l'importance accordée à ces transferts est liée au fait qu'ils donnent lieu à une conversion de devises en monnaie locale, et qu'ils jouent ainsi un rôle dans l'ajustement des balances des paiements¹⁰.

Si c'est en tant que revenu extérieur que la rente des hydrocarbures est au fondement de l'État rentier, cela conduit à se demander jusqu'à quel point cette construction théorique s'appuie sur une théorie de la rente. Il apparaît qu'elle s'appuie sur au moins deux théories de la rente : la théorie issue de l'économie politique classique, d'une part, la théorie du *Rent Seeking* issue du *Public Choice* d'autre part. Une troisième théorie, le modèle du *Dutch Disease*, analyse les effets de la rente des hydrocarbures sur l'économie, en tant qu'elle est considérée comme un revenu extérieur dépendant de facteurs exogènes à la nation.

La rente des hydrocarbures

Le concept de rente, qui nous vient de la théorie de la rente agricole dans l'économie politique classique, est à la fois économique et politique. Chez Ricardo, le surproduit est partagé entre salaires, profits et rentes, chaque revenu étant associé à une classe économique donnée. Marx fera de la rente un rapport social, à côté du capital et du salariat, fondant économiquement une classe sociale, les rentiers de la terre.

C'est le marché qui fait apparaître la rente, comme distincte des salaires et profits¹¹. La pertinence de cette notion est liée à l'existence

9 – Rappelons que *rent* en anglais signifie revenu, ce qui introduit un biais dans la traduction en Français de *rentier state*.

10 – Beblawi y évoque l'Algérie, non comme pays pétrolier, mais parmi ceux où ces *remittances* sont importantes. Ce qui n'était d'ailleurs plus le cas. En 1976, près de la moitié des transferts financiers privés de France vers le Maghreb provenaient des Algériens, en 1986 cette proportion a chuté à 0,4 % (Collyer, 2012).

11 – « La rente au sens de Ricardo n'est possible que dans le cadre de la concurrence capitaliste (...). Au lieu d'*attacher l'homme à la nature*, [elle] n'a fait que rattacher l'exploitation de la terre à la concurrence. Une fois constituée en rente, la propriété foncière elle-même est le *résultat de la concurrence*, puisque dès lors elle dépend de la valeur vénale des produits agricoles » (Marx,

d'un marché sur lequel celle-ci est générée. Même la théorie du *Rent Seeking* (Krueger, 1974, Tullock, 2005) du Public Choice, qui s'intéresse aux comportements microéconomiques de recherche de rentes induits par des distorsions de marché (dues notamment à l'intervention étatique) et aux pertes que ces rentes entraînent pour l'économie ou la société (Bhagwati, 1982, 1996), prend le marché comme référence à partir de laquelle identifier l'existence de rentes. Tant que celui-ci n'existe pas, on ne peut parler de rente¹².

Chez les classiques, la rente agricole est issue d'une valorisation sur le marché domestique. Mais la rente des hydrocarbures, due à l'écart entre leur coût d'extraction et leur valeur de marché, ne provient pas du marché national. Comme revenu extérieur, elle est prélevée sur la valeur produite à l'échelle de l'économie mondiale, sur un marché globalisé. C'est en tant qu'ils sont valorisés sur le marché extérieur que les hydrocarbures procurent une rente. Ainsi, l'allocation de la valeur sur le marché mondialisé génère une rente pour le propriétaire¹³ de la ressource (l'État algérien). Cette rente est captée par la fiscalité pétrolière. Une partie revient à l'entreprise nationale Sonatrach en tant qu'elle jouit une position de monopole dans l'exploitation de ces ressources. On peut d'ailleurs y voir une rente de monopole, distincte dans sa définition de la rente dite naturelle, liée à la rareté. L'enjeu de la loi n°05-07 sur les hydrocarbures, promulguée en 2005 était précisément de supprimer cette rente en mettant la Sonatrach en concurrence avec d'autres compagnies, algériennes et étrangères, pour la recherche et la production des hydrocarbures (Aïnas et al.)¹⁴.

1965 :123). Comme Ricardo, Marx considère la rente comme « illégitime » dans le sens où elle ne rémunère pas une participation à la production, mais il étend cette illégitimité aux droits de propriété privée, qui masquent « le fait initial de la conquête sous le manteau du 'droit naturel' » [ibid. : 1476].

12 – A propos des notions d'impôt, redevance, tribut ou rente foncière, qu'il définissait comme des « prélèvements payés par le paysan ou le cultivateur, le producteur de denrées alimentaires, à une autorité reconnue », Hicks (1971 : 31) écrivait qu'« en l'absence d'un marché, on ne distingue pas ces termes l'un de l'autre ».

13 – La connaissance des rentes est liée à l'existence de droits de propriété clairement établis et à l'enregistrement des transactions. Sinon, il est difficile d'établir l'existence et le montant des rentes, comme dans l'économie informelle.

14 – Cette concurrence devait être régulée par deux agences – l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) et l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) – dont les missions sont devenues en partie caduques avec l'élimination de cette concurrence par l'amendement de la loi par ordonnance présidentielle en 2006.

La redistribution de ce revenu par l'État, dans la mesure où elle passe par la dépense publique, se fait sous forme de transferts. Dans quel cas cette redistribution est-elle génératrice de rentes? Lorsque les transferts (allocations, subventions) se font selon des règles claires et démocratiquement établies, on parle d'État providence. Mais s'il est difficile d'évoquer l'État providence dans un système non démocratique, peut-on pour autant appeler rentes tous les revenus distribués par un État non démocratique? Quid alors des salaires des fonctionnaires, des transferts sociaux ?

Si la rente énergétique est à l'origine du revenu de l'État, donc indirectement des rentes issues de sa redistribution par l'État, celles-ci ne sont pas de même nature. Alors que c'est le marché (mondialisé) qui génère la première, analysée comme une « rente naturelle », sa redistribution par l'État se fait sous forme de transferts. Les modalités de cette redistribution (prix administrés, subventions, allocations.) peuvent être génératrices de rentes non naturelles et provoquer dans l'économie des distorsions de marché favorables au *Rent Seeking*.

Le Rent Seeking

La théorie du *Rent Seeking* montre comment les rentes résultant de l'intervention de l'État et des institutions, notamment du fait de la législation, ont pour effets une réduction de la production. Pour Bhagwati (1982), ce sont des activités de recherche de profits directement improductive (DUP) provoquant une perte directe pour le revenu national, et, indirectement, une hausse des taux de profit dans les secteurs rentiers, où sont attirés les capitaux, au détriment d'autres secteurs où les profits espérés sont plus faibles, ce qui a également pour résultat une diminution de la production totale. Ainsi, le *Rent Seeking* n'est pas un jeu à somme nulle pour l'économie. La théorie du *Public Choice* distingue d'ailleurs, à l'opposé du *rent-seeking*, le *profit seeking*, activité dont le gain social marginal est supérieur au gain privé marginal (Buchanan, 1980).

Ce n'est pas la rente pétrolière qui crée ces effets, mais la manière dont l'État et les institutions interviennent dans l'économie. La rente énergétique permet dans une certaine mesure de compenser la baisse de production induite par le *Rent Seeking*, et elle fournit également à

l'État le moyen de financer les déficits éventuels causés par son intervention dans l'économie. Mais le *Rent Seeking* peut se développer en l'absence de rente pétrolière. Ainsi, en Algérie, lorsque les ressources pétrolières ont diminué de manière drastique, dans les années 1990, l'activité de *Rent Seeking* n'a pas diminué pour autant, au contraire, c'est à cette période qu'elle s'est généralisée (Dillman, 2000). De même avec le gel d'une partie des revenus des hydrocarbures dans le Fonds de stabilisation des recettes depuis 2001 (Talahite, Hammadache, 2011).

Cette théorie a servi à donner un fondement micro-économique à l'approche structuraliste et institutionnaliste du développement (Khan, Jomo, 2000).

Le Dutch Disease

Considéré sous son aspect de revenu extérieur, dont la détermination et les variations dépendent de facteurs exogènes à la nation, les effets de la rente des hydrocarbures sur l'économie sont souvent analysés à l'aide du modèle du *Dutch disease*, qui permet d'étudier les effets d'un *windfall* (manne), et des chocs qu'elle produit sur l'économie. Conçue à l'origine pour expliquer la relation entre inflation et taux de change dans de « petites » économies ouvertes développées sans contrôle étatique (Australie, Pays-Bas, Irlande) soumises aux effets d'une manne permanente, cette théorie n'était pas transposable telle quelle aux économies en développement, à cause de différences structurelles (absence de marchés financiers, ouverture de l'économie, chocs commerciaux externes temporaires, importance du contrôle de l'État sur l'économie). Bevan et al. (1990) en ont élaboré une version adaptée aux petites économies ouvertes des pays en développement soumises à un contrôle étatique. Leur modèle vise à dépasser à la fois la faible attention apportée aux institutions par la théorie néo-classique, et l'absence de fondements micro-économiques des théories structuralistes. Appliquée à l'étude des effets au Kenya et en Tanzanie (1976-78) du « *coffee boom* » provoqué par le gel de la récolte de café au Brésil en 1975, ce modèle aboutit à distinguer deux régimes de contrôle étatique : l'un dit « compatible » débouche sur un équilibre soutenable bien que sous-optimal (Kenya), tandis que l'autre (Tanzanie), « incompatible », provoque une contraction et une « implosion » de

l'économie. Les effets d'un démantèlement du contrôle des prix différeront selon le régime : souhaitable dans le régime compatible, il est considéré comme risqué dans le second où il est préconisé de procéder par étapes, avec des réformes de structure préalables. Selon cette typologie, l'Algérie, jusqu'à la fin des années 80, relevait du modèle incompatible, ce qui expliquerait les dégâts causés par la politique de libéralisation des prix menée au début des années 90, sous la pression du FMI.

L'application du modèle du *Dutch Disease* a été récemment étendue à l'histoire économique du développement. Williamson (2011) montre à partir des cas de l'Inde, du Moyen-Orient sous les Ottomans et du Mexique comment des processus d'industrialisation amorcés au 19^{ème} siècle ont été interrompus par la hausse des prix des matières premières provoquée par le boom de la demande des pays industrialisés d'Europe de l'Ouest et États-Unis, qui a entraîné non seulement une spécialisation internationale (selon la théorie ricardienne) mais également une désindustrialisation. C'est ce phénomène qui est, selon lui, à l'origine de la grande divergence entre le centre et la périphérie. Il faut cependant préciser qu'à cette époque, si ces pays connaissent effectivement un début d'industrialisation, ce sont les pays occidentaux, et en premier lieu l'Angleterre, qui contrôlent les échanges mondiaux de matières premières, dans le contexte de la première mondialisation. Cette analyse historique peut éclairer les effets du boom actuel sur les matières premières provoqué par l'accélération de la croissance industrielle dans les pays émergents, en termes de spécialisation internationale et de désindustrialisation dans les autres pays en développement.

2.1.2 Rente extérieur et émergence du marché intérieur

L'articulation extérieur / intérieur, politique / économique

Une difficulté réside dans la juxtaposition de deux espaces hétérogènes – d'un côté, le marché mondialisé où la rente est générée, de l'autre, sa redistribution à l'intérieur du pays – et dans la transposition, dans le second espace, d'un concept qui trouve sa pertinence dans le

premier. Deux espaces que la catégorie de rente n'articule pas entre eux parce que la rente des hydrocarbures est radicalement différente des rentes générées par sa redistribution interne.

Quant à l'articulation entre l'économique et le politique, elle est asymétrique. La théorie de l'État rentier, en effet, qui nous vient de la science politique, s'intéresse en priorité aux aspects politiques de la répartition du revenu des hydrocarbures à l'intérieur de la nation, à travers les luttes de pouvoirs et les enjeux clientélistes. Par contre, elle tend à ne considérer la génération de ce revenu que sous aspect de rente naturelle, en écartant sa dimension politique, les rapports de pouvoir à l'échelle internationale en tant qu'ils ont un effet sur le partage de cette rente. En isolant ainsi les rapports de pouvoir à l'intérieur de la nation des interférences externes, les connexions entre modalités internes et externes de répartition de la rente (notamment à propos de la corruption) sont masquées. Or la redistribution interne à la nation du revenu des hydrocarbures n'est que le bout de la chaîne, le dernier maillon d'un procès dont la dynamique est mondialisée. A travers la rente des hydrocarbures, l'ensemble de la nation est relié au marché mondial. Au fur et à mesure que, sous la pression de la demande externe (mais également d'autres facteurs qu'il s'agit d'identifier) cette rente prend de l'importance dans le revenu du pays, elle fait passer au second plan les autres formes de production et tout le pays est emporté dans le tourbillon de la valorisation externe des hydrocarbures.

La théorie du *rentiérisme*, lorsqu'elle va jusqu'à considérer la totalité du revenu redistribué par l'État comme une rente pour ceux qui en bénéficient, assimilée à la rente des hydrocarbures, est réductrice : d'abord parce qu'elle tend à confondre cause (rente générée sur un marché mondialisé) et effets (rentes générées sur le marché domestique) ; ensuite parce qu'elle fait l'impasse sur la différence de nature entre ces rentes ; enfin parce qu'elle conduit à assimiler l'État propriétaire de la rente à la nation toute entière et en son sein à chaque individu bénéficiaire de la redistribution étatique. Il est difficile de l'utiliser pour l'analyse des rapports de causalité internes à la nation, tant elle donne de cette dernière une représentation inconsistante.

Rente urbaine et émergence des marchés immobilier et locatif

Pour étudier l'émergence du marché intérieur, il importe de distinguer entre rente pétrolière et les autres rentes potentiellement générées sur le marché domestique, comme la rente foncière ou locative urbaine. Pour Safar Zitoun (2012), en Algérie « *les rentes urbaines [sont des] formes dérivées de la rente pétrolière* ». Or les rentes liées à l'allocation administrée des logements et leur vente à des prix subventionnés, conséquence d'une gestion étatique déficitaire du parc immobilier, sont distinctes à la fois de la rente des hydrocarbures et des rentes urbaines (locative ou foncière). Car, comme l'écrit à juste titre Safar-Zitoun (2012), les « *rentes de localisation incorporées dans les biens immobiliers (...) ne s'expriment qu'à la faveur de leur mise en circulation sur le marché* ». A moins que l'on analyse tous les marchés comme dérivés de la rente pétrolière, en considérant que sur ces marchés, tous les biens et tous les revenus proviendraient de la rente pétrolière. Dans ce cas, tout est dans tout, la rente devient un concept totalisant.

Par l'opération de liquidation des biens de l'État en 1980, l'État visait précisément à se désengager de cette gestion. L'accès à la propriété, à partir du moment où il débouche sur l'émergence d'un marché, va dans le sens de supprimer les rentes liées à l'accès privilégié et discrétionnaire aux ressources de l'État, ne laissant apparaître que la rente urbaine due à la localisation. Dès lors, il devient possible de mettre en place une politique fiscale consistant à prélever sur cette rente pour financer une politique de logement social. Safar Zitoun (2012) montre comment ce marché peine à émerger, du fait de la difficulté de l'État à se désengager.

Il en voit la cause principale dans « *le pacte implicite noué autour de la distribution du butin de guerre colonial [qui] continue de distiller ses effets structurels sur l'ensemble des pratiques des acteurs* »¹⁵.

15 – Il y aurait d'autres explications, dont la croissance démographique et l'explosion de la demande, qui fait que l'offre de logements est insuffisante et que l'État doit contribuer à combler le déficit. Il y a aussi une demande spéculative, en l'absence de marchés financiers et d'opportunité d'investissement. Enfin, il reste la vieille question, déjà traitée en 1887 par Engels de l'impossibilité d'un accès généralisé à la propriété par les classes populaires, qui explique que l'État doive construire des logements sociaux.

Historiciser l'État rentier

Safar Zitoun (2012) fait de l'appropriation d'un « *butin de guerre* » scellant un « *pacte patrimonial originel* », la base sur laquelle s'est édifié le nouvel État algérien à l'indépendance¹⁶, avec l'appropriation des logements et des terres laissés par les colons. Ce moment inaugural est probablement décisif, mais il faudrait, pour lui donner toute sa densité historique, le rapporter à un autre fait historique auquel il fait écho en négatif, la confiscation des logements, des biens et des terres des Algériens lors de la conquête française, notamment lors de l'installation de l'armée dans la ville d'Alger, puis les expropriations massives durant la première phase de la colonisation. (Weber, 2011) montre comment s'est constitué le patrimoine foncier colonial, et tout d'abord le domaine foncier de l'État, par l'arbitraire et la violence, mais aussi par la loi¹⁷. Ces mesures d'expropriation, qui provoquèrent à l'époque un « *effondrement du marché immobilier* », furent rendues possibles par le fait que l'ordre juridique concernant le domaine foncier répondait sur le territoire algérien à des normes radicalement différentes de celles qui régissaient le droit français. « *La propriété foncière, qu'elle soit publique ou privée, reposait, dans ses grandes orientations, sur le droit coutumier et le droit islamique* » (ibid. 93). On comprend mieux pourquoi à l'indépendance, sous couvert de nationalisation, s'est installée une situation de non-droit. Car s'il s'agissait d'abolir l'ordre colonial, l'ancien ordre n'était pas restauré pour autant. Cette question, enfouie pendant toute la période socialiste, va ressurgir lors du lancement des réformes.

Les institutions, dont les droits de propriété, sont avant tout un héritage, elles nous viennent du passé. Pour y toucher par des réformes, il faut une légitimité. C'est pourquoi les injonctions des experts internationaux à améliorer les institutions et renforcer les droits de propriété apparaissent au mieux comme naïves ou velléitaires. La théorie économique prend acte à sa manière de cet héritage, lorsqu'elle parle

16 – La nationalisation des biens coloniaux à l'indépendance, visant à les soustraire à l'occupation et l'appropriation sauvages, n'aboutit pas à la création d'un véritable secteur public. Il aurait fallu que « *les procédures de décision [soient] publiques, nationales, et représentatives* » (Henni, 1999).

17 – Par des procédés similaires à ceux utilisés en Amérique pour déposséder les amérindiens (Roberston, 2005).

de dotations initiales sur un marché, c'est-à-dire de la manière dont sont répartis les facteurs de production. De son côté, l'histoire du capitalisme nous enseigne comment ces « *dotations* » sont le résultat d'une accumulation primitive faite de violence et de spoliation. En Algérie, cette histoire – l'entrée dans la modernité capitaliste – commence avec la colonisation. Après l'indépendance, avec la confiscation puis la redistribution par l'État des logements, de la terre et d'autres ressources, puis des revenus des hydrocarbures, s'est opérée une « *accumulation primitive* », sous le couvert de la légitimité révolutionnaire au fondement du « *pacte patrimonial* »¹⁸.

2.1.3 La transformation post-socialiste

L'emprise des hydrocarbures sur l'économie, puis sur l'ensemble du pays, État et société inclus, ne s'est pas faite du jour au lendemain. Il importe de revenir sur les différentes étapes de ce processus, qui n'est pas linéaire. A certains moments, comme lors de l'industrialisation dans les années 1970 ou de la réforme de 1988-1991, la nation a su se mobiliser, sous des modalités différentes, pour reprendre la maîtrise de ses ressources et de son destin. La configuration des coalitions et élites au pouvoir a alors joué un rôle. Par contre, cette emprise s'est renforcée dans les temps de vulnérabilité, durant lesquelles les choses ont basculé. Après la baisse des prix du pétrole en 1985, les dirigeants n'ont pas su anticiper ni maîtriser la dégradation de l'économie, mais ils ne disposaient pas non plus des leviers de politique économique ni des institutions pour faire face. Cette période a débouché sur les réformes de 1988.

La réforme de 1988-1991 : une période charnière

De l'indépendance jusqu'aux années 87-88, l'économie de l'Algérie, orientée vers un projet de développement autocentré, était caractérisée par une prégnance de l'État et de l'administration sur l'économie, une

18 – La terre est considérée comme la « *compensation légitime pour les combattants de la libération ou leur famille, représente symboliquement le prix du sang versé pour l'ensemble de la nation, justifiant son appropriation par des cercles du pouvoir, ce qui contredit un autre principe souvent réaffirmé, celui de la propriété de l'usufruit à ceux qui mettent la terre en valeur* » (Omari et al., 2012).

répression des mécanismes du marché ainsi qu'une velléité de rupture avec l'économie mondiale capitaliste. La période qui suit est celle d'une ouverture à la fois interne, sur le marché et ses institutions, et internationale, à travers la recherche d'une intégration à l'économie régionale et mondiale.

Les années 1988-91, à la charnière entre ces deux périodes, sont le moment d'une expérience originale de réforme dont on a encore peu analysé tous les aspects. Bien que prématurément interrompue en juin 1991 avec le départ du gouvernement réformateur et surtout en janvier 1992, avec le coup d'État, l'annulation des élections législatives et la promulgation de l'état d'urgence, cette réforme, par la dynamique qu'elle a enclenchée et les questions qu'elle a soulevées, a tracé le cadre, globalement non dépassé à ce jour, dans lequel penser le processus de transformation économique en Algérie.

Portée par un courant minoritaire au sein du FLN appelé au gouvernement à la faveur d'une situation économique devenue critique, la réforme, d'abord pensée comme économique, avait pour premier objectif une régulation plus efficace, s'appuyant sur des mécanismes de marché. De fil en aiguille, elle a débouché sur un projet plus vaste, englobant la réforme des institutions. Il s'agissait d'harmoniser les règles de droit entre les secteurs privé et étatique de l'économie et introduire de la concurrence entre eux ainsi qu'au sein du secteur des entreprises publiques, sans toutefois remettre en cause la propriété étatique. A ce stade, il n'était question ni de privatisations ni de libéralisation du commerce extérieur. Cette réforme s'inspirait du projet de socialisme de marché alors en débat dans les pays de l'Est avant la chute du mur de Berlin¹⁹, notamment en Hongrie (Kornai, 1990), ainsi que du modèle français de gestion des entreprises nationalisées dans un environnement de marché. Les réformes monétaire et des finances publiques étaient conçues « *comme une tentative de réhabilitation préalable des fonctions régulatrices de l'État en vue du gouvernement d'un marché à venir et d'une ouverture internationale* » (Henni, 2009 : 37). Dans la mesure où il s'agissait de mettre en place les règles et institutions du marché, la réforme avait un contenu juridique primordial²⁰.

19 – C'était alors la *Perestroïka* en URSS (de 1985 jusqu'à fin 1991).

20 – Les réformateurs, tout comme les dissidents au régime communiste, étaient sensibles à « *la nécessité d'un régime de Droit au sens de la Déclaration universelle de 1948, c'est-à-dire d'une instance Tierce, incarnée depuis les Temps modernes par la figure de l'État, qui transcende*

Dès lors la question de la légitimité de l'instance législative se posait, et donc de la nécessité d'une réforme institutionnelle.

Cependant, autant le volet économique avait pu être pensé²¹, autant les mesures politiques ont été prises dans la précipitation, sous la pression des événements internes et externes²². Les réformateurs avaient envisagé une ouverture et une démocratisation du FLN²³ (par l'institution de courants en son sein, sur le modèle du parti socialiste français). Dans leur vision, à une transformation progressive de l'économie planifiée et administrée en économie de marché, devait correspondre un passage progressif de la légitimité révolutionnaire incarnée par le FLN, à une légitimité fondée sur de nouvelles institutions, que le parti historique aurait été en charge d'initier, garantissant ainsi une continuité institutionnelle, dans une transition qui aurait pu évoluer vers un modèle à la chinoise ou à la vietnamienne. Ce faisant, ils auraient pris la tête d'un ambitieux projet, dépassant largement les prérogatives qui leur étaient concédées. Aussi, au moment où les choses se débloquent au sein du FLN et que le courant réformateur monte en puissance, les autorités décident de rebattre les cartes en faisant adopter par l'assemblée nationale (issue du FLN) une révision de la constitution reconnaissant le pluripartisme, supprimant de fait le monopole du FLN. Le gouvernement réformateur a pris en main cette réforme, s'adaptant à la nouvelle donne créée par la révolte d'octobre 1988. A la lumière de ce qui s'est passé par la suite, on peut supposer que l'enjeu était bien de lui ôter le pouvoir et la légitimité que lui aurait conférée un FLN rénové, en le réduisant à une équipe de technocrates en charge des réformes économiques.

les intérêts particuliers et est garante des droits des individus » (Supiot, 2010 : 40). Cette vision fut balayée après la chute du mur par la conversion des communistes au Marché et leur ralliement à l'ultralibéralisme, « *qui partage avec le socialisme scientifique la même foi dans la validité universelle des 'lois de l'économie' et la même détermination à soustraire ces lois au champ de la délibération politique* » (Supiot, 2010 : 41).

21 – Voir les *Cahiers de la réforme* (Hadj-Nacer, 1989, 1990).

22 – A la 16^{ème} conférence des chefs d'État de France et d'Afrique (La Baule, 20 juin 1990), le président Mitterrand prononça un discours contre le régime de parti unique, faisant de la démocratisation une condition de l'aide au développement. Pour certains, cela a pu infléchir la trajectoire des réformes en Algérie et accélérer le cours des événements, en mettant une forte pression externe sur la réforme politique.

23 – Front de libération nationale.

On a là une configuration particulière du constat que fait Rivlin (2009 : 38) : « *Si l'absence de réforme politique peut s'expliquer de manière simple par le désir de ceux qui sont au pouvoir de le garder, l'échec à introduire des réformes économiques est plus compliqué. Car la faillite économique peut aussi menacer le pouvoir et faire tomber le régime. La réforme peut être le moyen d'éviter cela* »²⁴. Si les tenants du pouvoir, après s'y être longtemps opposés, ont fini par se résoudre à réformer l'économie, ils n'étaient pas prêts à accepter que les réformateurs bénéficient d'une double légitimité : celle historique du FLN et celle que leur aurait conféré la réforme. Le problème est que, privée de son instrument politique – le parti rénové – la réforme ne pouvait être menée à bien. De fait, dès premières élections pluralistes (élections locales de 1988) l'entrée en scène de nouveaux acteurs, dont le FIS²⁵, a totalement bouleversé le paysage politique, créant une situation d'instabilité et d'incertitude défavorable à la réforme économique, désormais relégué au second plan. D'autant que parallèlement, les difficultés de balance des paiements²⁶ faisaient peser la menace d'un rééchelonnement de la dette extérieure conditionné à un programme d'ajustement structurel qui aurait lié les mains du gouvernement, le privant de son autonomie pour mener la réforme. Le nouveau gouverneur de la Banque d'Algérie (Hadj Nacer, 2010), convaincu que la nature à court terme de la dette et la solvabilité du pays à long terme – du fait de ses ressources énergétiques – permettaient d'éviter le rééchelonnement, tenta vainement d'obtenir un « *reprofilage* » de la dette (négociations bilatérales avec les créanciers)²⁷, tout en négociant un accord stand by avec le FMI (juin 1991). En juillet, le gouvernement était contraint de démissionner²⁸. Malgré les multiples tentatives des autorités pour reprendre le contrôle de la situation – notamment en manipulant les élections législatives

24 – « *If the absence of political reforms can be simplistically explained as a desire by those in authority not to relinquish power, the failure to introduce more economic reforms is more puzzling. Economic failure can also threaten the power structure and bring down the regime ; reform can therefore be a way of avoiding that* ».

25 – Front islamique du salut.

26 – En 1988, l'Algérie avait sollicité du FMI une aide à la balance des paiements.

27 – L'échec de cette démarche fut dû au refus de la France, principal créancier au sein du Club de Paris.

28 – Certaines mesures, comme la réforme de l'impôt (Henni, 2009), menaçaient les intérêts de la base sociale du régime.

par le biais du découpage électoral – l’armée interrompt le processus dès l’annonce des résultats du premier tour.

Cette expérience illustre la complexité des relations entre réforme économique et politique, ainsi qu’entre facteurs internes et externes. Les réformateurs voulaient se donner les instruments de politique économique qui leur auraient permis de maîtriser l’économie et d’éviter la dérive de l’endettement. Pour cela, ils furent amenés à mettre en place les institutions du marché. Ce faisant, ils ouvraient la boîte de Pandore, non seulement de la réforme politique, qui s’est retournée contre eux, mais aussi de l’ouverture extérieure. Mais surtout, ce moment a fait surgir une dimension explosive de la réforme. L’émergence de l’Islam dans l’espace de la compétition politique et économique extirpait une question enfouie depuis la conquête de l’Algérie et évitée à l’indépendance, au moment de la mise en place de l’État algérien : le caractère incontournable de la référence normative à l’Islam lorsqu’il s’agit des fondements des institutions. Cette question, qui est celle des montages dogmatiques (Legendre, 1999), se situe en amont de celle de la laïcité ou de la sécularisation, qui porte sur la manière d’organiser la relation au religieux au sein d’institutions déjà là. Saura-t-on aujourd’hui en reconnaître l’enjeu, à travers les processus enclenchés par les printemps arabes, et entendre les enseignements tragiques de l’expérience algérienne ?

2.1.4 Depuis 1992 : la transition désinstituée

A partir de 1992, l’Algérie entre dans une « *transition désinstituée* » (Sgard, 1997). Le chantier ouvert par la réforme est abandonné, mais l’ancien système n’est pas restauré, malgré la tentative du gouvernement d’Abdesslam (juillet 1992- juillet 1993) et son « *économie de guerre* ». L’ouverture au marché se poursuit sans le volet institutionnel, ce qui débouche sur une libéralisation sauvage, avec dans le même temps, émergence de monopoles privés qui s’accaparent notamment les réseaux d’importation. La guerre civile²⁹, qui s’achève avec la loi du 13 juillet 1999 sur la concorde civile est, après le Rwanda, l’un des conflits les plus meurtriers de l’après guerre froide (on parle de

29 – Plutôt « *guerre contre les civils* » (Tahon 1998).

150 à 200 mille morts et disparus³⁰). A ce jour, aucune commission d'enquête indépendante, aucun tribunal digne de ce nom n'a fait la lumière sur les grands massacres, les milliers de disparus, les violations systématiques des droits humains. La guerre contre le terrorisme a recouvert d'un voile noir ce qui a commencé par l'interruption par l'armée d'un processus démocratique et le refus de reconnaître la légitimité sortie des urnes. La Concorde civile, si elle a permis l'atténuation de la violence, n'a été, sur le plan de la justice, qu'un simulacre, consacrant l'impunité de ceux qui, dans la chaîne de commandement, portent la responsabilité des violations des droits de l'homme et des crimes contre l'humanité perpétrés à large échelle sous couvert de lutte contre le terrorisme³¹. Le dispositif mis en place, qui organise la relation entre façade institutionnelle et services de sécurité, vise d'abord à garantir cette impunité, notamment depuis les avancées de la justice internationale en matière de violation des droits humains. Il consacre l'extension du non-droit à tous les niveaux de l'État et de la société. Toute la politique menée depuis peut s'analyser au prisme de cette exigence fondamentale : la politique étrangère, édictée sur ce que Keenan (2012) appelle la « *rente du terrorisme* », mais également la politique mercantiliste d'accumulation de réserves de change, sacrifiant le développement à l'aune de la sécurité financière extérieure, afin d'éviter de prêter le flanc aux pressions externes en cas de difficultés de balance des paiements.

C'est à ce moment que l'Algérie est emportée dans une spirale de dépendance extrême aux hydrocarbures. Après le coup d'État de 1992 et l'interruption des réformes, les tenants du pouvoir, dont la base sociale n'avait jamais été aussi réduite, ont sacrifié le développement à l'autel de leur maintien au pouvoir, et préféré l'ajustement structurel à une réforme menée de manière autonome et en toute souveraineté mais qui aurait nécessité d'ouvrir l'accès au champ politique. Cela les

30 – Les rapports des principales ONG de défense des droits de l'homme (Amnesty International, Fédération internationale des Droits de l'Homme, Human Rights Watch), qui ont toutes dépêché des missions d'enquête dans le courant de l'année 2000, sont accablants.

31 – « *Cette loi ne vise que les combattants impliqués 'dans des actions de terrorisme ou de subversion'. Les membres des forces de l'ordre et des milices 'patriotiques' soutenues par le pouvoir (...) bénéficient d'une impunité de fait* » (Kettani, 2001).

a menés à solliciter l'appui des puissances occidentales³², au moment précis où, après la chute du mur de Berlin, les rapports entre nations étaient reconfigurés à l'échelle planétaire. Vulnérabilisée, l'Algérie fut soumise à de multiples pressions de la part des puissances occidentales, visant entre autres, à sécuriser leur approvisionnement en pétrole et en gaz, ainsi qu'à déployer, de la Méditerranée à l'Afrique subsaharienne, un vaste dispositif de contrôle et d'endiguement des flux migratoires (Collyer, 2012). Si elle n'a pas été qu'un pion dans ces stratégies globalisées, la faction au pouvoir s'est surtout préoccupée d'user de sa marge de manœuvre pour obtenir en échange une reconnaissance internationale et un renforcement de sa position face à la contestation interne (Cavatorta, 2012), dans un conflit meurtrier qu'elle a cyniquement inscrit à l'agenda de la guerre mondiale contre le terrorisme (Keenan, 2012). Ce moment a été non seulement fatal au développement³³, mais il a produit une fracture entre l'État et la société qui n'est pas refermée à ce jour.

Sur le plan institutionnel, rien n'a pu être réalisé depuis que la transition de la légitimité révolutionnaire issue de la Guerre de libération (désormais épuisée) à une nouvelle légitimité sortie des urnes a été interrompue, laissant à l'abandon un chantier dévasté. Toute tentative de reconstruire sur ces ruines est vaine, car on ne peut édifier des institutions sans un socle de légitimité. C'est pour cette raison qu'aucun des grands chantiers législatifs ouverts n'a abouti, que ce soit la réforme des structures et missions de l'État³⁴, la promulgation d'un nouveau code du travail annoncé comme imminente depuis 2006, la nouvelle stratégie industrielle élaborée en 2007 par le ministère de l'industrie et jamais adoptée officiellement, la loi sur les hydrocarbures de 2005, amendée par décret présidentiel moins d'un an après son

32 – « Entre la fin de 1993 et le début 1995, le régime algérien a pu bénéficier d'au moins 15 milliards de dollars à travers le rééchelonnement de la dette et des crédits de la part de gouvernements occidentaux, banques et organisations financières internationales » (Volpi, cité par Cavatorta).

33 – La part des hydrocarbures dans le PIB, qui était de 20% en 1988, dépasse 50% en 2006. Alors qu'en 1988 son économie était encore relativement diversifiée, l'Algérie fait partie aujourd'hui des 10 pays à l'indice d'Herfindahl le plus élevé. Ses exportations sont parmi les moins diversifiées au monde, même au sein des pays pétroliers (Aïnas et al, 2012).

34 – La Commission de réforme des structures et missions de l'État, dite commission Sbih du nom de son président, créée fin 2000, a déposé un rapport en juillet 2001, non rendu public à ce jour.

adoption par l'assemblée nationale (Aïnas et al.), les décrets présidentiels visant à mettre en conformité le droit interne avec les conventions internationales relatives aux droits des femmes ratifiées par l'Algérie, jamais mis en application ; l'adhésion à l'OMC, en négociations depuis 1987 (GATT). A cela s'ajoute l'épineux dossier du foncier tant industriel qu'urbain et agricole, qui soulève la question des droits de propriété, sur laquelle on ne peut légiférer sans instance légitime. Malgré le recours à de coûteuses expertises, toutes ces réformes butent sur l'absence de légitimité des institutions, et en premier lieu de l'instance législative. Car la réforme des institutions n'est pas une affaire technique, ou du moins la technicité n'est pas suffisante.

Aujourd'hui, plus de douze ans après, les choses n'ont pas fondamentalement changé, l'impunité n'a pas été entamée, ce que seul permet d'expliquer le soutien dont jouit le régime à l'échelle internationale, en premier lieu de la part des puissances occidentales.

Le printemps arabe en embuscade

Le printemps arabe a remis à l'ordre du jour la question de l'impunité ainsi que celle du fondement démocratique des régimes, par le recours à la légitimité populaire sortie des urnes. Beaucoup se sont demandé pourquoi ne s'était-il pas étendu à l'Algérie ?

Plusieurs réponses ont été apportées à cette question : que l'Algérie a déjà accompli sa révolution démocratique en 1988, qu'elle sort à peine de longues années de violence. Si les années 1988-91 ont effectivement représenté un espoir comparable à celui porté par le printemps arabe quant à une ouverture politique et de la société civile, les acquis de cette période ont été remis en cause et l'on a assisté à un immense bond en arrière. Si le deuxième argument laisse supposer que l'Algérie a effectivement tourné la page de la violence, c'est malheureusement loin d'être le cas. Depuis que l'on a cessé de dénombrer les victimes de la guerre civile, rares sont les journées où la presse ne rapporte pas une ou plusieurs opérations – attentat ou action des forces de sécurité contre de présumés terroristes – avec leur lot de victimes anonymes, de part et d'autre. Par ailleurs, l'émeute³⁵ constitue depuis plusieurs

35 – Selon le directeur général de la sûreté nationale, 10 910 interventions ont été effectuées en 2011 par les unités relevant des services de police, notamment de la sécurité publique, pour

années la forme privilégiée de la contestation sociale, et l'Algérie n'a rien à envier aux autres pays arabes en termes d'immolation par le feu, drame des *harraga* (Collyer) et autres actes de désespoir. A cela s'ajoute les formes de violence découlant de l'extension de zones de non-droit (criminalité et banditisme, réseaux de trafics divers...).

Pour répondre à cette question, il faudrait d'abord s'entendre sur l'analyse de ces soulèvements qui ont débuté en Tunisie en décembre 2010 et se sont étendus à la région, avec dans chaque cas de figure une configuration particulière. On peut dire globalement que ces révoltes visaient partout le départ d'un dictateur détenant, souvent avec sa famille, le monopole du pouvoir (Benali en Tunisie, Kadhafi en Libye, Abdallah Saleh au Yémen...). Mais la fuite ou la mort d'un dictateur n'est que le début du processus, l'important étant que le montage institutionnel sur lequel il débouchera garantisse que l'horreur du régime déchu ne puisse se reproduire. Ainsi tous les yeux sont rivés sur l'issue des processus initiés en Tunisie et en Égypte.

En Algérie, le pouvoir est bicéphale : si le président dispose d'une certaine marge de manœuvre que lui confère sa fonction, mais surtout son habileté et sa ruse politique, il a en grande part les mains liées. Le pouvoir de l'ombre, celui du DRS (Keenan), tire sa force de sa capacité à mener des actions en toute illégalité et impunité avec les moyens de l'armée et de l'État, mais il doit user de stratagèmes et manipuler des civils quand il s'agit d'agir au niveau de la façade politique et des institutions. Il est à la fois l'héritier du régime antérieur³⁶ et le produit de la suspension du processus de démocratisation en 1992³⁷.

des situations de troubles à l'ordre public : regroupements, attroupements, obstructions de routes, sit-in et marches non autorisées (Djazaïr.com, 6 janvier 2012).

36 – « *La légalité socialiste n'instaurait pas le rule of law, mais, dans sa meilleure période (après la disparition de Staline), le rule by law* » (Berman, 2003 : 19). « *Sauf à qualifier de juridique n'importe quel système de règles, le système soviétique ne constituait pas un régime de Droit* » (Supiot, 2010 : 17).

37 – « *La dissolution progressive du principe de légalité obtenu par des mesures sous forme de lois débouche sur une action criminelle hors de la loi et de toute forme légale* » (Martin Broszat, cité par Supiot, 2010 : 16).

Conclusion

Ainsi la rente pétrolière, dont la redistribution se fait à travers les circuits mis en place par le « *pacte patrimonial* », est certes un facteur de blocage, dans la mesure où sa persistance assure en quelque sorte la pérennité de ce pacte. Mais elle n'est pas une cause première. Nous pouvons tenter un rapprochement audacieux entre, d'une part, la tendance de la rente des hydrocarbures à recouvrir tout le champ économique, avec son corollaire, l'hégémonie du concept de rente et d'État rentier dans la littérature en sciences sociales et humaines sur l'Algérie, et, d'autre part, l'extension de ce pouvoir de l'ombre, qui agit dans l'illégalité et l'impunité. Il ne s'agit pas seulement de dire que celui-ci se maintient en prélevant sur la rente des hydrocarbures générée à l'extérieur, mais aussi que son effet dissolvant du droit et de la légalité pousse à la dissolution des institutions, à l'informalisation de l'activité économique et finalement à l'effacement de la réalité de l'économie, de la société et des institutions – au sens où pour exister, toute chose doit advenir à la légalité, exister non seulement dans la langue, mais dans le droit (Supiot, 2009) – pour ne laisser apparaître comme seule réalité que la rente et l'État rentier. Dès lors, la rente peut être vue comme le symptôme de ce déni d'existence. Ce constat nous indique que le chemin vers la sortie de la rente et de l'État rentier, c'est-à-dire vers la réhabilitation de l'économie et des institutions, passe par un acte fondant dans les urnes une nouvelle légitimité.

Références bibliographiques

- Acemoglu Daron, Simon Johnson et James A. Robinson (2001), *“The Colonial Origins of Comparative development. En empirical Investigation”*, American Economic Review, 91 (5), 1369-1401.
- Anderson Lisa (1987), « *The State in the Middle East and North Africa* », Comparative Politics, 20, 1-18.
- Beblawi Hazem et Giacomo Luciani (eds.) (1987), *The Rentier State*, Croom Helm.
- Beblawi Hazem, (1990), « *The Rentier State in the Arab World* », in G. Luciani (ed.), *The Arab State*, Londres, Routledge, 85-97.
- Bellache Youghourta (2010), « *L'économie informelle en Algérie, une approche par enquête auprès des ménages. Le cas de Bejaia* », thèse de doctorat en sciences économique, Université de Bejaia (Algérie) – Université Paris -Est Créteil (France).
- Bevan David, Paul Collier et Jan W. Gunning (1990), *Controlled Open Economy. A neo-classical Approach to structuralism*, Oxford, Clarendon Press.
- Berman Harold (2003), *Law and Revolution*, Harvard University Press, t.2.
- Bhabwati Jagdish (1982), « *Directly Unproductive Profit-seeking (DUP) Activities* », Journal of Political Economy, octobre, 988-1002.
- Bhagwati Jagdish (1996), *Political Economy and International Economy*, USAA, MIT Press.
- Boukolia-Hassane Rafik et Fatiha Talahite (2008), « *Marché du travail, régulation et croissance économique en Algérie* », Tiers Monde, Armand Colin, 194, avril-juin.
- Buchanan James M. (1980), « *Rent Seeking and Profit Seeking* » in J. M. Buchanan, R. D. Tollison et Gordon Tullock (eds.), *Toward a Theory of the Rent-Seeking Society*, College Park, Texas, A&M Press.
- Catusse Miriam (2006), « *Ordonner, classer, penser la société: les pays arabes au prisme de l'économie politique* », in Picard (ed.), *Le politique dans le monde arabe*, Paris, A. Colin, 215-238.
- Dillman Bradford L. (2000), *State and Private Sector in Algeria : The Politics of Rent-Seeking and Failed Development*, San-Francisco [Calif.]-Oxford, Boulder : Westview Press.

- Hadj-Nacer Abderrahmane (dir.) (1989 et 1990), *Les cahiers de la réforme*, Alger, ENAG éditions, 1 à 5.
- Hadj-Nacer Abderrahmane (2011), *La martingale algérienne : réflexion sur une crise*, Alger, Barzakh.
- Henni Ahmed (2009), « *La réforme monétaire et financière en Algérie: enseignements pour une transition vers le marché dans un pays en voie de développement* », Confluence Méditerranée, 71.
- Henni Ahmed (1999), « *Economie parallèle : une union rampante* », Panoramique, 41, 60.
- Hicks J. R. (1969), *A Theory of Economic History*, Oxford University Press. Traduction française, *Une théorie de l'histoire économique*, Seuil 1973.
- Kettani Karim (2001), « *Algérie : concorde civile, impunité et droit international* », Sanabil, Journal électronique pour un Maghreb des droits de l'Homme, 1 – Mars <http://www.maghreb-ddh.sgdg.org/sanabil/numero1>
- Khan Mushtaq H. et Kwame Sundaram Jomo (2000), *Rents, Rent-Seeking and Economic Development: Theory and Evidence in Asia*, Cambridge University Press.
- Kornai Janos (1990), *The Road to a Free Economy from a Socialist System. The Example of Hungary, 1990*. Traduction française *Du socialisme au capitalisme. L'exemple de la Hongrie*, Gallimard.
- Krueger Anne (1974), « *The Political Economy of the Rent-Seeking Society* », American Economic Review 64 (3), 291-303
- Legendre Pierre (1999), *Sur la question dogmatique en Occident*, Paris, Fayard.
- Marx Karl (1965), *Œuvres, Économie, 1*, Paris, La Pléiade.
- Rivlin Paul (2009), *Arab Economies in the Twenty-First Century*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Sgard Jérôme (1997), *Europe de l'Est, la transition économique*, Paris, Flammarion.
- Supiot Alain (2010), *L'esprit de Philadelphie : La justice sociale face au marché total*, Paris, Seuil.
- Supiot Alain (2009), *Homo juridicus : Essai sur la fonction anthropologique du Droit*, Paris, Points.
- Talahite Fatih (2006), « *Le concept de rente : pertinence et dérives* », Problèmes économiques, 2 908.
- Talahite Fatih et Rafik Bouklia-Hassane (2012), « *Les politiques industrielles en Algérie (1963-2007)* », in Orozco (ed.), *Politiques industrielles au Maghreb*, Madrid, Casa Arabe.

Talahite Fatiha et Ahmed Hammadache (2011), « *L'économie algérienne d'une crise à l'autre* », in Maghreb-Machrek, 206.

Tahon Marie-Blanche (1998), *Algérie, la guerre contre les civils*, Québec, Nota Bene.

Tullock Gordon et George Mason (2005), *Public goods, redistribution and Rent Seeking*, The Locke Institute, Cheltenham, UK, Northampton, MA, USA, Edward Elgar.

Robertson Lindsay G. (2005), *Conquest by Law. How the Discovery of America Dispossessed Indigenous Peoples of their Lands*, Oxford, NY, Oxford University Press.

Weber André-Paul (2010), 1830-1930, *La France en Algérie : une mauvaise aventure*, Paris, Publibook.

Williamson Jeffrey G. (2011), *Trade and Poverty. When the Third World Fell Behind*, Cambridge, Massachusetts, The MIT Press.

Woolcock, L. Pritchett et J. Isham (2001), "Social Foundations of Poor Economic Growth", Auty (ed.), *Resource Abundance and Economic Development*, Oxford University Press, 82.

2.2 Colonial legacy and the natural resource curse in Algeria

Résumé – Cet article propose une interprétation de l'absence de gestion efficace de la rente en hydrocarbures en Algérie en faisant appel à une explication institutionnaliste. La thèse défendue dans l'article est que l'Algérie n'est pas victime d'une malédiction des ressources (« resource curse ») mise en évidence par la littérature standard en économie mais d'une mauvaise gestion des ressources s'expliquant par des institutions inefficaces. Plus précisément, l'héritage colonial est proposé comme canal de transmission institutionnel de la malédiction des ressources naturelles en Algérie. Dans un premier temps, nous montrons comment l'héritage colonial intervient comme élément théorique dans un cadre institutionnaliste à partir des travaux d'Acemoglu et Robinson (2012) mais aussi en faisant appel aux travaux des anciens institutionnalistes, notamment John Roger Commons (1934) et Thorstein Veblen (1914). Dans un deuxième temps, nous appliquons le cadre théorique à la stratégie de développement industriel algérienne après l'indépendance.

Introduction : les enjeux

La littérature sur la malédiction des ressources naturelles (*The Natural Resource Curse*) est abondante. Frankel (2010) fournit un panorama exhaustif de cette littérature. La thèse fait suite à l'observation suivante : la possession de pétrole, gaz naturel, ou d'une autre ressource naturelle, principalement de nature minérale, ne conduit pas de façon automatique au succès économique. Au contraire, il existerait une malédiction des ressources naturelles puisque de nombreux pays possédant ce type de ressources souffrirait de performances économiques médiocres, en particulier sur le long terme. Face à ces échecs, la littérature met en exergue les réussites économiques de nombreux pays ne disposant d'aucune ou de faibles quantités de ressources naturelles ; comme le Japon, la Corée du Sud, Taïwan, Singapour ou Hong-Kong. Plusieurs arguments sont avancés pour expliquer cette malédiction (Frankel, 2010, p. 4) : la volatilité des prix des matières premières, l'effet d'éviction du secteur des ressources naturelles, la tendance pour les pays à matières premières à mettre en place des institutions efficaces pour le développement économique (*rule of law, property rights*), les dépenses militaires élevées dans ce type de pays.

Dans la zone du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, la malédiction de ressources naturelles s'applique à la présence de pétrole et de gaz en très grandes quantités : on trouve notamment les premiers producteurs de pétrole que sont l'Arabie Saoudite, l'Iran, l'Irak, le Koweït, et le premier producteur de gaz, le Qatar. Dans cette zone, certains pays du Golfe sont considérés comme riches : le Qatar, le Koweït et les Emirats Arabes Unis bénéficient de PIB par tête les plus élevés de la planète ; une observation mettant en question la validité de l'hypothèse pour les pays arabes. Cependant, cette observation ne s'applique ni au premier producteur de pétrole, l'Arabie Saoudite, ni aux deux suivants que sont l'Irak et l'Iran. Le Soudan illustre également la malédiction du pétrole et du gaz pour les pays arabes. D'autres pays qui ont bénéficié d'une manne plus partielle d'hydrocarbures comme la Syrie ou l'Egypte n'ont pas convergé vers les niveaux de richesse des pays développés. En revanche, le pays qui ne dispose ni de pétrole, ni de gaz, la Turquie, est entré dans une phase de convergence économique vers les pays développés.

L'Algérie s'inscrit dans la lignée des pays qui ont disposé et disposent encore de ressources naturelles lui permettant, en théorie, d'assurer un niveau de développement économique élevé ; d'autant plus que l'Algérie ne souffre pas d'une population élevée comme l'Iran ou l'Egypte. Elle ne dispose pas non plus d'une quantité de ressources naturelles aussi importante que les pays producteurs de pétrole. Pourtant, l'Algérie, depuis son indépendance a connu des taux de croissance du PIB par tête très faible, et s'est même retrouvée en cessation de paiement à la fin des années 1980 et au début des années 1990, révélant une réelle fragilité économique mais aussi politique. La réaction des autorités algériennes dans les années 2000 a été la création d'un fonds de réserve alimentée par les excès de ressource automatiquement créée par la fixation d'un budget à partir d'un prix du pétrole très inférieur au prix de marché. L'Algérie a ainsi assuré sa sécurité politique mais cette réaction n'a pas conduit à un taux de croissance du PIB par tête de façon conséquente. Il est dès lors logique de s'interroger sur le classement de l'Algérie parmi les pays souffrant d'une malédiction des ressources naturelles.

L'article n'adopte pas cette hypothèse. En effet, la littérature économique citée par Frankel insiste sur le fait que la malédiction des

ressources naturelles opère à travers un effet institutionnel. Aussi, l'enjeu ne devient pas d'identifier ou non l'existence d'une malédiction des ressources naturelles, mais plutôt d'identifier les mécanismes de transmission institutionnelle : par quel(s) voie(s) les institutions affectent-elles la gestion des ressources naturelles ?

Cet article propose une interprétation de l'absence de gestion efficace de la rente en hydrocarbures en Algérie en faisant appel à une explication institutionnaliste. L'article se base sur des écrits précédents de l'auteur (Zouache, 2013a,b, Parent et Zouache, 2012, Zouache et Ilmane, 2009, Menna et Zouache, 2010). La thèse défendue dans l'article est que l'Algérie n'est pas victime d'une malédiction des ressources (« *resource curse* ») mise en évidence par la littérature standard en économie, mais d'une mauvaise gestion des ressources s'expliquant par des institutions inefficaces. Plus précisément, l'héritage colonial est proposé comme canal de transmission institutionnel de la malédiction des ressources naturelles en Algérie. Dans un premier temps, nous montrons comment l'héritage colonial intervient comme élément théorique dans un cadre institutionnaliste à partir des travaux d'Acemoglu et Robinson (2012) mais aussi en faisant appel aux travaux des anciens institutionnalistes, notamment John Roger Commons (1934) et Thorstein Veblen (1914). Dans un deuxième temps, nous appliquons le cadre théorique à la stratégie de développement industriel en Algérie après l'indépendance.

2. Le cadre institutionnaliste

Le terme d'économie institutionnaliste, ou institutionnalisme américain, ou encore ancien institutionnalisme (Rutherford, 2003), se réfère à une tradition en économie associée aux noms de Thorstein Veblen (1898b, 1899b, 1914), John R. Commons (1934a,b), Wesley Mitchell (1913) et Clarence Ayres (1944). Malgré des divergences (Rutherford, 2000), les auteurs institutionnalistes partagent la vision selon laquelle les institutions ne représentent pas seulement des contraintes sur l'action individuelle : elles sont également une façon de penser et de se comporter. En ce sens, les institutions façonnent les préférences et les valeurs des individus (Rutherford, 2003, p. 174). La nouvelle économie institutionnaliste étudie les institutions et la manière dont elles

interagissent avec les organisations (Menard et Shirley, 2005, p. 1). Elle trouve son origine dans l'analyse des coûts de transaction (Coase, 1937), des droits de propriété (North, 2005) et des organisations (Williamson, 1995). La nouvelle économie institutionnaliste tente d'étendre le champ de la théorie néo-classique en expliquant les facteurs institutionnels considérés comme donnés, comme les droits de propriété et les structures de gouvernance (Rutherford, 2003). Dans cette littérature, les institutions et le changement institutionnel sont conçus comme des moyens de réduire les coûts de transaction, l'incertitude et d'internaliser les externalités. Les auteurs néo-institutionnalistes s'intéressent également aux modèles mentaux qui façonnent le changement institutionnel (Menard et Shirley, 2005, p. 1).

Le cadre théorique proposé dans l'article fait appel à la tradition institutionnaliste nord-américaine en deux temps. Dans un premier temps, il fait appel au traitement de la question coloniale chez les néo-institutionnalistes. Dans un deuxième, il dépasse le cadre institutionnaliste afin de construire une hypothèse comportementale permettant de construire un canal de transmission entre l'existence de rentes et les faibles performances économiques.

2.1 Héritage colonial, institutions et développement

Pour les néo-institutionnalistes, le sous-développement s'expliquerait par le fait qu'un pays puisse être bloqué à un niveau de sous-développement du fait de ses "mauvaises" institutions. Or, celles-ci n'évoluent pas facilement. Il existe une dépendance au sentier, c'est-à-dire une dépendance aux conditions initiales, qui élucide la persistance du sous-développement. Lorsqu'une économie se retrouve sur un sentier inefficace qui produit de la stagnation, elle peut rester sur ce sentier du fait de la nature de la dépendance au sentier. La question majeure qui se pose est celle de savoir pourquoi certains pays ont créé des règles favorables au changement institutionnel pendant que d'autres restent bloqués à des niveaux de sous-développement. Certains économistes néo-institutionnalistes se sont penchés sur le colonialisme comme facteur explicatif des trappes à sous-développement observées dans de nombreux pays pauvres.

La question coloniale est surtout introduite dans un cadre néo-institutionnaliste dans une littérature récente portée par les travaux d'Acemoglu et al. (2001, 2003, 2005, 2010, 2011, 2012). Acemoglu et al. (2011, 2005) réhabilitent ainsi le rôle du facteur colonial à travers l'effet que le pouvoir politique hérité de la période coloniale exerce sur la formation et la persistance des institutions économiques. North s'est également penché sur la question.

Dans une de ses contributions, North (1990) suggère que les pouvoirs coloniaux ont créé des institutions politiques à l'image des pouvoirs métropolitains. L'Espagne aurait transplanté en Amérique latine des institutions féodales caractérisées par un gouvernement centralisé et des institutions protégeant la noblesse. En revanche, l'Angleterre aurait transféré des institutions politiques décentralisées et des droits de propriété favorisant la concurrence et, in fine, le développement économique. Poursuivant cette idée, La Porta et al. (1999) défendent que le type de système juridique implanté par le pouvoir colonial, le système de "*common law*" à l'anglaise ou le système de "*civil law*" à la française, a exercé un effet considérable sur les institutions actuelles des pays colonisés. D'après La Porta (1999), les pays qui ont hérité du "*common law*" britannique ont développé des institutions protectrices des droits de propriété alors que les pays dont les institutions se sont inspirées du "*civil law*" français auraient développé des institutions de monopole moins protectrices, notamment des innovations financières. Cette thèse est testée par Bertocchi et Canova (2002). Leur résultat principal est que l'héritage colonial, mesuré par l'identité de l'ancienne métropole coloniale et le degré de pénétration économique (dépendance du pays envers la métropole coloniale, avant et après la décolonisation), est important pour rendre compte de l'hétérogénéité des performances de croissance en Afrique. Bertocchi et Canova trouvent que la colonisation a eu un impact négatif sur le développement des pays africains car elle a altéré le processus d'accumulation des facteurs de production et a provoqué des distorsions économiques institutionnelles (mesuré par un indicateur de "*rule of law*"). L'impact négatif de la colonisation dépendrait des différents modèles de colonisation : les effets les plus néfastes sont mesurés pour le Portugal, puis la Belgique, la France et finalement le Royaume-Uni qui aurait fourni un cadre institutionnel plus favorable. Engerman et Sokoff (2000, 2002) insistent

quant à eux sur les différences en termes de dotations initiales en facteurs de production et d'inégalités entre les pays colonisés, notamment entre les Etats-Unis et l'Amérique latine, pour expliquer les différences des sentiers de développement observées dans les Amériques. Force est de constater que la question coloniale est surtout introduite de façon analytique dans un cadre néo-institutionnaliste par Acemoglu et al. (2001, 2003, 2005, 2010, 2011, 2012).

La piste suivie par Acemoglu (2003) revient à une remise en cause du théorème de Coase (1960) appliqué à la sphère politique. Une extension du théorème de Coase au domaine politique suggère que les sociétés devraient choisir des politiques et des institutions efficaces. Acemoglu récuse l'application du théorème de Coase à la politique et défend l'idée que certaines sociétés peuvent être conduites à adopter des institutions économiques inefficaces, car celles-ci sont choisies par des politiques ou des groupes politiques qui cherchent non pas à maximiser le bien-être social mais sont plutôt motivés par la défense de leurs intérêts personnels. Ce type de comportements prédateurs peut résulter soit de conflits internes aux sociétés, soit être le produit de forces extérieures tel que le pouvoir colonial. Dans cette perspective, il est indispensable de concevoir la colonisation des Européens – depuis le 15^{ème} siècle jusqu'au 19^{ème} siècle, de l'Amérique latine à l'Afrique en passant par l'Asie – comme un système politique de domination qui a imposé des institutions économiques aux sociétés colonisées. Acemoglu et al. (2001) proposent ainsi une rencontre entre le politique et l'économique qui prend la forme d'un croisement entre un système de domination issu du pouvoir colonial et une matrice composée de règles institutionnelles plus ou moins efficaces. La question fondamentale devient celle du choix de la stratégie de colonisation.

Acemoglu et al. (2001) distinguent deux stratégies de colonisation classifiées en fonction d'un critère démographique, à savoir le nombre de colons implantés dans les colonies. Dans un premier cas, les colonies de peuplement, comme les Etats-Unis, le Canada, et la Nouvelle-Zélande, ont "bénéficié" d'un afflux massif de colons sous la forme d'une immigration des pays Européens colonisateurs. Dans ce type de colonies, la présence massive d'Européens aurait favorisé l'importation d'institutions des pays d'origine, en particulier les droits de propriété censés protéger les marchands et négociants européens. De même,

les colonies de peuplement avaient besoin d'un système d'éducation qui offrait ainsi un capital humain indispensable à la mise en place de nouvelles technologies. En revanche, dans les Caraïbes, en Afrique, en Amérique latine ou en Asie du Sud, lorsque l'immigration n'a pas été "suffisante" pour fournir un flux massif d'Européens, un second type de système colonial s'est implanté, basé sur des colonies d'extraction de ressources naturelles. La plantation avec esclaves aux Caraïbes constitue un exemple typique de ces colonies d'extraction où l'importation d'une matrice institutionnelle protectrice des droits de propriété et soutenue par un capital humain de qualité n'a pas été possible. Dans ce type de colonies, la domination coloniale a créé un pouvoir politique prédateur qui n'avait aucun intérêt à étendre les institutions efficaces issues du pays colonisateur. A partir de quel(s) critère(s) tel ou tel type de stratégie de colonisation s'est-il imposé ?

Acemoglu et al. (2001) testent l'hypothèse selon laquelle les taux de mortalité des Européens affectaient les choix de colonisation. Ces auteurs attribuent ainsi un poids considérable aux motivations des colons : ceux-ci avaient une plus grande probabilité de quitter leur pays d'origine lorsque les taux de mortalité observés dans les colonies étaient plus faibles. Acemoglu et al. (2001) utilisent alors le taux de mortalité des colons comme une variable instrumentale permettant de mesurer l'imposition d'institutions plus ou moins efficaces dans les colonies. Lorsque les taux de mortalité étaient élevés, du fait de la malaria ou de la fièvre jaune, peu de colons immigraient de sorte que le système colonial qui s'imposait était un système de colonies d'extraction accompagné d'institutions inefficaces d'un point de vue économique. En revanche, lorsque l'environnement en termes de maladies était moins risqué, marqué notamment par des taux de mortalité plus faibles, les Européens étaient incités à immigrer vers les colonies, et plus grande était alors la probabilité de voir s'implanter des institutions économiques efficaces. Acemoglu et al. (2001) observent que la faible mortalité pendant la colonisation serait corrélée avec le niveau du PIB aujourd'hui, une observation qu'ils considèrent comme robuste d'un point de vue économétrique (Acemoglu et al., 2011). Ces économistes néo-institutionnalistes interprètent ce résultat comme une preuve de l'impact des stratégies de colonisation sur les sentiers de développement économique des pays colonisés. Les choix

de stratégies de colonisation font partie des conditions initiales dont souffrent encore aujourd'hui les pays colonisés. En d'autres termes, les institutions coloniales ont eu tendance à persister, en particulier dans une zone géographique très touchée actuellement par les problèmes de développement, à savoir l'Afrique.

L'argumentation principale résumée dans l'ouvrage récent d'Acemoglu et Robinson (2012) s'articule autour des concepts d'institutions inclusives et extractives. D'après ces auteurs, les institutions politiques déterminent la distribution du pouvoir politique mais aussi économique dans les sociétés. Les institutions politiques dites inclusives sont à la fois centralisées et pluralistes. Lorsque ces deux conditions ne tiennent pas, les institutions politiques sont dites extractives. Cette distinction est valable dans la sphère économique dans la mesure où il existe une synergie forte entre les sphères économiques et politiques. Les institutions inclusives favorisent la croissance, en protégeant les droits de propriété, en favorisant l'innovation et la compétition entre les individus. En revanche, les institutions extractives bloquent les mécanismes de la croissance économique.

Selon les auteurs, les institutions politiques extractives concentrent le pouvoir dans les mains d'une élite restreinte et placent peu de contraintes sur l'exercice de ce pouvoir. Les institutions économiques extractives accompagnent alors les institutions politiques extractives. L'enjeu pour l'élite restreinte est bien de conserver le pouvoir politique pour éviter une distribution plus élargie des richesses au profit du plus grand nombre car celle-ci conduirait alors à l'affaiblissement de cette élite.

Le problème principal de l'analyse d'Acemoglu et al. est qu'elle n'explique pas la persistance d'institutions inclusives dans le temps. En particulier, un scénario possible serait que l'élite au pouvoir choisisse de rendre inclusif le pouvoir politique afin d'accroître les gains économiques liés à une ouverture économique. En d'autres termes, l'élite politique inclusive pourrait comprendre que l'ouverture politique et économique puisse provoquer une augmentation des richesses de sorte qu'une distribution moins inégalitaire de celles-ci ne provoquerait pas une baisse de leur pouvoir économique, et même le contraire. C'est notamment la voie que la Corée du Sud a empruntée ; connaissant ainsi un passage d'un régime autoritaire à un régime politique plus

ouvert. On pourrait même élargir les études de cas : la plupart des pays d'Europe occidentale – France, Allemagne en particulier – ont connu la révolution industrielle sous des régimes autoritaires et bellicieux – respectivement le Troisième empire de Napoléon III et la Prusse de Bismarck. Par ailleurs, la monarchie parlementaire anglaise ne fonctionnait pas sous les principes de la démocratie moderne : seule une minorité disposait d'un pouvoir politique auquel était associé un pouvoir économique.

La question posée par Acemoglu et Robinson (2012, p. 81) – pourquoi ne pas toujours choisir la prospérité ? – est donc très intéressante. Le cadre théorique est très convaincant. Cependant, force est de constater que les préconisations et les conclusions sont très décevantes :

« *The solution to the economic and political failure of nations today is to transform their extractive institutions toward inclusive one.* » (Acemoglu et Robinson, 2012, p. 402).

Selon nous, cette limite peut s'expliquer par deux principales faiblesses du cadre théorique. En premier lieu, celui-ci est construit sur l'hypothèse de rationalité des décisions. En deuxième lieu, les auteurs n'envisagent l'héritage colonial qu'à travers l'effet qu'il peut produire sur les institutions économiques mais pas sur le comportement des élites dites inclusives. Aussi, la section suivante envisage les écrits des anciens institutionnalistes du point de vue de leur contribution quant aux hypothèses de comportements des agents économiques ; des hypothèses qui trouveront leur utilité pour comprendre la rationalité des décisions de l'élite inclusive. Nous verrons notamment que, si on retient les hypothèses comportementales des anciens institutionnalistes, le comportement des élites inclusives peut se comprendre par l'héritage colonial : celui-ci intervient en particulier sur le façonnement du comportement des élites inclusives.

2.2. Institutions, comportement et héritage colonial

Dans cette section, nous insistons sur deux contributions des institutions de Commons et Veblen. D'une part, Veblen démontre que les institutions sont le produit d'un processus d'évolution culturelle. Elles sont notamment dérivées des instincts humains. L'apport de Commons porte sur la compréhension des institutions comme des

actions collectives qui contrôlent l'action individuelle. Elles prennent notamment la forme de coutumes qui persistent dans le temps.

Veblen s'oppose à la vision «hédoniste», dont il croit voir en Bentham la figure emblématique, selon laquelle l'homme est ce lieu passif livré à une mécanique des plaisirs et des peines. Plutôt qu'un être de raison, l'homme est dominé par un agencement de pulsions ou inclinations variables au cours du temps. Veblen distingue deux structures du comportement humain : les tropismes et les instincts (Veblen, 1914, p. I). D'après Veblen, la routine et les détails de la vie humaine sont, en dernière instance, déterminés par les instincts (ibid.) : ces inclinations naturelles dirigent l'activité humaine. Si les tropismes consistent en des réponses automatiques de l'individu à des stimuli extérieurs, l'action instinctive est téléologique (ibid. p. 4) et implique une conscience de soi et une adaptation à une fin visée (ibid., p. 4). Les fins de la vie, les objectifs à atteindre sont donc déterminés par les inclinations instinctives de l'homme (ibid., p. 5)³⁸.

En effet, chez Veblen, les instincts sont des caractéristiques secondaires de l'espèce, des « *traits héréditaires* » (Veblen, 1914, p. 13), produit des activités physiologiques. Il existe une diversité des instincts à la fois au niveau individuel et au niveau du groupe ; diversité sous la tutelle d'un classement hiérarchique : il en est ainsi de la diversité entre les peuples européens et les peuples des colonies (Veblen, 1914, p. 15). La diversité est plus faible pour les cultures inférieures, du fait d'une plus grande uniformité, à la fois au niveau biologique et culturelle (Veblen, 1914, p. 14).

Les stocks raciaux diffèrent ainsi par leurs instincts, et en particulier par rapport à « *l'instinct of workmanship* » (Veblen, 1914, p. 14), ou instinct artisan, qui regroupe l'attitude de l'homme vis-à-vis du « *goût de l'effort efficace* » (Veblen, 1899b, p. 13). L'instinct artisan permet d'apprécier, de sentir dirons-nous dans la terminologie de Veblen, le rendement de l'activité, de l'effort, de la capacité humaine. Lorsque les circonstances ou les traditions inclinent les relations entre les individus sous la forme de l'efficacité, l'instinct artisan peut conduire à l'émulation ou à la comparaison (Veblen, 1899 b, p. 13). En d'autres termes,

38 – Voir également Veblen (1899b, p. 13) : « *Par une nécessité sélective, l'homme est un agent. Il se perçoit lui-même comme le centre d'un déploiement d'activité impulsive, d'activité « téléologique ». C'est un agent qui dans chaque acte cherche l'accomplissement de quelque fin concrète, objective, impersonnelle.* »

l'instinct artisan caractérise l'homme de travail (Aron, 1970, pp. XXI) qui pousse l'homme à maîtriser la nature et, par voie de conséquence, à modeler la société. Comme le rappelle Aron (1970, p. XXV), l'instinct artisan est le plus indispensable pour le progrès de la civilisation et prospère majoritairement dans les zones modérées.

Dans un article sur les trust³⁹, Veblen (1904) associe des attributs économiques d'entrepreneuriat à une "race", la "race" européenne, dont il localise l'origine en Europe du Nord (Veblen, 1904, p. 497). Une culture, dans le cas étudié une culture d'entreprise, est portée par un stock racial (Veblen, 1898, p. 497). Dans un article de portée plus générale, Veblen envisage la possibilité de variations individuelles au sein de la "race" humaine (Veblen, 1914, p. 13). Ainsi, Veblen (1913) propose une application du principe de mutation à l'émergence de la « *race blonde* ». Il défend la thèse selon laquelle le type blond serait le résultat d'une mutation du « *stock méditerranéen* ».

En effet, même si Veblen (1914) accepte le concept de stocks raciaux, il est possible selon lui de distinguer un type générique humain. Malgré les rencontres hybrides, se dégage par un processus de sélection et d'adaptation aux circonstances un type humain générique conçu comme « *une moyenne générale de la nature humaine* » (Veblen, 1914, p. 15). Il en est ainsi de la "race" européenne qui est en réalité un mélange de "races". Les types raciaux sont stables alors que, étant donné que les circonstances changent continuellement, les institutions évoluent dans le cadre d'un processus d'adaptation cumulative (Veblen, 1914, p. 18). Les types nationaux traversent les stocks raciaux car ils sont des hybrides de « races ». Les nations occidentales sont le résultat d'une lutte concurrentielle pour la survie entre les différents stocks raciaux européens (Veblen, 1914, p. 18), lutte face aux changements imposés par de nouvelles situations et contraintes culturelles (Veblen, 1914, pp.16-17). Les variations raciales sont peu considérables mais une très faible variation peut exercer une incidence forte lorsqu'elle agit de façon cumulative à travers un système d'institutions (Veblen, 1914,

39 – Le concept de trust renvoie à la situation des Etats-Unis à la fin du 19^{ème} siècle où des grandes entreprises se concertent et abandonnent leur gestion à un *board of trustees* auquel les actionnaires des sociétés membres confient leurs actions en échange de certificats. L'entité juridique gère alors les actifs en suivant les consignes qui lui ont été fournies par les créateurs du trust.

p. 24). Toute "race" est, en dernier ressort, à la merci de ses instincts (Veblen, 1914, p. 24) de sorte que lorsqu'une civilisation ne révisé pas ses institutions du fait de ses instincts, elle risque de décliner voire de disparaître (Veblen, 1914, p. 24).

Veblen dépasse cependant la référence raciale et propose également une explication plus poussée de cette relation ; la thèse principale étant que la culture véhicule un certain nombre de modes de pensée hérités de croyances religieuses, croyances et modes de pensée favorisant l'émergence de certaines institutions économiques tel que l'instinct artisan. La dimension religieuse est également présente pour qualifier la civilisation européenne mais Veblen ne s'inscrit pas dans une différenciation entre catholiques et protestants et préfère utiliser le terme de Chrétienté (« *Christendom* », Veblen, 1914, p. 18).

La dimension culturaliste semble finalement dominante chez Veblen de sorte que les différences s'expriment comme des différences culturelles, comme lors de son analyse comparative de la pensée économique anglaise et française. Français et Anglais font partie d'une seule communauté : la culture européenne. Pourtant, des croyances et une vie religieuse différente entre les Anglais et les Français conduisent à une personnalisation plus faible chez les Anglais par rapport aux Français ; ce qui implique une allégeance plus forte aux lois impersonnelles plutôt qu'à une personne supérieure ; c'est-à-dire un système institutionnel moins autoritaire chez les Anglais. Deux cultures différentes ont induit la formation de différents corps d'habitudes de pensée et, in fine, des institutions différentes ; ainsi qu'un rapport à la connaissance différente ou plutôt une inclination vers la recherche de détention de connaissances complètement différentes (Veblen, 1899, pp. 137-138, pp. 149-150). D'un point de vue plus général, le processus de changement et d'adaptation aux nouvelles circonstances culturelles, notamment l'adaptation aux nécessités matérielles de la vie, aux conditions économiques, conduit à l'adoption de nouvelles habitudes de travail et de pensée dans la communauté ; ce qui installe de nouveaux principes de conduite (Veblen, 1914, p.17).

La prédominance de la vision culturaliste s'explique par une conception de l'homme comme un animal qui réagit aux stimuli de son environnement (Veblen, 1898a, p. 193). L'action et la pensée s'influencent mutuellement et de façon cumulative (Veblen, 1898a, p.

195). L'homme est une créature d'habitudes et de propensions, inclinations, dispositions à faire (Veblen, 1898a, p. 188). Toute action instinctive est de nature téléologique ; elle suppose un but, l'atteinte réussie d'un objectif et implique un certain degré d'intelligence pour surveiller l'atteinte du but. Chez Veblen, on pourrait dire "*je travaille donc je suis*" : « *la vie de l'homme est activité ; et il pense et ressent comme il agit* » (Veblen, 1898a, p. 192). Les modes de pensées, les habitudes ne sont pas seulement de nature individuelle ; elles sont également de nature collective (Veblen, 1898a, p. 195). Les habitudes se transforment en aptitudes et se transmettent à la fois au niveau individuel et au niveau collectif.

Ce qui constitue le point commun de toutes les approches institutionnalistes selon Commons est qu'une institution pourrait être définie comme étant une action collective qui contrôle, libère et étend le champ de l'action individuelle (Commons, 1931) :

- l'institution est une action collective, ce qui implique qu'il ne faut pas analyser les problèmes institutionnels du point de vue de la rationalité individuelle.
- L'action collective contrôle l'action individuelle : contrôle par contrat, par interdiction, tabou, coutume. Par tous ces moyens de contrôle, les institutions établissent des relations de droits et d'obligations (peut ou ne peut pas faire, doit faire ou ne doit pas faire). Elles permettent le fonctionnement de la société (et en particulier des transactions) en définissant des règles qui sont modifiées au cours de l'Histoire. Ex = la coutume est formalisée dans le droit coutumier, né de la résolution de conflits d'intérêts. La coutume représentant une forme complète d'action collective, très efficace et universelle. On est donc bien dans l'intersection du droit et de l'économie auquel Commons ajoute l'éthique : l'éthique concerne les règles de conduite qui naissent du conflit d'intérêts et qui sont sanctionnées par la morale, l'économie est contrainte par ces règles et est sanctionnée par le profit ou la perte, le droit se fonde également sur ces règles mais sanctionne par la violence. La rencontre entre ces trois sanctions délimite le champ d'évaluation de l'économie institutionnaliste.
- L'action collective est libératoire car "*elle libère l'action individuelle de la coercition, de la contrainte, de la discrimination ou de la*

concurrence déloyale exercées par d'autres individus.” Elle offre donc une sécurité pour que s’expriment les individus sans contrainte.

- L’action collective est expansive car elle offre la possibilité à l’individu de s’exprimer au-delà de ses propres moyens. Elle étend le champ d’action de l’individu à des ensembles.

Commons précise alors sa conception de l’action individuelle : « *les actions individuelles sont littéralement des transactions et non un comportement individuel ou un échange de marchandises* ». Les actions individuelles sont des transactions. Commons distingue 3 types de transactions : 1) les transactions de marchandage dont le domaine est le marché. Elles traitent des relations d’échange et elles sont fondées sur l’égalité entre participants. 2) Les transactions de direction qui produisent la richesse, sont fondées sur un rapport d’inégalité entre les participants. 3) Les transactions de répartition participent de la négociation et sur un rapport d’autorité.

Que retenir de ces deux contributions pour notre propos ?

Dans l’analyse des néo-institutionnalistes, le comportement est rationnel au sens standard. Il en est ainsi lorsque Acemoglu et Robinson (2012) analysent le comportement des élites extractives. Celles-ci maximisent leur utilité et cherchent à maximiser leurs gains. L’atteinte de cet objectif suppose et même implique le maintien d’institutions politiques extractives. Le raisonnement est brillant mais il suppose que les élites extractives sont autonomes : dans le cadre théorique, il n’est pas possible de faire intervenir l’impact de l’héritage colonial sur le comportement des élites extractives.

L’apport principal des écrits des anciens institutionnalistes s’inscrit dans cette perspective. Commons et Veblen proposent une conception différente du comportement des agents économiques : ceux-ci agissent de manière coutumière, habituelle et tendent à reproduire les comportements passés. De plus, les agents économiques agissent en fonction de leurs instincts qui sont hérités également d’un processus de reproduction du passé. Les institutions ne sont donc pas seulement des droits de propriété ou des règles de droit mais des modes de pensée qui se transmettent dans le temps et prennent la forme d’habitudes et se transforment finalement en aptitudes, en capacité à réagir ce qui, dans le cas qui nous intéresse de la malédiction des ressources naturelles, en capacité à gérer une rente en hydrocarbures. De plus, ces

modes de pensée, habitudes, et, in fine, cette capacité à agir et à réagir à l'environnement, sont non seulement individuels mais également de nature collective.

Intervient alors dans notre raisonnement la question de l'héritage colonial. Celui-ci n'intervient pas seulement à travers les canaux traditionnels : routes, voies ferrées, institutions politiques et type de système économique. L'héritage colonial intervient également à travers les habitudes, les coutumes, les inclinations à agir qui ont été transmises aux sociétés colonisées et en particulier aux segments les plus en contact avec la société coloniale, en d'autres termes à l'élite. Si on revient à la thèse d'Acemoglu et Robinson (2012), en y intégrant les hypothèses de comportement des anciens institutionnalistes, on en déduit que le comportement extractif des élites peut s'expliquer par cet héritage colonial. En effet, une des caractéristiques de nombreuses sociétés coloniales était leur dimension extractive : le projet colonial était d'extraire les ressources naturelles et de rapatrier ensuite les gains vers la métropole. Si on accepte l'hypothèse institutionnaliste de comportement, on peut en déduire que ce fonctionnement a persisté après l'indépendance des pays, de sorte que la malédiction des ressources naturelles auraient bel et bien un fondement institutionnaliste qui se situe dans les comportements de l'élite extractive qui reproduirait le comportement de l'ancienne élite coloniale.

3. Le cas de la stratégie de développement de l'Algérie

Dans cette section, nous présentons une étude de cas qui illustre le processus de transmission institutionnelle présentée à la section précédente.

Un article précédent (Zouache, 2013) s'efforce d'identifier les conditions économiques initiales qui ont prévalu à l'indépendance de l'Algérie. Dans quelles mesures ces conditions ont-elles influencé le sentier de développement choisi par l'Algérie indépendante ? Une des contributions de l'article est de démontrer que la stratégie de développement socialiste imputant un rôle premier à l'État adoptée à l'indépendance fut un produit de l'héritage colonial. En d'autres termes, la thèse défendue dans l'article est que cette tendance de l'Algérie vers

une économie de planification caractérisée par un mode de régulation étatique des ressources ne proviendrait pas de son héritage socialiste mais de son héritage colonial. Une deuxième contribution de l'article consiste à démontrer que ce choix d'une telle stratégie de développement était contradictoire avec la structure économique héritée de la présence coloniale ; marquée par l'absence de capital humain, d'une élite économique « musulmane » et d'un système bancaire capable de financer la « stratégie d'industries industrialisantes ».

Du point de vue de la politique économique, la stratégie de développement algérienne s'inscrit dans la tradition de la planification collectiviste. Elle suppose que l'indépendance économique est une condition de l'indépendance politique.

L'idée défendue dans cette section est que la stratégie socialiste de développement à l'algérienne n'est pas la résultante de son ancrage géopolitique avec le bloc de l'Est mais constitue bel et bien un legs de la colonisation. Il est intéressant de noter que cet héritage colonial relatif à la stratégie de développement de l'Algérie est en partie le fruit de la prise de conscience d'au moins une partie des autorités françaises de l'échec du projet colonial français et de l'enjeu que constitue l'Algérie dans le nouveau contexte géopolitique issu de la seconde guerre mondiale (Morgaut, 1962).

L'héritage colonial des débats relatifs à l'industrialisation de l'Algérie s'exerce au moins à trois moments : lors de la Commission des réformes économiques musulmanes (1944), lors des débats qui ont précédé et suivi le Plan de Constantine (1958) et lors des Accords d'Evian (1962).

La question de l'industrialisation de l'Algérie se pose déjà lors des deux grandes guerres, et en particulier lors de la Seconde Guerre mondiale. En effet, la défaite face à l'Allemagne fait apparaître l'impuissance de l'Algérie à pourvoir à ses propres besoins en biens de consommation courants et à relayer l'effort de guerre en production de matériels militaires. Seule une petite industrie « européenne » existe depuis les années 1930. Par contre, il n'existe pas d'industries « musulmanes ». Le projet d'une industrialisation de l'Algérie est né du choc de la défaite de 40. Les produits alimentaires les plus élémentaires manquent. S'improvise alors une industrie agro-alimentaire qui fournit des produits de remplacement. La commission des réformes musulmanes (21 décembre

1943 – 8 juillet 1944) insiste sur la nécessité d'industrialiser l'Algérie à travers la création d'industries nouvelles capables d'absorber un plus grand nombre de « travailleurs musulmans ». La commission propose au total un programme de dépenses d'investissement de 21 milliards d'anciens francs pour vingt ans dont la charge devait être partagée par l'Algérie et la métropole (Pervillé, 1986). Le gouvernement général lance alors un plan d'industrialisation en 1946. Malgré ces efforts, l'Algérie ne s'industrialise pas dans les années après-guerre. De plus, la faible industrialisation ne touche pas la population « musulmane ». En effet, les propositions de réformes économiques et sociales ne seront pas adoptées (Pervillé, 1986). Le *Rapport Maspétiol* (1955) qui propose un état des lieux des relations financières entre l'Algérie et la métropole reprendra certaines des conclusions de la commission de 1944 en insistant sur la nécessité de programmes d'investissements ordonnés autour d'un plan de long terme. Les propositions du *Rapport Maspétiol* subiront le même sort que celles de la Commission des réformes de 1944.

Du choc de la défaite de 40 est également née la prise de conscience du problème crucial posée par le faible niveau scolaire en Algérie. Face au constat d'échec de la politique scolaire coloniale, les autorités françaises changent de stratégie et décident en 1944 un plan dont l'objectif est de permettre la scolarisation d'un million d'enfants. Néanmoins, le plan manque cruellement de moyens (ibid., p. 30) de sorte que le rectorat français d'Algérie se trouve dans l'obligation de recruter du personnel d'éducation sous-qualifié :

« La proportion des postes non pourvus ministériellement, c'est-à-dire pourvus par le recteur avec des moyens de fortune ou même non pourvus du tout, était en 1960 (année « calme ») de 35,6 % pour l'ensemble des postes et 74,3 % pour les adjoints d'enseignement dans l'enseignement du second degré ; elle était de 26 % dans les lycées techniques et 67 % dans les collèges d'enseignement technique. (...) L'insuffisance du nombre de maîtres formés par les Ecoles normales est flagrante. Il a donc été créé en 1956 un corps spécial d'« instructeurs du plan de scolarisation », recrutés au niveau du baccalauréat 1^{ère} partie ou même du brevet d'études du premier cycle. C'est avec l'aide de ces catégories de diplômés moins facilement par d'autres emplois que pourra se réaliser un taux d'encadrement presque satisfaisant dans l'enseignement primaire » (Institut d'Etude du Développement Economique et Social, 1962, p. 32).

Le Plan de Constantine (1958) souvent appréhendé par son volet immobilier – la construction de logements – était également un plan de développement économique et social dont l'objectif était l'industrialisation de l'Algérie. Il prévoyait notamment la construction d'une raffinerie à Alger, d'un complexe pétrochimique à Arzew et d'une usine de sidérurgie à Annaba. Enfin, en plus de la déclaration de principe sur le pétrole et le gaz, les accords d'Evian (1962) incluent une déclaration de principes relative à la coopération économique et financière (ibid., p. 258) censée faciliter les transferts technologiques.

Des experts français se réunissent à la fin des années cinquante et au début des années soixante pour penser le développement de l'Algérie. Leurs réflexions sont notamment réunies par l'économiste français le plus célèbre de l'époque, François Perroux, dans un ouvrage édité au troisième trimestre de 1962, au lendemain de l'indépendance avec un titre à la fois évocateur et révélateur, *L'Algérie de Demain*. Certains de ces experts ont conscience du legs de la stratégie économique coloniale à l'Algérie indépendante, en particulier de l'impact du Plan de Constantine sur les choix de stratégie de développement de l'Algérie :

« Avec des moyens politiques et psychologiques souvent meilleurs, avec une expérience nouvelle, ils auront à repenser le plan de développement de leur pays, et bien des choses laissent présager que leurs options ne seront pas si éloignées de certaines de celles du Plan de Constantine. » (Darbel et Rivet, 1962, p. 69).

La question d'un « plan de développement économique, qui accorderait une priorité à l'industrie » (Lambert, 1962, p. 101) est également au cœur des débats autour de *L'Algérie de Demain* (Perroux, éd., 1962). Il est intéressant de noter que la stratégie économique n'est pas vue comme étant dépendante du régime politique que choisiraient les Algériens :

« Cependant, que l'Algérie s'oriente vers un régime de type castriste, un régime autoritaire non représentatif ou une démocratie libérale et pluri-communautaire, le problème économique fondamental reste le même. » (Lambert, 1962, p. 95).

Sous les conseils d'économistes s'inscrivant dans cette tradition à la Perroux, dont le plus connu est Gérard Destanne de Bernis, l'Algérie choisit la stratégie d'industries industrialisantes pour assurer « méthodiquement la conquête de son indépendance économique réelle » (Destanne

de Bernis, 1971, p. 545). Le point de départ est la définition de l'industrialisation à la Perroux comme *“la restructuration de tout un ensemble économique et social sous la pression d'un système cohérent de machines”* (Destanne de Bernis, 1971, p. 547). L'objectif est alors la mise en place d'une structure industrielle cohérente (ibid.)⁴⁰.

La stratégie d'industrialisation repose sur plusieurs secteurs industriels qui sont à la base du processus d'industrialisation : l'industrie chimique, l'industrie des hydrocarbures, l'industrie des biens de capital et la sidérurgie. Il s'agit « *d'industries industrialisantes* » qui sont supposées entraîner des effets d'aval dans la chimie, dans l'industrie mécanique produisant des biens d'équipement (outillages, moteurs, machines...). Ce sont également des industries qui auraient des effets d'entraînement dans l'agriculture, car elles fournissent les produits nécessaires, en aval, à la fabrication du matériel agricole (sidérurgie) et des engrais (industrie chimique).

Un des éléments remarquables de cette stratégie est que l'État se doit d'intervenir directement dans le développement. Cette vision s'inscrit en droite lignée avec la lecture de Perroux de la problématique du sous-développement (Destanne de Bernis, 1972) dans laquelle l'État indépendant doit être l'acteur majeur de la décolonisation (Destanne de Bernis, 1998). Il est intéressant de noter que les économistes sont conscients du corollaire de cette stratégie de développement, l'autoritarisme étatique :

“Bien entendu, une telle politique n'a de chances de réussir que dans la mesure où l'État prend en charge l'investissement industriel dans le cadre d'un secteur public : aucune entreprise privée algérienne ne pourrait avoir les dimensions nécessaires et si on ne voit pas comment ou pourquoi des capitaux étrangers envisageraient d'assurer de tels investissements peu rentables à court terme au sens capitaliste du terme, on ne voit pas comment l'Algérie pourrait abandonner à des monopoles internationaux la mise en

40 – *“La mise en place d'une telle structure industrielle cohérente ne peut se faire qu'à partir d'industries que l'on peut qualifier d'industrialisantes, si l'on entend par là celles dont la fonction économique fondamentale est d'entraîner dans leur environnement localisé et daté un noircissement systématique de la matrice interindustrielle et des fonctions de production, grâce à la mise à la disposition de l'entière économie d'ensembles nouveaux de machines qui accroissent la productivité du travail et entraînent la restructuration économique et sociale de l'ensemble considéré en même temps qu'une transformation des fonctions de comportement au sein de cet ensemble.”* (Destanne de Bernis, 1965, p. 547).

œuvre des éléments les plus déterminants de son indépendance nationale. L'Algérie a très clairement opté pour une structuration par branches de toute son industrie, chaque branche étant organisée dans le cadre d'une Société Nationale." (Destanne de Bernis, 1971, p. 554).

La stratégie de développement à l'algérienne est donc bien héritée des débats français relatifs à l'industrialisation de la colonie. A titre d'illustration, Lambert (1962, p. 107) suggère dans son texte sur « *les choix de l'économie algérienne* » la création d'un centre sidérurgique « *sur les confins tunisiens ou marocains* » ce qui permettrait « *de modifier les conditions de localisation et de développer une infrastructure industrielle dans une zone d'économie traditionnelle.* ». Ainsi, les leaders politiques algériens qui réalisaient que le développement du pays (« *de l'économie nationale* ») dépendait d'une industrialisation rapide, rejoignaient en cela les préoccupations des Français à la fin de la période coloniale. Evidemment, ils pensèrent que cette industrialisation pourrait être financée par les revenus issus de l'exploitation du pétrole et du gaz plutôt que par le surplus limité issu d'une agriculture relativement peu productive.

De plus, la stratégie d'industrialisation nécessite l'existence d'une main-d'œuvre qualifiée. Dans le cadre *des Accords d'Evian*, la France est supposée intervenir à deux niveaux. Premièrement, la politique migratoire française doit promouvoir l'Algérie (Massenet, 1962). La migration algérienne en France permettra à la fois une augmentation du revenu algérien à travers le rapatriement des revenus et une amélioration de la formation technique des Algériens « *qui doterait l'Algérie d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, et l'aiderait ainsi à réaliser son industrialisation* » (Massenet, 1962, p. 19). Deuxièmement, lors des accords d'Evian (1962), il est prévu que la France aide l'Algérie à réaliser des transferts technologiques à travers la coopération scientifique et technique.

4. Conclusion

Cet article propose une explication institutionnaliste de la malédiction des ressources naturelles en deux temps. Dans un premier temps, l'article fait appel aux écrits récents des néo-institutionnalistes qui mettent en avant le poids de l'héritage colonial dans les faibles

performances économiques des pays en développement. Dans un deuxième temps, l'article propose une ré-interprétation de cette conception de l'héritage colonial en se basant sur les écrits des anciens institutionnalistes. Il montre alors que la malédiction des ressources coloniales peut s'expliquer par la persistance de comportement de l'ancienne élite coloniale extractive après les indépendances, comportement qui bloque le développement économique. L'article termine en illustrant la thèse précédente en examinant la stratégie de développement de l'Algérie à l'indépendance, démontrant notamment que cette stratégie avait été décidée à la période coloniale et qu'elle était contradictoire avec les structures de l'économie algérienne.

Références

- Acemoglu D. (2003), « Why not a political Coase theorem ? Social conflict, commitment, and politics », *Journal of Comparative Economics*, 31, p. 620-652.
- Acemoglu D., Johnson S. et J.A. Robinson (2005), « Institutions as a fundamental cause of long-run growth », dans Aghion P. and S.N. Durlauf (eds.), *Handbook of Economic Growth, Vol. 1A*, Amsterdam, North-Holland, p. 386-472.
- Acemoglu, D. et J. Robinson (2012), *Why Nations Fail. The Origins of Power, Prosperity, and Poverty*, Profile Books : London.
- Acemoglu D., Johnson S. et J.A. Robinson (2011), « Hither Thou Shalt Come, But No Further : Reply to “The Colonial Origins of Comparative Development : An Empirical Investigation : Comment » », *NBER Working Paper*, March, p. 1-49.
- Acemoglu D., et J.A. Robinson (2010), « Why is Africa Poor ? », *Economic History of Developing Regions*, 25 (1), p. 21-50.
- Acemoglu D., Johnson S. et J.A. Robinson (2001), « The Colonial Origins of Comparative Development: An Empirical Investigation », *American Economic Review*, 91 (5), p. 1369- 1401.
- Aron, R. (1970), « Avez-vous lu Veblen ? », Introduction à Veblen, T. (1899/1970), *Théorie de la Classe de Loisir*, Tel Gallimard : Paris, pp. VII-XLI.
- Ayres, C. E. (1944). *The Theory of Economic Progress*, 2nd Edition, New York : Schocken, 1962.
- Bertocchi G. and Canova F. (2002), « Did colonization matter for growth ? An empirical exploration into the historical causes of Africa's underdevelopment », *European Economic Review*, 46, p. 1851-1871.
- Bonin H. (2009). Les banques et l'Algérie coloniale : mise en valeur impériale ou exploitation impérialiste ?, *Outre-Mers. Revue d'Histoire*, 97 (362-363), p. 213-226.
- Bourdieu, P., Darbet, A. et al. (1963). *Travail et Travailleurs en Algérie*, Paris-La Haye, Editions Mouton.
- Commons J.R. (1934a), *Institutional Economics. Its place in Political Economy*, vol. 1, Transaction Publishers: New Brunswick (U.S.A.) and London (U.K.), 2005.
- Commons J.R. (1934b), *Institutional Economics. Its place in Political Economy*, vol. 1, Transaction Publishers: New Brunswick (U.S.A.) and London (U.K.), 2005.
- Commons J. R. (1931), “Institutional Economics”, *The American Economic Review*, 21 (4), pp. 648-657.

- Commons J.R. (1907), *Races and Immigrants in America*, The Macmillan Company : London, Kessinger Publishing Rare Reprints, LaVergne, USA.
- Cummings, J. (1900), "Ethnic Factors and the Movement of Population", *The Quarterly Journal of Economics*, 14 (2), pp. 171-211.
- Darbel A. et J.-P. Rivet (1962). « Emploi et Développement en Algérie » dans F. Perroux (éd.), *L'Algérie de Demain*, Numéro hors-série de la revue Tiers Monde, *Presses Universitaires de France*, Paris, p. 69-93.
- Destanne de Bernis G. (1966). Industries industrialisantes et contenu d'une politique d'intégration générale, *Economie Appliquée*, n°19, p. 415-473.
- Destanne de Bernis G. (1971). Les industries industrialisantes et les options algériennes, *Tiers-Monde*, tome 12, n° 47, pp. 545-563.
- Destanne de Bernis G. (1972), « La Libye et l'Algérie : stratégies de développement comparées », dans J.-C. Santucci et M. Floury (éd.). *Annuaire de l'Afrique du Nord*, vol. 10, Paris, Editions du CNRS.
- Destanne de Bernis G. (1998). Furtado et l'économie mondiale, *Cahiers du Brésil Contemporain*, n° 33-34, p. 59-67.
- Easterly, W. (2006), *The White Man's Burden*, Penguin Books: New York, 2007.
- Engerley S.L. et K.L. Sokoloff (2002), « Factor Endowments, Inequality, and Paths of Development among New World Economies », *Economia*, 3 (1), p. 41-109.
- Guillot J. (1960). Développement Economique de l'Algérie », *Cahiers de l'Institut de Science Economique Appliquée*, 108 (15), Décembre.
- Hodgson G.M. (2003), « John R. Commons and the Foundations of Institutional Economics », *Journal of Economic Issues*, 37 (3), p. 547-576.
- Hodgson G. (1998), « On the evolution of Thorstein Veblen's evolutionary economics », *Cambridge Journal of Economics*, 22, p. 415-431.
- Institut d'Etude du Développement Economique et Social (1962), « La politique Scolaire en Algérie », Groupe d'Etude, dans Perroux, F. (ed), *L'Algérie de Demain*, Numéro hors-série de la revue Tiers Monde, *Presses Universitaires de France* : Paris, pp. 25-54.
- Massenet M. (1962) « Migration Algérienne et Promotion Humaine », dans F. Perroux (éd.), *L'Algérie de Demain*, Numéro hors-série de la revue Tiers Monde, Paris, Presses Universitaires de France.
- LaPorta R. (1999), « The Quality of Government », *Journal of Law, Economics and Organizations*, 15 (1), p. 222-282.
- Menard, C. et Shirley, M. (2005), Introduction, in Menard and Shirley (éds.), *Handbook of New Institutional Economics*, Springer : Dordrecht.

Menna, K. et A. Zouache (2010), Working Paper. Gate L-SE.

Morgaut M.-E. (1962). « L'Algérie, test mondial du développement », F. Perroux (éd.), *L'Algérie de Demain*, Numéro hors-série de la revue Tiers Monde, Paris, Presse Universitaire de France.

MacLeod, W.B. (2013), « On Economics : A Review of Why Nations Fail by D. Acemoglu and J. Robinson and Pillars of Prosperity by T. Besley and T. Persson », *Journal of Economic Literature*, 51 (1), 116-143.

Mitchell, W. (1913), *Business Cycles*, Berkeley : University of California Press.

North D. Wallis, J.J. et B.R. Weingast (2009), *Violence and Social Orders*, Cambridge, Cambridge University Press.

North D. (2005), *Understanding the Process of Economic Change*, Princeton, Princeton University Press.

North D. (1990), *Institutions, Institutional Change, and Economic Performance*, New York, Cambridge University Press.

North D. (1981), *Structure and Change in Economic History*, New York, W.W. Norton.

North D., et R.P. Thomas (1973), *The Rise of the Western World. A New Economic History*, Cambridge, Cambridge University Press.

Parent, O. and A. Zouache (2012), « Geography versus Institutions : New Perspectives on the Growth of Africa and the Middle East », *Journal of Institutional and Theoretical Economics*, 168 (3), 488-518.

Rapport Maspétiol (1955). *Rapport du groupe d'études de relations financières entre la métropole et l'Algérie*, 223 pages.

Rutherford M., (2003), « Institutional Economics: Then and Now », *Journal of Economic Perspectives*, 15 (3), p. 173-194.

Rutherford, M. (2000), "Institutionalism between the Wars", *Journal of Economic Issues*, 34 (2), 291-303.

Rutherford M., (1996), *Institutions in Economics. The Old and the New Institutionalism*, Cambridge, Cambridge University Press.

Sachs, J. (2012), "Government, Geography, and Growth. The True Drivers of Economic Development", *Foreign Affairs*, 91 (5), 142-150.

Sachs J. (2003), « Institutions Matter, but not for everything ». *Finance and Development*, June, p. 38-41.

Sokoloff K.L. et S.L. Engerley (2000), « Institutions, Factor Endowments, and Paths of Development in the New World », *Journal of Economic Perspectives*, 14 (3), p. 217-232.

Veblen T. (1898a), « The Instinct of Workmanship and the Irksomeness of Labor », *American Journal of Sociology*, 4 (2), p. 187-201.

Veblen T. (1898b), « Why is Economics not an Evolutionary Science », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 12, July, dans Veblen T. (ed.), *The Place of Science in Modern Civilization*, 1919 (1990), New Brunswick, Transactions Publishers, p. 56-81.

Veblen T. (1899a), « The Preconceptions of Economic Science », *The Quarterly Journal of Economics*, 13 (2), p. 121-150.

Veblen T. (1899b), *The Theory of the Leisure Class*, The Macmillan Company: New York. Traduction Française, *Théorie de la Classe de Loisir*, 1970, Gallimard : Paris.

Veblen T. (1904), « An Early Experiment in Trusts », *The Journal of Political Economy*, vol. 12, March, dans Veblen T. (ed.), *The Place of Science in Modern Civilization*, 1919 (1990), New Brunswick, Transactions Publishers, p. 497-509.

Veblen T. (1913), « The Mutation Theory and the Blond Race », *The Journal of Race Development*, 3 (4), dans Veblen T. (ed.), *The Place of Science in Modern Civilization*, 1919 (1990), New Brunswick, Transactions Publishers, p. 457-476.

Veblen T. (1914), *The Instinct of Workmanship, And the State of the Industrial Arts*, 1918, New York, B.W. Huebsch.

Veblen T. (1917), *An Inquiry into the Nature of Peace and the Terms of its Perpetuation*, Bibliobazaar.

Zouache, A. (2012), « État, Héritage Colonial et Stratégie de Développement en Algérie », *Les Cahiers du Cread*, n° 100.

Zouache, A. et Ilmane, M.-C. (2009), « Central Bank Independence in a MENA Transition Economy. The Experience of Algeria », dans Cobham D. and G. Dibeh, eds, *Monetary Policy and Central Banking in the Middle East and North Africa*, Routledge : Londres.

Zouache A. (2009), « Socialism, Liberalism and Inequality : The Colonial Economics of the Saint-Simonians in Nineteenth-Century Algeria », *Review of Social Economy*, 67 (4), p. 431-456.

2.3 Relation entre institutions et niveau de développement :

Approche qualitative et économétrique sur un panel de pays en développement

Introduction

Les économistes considèrent de façon unanime que la gouvernance considérée comme le mode et la qualité de gestion et d'orientation des politiques de développement influent sur les performances économiques. La question est de quelle gouvernance s'agit-il ? Les économistes divergent néanmoins sur la définition de ce qui pourrait être la « *bonne gouvernance* » à mettre en œuvre pour améliorer les performances économiques de la puissance publique, notamment des pays en développement.

Il s'agit ici de s'intéresser à la définition et aux travaux sur la notion de « *bonne gouvernance* » donnée par la Banque mondiale et les travaux de Daniel Kauffman, Aart Kraay et Massimo Mastruzzi (1999, 2005) et à la critique formulée par Mushtaq Khan (2004, 2007). La question est de s'intéresser aux résultats empiriques et à leur interprétation en termes de formulation de politiques de développement par les auteurs de la théorie de la « *bonne gouvernance* » de la Banque mondiale. Puis de les mettre en perspective avec les critiques de M. Khan qui reformule la notion de gouvernance dans une acception plus large qui permette de prendre en compte les changements structurels de types institutionnel, politique, économique et social, nécessaires pour assurer une croissance économique à long terme. En effet, ce débat sur la « *bonne gouvernance* » provient du constat que les pays en développement connaissent des performances économiques et des taux de croissance divergents depuis les années 1960 en particulier, de sorte que des pays de l'Asie du sud-est, comme la Corée du sud, Taiwan,

Singapour, ont connu des performances économiques supérieures aux autres pays en développement. Depuis, d'autres pays furent qualifiés d'émergents depuis les années 1980 comme la Chine, l'Inde, de sorte que la question fut posée de la relation possible entre taux de croissance du PIB et « *bonne gouvernance* ».

La « *bonne gouvernance* » est-elle une variable explicative des performances économiques ? Ou bien faut-il d'abord obtenir une amélioration des résultats économiques des pays en développement pour ensuite permettre d'avoir la santé économique pour améliorer la bonne gouvernance ?

Notre contribution au débat consiste à effectuer un travail empirique sur un panel de pays en développement par région géographique et selon leur disposition en ressources naturelles, en vue de vérifier si, dans notre échantillon, le taux de croissance peut ou non être corrélé par les indicateurs de « *bonne gouvernance* » telles que définies par la Banque mondiale. Le but est de porter une analyse sur les critiques formulées par M. Khan dans la définition de la gouvernance, des conditions institutionnelles du développement économique des pays dits émergents ou non.

1. Approche théorique institutionnelle des relations entre bonne gouvernance et développement économique : état du débat

A la suite de plusieurs travaux théoriques et empiriques sur la relation entre croissance économique et bonne gouvernance (Kauffman, D. et al. (1999, 2005), Knack, S et Keefer, P. (1997), Hall, R. Jones, C.(1999), Clague, C. Keefer, P. Knack, S. Olson, M. (1997), Barro, R. (1996), Rodrick, D. (1995,1997,2002)), ont émergé deux thèses divergentes de l'État défaillant « *state failure* » dans les pays en voie de développement :

- La première thèse défendue par les auteurs néo-institutionnalistes, concerne la pratique de la « *bonne gouvernance* » : l'État est ici considéré dans son rôle régalien, fournisseur ou prestataire de services publics, assurant l'ordre, la sécurité et la justice, mais aussi la redistribution des revenus par la fiscalité et les transferts sociaux. Sur le plan économique, les analyses néo-institutionnelles

considèrent que le bon fonctionnement des marchés est corrélé au bon fonctionnement des institutions par une pratique efficiente de la gouvernance étatique, ce que l'on nomme communément la « *bonne gouvernance* ». Dès lors, le sous-développement et les basses performances de croissance économiques des pays s'expliqueraient par une « *défaillance de l'État* » (*state failure*) : les symptômes en seraient une défaillance des éléments constitutifs de la bonne gouvernance avec l'augmentation de la corruption, l'instabilité des droits de propriété, les distorsions de marchés, l'absence de démocratie.

- La seconde thèse, développée notamment par M. Khan (1995, 2004, 2005, 2006) et en partie par D. Rodrik (1995, 1997, 2002)), concerne la capacité de l'État à mettre en œuvre des transformations sociales et une politique volontariste de développement économique : l'État sécurise, comme dans la première thèse, les droits de propriété et est acteur du développement économique par la mise en place de rentes dites de « *management* » du développement sous forme de subventions, d'allègements de taxes, mais aussi de dépenses et transferts de revenus publics favorables à des secteurs économiques ciblés en vue d'acquiescer et de développer de nouvelles technologies. La transition des pays en développement vers un système capitaliste comparable à celui des pays développés, ne peut s'opérer sans la mise en place d'institutions efficaces en adéquation avec la distribution du pouvoir politique de ces pays. A contrario, ces pays feraient face à une défaillance d'État (*state failure*), en conséquence d'une inadéquation entre institutions et action politique face au développement.

Les deux approches de la bonne gouvernance peuvent être distinguées selon la terminologie de M. Khan, par les concepts de gouvernance stimulant le marché (*market-enhancing governance*) pour la première thèse, et de gouvernance stimulant la croissance de long terme (*growth-enhancing governance*) pour la seconde thèse.

1.1 Approche des économistes du « Mainstream » : *« les institutions dites de « bonne gouvernance » affectent positivement la croissance économique ».*

Les institutions sont l'ensemble des règles formelles et informelles qui structurent la vie en société. A la suite de North (1990) une distinction fut faite entre institutions formelles et informelles : les institutions formelles couvrent l'ensemble des règles juridiques, économiques et politiques qui structurent et coordonnent les relations sociales. Les règles politiques définissent la structure hiérarchique du régime politique. Les règles économiques définissent les droits de propriété. Cet ensemble de règles a pour fonction selon North de faciliter les échanges. Les institutions informelles correspondent à des normes sociales acquises par les individus : ces contraintes sont constituées par des codes de conduite, des normes de comportement et des conventions, ainsi que des moyens de leur application.

La « *bonne gouvernance* » est dans la définition de la Banque mondiale « *une affaire de management ou de réformes institutionnelles en matière d'administration, de choix politique, d'amélioration de la coordination et de fourniture de services publics efficaces* ». La bonne gouvernance met donc en relation institutions et pratiques politiques adéquates pour permettre le développement. La bonne gouvernance est donc associée à une bonne gestion dans la conduite des politiques de développement. Cela implique une efficacité des institutions et des administrations publiques, en même temps qu'une responsabilisation des acteurs politiques et des individus citoyens. A cet égard, la bonne gouvernance doit être participative dans le cadre d'un système politique de type démocratique.

Plusieurs études économétriques (Kauffman et al. (2005), Knack et al. (1999) ont testé la relation entre la bonne gouvernance au sens du « *market-enhancing governance* » (institutions incitatives de marché) : une relation positive a ainsi été obtenue entre bonne gouvernance et croissance économique. De sorte que la mise en œuvre de politiques de bonne gouvernance puisse favoriser le développement économique et assurer la convergence vers les économies développées.

Indicateurs de « Bonne gouvernance » selon la Banque mondiale : Présentation et interprétation northienne

La Banque mondiale (Kaufmann, Kraay, Mastruzzi (2007)) a construit des indicateurs composites synthétisés en six rubriques :

- **voix et responsabilité** qui mesure la tendance du processus politique, les libertés civiles, les droits politiques et l'indépendance des médias. La responsabilité est autant celle des politiques que des citoyens qui participent à la vie politique par les élections, les décisions publiques.
- **instabilité politique et violence** qui mesure la perception d'une possible déstabilisation du régime politique par voie électorale ou par la violence.
- **efficacité du gouvernement** qui mesure la perception de la qualité du service public, de l'administration publique. Cet indice permet d'évaluer la perception de la crédibilité du gouvernement par le biais de la confiance portée à son administration.
- **État de droit** mesure la perception des citoyens des règles qui structurent la société et le degré de conformité à ces règles. L'indicateur mesure la perception de l'efficacité et l'équité du système judiciaire et le respect des contrats et conventions nouées.
- **qualité de la régulation** mesure la perception des politiques favorables ou non à l'économie de marché, notamment les politiques interventionnistes antilibérales comme le contrôle des prix, des importations et exportations, du système bancaire. Cet indice permet d'apprécier le climat des affaires propice aux investisseurs étrangers par exemple.
- **contrôle de la corruption** mesure la perception de l'usage de la puissance publique dans la recherche de gains privés.

Ces indicateurs sont calibrés sur une échelle allant, selon le cas, de - 2.5 à +2.5 ou sur une échelle allant de 0 à 100. L'indicateur le plus bas étant le moins favorable et le plus haut le plus favorable.

La doctrine qui fonde ici la « *bonne gouvernance* » est celle du libéralisme et du consensus dit de Washington, dans le fonctionnement du marché et des mécanismes permettant à terme d'améliorer l'allocation des ressources économiques. La gouvernance dont il s'agit est celle qui confère des incitations au bon fonctionnement du marché,

ce que Khan (2007) dénomme « *market-enhancing governance* », qu'il oppose à une approche du « *growth-enhancing governance* » qui reconnaît l'inefficience dans le fonctionnement des marchés dans les pays en développement, mais diagnostiquent qu'une « bonne » gouvernance nécessite que les États se dotent de capacités, d'aptitudes à conduire un processus d'accumulation de capital, d'acquisition de nouvelles technologies et savoir-faire, en vue de produire une croissance de longue durée.

L'objectif de la construction de cette batterie d'indicateurs est de mesurer l'évolution de la bonne gouvernance par pays et de mettre en œuvre une politique d'amélioration de ces indices en sorte que l'amélioration de la bonne gouvernance puisse réduire la défaillance de l'État. En effet, dans la première thèse, l'État perçu dans ses fonctions de fournisseur de services publics est juste mais étroite pour prendre en compte l'aptitude de l'État à mener à bien des politiques de développement économique, ainsi que des changements politiques et sociaux. Le rôle de l'État est, certes, de créer un ensemble d'institutions qui constituent les « *règles du jeu* » (North, 1990) qui offrent aux individus des incitations, des opportunités mais aussi des freins, de sorte qu'une coordination sociale s'opère. Les institutions prises en compte dans les indices de la Banque mondiale comprennent notamment la sécurisation des droits de propriété via l'indicateur « *État de droit* » par exemple. Néanmoins l'amélioration de cet indicateur nécessite de prendre en compte la notion d'« *enforcement* » (North, 1990) considérée comme l'efficacité ou le degré d'application des règles. L'État doit donc être doté d'aptitudes à rendre contraignante les règles qu'il a édicté. D'où la construction d'indicateurs institutionnels permettrait de mesurer notamment le degré de respect, de qualité et d'efficacité des règles.

L'évolution dans la conception des institutions par North (2005) paraît avoir en partie influencé la définition du contenu des indicateurs de la Banque mondiale. En effet, selon lui, les structures politiques et sociales ainsi que les croyances, identifient la matrice institutionnelle : au sens où « *Le cadre institutionnel comprend la structure politique, qui indique comment se forment et s'agrègent les choix politiques, la structure des droits de propriété, qui définit les incitations économiques formelles, et la structure sociale (normes et conventions), qui définit les*

incitations informelles existant dans l'économie »⁴¹. Les structures politiques, sociales de même que l'importance des droits de propriété dans la structure économique existaient dans les analyses antérieures (fin des années 1980 et début des années 1990) mais sont ici plus affirmées et en concordance avec Kauffman (2005). Il est intéressant de constater que North diagnostique l'échec du développement des pays et économies du Tiers-monde en raison de leur faiblesse institutionnelle : « *l'inaptitude des sociétés à développer des contrats en vigueur et à faible coût de mise en application est la source la plus importante à la fois de la stagnation historique et du sous-développement contemporain dans le Tiers-monde* »⁴². Plus précisément, North met en avant les arguments d'une insécurité des droits de propriété, d'une ambiguïté des règles juridiques et d'une incertitude dans le comportement des agents des économies du Tiers-monde. De ce diagnostic peut naître la première thèse consistant à mettre en relation la défaillance des Etats à leur « *mauvaise gouvernance* » ce qui ne permettrait pas d'offrir un cadre institutionnel favorable à la croissance et aux performances économiques.

Les indicateurs de « bonne gouvernance » de l'IRIS (Université du Maryland, USA)

De son côté Knack (2005), constructeur d'indicateurs de bonne gouvernance avec son équipe de l'IRIS (Université Maryland), reprend la conception de North (1990) pour appuyer la thèse des conditions préalables au développement économique : seule une amélioration de la bonne gouvernance peut conduire à sécuriser les droits de propriété par l'amélioration de l'équité et la crédibilité juridique des contrats sécurisés par le gouvernement, dont la qualité bureaucratique et la faible corruption peuvent promouvoir l'esprit d'entreprise, d'investir et de produire dans des secteurs producteurs de richesses au détriment d'autres secteurs improductifs et sources de rentes qui éloignent de l'optimum du revenu social, au sens de la théorie économique. Knack considère ainsi qu'un consensus existe au sein des économistes au sujet des sources de la croissance qui ne peut s'expliquer par les seules

41 – Douglass C. North : *Le processus du développement économique*. Ed. Organisation. 2005. p. 74.

42 – Douglass North. *Institutions, institutional change and economic performance*. Cambridge, 1990. p. 54.

ressources naturelles, le climat ou l'aide extérieure, mais par les conditions institutionnelles couvrant l'appareil juridique et bureaucratique, qui incitent à une activité productrice de richesses, par la réduction des coûts de transaction en raison de la fiabilité des contrats, le cadre institutionnel incitant à l'investissement, la production, la spécialisation, la construction du capital humain.

Knack et Keefer (1995)⁴³ ont utilisé des indicateurs proches de ceux de la Banque mondiale, ayant une incidence dans les problématiques de risque – pays : ces indicateurs sont au nombre de cinq et comprennent « *la corruption dans le gouvernement* », « *l'État de droit* », « *le risque d'expropriation* », « *la répudiation des contrats par le gouvernement* », « *la qualité de la bureaucratie* ». Knack et Keefer (1995) ont ainsi trouvé qu'une augmentation de l'indice composite de 12 points sur une échelle de 50, permettait une amélioration du taux de croissance annuelle du revenu par tête de 1.2 % en moyenne.

Knack a élaboré un indicateur synthétique correspondant à « *ICRG Index* » qui est représenté comme variable explicative du taux de croissance du revenu par tête : L'équation 1 présente une régression entre la variable dépendante « *taux de croissance du revenu ou PIB par tête* » et l'indicateur synthétique de qualité de bonne gouvernance « *ICRG* » entre 1980 et 1999. Le modèle inclut d'autres variables explicatives :

- le niveau d'éducation (entre 1980 et 1998)
- le log de l'inflation entre 1980 et 1998
- le coefficient de variation de l'inflation (même période)
- Masse monétaire M2 / PIB
- Exportations / PIB.

Toutes ces variables ont été choisies car ayant fait l'objet dans la littérature d'une bonne significativité dans l'explication de la croissance du PIB par tête.

Les résultats des coefficients de régression nous montrent ici la significativité de la variable bonne gouvernance avec 0.15, ce qui signifie qu'un accroissement de 7 points (sur 50) de l'indice ICRG, a un effet positif de 1 point de croissance du PIB par tête.

L'équation 2 substitue la variable explicative CIM à l'ICRG et montre une relation significative entre CIM et taux de croissance du PIB par tête avec un coefficient de 0.69: une hausse de 14 points du

43 – Knack et Keefer, « *Governance and growth : measurement and evidence* »

CIM est associé à une hausse de 1 point de taux de croissance du revenu par tête.

1.2 Résultats empiriques des travaux de la Banque mondiale

Kaufmann et al. (2005) ont construit un ensemble de six indicateurs composites couvrant près de 190 mesures de perception de la gouvernance et qui agglomèrent la collecte de données provenant de 17 institutions, sur un total de 170 pays. Les études de Kaufmann ont permis de mettre en corrélation la qualité de la gouvernance avec le revenu par tête dans l'ensemble des pays étudiés. Ainsi, leurs études économétriques montrent une relation positive entre taux de croissance du revenu par tête et amélioration des composantes de chaque indicateur de bonne gouvernance.

Des exemples des résultats obtenus graphiquement sont présentés ci-dessous et montrent les cas de trois variables de bonne gouvernance, à savoir « *contrôle de la corruption* », « *protection des droits de propriété ou État de droit* » et enfin « *voix et responsabilité* ».

Ces variables apparaissent sur l'axe horizontal des graphiques et le PIB réel par tête ajusté en parités de pouvoirs d'achats apparaît sur l'axe vertical.

Kaufmann tire de ces mesures de la bonne gouvernance les conclusions suivantes :

- Une meilleure gouvernance exerce un effet significativement positif sur le revenu par tête
- Une amélioration des revenus conduit à améliorer la gouvernance

D'autres facteurs agissent sur l'augmentation des revenus et de la richesse des pays et sont aussi associés à une meilleure gouvernance.

Les graphiques montrent certes une relation positive entre PIB par tête et gouvernance, mais dans le cas, par exemple, de l'Amérique latine du graphique 1B, on constate que la majorité des pays de l'échantillon ont des résultats en deçà du seuil de bonne gouvernance représenté par la ligne verticale située au point 0. Néanmoins, le constat que ces mêmes pays d'Amérique latine ont connu de hauts niveaux de revenus au milieu des années 1990, suggérerait plutôt que leurs indicateurs de bonne gouvernance fussent meilleurs que ne le montre le graphique.

En conséquence, ces hauts niveaux de revenus se fondent sur un socle fragile de relativement faible gouvernance, ce qui rend leur pérennité fragile.

Si l'on considère comme Kaufmann que la relation entre gouvernance et niveaux de revenus et taux de croissance du PIB fonctionne dans un sens inverse, alors il est, à court terme, étonnant que de hauts niveaux de revenus ne produisent qu'une faible gouvernance. Cependant, selon cette causalité il est à espérer une amélioration de la bonne gouvernance dans la région Amérique latine.

Donc, selon Kaufmann, l'existence d'une corrélation forte et positive entre revenus, croissance et gouvernance dans le sens de la causalité suivante : une bonne ou mauvaise gouvernance produit respectivement de hauts ou bas niveaux de revenus, ne suffit pas à comprendre tout le phénomène de corrélation, puisque la causalité peut aussi être inversée et produire un mécanisme où de hauts niveaux de revenus peuvent améliorer la gouvernance. Si cette causalité positive ne se produit pas dans certains pays en développement, une politique volontariste de soutien à l'effort de bonne gouvernance peut, à moyen ou long termes, produire un effet positif sur les revenus et donc sur le développement économique.

Dans un autre papier Kaufmann et Kraay (2002) intitulé "*Growth Without Governance*"⁴⁴ analysent la causalité entre croissance du revenu par tête et gouvernance, qui les conduit à constater sur la longue période, et notamment les deux derniers siècles, le revenu par tête ne connaît pas de grandes différences entre pays. L'écart des revenus par tête que nous connaissons aujourd'hui procède des révolutions industrielles et technologiques qui ont permis une accumulation du capital physique et humain et d'aboutir à un niveau de richesses et de revenus par tête des pays développés actuels qui les distinguent des pays en développement qui n'ont pas connu les mêmes transformations sociales.

Faisant référence aux travaux de Hall, Jones (1999) et Acemoglu, Johnson, Robinson (2001), les sociétés qui ont des niveaux de revenus élevés aujourd'hui ont connu dans les deux derniers siècles des taux de croissance économique très rapides. Leurs performances économiques

44 – Kaufmann et Kraay (2002) "*Growth Without Governance*" in *Economia*, 2002.

peuvent être interprétées par de profondes différences historiques dans la qualité de leurs institutions. Ces travaux ont porté sur les pays en développement ayant eu une histoire coloniale et montrent une relation forte entre qualité initiale des institutions et croissance en longue période.

De façon générale, la thèse de Kaufmann serait que la prise en considération de la causalité inverse, allant des niveaux de revenus à la gouvernance, est aussi plausible puisque des pays ayant des revenus élevés peuvent assumer financièrement la mise en œuvre d'une politique de bonne gouvernance qui améliore l'efficacité gouvernementale, l'État de droit et le contrôle de la corruption.

Cependant, la relation entre croissance du revenu par tête et gouvernance est-elle systématiquement positive ? L'article de Kaufmann et Kraay (2002) indique que non : le signe de la causalité positive ou négative dépend de la mise en œuvre d'une politique volontariste des États qui bâtissent un ensemble d'institutions efficaces et tournées vers l'amélioration de la dite bonne gouvernance. La thèse de Kaufmann est donc que la causalité ne pourrait être positive de façon mécanique sans prendre en compte le volontarisme politique et l'existence de mécanismes de feedback (boucles rétroactives) entre revenus par tête et gouvernance, permettant de créer un « *cercle vertueux* » de bonne gouvernance et de richesse nationale.

Ainsi la thèse qui consiste à améliorer le revenu par tête et attendre une amélioration mécanique de la gouvernance est contestée par Kaufmann.

Kaufmann reprend ici à son compte les thèses notamment développées par M. Khan (depuis 1995) du rôle du facteur politique dans la croissance économique : Khan développe le concept de « *political settlement* » (ordre politique) et de « *patron-client networks* » (réseaux clientélistes) combinée à son analyse du « *rent-seeking* » (recherche de rentes), pour expliquer que la bonne gouvernance ne peut survenir que si l'on remédie aux symptômes du « *State failure* » (État défaillant). L'État ne peut améliorer sa gouvernance et opérer des réformes économiques propices à la croissance que si les élites formant la coalition au pouvoir trouvent une coïncidence d'intérêts entre la stratégie de croissance et la recherche de rentes captées. Kaufmann développe une thèse assez proche puisqu'il avance l'explication de l'existence de

« *feedback* » négatifs dans la relation entre revenus par tête et gouvernance, ayant pour cause le phénomène de « *State capture* » (captation ou prédation de l'État), défini comme l'influence illicite ou illégitime de l'État représentée par ses élites formant des groupes d'intérêts, sur la construction de lois, de politiques et de règles, qui peuvent conduire à une mauvaise gouvernance. De ce fait, les revenus par tête peuvent augmenter sans que se trouve améliorée la gouvernance lorsque celle-ci ne converge pas avec les intérêts des élites.

Bien que le diagnostic de Kaufmann paraisse converger avec celui de Khan, les remèdes préconisés par Kaufmann divergent : en effet, il considère avec la Banque mondiale que la lutte contre le « *State capture* » nécessite de mettre en place des mesures plus larges que le simple vote de lois et de règles par le parlement, et de passer à un agenda plus ambitieux de responsabilisation des acteurs politiques du phénomène de mauvaise gouvernance, par la responsabilisation des administrations dans la délivrance de services publics et des citoyens dans leur rôle pour construire un système démocratique.

Sur ce premier graphique 1A apparaît une barre horizontale par pays indiquant la marge statistique d'erreur sur l'estimation de l'indice de gouvernance par pays.

Le graphique 1B montre que pour les pays d'Amérique latine, une majorité se situe en-deçà du seuil 0 de bonne gouvernance.

1.3 Critique de la « bonne gouvernance » par M. Khan et alternative théorique à la relation entre institutions et croissance dans les pays en développement

Comme nous l'avons vu précédemment, deux thèses opposent les économistes sur le rôle des institutions dans la définition et la constitution de la bonne gouvernance : la thèse dite du « *market enhancing governance* » qui attribue à l'État des fonctions strictement régaliennes de justice, de police et de respect des règles du marché. L'État serait ainsi l'acteur qui instaurerait et renforcerait les règles institutionnelles, de sorte que le marché puisse fonctionner de manière plus efficiente en garantissant les contrats d'échanges, la propriété privée, en établissant les règles incitatives ou contraignantes du marché.

La thèse de l'État défaillant (*State failure*)

Dans cette première thèse, la défaillance de l'État (*State failure*) consiste en une série d'erreurs et d'omissions dans la capacité de l'État à identifier les institutions propices à rendre efficient le marché et à générer de la croissance économique. Ces institutions sont essentiellement tournées vers le renforcement des contrats marchands, donc l'abaissement du risque d'expropriation des propriétaires et de réduction de la corruption, ainsi que la réduction des rentes ou captations de rentes qui provoquent des distorsions dans le fonctionnement du marché. Cette thèse qui selon Khan fait consensus auprès de la dite nouvelle économie institutionnelle (NEI) consiste à soutenir les institutions qui produisent une plus grande responsabilisation et liberté d'expression des citoyens à l'égard des gouvernants, de sorte qu'un système politique plus stable de type démocratique émerge et que la corruption se réduise. L'identification des bonnes institutions telles que définies précédemment par Kaufmann ou Knack est donc une condition nécessaire pour répondre à la défaillance des États par défaut de gouvernance.

Or, cette thèse, quoique louable à chercher à restaurer les valeurs de libertés individuelles et à lutter contre la corruption, manquerait selon Khan l'objectif de la transformation sociale des pays en développement vers un système de type capitaliste : en effet, les institutions définies ici sont inspirées des modèles institutionnels des pays développés qui ne peuvent être appliquées avec succès sur les pays pauvres en ressources et en gouvernance sans recourir à d'autres réformes sociales et politiques qui permettent de mener des transformations économiques faisant passer ces pays du stade précapitaliste à un stade proche du système capitaliste. Dès lors, le combat contre la « *défaillance de l'État* » ne peut être mené avec succès que par un ensemble de réformes complexes et ambitieuses où l'acteur majeur est l'État lui-même : Ce qui nous conduit à la seconde thèse défendue par Khan, celle de « *la croissance stimulée par la gouvernance* » (*Growth enhancing governance*) : en effet, selon Khan le processus de développement requiert à la fois des changements économiques, sociaux et politiques qui ne se réduisent pas à la première thèse de la gouvernance consistant à abaisser la corruption et accroître la responsabilisation des citoyens et la démocratie. Ce développement qu'ont connu les pays actuellement industrialisés

a mis plusieurs siècles pour se construire. La question qui se pose est donc celle des étapes requises pour que les pays en développement parviennent à construire un système de production de type capitaliste reposant sur une classe d'entrepreneurs partie prenante des intérêts d'une coalition au pouvoir : cette élite politique et économique, selon la seconde thèse de la gouvernance, doit être dotée de capacités à créer et conduire des institutions propices à des politiques de production et d'échanges assurant la transition forte en conflits sociaux d'un système de production précapitaliste à un système capitaliste. Or, dans l'histoire des pays en développement de l'après Seconde Guerre mondiale, peu d'entre eux ont connu cette transition réussie au sens de l'instauration d'une économie de marché adossée à un système politique de type démocratique. L'instabilité et l'autoritarisme politique, le faible contrôle de la corruption, l'absence de transparence politique et de responsabilisation des citoyens, ainsi que l'inefficience des règles et contrats, la persistance des rentes économiques improductives, constituent un diagnostic de faiblesse des institutions et de la gouvernance, mais le remède préconisé dans la première thèse ne représente pas ici la solution : la « *bonne gouvernance* » selon Khan doit faire appel à des aptitudes gouvernementales qui ramènent l'État au-delà de ses seules fonctions régaliennes pour endosser ses attributs d'État interventionniste : en effet, l'histoire des pays actuellement développés montre que leurs transformations économiques et sociales ont nécessité l'intervention de l'État pour soutenir la création de nouvelles classes productives et leur assurer l'acquisition de nouvelles technologies et aptitudes entrepreneuriales. Les travaux de Khan, Jomo et al. (2000) ont montré le rôle actif des politiques interventionnistes dans le domaine de la protection des droits de propriété et la redistribution de rentes propices à la croissance économique. De telles aptitudes dans la gouvernance ont été minoritaires dans les pays en développement, en raison de l'inaptitude à renforcer les institutions mises en place. La défaillance de l'État (*State failure*) ne peut selon Khan être résolue par plus de gouvernance au sens de Kaufmann et des tenants de la première thèse. En effet, une dimension importante est occultée par les tenants de la « *bonne gouvernance* » est le contexte et la singularité historiques dans lesquels émerge la transition sociale dans un pays donné. La transition susceptible de produire un développement économique survient

historiquement dans un contexte de conflits qui opposent des classes sociales et politiques ayant des intérêts divergents : la question de la distribution du pouvoir politique est fondamentale dans la théorie de l'ordre politique (*political settlement*) de Khan (1995 et 2009), pour expliquer à la fois que, d'une part, les mêmes institutions ne produisent pas dans l'histoire d'un pays et, comparativement, entre pays les mêmes effets économiques, d'autre part que l'inadéquation entre institutions mises en œuvre et distribution du pouvoir politique en termes d'intérêts et de préservation de rentes économiques de sorte que l'État puisse efficacement conduire la transition sociale et la croissance économique (Khan 1995 et 2009, Rodrick 2002).

Discussion par M. Khan de la corrélation entre « bonne gouvernance » et croissance économique

Plusieurs études économétriques dont Kaufmann et Kraay (1999), Knack et Keefer (1995, 1997), Barro (1996), Hall et Jones (1999), ont mis en évidence que les variables de la bonne gouvernance comme le contrôle de la corruption, la stabilité des droits de propriété ou la démocratie sont étroitement corrélés avec des variables comme le taux de croissance du PIB par tête, l'investissement ou des variables indicatrices du développement humain. Ces tests empiriques cherchent à étayer la première thèse déjà citée de la relation entre la gouvernance incitatrice du marché et les performances économiques des pays la mettant en œuvre. L'objet de ces études fut de montrer qu'une amélioration des indices de « bonne gouvernance » est favorable à la croissance économique et assure une convergence à terme avec les pays dits développés.

Parmi les précautions prises par Khan pour interpréter les résultats de cette littérature, la question de la temporalité est mise en cause : en effet, si l'on veut tester l'effet des mécanismes de bonne gouvernance sur la croissance économique, il faudrait au moins prendre une période de référence de ces indicateurs institutionnels, pour en étudier les effets sur la croissance économique à l'échelle d'une décennie plus tard par exemple : or, les données collectées par l'équipe de S. Knack et l'IRIS remontent à 1984. Quant aux données de D. Kaufmann et la Banque mondiale, elles ne remontent qu'à 1996. Dans ce dernier cas, nous n'aurions pas les séries annuelles suffisantes pour observer

les effets économétriques entre les variables institutionnelles collectées depuis 1996 et leur possible effet sur la croissance économique postérieurement à 2006. Ainsi, les études ont pris le parti d'étudier, à défaut d'avoir suffisamment d'années de recul, la relation entre bonne gouvernance de fin de période et croissance économique de début de période. Cela revient donc selon Khan à étudier sans le vouloir la relation inverse entre taux de croissance de début de période et bonne gouvernance de fin de période : cependant la variable dépendante retenue est celle de la croissance économique.

D'autres difficultés sont également mises en lumière :

Les séries statistiques doivent sélectionner des pays à faible et à forte croissance économique pour permettre une mise en évidence de la corrélation possible entre bonne gouvernance et croissance. Or, la plupart des pays asiatiques dits émergents et ayant connu un succès dans leur développement économique, ont connu de forts taux de croissance à partir des années 1960 jusqu'aux années 1980. Or les séries statistiques de bonne gouvernance démarrent au mieux (Knack et al.) en 1984 et au pire (Kaufmann et al.) en 1996. Pour que la relation soit significative, il faudrait disposer, pour ces pays à développement rapide, d'indicateurs institutionnels au début de leur période historique de décollage économique. La significativité de la corrélation ne peut donc être montrée qu'à posteriori, avec des indicateurs de « *bonne gouvernance* » concernant une période plus récente de leur croissance économique.

Le nombre d'observations pour effectuer un test économétrique robuste n'est pas suffisant pour expliquer les performances en termes de croissance économique des pays émergents de la région asiatique notamment, et ainsi permettre de mieux comprendre les mécanismes institutionnels de leur réussite économique.

Un autre obstacle majeur est celui des niveaux des indicateurs de « *bonne gouvernance* » qui, bien que disponibles sur la période récente seulement, ne montrent pas de différence significative entre pays à croissance rapide et pays à croissance lente. Autrement dit, la « *bonne gouvernance* » des pays en développement rapide ne se distingue pas suffisamment de celle des pays à faible développement. Donc quoique l'on puisse établir une corrélation significative entre

« *bonne gouvernance* » et croissance économique, le niveau des indicateurs des pays à croissance rapide ne converge pas vers celui des pays dits développés.

Voici une illustration par quelques tableaux de cette insuffisance des résultats obtenus par Knack et Kaufmann dans leur mise en corrélation des indicateurs de « *bonne gouvernance* » avec la croissance par tête sur un panel de pays :

**Relation entre indice de droits de propriété et taux de croissance, 1980-1990
(Indice de droits de propriété allant de 0 à 50)**

	Pays développés	Pays à faible développement	Pays à fort développement
Nombre de pays	21	52	12
Médiane de l'indice de droits de propriété	45.1	22.5	27.8
Ecart constaté de l'indice de droits de propriété	25.1-49.6	9.4-39.2	16.4-37.0
Médiane du taux de croissance par tête, 1980-1990	2.2	-1.0	3.5

Source : IRIS-3 (2000), Banque mondiale (2005), in Khan (2007)

**Relation entre indice de droits de propriété et taux de croissance, 1990-2003
(Indice de droits de propriété allant de 0 à 50)**

	Pays développés	Pays à faible développement	Pays à fort développement
Nombre de pays	24	53	35
Médiane de l'indice de droits de propriété	47.0	25.0	23.7
Ecart constaté de l'indice de droits de propriété	32.3-50.0	10.0-38.3	9.5-40.0
Médiane du taux de croissance par tête, 1980-1990	2.1	0.4	3.0

Source : IRIS-3 (2000), Banque mondiale (2005), in Khan (2007)

**Relation entre indice voix et responsabilité et taux de croissance, 1990-2003
(Indice de voix et responsabilité allant de 0 à 1)**

	Pays développés	Pays à faible développement	Pays à fort développement
Nombre de pays	24	53	35
Médiane de l'indice de voix et responsabilité	1.5	-0.4	-0.3
Ecart constaté de l'indice de voix et responsabilité	0.4-1.8	-1.5-1.1	-1.7-1.4
Médiane du taux de croissance par tête, 1980-1990	2.1	0.4	3.0

Source : Banque mondiale (2005), in Khan (2007)

Relation entre indice stabilité politique, violence et taux de croissance, 1990-2003 (Indice stabilité politique et violence allant de 0 à 1)

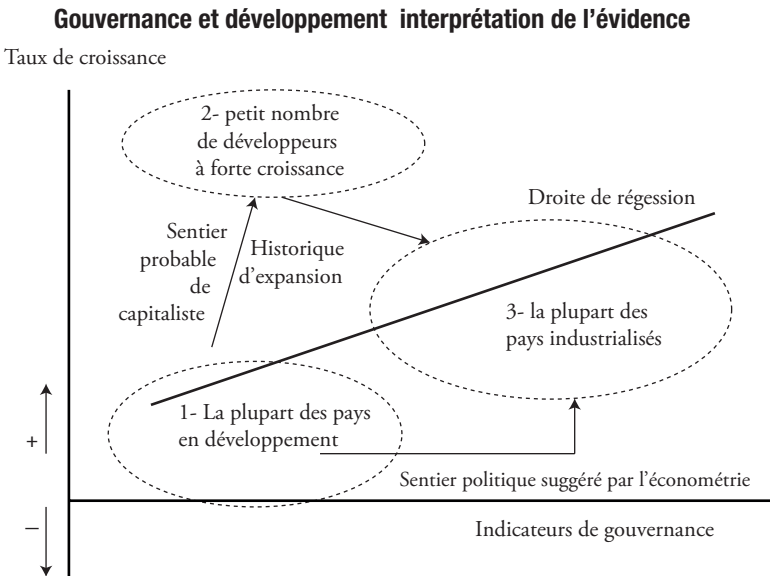
	Pays développés	Pays à faible développement	Pays à fort développement
Nombre de pays	24	53	35
Médiane de l'indice de stabilité politique et violence	1.2	-0.4	0.0
Ecart constaté de l'indice de stabilité politique et violence	-0.5-1.6	-2.8-1.1	-2.7-1.0
Médiane du taux de croissance par tête, 1980-1990	2.1	0.4	3.0

Source : Banque mondiale (2005), in Khan (2007)

Nous constatons en effet que la médiane des indices de droits de propriété, de voix et responsabilité et de stabilité politique et violence concernant les pays à faible et fort développement ne connaissent pas une différence significative. En revanche la médiane des indices de « *bonne gouvernance* » des groupes de pays en développement lent

et rapide se détache significativement des pays développés, de sorte que les pays en développement à forte croissance du PIB par tête convergent en matière de taux de croissance économique et divergent en matière de « bonne gouvernance » des pays développés.

Voici une illustration graphique du non disparité des résultats des indices de bonne gouvernance entre pays en développement lent et rapide obtenus lors des études économétriques de panel de l'IRIS et de la Banque mondiale :



Source: M. Khan, « State failure in developing countries and strategies of institutional reforms, SOAS, 2004.

Les résultats empiriques de Knack et Kaufmann permettent donc de révéler une forte corrélation entre « bonne gouvernance » et taux de croissance du PIB par tête sans toutefois convaincre que le niveau des indicateurs institutionnels puisse converger vers celui des pays développés. Nous pouvons donc conclure que la « bonne gouvernance » ne peut constituer un gage de croissance du PIB par tête et inversement, la causalité croissance du PIB par tête peut permettre une amélioration de la gouvernance sans toutefois garantir que son niveau puisse converger vers celui des pays développés. Donc, il faut en déduire que d'autres facteurs peuvent expliquer tout à la fois la croissance du PIB par tête et l'amélioration du niveau des indices de bonne gouvernance.

2. Etude empirique

L'objet du présent chapitre est de décrire les évolutions des taux de croissance du PIB des économies de l'ensemble de notre panel de pays, en vue de mettre en évidence les tendances conjoncturelles de leur macroéconomie sur la période 1996-2011. Il s'agit de dégager des tendances de croissance du PIB par région.

Ensuite nous effectuerons une étude de la « bonne gouvernance » au sens de la Banque mondiale centrée sur l'étude descriptive des six indicateurs dans la région du MENA

Ces deux études constitueront le préalable à notre étude économétrique et nous permettra de mieux appréhender le débat théorique sur la relation entre bonne gouvernance et croissance économique.

2.1 Etude descriptive et comparative entre les différentes régions

2.1.1 Taux de croissance du PIB

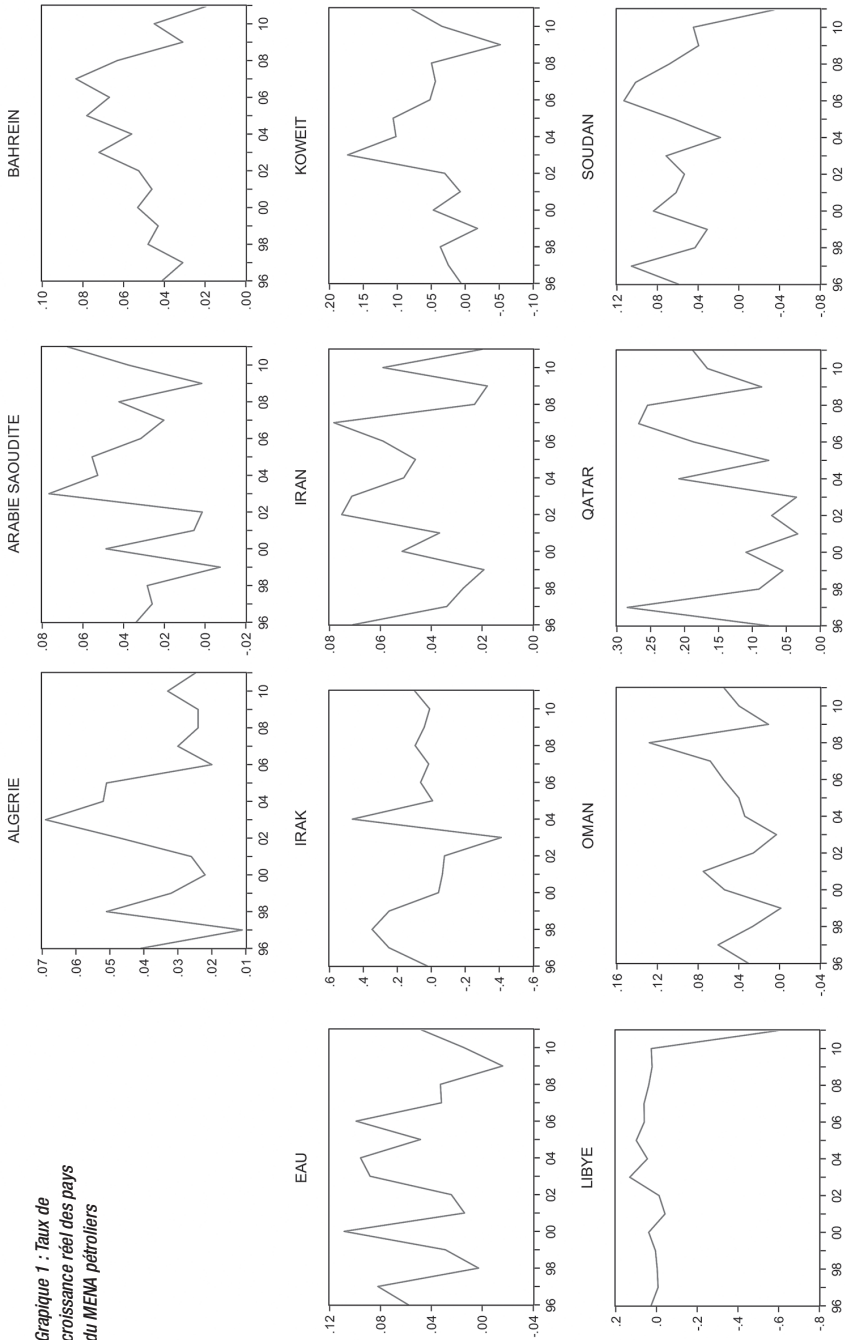
L'activité économique a connu dans la plupart des pays du MENA une baisse plus ou moins accentuée au début de la décennie 2000 et généralement après 2008. Le taux de croissance réel chute ainsi de plusieurs points entre 1996 et 2002 :

- **Pour les pays pétroliers :**

L'Algérie comme l'Arabie Saoudite, les EAU, l'Iran, le Qatar, le Koweït, Oman et le Soudan, le taux de croissance réel accuse une chute brutale entre 1996 et 1999, avec un regain de croissance en 2000, suivi d'une rechute aussi brutale en 2001-2002.

L'Irak, Bahrein et les Soudan connaissent une trajectoire plus singulière, avec en Irak une chute continue du taux de croissance réel postérieure à 1998 avec un pic en 2003 en passant respectivement de près de +3% à -4% sur la période. Bahrein connaît des fluctuations moins prononcées entre 1996 et 2007, date de la chute de son taux de croissance réel.

Graphique 1 : Taux de croissance réel des pays du MENA pétroliers



Au Soudan, le cycle de baisse du taux de croissance s'avère moins prononcé entre 2001-2002, puisqu'il faut attendre 2003 et surtout 2007 pour y observer une chute accentuée.

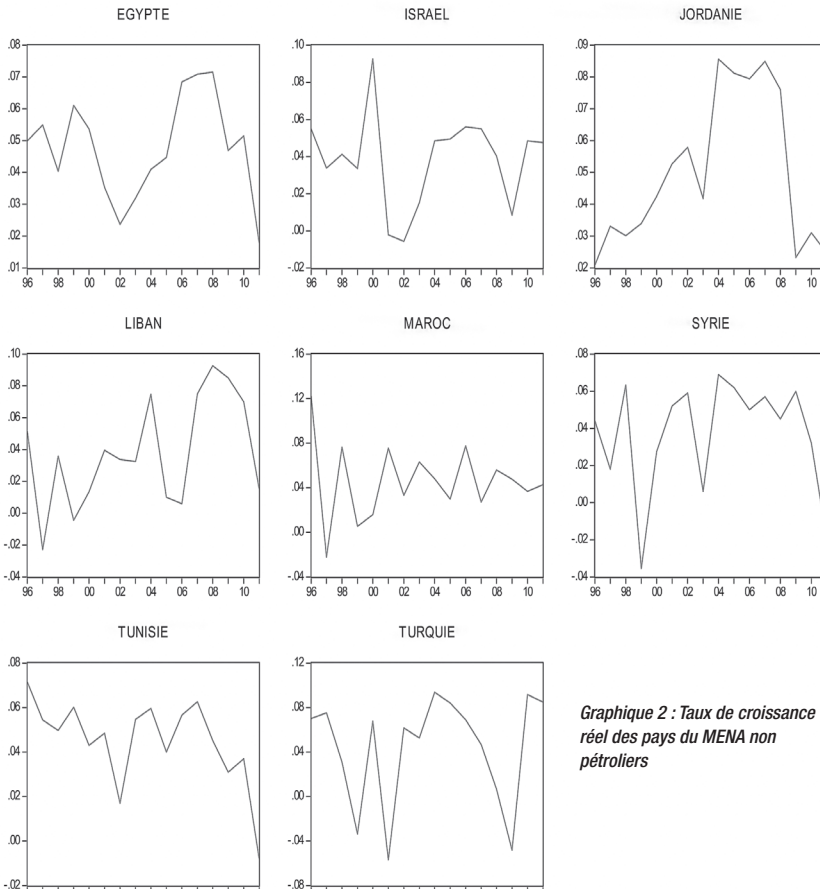
Les pays pétroliers comme l'Arabie Saoudite, les E.A.U., le Koweït, Oman, le Qatar et même l'Irak connaissent un regain de leur taux de croissance réel, faisant suite au choc de la crise économique et financière de 2007-2008 qui les a particulièrement touchés. En effet, la relance de la demande de pétrole des pays émergents, conjuguée à une relance de leur économie et une reprise de leurs secteurs financiers, ont permis cette reprise du taux de croissance. La hausse du prix du pétrole de 2010, faisant suite à un recul en 2009, participe avec les mesures de relance budgétaires, au dynamisme retrouvé des dépenses d'équipement et de la consommation privée dans les pays du CCG (Conseil de coopération du Golfe persique). Les pays du CCG tentent de développer une politique de relance de la croissance par une réduction de leur dépendance à l'égard de la ressource pétrolière : ils développent ainsi une politique macroéconomique prudente, une ouverture de leur marché de la main-d'œuvre et aux produits étrangers et, sur le plan pétrolier, économisent leurs recettes pétrolières pour faire face aux aléas du cours du brut et pour financer des projets d'investissements dans les infrastructures, la technologie, l'innovation et l'éducation.

Les pays exportateurs de pétrole hors CCG, qui possèdent une ressource en main-d'œuvre abondante, ont eu plus de difficultés à s'émanciper de leur dépendance pétrolière dans la mesure où ils connaissent, soit des conflits, des faiblesses dans leur gouvernance, une instabilité macroéconomique, et vis-à-vis du pétrole ont développé le syndrome hollandais qui a consisté en une hausse relative du prix des biens non échangeables par rapport aux biens échangeables, rendant difficile une politique de développement du secteur des biens échangeables et une réduction de la dépendance du secteur pétrolier.

• **Pour les pays non pétroliers**, malgré des disparités dans leur cycle de croissance économique réelle, on enregistre, à l'exception du Liban, une chute unanime de leur taux de croissance réel entre 2000 et 2003. Cette chute est plus prononcée pour l'Égypte, Israël, la Tunisie et la Turquie. Le Maroc connaît des cycles plus courts et moins prononcés de hausse et de baisse avec une périodicité moyenne de deux ans. Après

une reprise du taux de croissance postérieure à 2002, celui-ci rechute de manière brutale à partir de 2007.

Les pays non pétroliers ou importateurs de pétrole comme l’Egypte, la Jordanie, Israël, le Liban, la Tunisie, enregistrent une chute brutale de leur taux de croissance réel à partir de 2006. Seuls Israël et la Jordanie, également le Maroc au cycle atypique, stabilisent leur chute en 2009-2010. Le Liban, l’Egypte, la Tunisie, connaissent une chute continue jusqu’à 2010.



Graphique 2 : Taux de croissance réel des pays du MENA non pétroliers

Analyse économique de la région du MENA :

Le taux de croissance moyen dans la région MENA s'établit à 4% en 2010 : cette reprise s'explique par des facteurs exogènes comme la reprise de l'économie mondiale et endogènes comme les politiques de

relance de la croissance. Les pays producteurs de pétrole bénéficient en 2010 d'une relance de l'économie des pays émergents et de leurs besoins en consommation de brut.

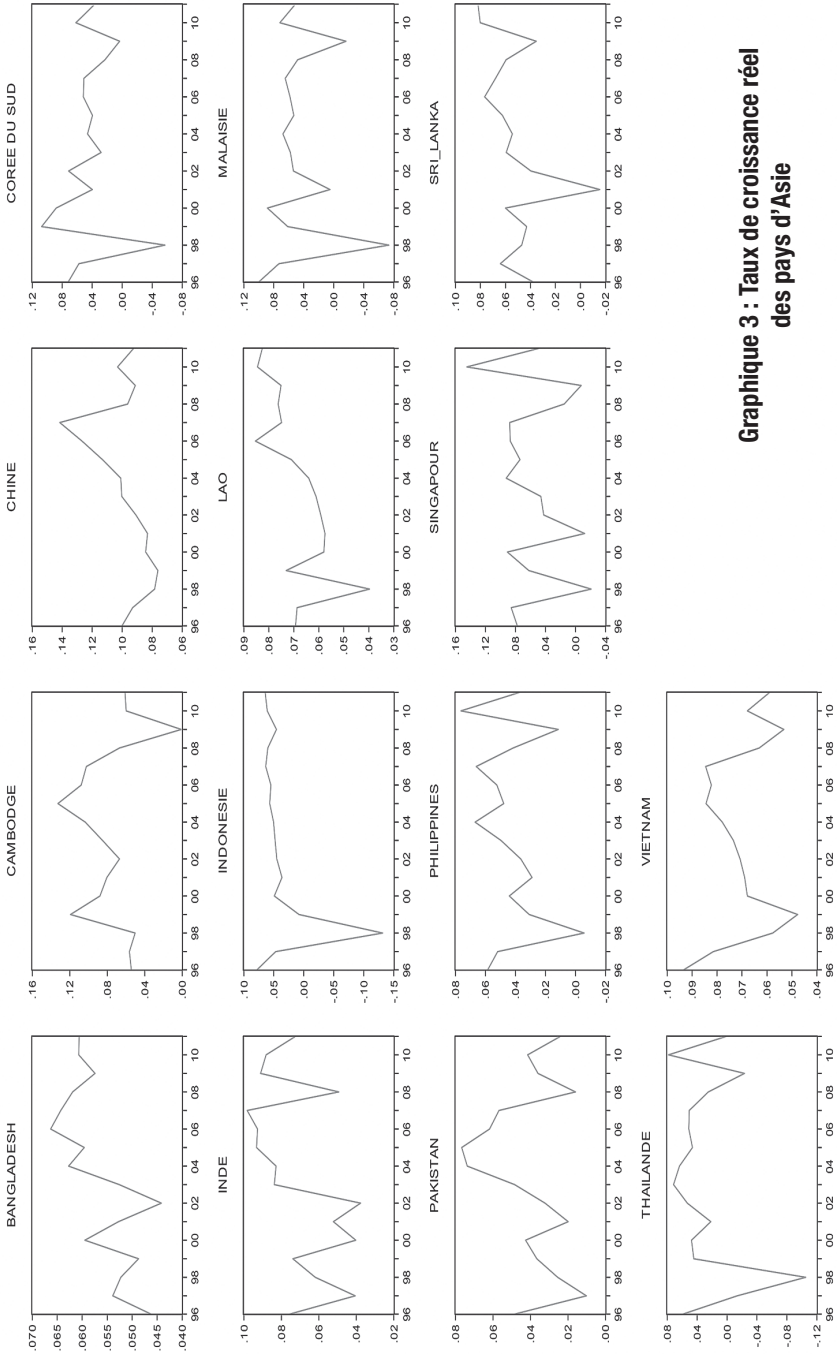
A la différence des pays du CCG, les autres pays exportateurs de pétrole comme l'Algérie, l'Irak, l'Iran, la Syrie et la Libye, n'ont pas subi les effets directs de la crise financière, du fait que leur secteur financier, dominé par l'État, est resté indépendant des marchés financiers mondiaux. Leur taux de croissance réel a cependant accusé une chute plus prononcée pour l'Iran et la Syrie.

Dans le cas des pays pétroliers, l'Algérie, comme l'Iran, la Libye, Bahrein et le Soudan ont enregistré une chute de leur taux de croissance en 2010. Dans le cas de l'Algérie, la mise en place de lois et mesures protectionnistes défavorables aux entreprises et aux investisseurs ont sans doute contribué à ce résultat.

Du côté des pays importateurs de pétrole, leur taux de croissance réel, qui s'établit en moyenne à 5%, ont mieux supporté les effets de la crise économique et financière mondiale que les autres pays du MENA. Néanmoins, leur taux de croissance étant plus tributaire du commerce et de l'investissement avec l'Union européenne, il risque d'être ralenti notamment pour le Maroc et la Tunisie où les liens avec l'Europe sont les plus forts. En effet, les mesures de contraction et d'austérité budgétaires des pays européens vont affecter la balance commerciale et des paiements des pays importateurs de pétrole qui doivent trouver d'autres débouchés. Les pays importateurs de pétrole sont donc soumis tout autant aux aléas du cours du pétrole qu'à la flambée des prix des denrées alimentaires. La hausse du cours mondial des denrées alimentaires touche aussi les pays exportateurs de pétrole, notamment le Yemen.

En ce qui concerne les sources de croissance dans les pays du MENA, au début des années 2000, la croissance économique fut largement dominée par la consommation intérieure des ménages. En seconde moitié de la même décennie, la part de l'investissement a cru jusqu'à représenter un taux supérieur à celui de la croissance du PIB réel.

Le taux de croissance des pays pétroliers a été largement favorisé par la hausse des cours du brut, atteignant en 2008 près de 100 \$ le baril. Cette hausse fut spectaculaire tout au long de 2007, passant du début à la fin de l'année de 54 \$ à 94.5 \$ le baril.



Graphique 3 : Taux de croissance réel des pays d'Asie

Les économies asiatiques se caractérisent par un dynamisme de leur taux de croissance réel qui se situe en moyenne au dessus de 4% en 2011, après une période de très forte croissance, postérieure à 2002 jusqu'à 2007. La crise de 2007-2008 a donc affecté la zone Asie qui a su rebondir sur la fin de la décennie 2000, les moteurs de la croissance asiatique étant la Chine, l'Inde et l'Indonésie : la Chine a enregistré un taux de croissance réel du PIB de 8.5% en 2009, 9.7% en 2010 et descend à 7.5% en 2011. L'Inde connaît une croissance de 7.2 % en 2009, pour attendre 8.1% en 2011. Grâce à une forte demande intérieure, conjuguée à une bonne récolte agricole, l'Inde a su se ressaisir, quoique le déficit budgétaire se soit maintenu et creusé en 2010-2011. L'Indonésie de son côté passe de 4.5 % en 2009 à 5.9% en 2011.

Les taux de croissance montrent donc une croissance globalement positive et moins affectée que celle des pays industrialisés et du Japon. Cependant, certains pays asiatiques ont aussi connu des taux de croissance négatifs comme la Thaïlande avec -2.5%, la Malaisie avec -1.7% et Singapour avec -1.3% sur l'année 2009. Ces mêmes pays recouvrent en 2010 et 2011 un dynamisme de leur croissance. En effet, Singapour connaît une reprise record en 2010 avec un taux de croissance de 12.9%, la Malaisie reprend un rythme de 6.4% et la Thaïlande revient à un taux de 7.5% la même année. L'ensemble des pays du sud-est asiatique connaissent des taux de croissance supérieurs à 6% en 2010.

En 2009 l'ensemble des pays asiatiques considérés ici se distinguent en deux groupes face à l'effet de la crise mondiale : les économies qui connaissent une chute de leur taux de croissance jusqu'à devenir négatif et celles qui se maintiennent à un taux positif. Nous l'avons vu, le groupe Thaïlande, Malaisie, Singapour, les Philippines et la Corée du Sud sont les plus affectés.

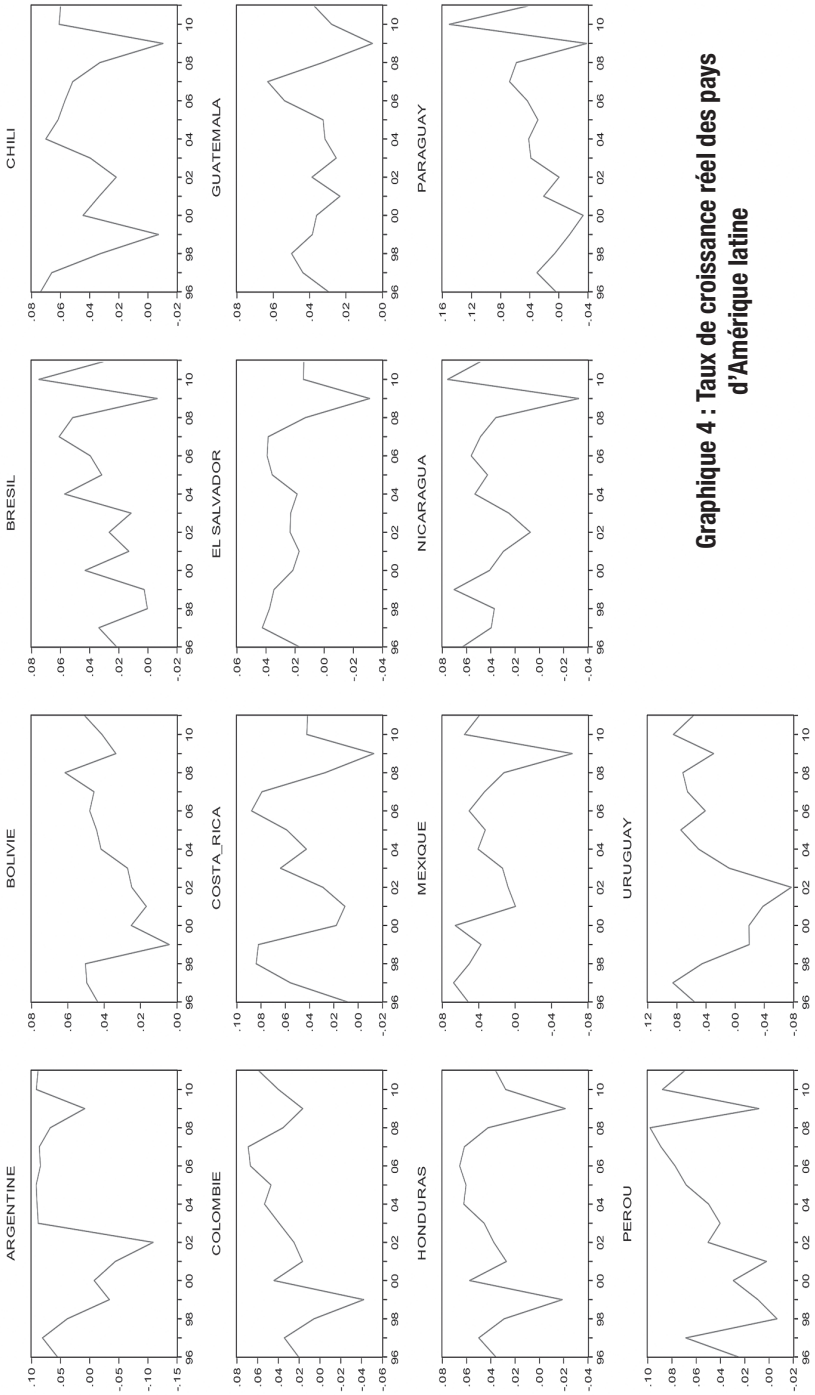
Le taux de croissance de la région Asie doit néanmoins s'analyser en tenant compte de la précédente grave crise de la fin de la décennie 1990 : on constate en effet un effondrement pour la Corée du sud, l'Indonésie, le Laos, la Malaisie, le Pakistan, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et le Vietnam. Le redressement de ces économies est globalement tout aussi spectaculaire, notamment celui postérieur à 1998 de la Thaïlande, de la Corée du sud, de l'Indonésie, du Pakistan, des Philippines et de Singapour. La seconde crise que connaît la région Asie

est aussi marquée en 2001-2002, pour le Bangladesh, le Cambodge, l'Inde, la Malaisie, le Pakistan, Singapour et le Sri Lanka.

La situation économique des pays moteurs de la croissance de la région Asie explique en partie le regain et le niveau relativement élevé de leur taux de croissance réel :

- Le taux de croissance des dépenses de consommation finale des ménages est de 18.4% pour l'Inde avec une perspective de maintien à 15.6% sur la période 2010-2015. La Chine et l'Indonésie connaissent un taux respectif de 7.9 et 9.9% en 2009, avec une perspective commune de près de 11% sur la période 2010-2015.
- La croissance de la consommation des ménages est donc très dynamique et coïncide avec des prévisions d'inflation entre 2010-2015 de 5% pour l'Inde, 4% pour l'Indonésie et seulement 1.6% pour la Chine.
- Le chômage des pays moteurs de la croissance asiatique est relativement faible en 2009 avec 9.5% pour l'Inde, 9.3% pour l'Indonésie et seulement 4.5% pour la Chine et 3.9% pour la Corée du sud.

Le commerce extérieur est marqué par un excédent de la Chine, qui représente à lui seul 73% de l'excédent de la région Asie pacifique en 2009. Le déficit commercial américain contribue à faire abaisser le dollar, ce qui renchérit les exportations chinoises et asiatiques sur le marché américain. D'où l'intérêt des pays asiatiques de développer leur marché intérieur comme celui de la Chine. Le développement des échanges intra-zone Asie devrait se poursuivre dans la mesure où la croissance de l'Asie est principalement alimentée par les échanges dans la zone.



Graphique 4 : Taux de croissance réel des pays d'Amérique latine

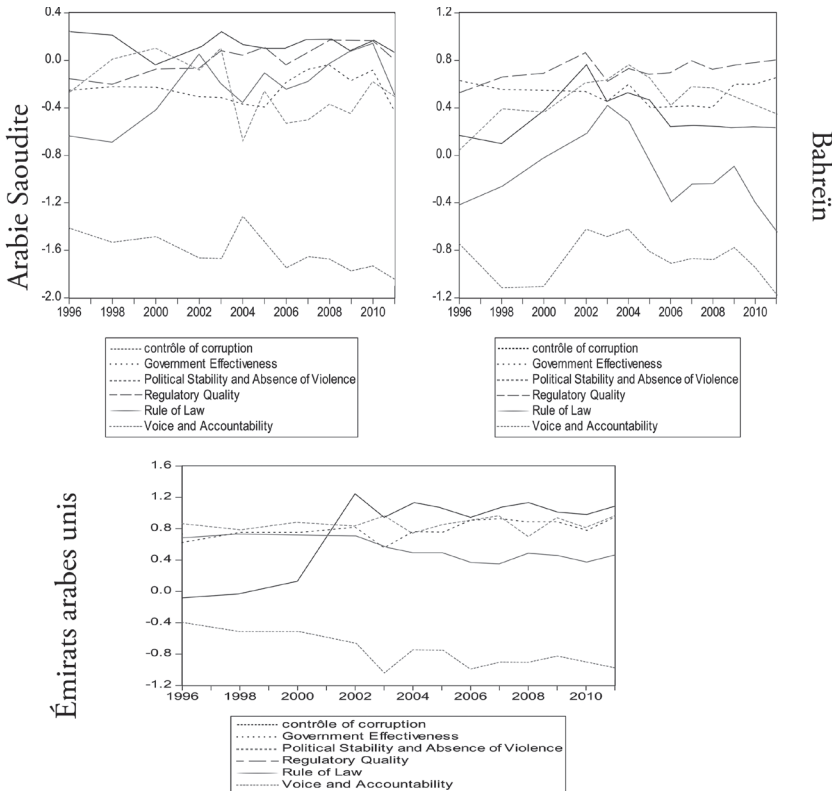
A l'exception de l'Argentine, la Bolivie, la Colombie, et l'Uruguay, dont le taux de croissance diminue, l'ensemble des économies de la zone Amérique latine connaissent une chute drastique de leur taux de croissance réel en 2008-2009 : La zone Amérique latine a donc été particulièrement touchée par la crise financière et économique mondiale de 2007-2008. Brésil, Chili, Costa-Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Paraguay enregistrent sur la même période une croissance négative. Néanmoins, un redressement spectaculaire est réalisé pour la plupart de ces pays entre 2009 et 2010.

Après cette courte période de reprise, l'Amérique latine enregistre de nouveau un ralentissement de son rythme de croissance. La progression du PIB, bien qu'éloignée des 6% de 2010, reste néanmoins supérieure à 4% en 2011-2012. Des écarts se constatent cependant entre pays, puisque le ralentissement est plus marqué pour le Brésil qui passe entre 2010 et 2011 de 7.2% à 3.6%, au Mexique le rythme passe de 9.1% à 3.1%, alors que pour l'Argentine le taux se maintient à 9.5% et pour le Chili à 6.5%. En Colombie, comme au Guatemala, ou au Honduras, le taux de croissance s'accélère entre 2010 et 2011. Pour l'ensemble de l'Amérique latine, la croissance reste tirée par la demande intérieure, à la fois par la consommation et l'investissement. D'autre part, la hausse du prix des matières premières industrielles, énergétiques et alimentaires, a permis à la zone fortement exportatrice de faire croître ses recettes d'exportations et de combler dans la balance commerciale, le recours tout aussi croissant aux importations. L'Argentine a su se tirer de sa profonde crise économique et financière de 2001, même après la seconde crise de 2007-2008, l'économie se maintient à un taux de croissance élevée de 9.5% même si un ralentissement s'observe en 2011-2012. Bien que l'inflation y soit élevée de près de 9%, le chômage y est relativement bas et les importations élevées pour répondre à la demande et au rythme de production. Au Chili, en Colombie, en Bolivie, au Guatemala, au Honduras, le taux de croissance continue de progresser malgré les disparités de niveaux. Au Brésil, au Pérou, au Paraguay, au Nicaragua, au Mexique, les taux de croissance ayant atteint un pic lors des années 2010-2011, ils connaissent un retournement de tendance. Les taux de croissance au Chili, Venezuela et Pérou restent supérieurs à 5.5% l'an entre 2010 et 2012. Le Mexique et la Colombie demeurent sur des taux proches de 4% sur la même période.

Le retournement de tendance peut s'expliquer en partie par la baisse du prix des matières premières fin 2011 combinée au ralentissement de la croissance des pays développés et du commerce international. Le Brésil répond au ralentissement de sa croissance par une politique monétaire plus souple avec abaissement du taux directeur de la Banque centrale pour relancer sa croissance, au risque de relancer son inflation située à près de 7% en 2011. Sa politique budgétaire va dans le même sens avec notamment une augmentation des taxes à l'importation des véhicules de l'industrie automobile pour compenser le renchérissement de la monnaie brésilienne par rapport au dollar, se traduisant par un taux de change effectif réel de 12 points plus élevé en 2011 qu'en 2008.

2.1.2 Evolution des indicateurs de bonne gouvernance dans les pays du Mena

Pays du MENA pétroliers



• **L'Arabie Saoudite** – Connaît une évolution de ses indicateurs plus stable et linéaire que celle de l'Algérie, l'Iran, l'Irak, l'Égypte ou la Jordanie : Il s'agit d'une pétro-monarchie stable et qui participe à la stabilité politique de la région. On constate que son indice « *voix et participation* » se dégrade tendanciellement depuis 1996 jusqu'à 2011. La perception du citoyen d'émettre son opinion, ses critiques et de contrôler les dirigeants n'est donc pas en voie d'amélioration. Elle passe de près de -1.5 en 1996 à une tendance vers -1.8 et -1.9 en 2011.

L'« *efficacité du gouvernement* » connaît une stabilité avec peu d'oscillations, une légère baisse jusqu'en 2005 puis une nette amélioration jusqu'en 2008. Puis une dégradation ramenant cet indice vers son seuil bas. Le « *contrôle de la corruption* » connaît une amélioration jusqu'en 2002, puis une oscillation avec une tendance vers l'amélioration sauf sur 2010-2011. On peut penser que la perception suit une évolution cyclique. Le meilleur indice en Arabie saoudite est celui de la « *stabilité politique et l'absence de violence* » dont l'évolution est linéaire. L'indice « *État de droit* » en revanche connaît une évolution irrégulière avec une chute brutale entre 2003 et 2004, puis une nouvelle tendance à l'amélioration continue jusqu'en 2010-2011. L'indice de « *la qualité de la régulation* » connaît une tendance régulière vers la hausse, ce qui laisse penser que les mesures politiques moins étatiques et plus libérales favorisent le climat des affaires et l'investissement étranger.

• **Bahrein** – On constate une bonne « *qualité de la régulation* » qui s'améliore, sauf un ralentissement entre 2002 et 2003. Le « *contrôle de la corruption* » connaît un pic d'amélioration en 2001 puis se dégrade pour finir par se stabiliser dès 2006 jusqu'à 2011. Les indices les moins bons sont ceux de la « *stabilité politique et l'absence de violence* » qui se dégrade d'abord de 2003 à 2006, puis dès 2009. L'indice « *Voix et responsabilité* » connaît le même cycle de dépréciation. La dégradation de ces deux indices peut être un signe précurseur de la contagion de ce petit royaume du Golfe persique par le printemps arabe en 2011.

• **Les Emirats Arabes Unis EAU** – Connaissent aussi une dégradation continue de l'indice « *voix et responsabilité* » qui s'amorce dès 1996 et connaît un pic à la baisse en 2003. Cependant le « *contrôle de la corruption* » connaît une spectaculaire remontée de 1996 à 2003, puis se stabilise jusqu'à la fin 2010. La « *qualité de la régulation* » se dégrade aussi après 2003 sur une tendance continue. L'indice de « *stabilité politique* »

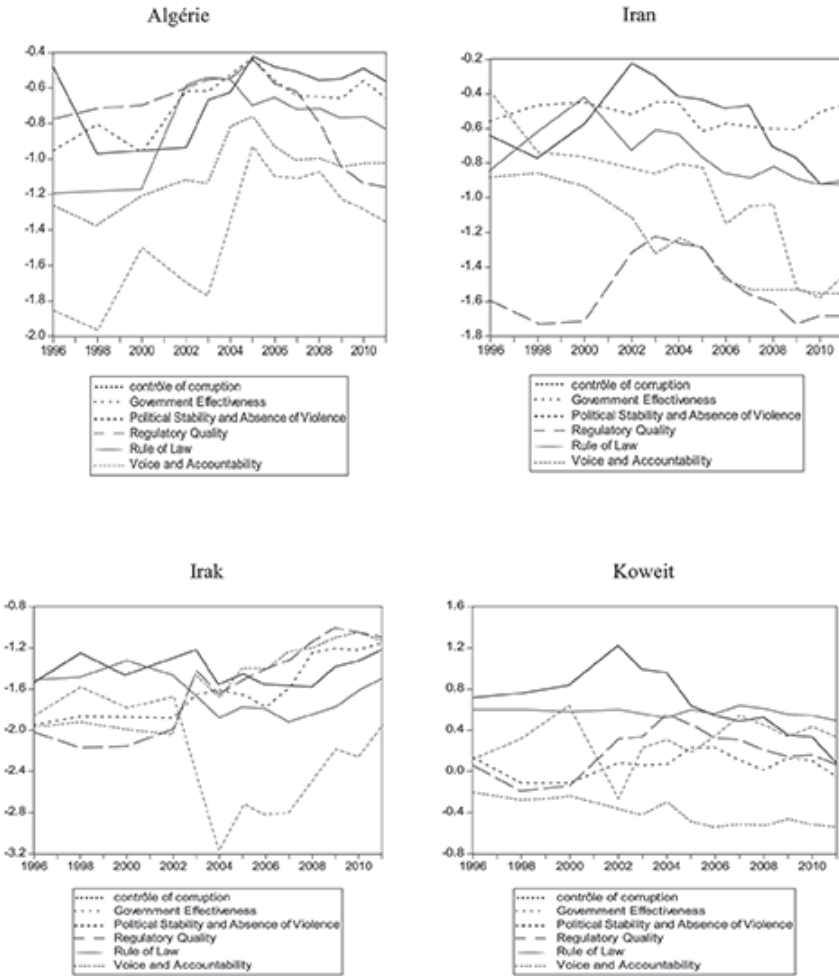
reste néanmoins stable avec de légères fluctuations. C'est en revanche l'indice « *État de droit* » qui connaît une tendance continue à la baisse avec une légère stabilisation entre 2007 et 2010.

La thèse sous-jacente à l'intérêt porté par les institutions financières internationales au thème de la bonne gouvernance est que son amélioration permet d'améliorer le niveau des revenus par habitant, donc de lutte contre la pauvreté et de façon générale la croissance économique. En effet l'amélioration des indicateurs que sont la qualité de l'administration publique et sa responsabilisation, la capacité à organiser des élections politiques transparentes et participatives des citoyens, la capacité à contrôler la corruption, le respect de la loi et du système judiciaire seraient, selon la Banque mondiale, autant d'indicateurs de bonne gouvernance permettant d'offrir un cadre institutionnel favorable à la croissance du PIB et des revenus par habitant.

Pour les pays du MENA, il existe selon la Banque mondiale un retard général par rapport aux pays développés dans leurs indicateurs de la bonne gouvernance. La Banque mondiale distingue les valeurs de « *Responsabilisation* » ou d'obligation, des valeurs « *d'inclusivité* » (*inclusivity*) :

L'inclusivité signifie que les citoyens concernés par le processus de la gouvernance peuvent y être associé par consultation, vote ou contrôle. L'inclusivité est ici synonyme de traitement égalitaire des citoyens d'un pays et s'oppose à l'exclusion et la discrimination.

La responsabilisation consiste à rendre responsable l'autorité publique de l'usage de son pouvoir étatique et dans l'utilisation des ressources publiques. La responsabilisation nécessite l'accès à une information transparente des citoyens en mesure de demander des comptes à l'État, au pouvoir et à disposer de moyens juridiques pour permettre l'alternance politique et économique dans l'intérêt de tous les citoyens.



• **L'Algérie** – Se situe dans une zone d'évaluation négative des institutions, entre -2.0 et -0.4 . La stabilité politique et la violence partent d'un niveau très bas dans la seconde moitié des années 1990, décennie noire de violence et de guerre civile. L'indicateur remonte de 1998 à 2000, sans doute sous l'effet de la fin de la guerre et la mise en œuvre du processus de Concorde civile sous l'ère du président Bouteflika. Puis, l'indice regagne des points à la hausse de 2003 à 2005. Une dégradation tendancielle s'observe néanmoins jusqu'à 2011. L'ensemble des autres indicateurs de bonne gouvernance suivent une tendance commune en Algérie, avec l'indice « *voix et responsabilité* » qui connaît la

même dégradation postérieure à 2005. L'indice politique « *voice and accountability* » « *voix et responsabilité* » des citoyens face aux autorités politiques part de -1.3 en 1996 pour grimper à -0.8 en 2005. Ensuite, l'indice se dégrade pour redescendre à -1.0 en 2010. Cet indice de perception de la gouvernance politique peut s'interpréter comme une baisse dans la perception des libertés civiles et politiques des citoyens et une moindre influence sur les gouvernants.

« *L'État de droit* » « *rule of law* » part de -1.2 en 1996, se redresse à -0.6 en 2003, puis connaît une régression à -0.8 en 2011. Cet indice mesurant la confiance qu'ont les citoyens dans les règles et leur respect, dans leur système judiciaire et sur le plan économique dans le respect des contrats, conventions et droits de propriété, se dégrade aussi en 2005 pour se stabiliser à -0.8 en 2011 sans tendance à l'amélioration.

Du côté de l'« *efficacité gouvernementale* », elle connaît une légère régression entre 1998 et 2000, puis se redresse jusqu'en 2005 pour ensuite diminuer légèrement : on passe sur toute la période de -1.0 en 1996 à -0.8 en 2011. La « *Qualité de la régulation* » part d'un niveau élevé en 1996 à -0.8 pour fléchir après 2005, tout comme les autres indicateurs en Algérie sur la période.

Le fléchissement amorcé en 2005 peut s'interpréter comme une dégradation de la perception de la bonne gouvernance algérienne :

La dégradation à partir de 2005 de l'indice « *qualité de la régulation* » passant de -0.5 à -1.2, peut se comprendre par une politique anti-libérale comme un contrôle des prix ou du système bancaire et la mise en place d'un contrôle du commerce extérieur. Cet indice se dégraderait donc par l'effet d'une politique administrée par le gouvernement algérien du domaine économique qui n'offre pas le cadre favorable à la libération des initiatives privées et le développement du secteur privé par rapport au secteur étatisé. Le climat des affaires en Algérie apparaît donc défavorable au travers de cet indice. Le contrôle de la corruption se stabilise parallèlement à l'indice d'« *efficacité du gouvernement* » après un pic d'amélioration atteint en 2005. L'indice « *instabilité politique et violence* » semble suivre une tendance à la dégradation parallèle après 2005 à l'indice « *voix et responsabilité* ».

En Algérie l'amélioration de la bonne gouvernance se ramène à une problématique de la réforme de l'État. L'enjeu consiste à redéfinir les pouvoirs de l'exécutif en rapport avec ceux du législatif et du judiciaire.

Le rééquilibrage par la séparation des pouvoirs bien qu'elle ait été réaffirmée par la constitution de 1996 ne se traduit pas dans les faits, ni par une amélioration des indices de bonne gouvernance. L'Algérie se classant au 173ème rang mondial (en 2003) pour son efficacité gouvernementale, l'effort ne peut consister en une simple réorganisation ou réforme administrative, mais en un changement profond dans les mécanismes d'affectation du pouvoir de l'exécutif et de la répartition des ressources économiques qui assoit la stabilité de ce pouvoir.

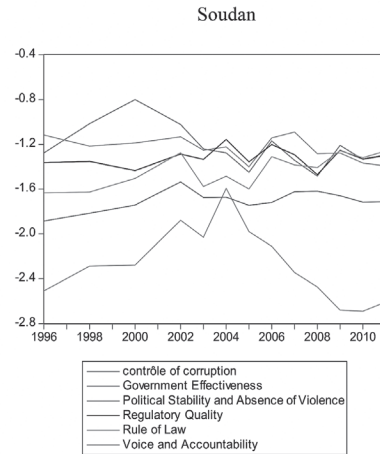
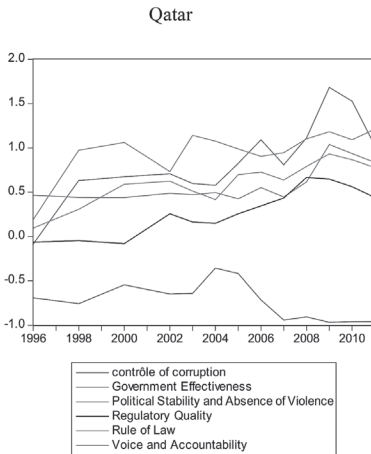
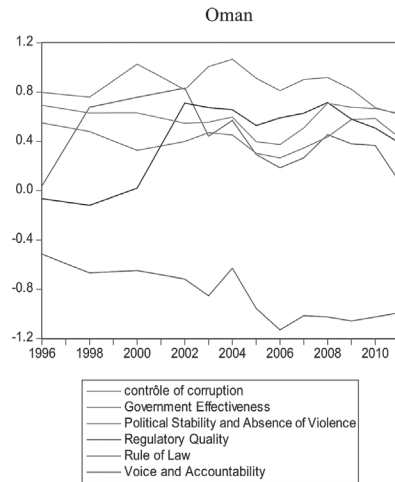
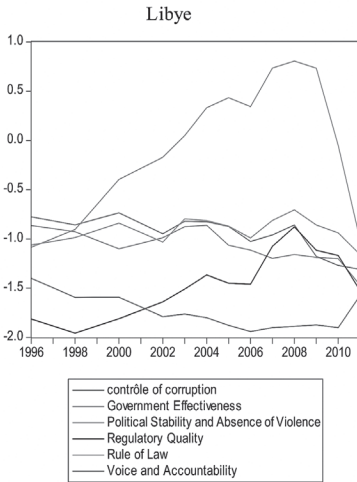
- **En Iran** – Seule l'« *efficacité du gouvernement* » connaît une évolution stable, les autres indices subissent une dégradation continue, surtout après 2002-2003. L'indice de « *stabilité politique* » se dégrade fortement après 2005 et de manière plus abrupte après 2008. De même l'indice « *voix et responsabilité* » connaît un trend descendant avec une stabilisation entre 2007 et 2010. L'indice « *contrôle de la corruption* » se dégrade dès 2002 de façon continue. Le pays, république islamique depuis la révolution islamique de 1979, est dominée par un système politique clérical chiite qui fait doublon avec les pouvoirs et institutions politiques classiques : ainsi le pouvoir militaire est secondé par les « *Gardiens de la révolution* », le pouvoir judiciaire est secondé par une justice religieuse... sur le terrain des indices de la bonne gouvernance, les ONG dénoncent le non-respect des droits de l'homme et de la liberté d'expression qui se reflètent dans les courbes décroissantes de « *voix et responsabilité* » et « *stabilité politique et absence de violence* ». Bien que l'« *efficacité du gouvernement* » reflète en Iran une bonne perception du service public, la corruption est perçue comme croissante après 2002. LA politique extérieure de l'Iran entretient des tensions avec les Etats – Unis et Israël avec une politique d'hégémonie dans la région et d'expansion de la révolution islamique chiite. Cette politique peut produire des chocs exogènes défavorables à l'amélioration de la bonne gouvernance, aggravée par l'embargo économique qui dégrade les conditions économiques et l'inflation qui diminue le pouvoir d'achat des Iraniens.

- **L'Irak** – Connait sur la période une chute drastique de son indice de « *stabilité politique et absence de violence* » dès 2002, sans doute dû à la seconde Guerre du Golfe contre la coalition des pays occidentaux. Le plongeon de l'indice atteint un pic en 2004 avec un indice de -3.1, pour se redresser progressivement vers -2.0 en 2010. L'amélioration

post 2004 concerne globalement tous les autres indices dont le plus bas concerne l'État de droit » à -1.6 en 2010 et les autres indices convergent vers -1.3 en 2010. Donc on peut en conclure que la bonne gouvernance progresse dans l'ensemble fin 2010, même si nous savons que comparer à d'autres pays du MENA les chiffres restent dégradés dans un contexte post-conflit et guerre civile .

- **Le Koweït** – Monarchie constitutionnelle, vit de ses richesses pétrolières qui assurent l'essentiel de ses recettes d'exportations et de ses ressources publiques. Sur le plan de la bonne gouvernance, le droit de vote des femmes a été proclamé en 2005, ce qui de fait élargit l'accès des citoyens à la responsabilisation politique et l'« *inclusivité* » : Néanmoins l'indice de « *voix et responsabilité* » décrit une pente descendante depuis 1996 avec une seule pente positive entre 2004 et 2005. De plus, le contrôle de la corruption se dégrade après 2002 jusqu'à 2010. Seule la « *stabilité politique et l'absence de violence* » montre une stationnarité sur la période. L'« *État de droit* » se dégrade après 2000 jusqu'en 2002, puis connaît une tendance à l'amélioration continue.

- **Pour la Libye** – Pays ayant connu des révolutions politiques successives : celle de 1969 instaurant sous Khadafi un gouvernement de type socialiste par les masses populaires « *Jamahirya* », puis la Révolution de 2011 sous l'impulsion du « *Printemps arabe* », les indices de « *qualité de la régulation* » et d'« *État de droit* » connaissent une tendance à l'amélioration entre 1996 et 2008. Puis une chute drastique concerne après 2008 l'« *État de droit* » ce qui traduit un manque de confiance dans le respect des lois et règles. L'indice « *voix et responsabilité* » se dégrade continuellement jusqu'en 2010 où l'indice s'améliore. L'« *efficacité gouvernementale* » aussi baisse de façon tendancielle, ce qui indique une dégradation du service public rendu aux citoyens libyens. La « *qualité de la régulation* » se dégrade après 2008 après une phase ascendante de 1998 à 2008. Cet indice mesurant la mise en œuvre de politiques libérales instaurant un environnement favorable au climat des affaires et une économie moins bureaucratique se dégrade donc sur la fin de la période étudiée. Le printemps arabe ayant aussi touché la Libye et permit un changement de régime politique, on peut escompter comme pour l'Irak une amélioration de l'indice de « *stabilité politique et absence de la violence* » et des autres indices politiques et économiques.



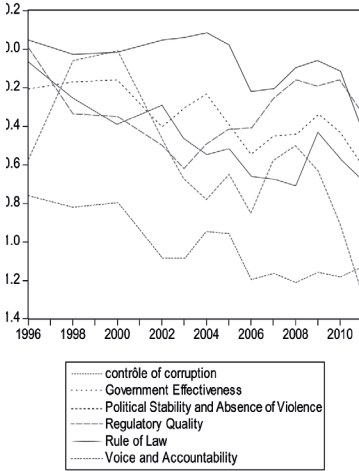
• **Pour Oman** – Sultanat dominé par les ressources pétrolières, puis le tourisme et l’agriculture, des réformes politiques en 2003 ont permis l’instauration d’un suffrage universel et la possibilité pour les femmes citoyenne d’être élues ou membres du gouvernement. Les indices montrent une certaine stabilité sur la période, sauf pour l’indice « *voix et responsabilité* » qui se dégrade jusqu’en 2006, date de reprise vers l’amélioration. 2008 constitue néanmoins une date de fléchissement des indices à la baisse jusqu’en 2010.

• **Qatar** – Cet émirat du golfe persique indépendant depuis 1971, est dirigé par la famille Al-Thani et dispose de ressources pétrolières et surtout gazières qui génèrent 80% de ses recettes d'exportation, l'essentiel de ses recettes publiques et 60% de la richesse nationale. D'autres ressources proviennent de l'agriculture, la pêche et l'élevage. Le niveau de vie des habitants s'est considérablement amélioré avec un PIB par tête de plus de 78.000 dollars. Les excédents de ressources en hydrocarbures ont servi à des projets de diversification de son économie avec des investissements dans les secteurs industriels, agricoles et touristiques pour se différencier de Dubaï. Les indicateurs de bonne gouvernance sont globalement positifs avec une tendance à la hausse sauf pour l'indice « *voix et responsabilité* » qui décroît après 2004. L'année 2009 marque aussi un infléchissement des autres indicateurs, comme le contrôle de la corruption, l'efficacité gouvernementale, la qualité de la régulation. Néanmoins, la « *stabilité politique et l'absence de violence* » progressent de même que l'« État de droit ».

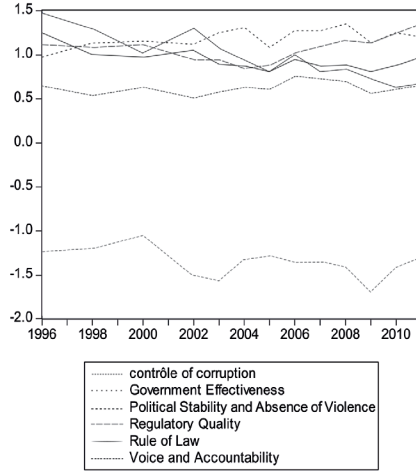
• **Au Soudan** – La « *stabilité politique et l'absence de violence* » connaît comme indice une hausse continue de 199 à 2004. Puis, une chute sensible s'opère jusqu'à 2009, date de stabilisation. Les accords de paix de janvier 2005 entre milices chrétienne et musulmane mettent fin à une longue guerre civile mais l'assassinat de John Garang, chef de milices chrétiennes relance un processus de violence et d'instabilité politique. La sécession du sud Soudan, rendue possible par référendum du 9 janvier 2011, va reconfigurer la géographie, la politique et l'économie du Soudan : en effet, classé parmi les pays producteur de pétrole, les réserves se trouvent dans le sud Soudan et le raffinage du brut se fait dans le nord Soudan. L'indicateur « *voix et responsabilité* » se maintient à un niveau relativement stable entre -1.6 et -1.8 sur la période. La guerre dans la province du Darfour ne semble pas avoir eu un impact négatif sur l'indice. Le retour à un processus électoral en avril 2010 a été considéré comme irrégulier et a reconduit Omar Al-Bashir vers ses fonctions de président de la République. Les indices « *État de droit* », « *qualité de la régulation* », « *efficacité gouvernementale* » et « *contrôle de la corruption* » partent de niveaux différents en 1996 mais tendent à converger en 2010-2011 vers un niveau égal. Au vu de ces graphiques, l'indicateur à suivre à court terme est « *stabilité politique et absence de violence* » sans lequel les autres indices ne peuvent progresser mais au mieux rester stationnaires.

Institutions des pays du MENA non pétrole

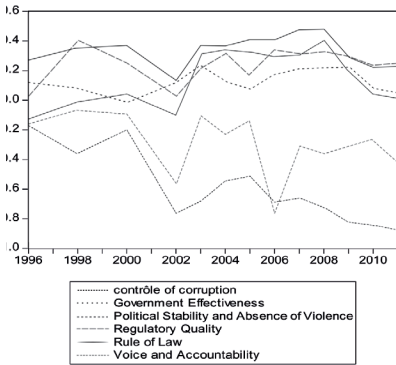
Egypte



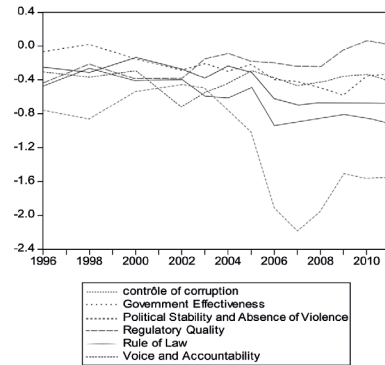
Israël



Jordanie



Liban



• **Egypte** – Le pays connaît une évolution judiciaire irrégulière avec une tendance à la dégradation générale : la corruption connaît peu de fluctuations mais une dégradation qui ne s'arrête qu'entre 2000 et 2002, puis entre 2008 et 2009. L'indice « *État de droit* » s'avère stable jusqu'en 2004 pour ensuite connaître une chute, un palier de stabilisation en 2006-2009, puis une rechute. Cet indice désigne la confiance qu'on les citoyens sur le respect des lois et règles ainsi que l'efficience du système judiciaire en Egypte. Après 2009, tous les indices de bonne

gouvernance se dégradent sauf « *voix et responsabilité* » qui se stabilise depuis 2006. La « *stabilité politique* » se dégrade après 2000 avec plusieurs paliers de stabilité avant de rechuter entre 2008 et 2010. L'indice passe ainsi de près de -0.6 en 1996 à près de -1.3 en 2010. L'écart est encore plus flagrant en partant de 2001 où l'indice est à son sommet avec 0.0 pour tomber à -1.3 en 2010. On peut considérer que cette perception en dégradation continue de la stabilité politique connaît un pic coïncidant avec le Printemps arabe qui touche en février 2011 l'Égypte après la Tunisie et débouche sur une contestation populaire qui renverse le président Moubarak et remet en chantier tout le système politique pour instaurer une meilleure gouvernance et représentation « *responsabilisation* » « *inclusivité* » des citoyens.

- **Israël** – Connait une évolution stable de ses indices de bonne gouvernance. Seul l'indice de « *stabilité politique* » et le « *contrôle de la corruption* » se dégradent tendanciellement sans perdre beaucoup de points entre 1996 et 2011 : la stabilité politique part d'un niveau plus bas que tous les autres indices, de près de -1.3 en 1996 pour finir à presque -1.5 en 2011. La corruption part de $+1.5$ en 1996 pour arriver à près de 0.4 en 2011. L'indice « *voix et responsabilité* » est stable avec des tendances légères à la hausse. L'« *efficacité gouvernementale* » tend à s'apprécier légèrement sur la période. La « *qualité de la régulation* » s'apprécie entre 2005 et 2011 et peut traduire la perception de l'amélioration du climat des affaires et de la mise en œuvre de politiques libérales dans le domaine économique.

- **Jordanie** – Connait après 2000 une tendance de tous ses indicateurs à la baisse jusqu'en 2002, puis les indices « *État de droit* » et « *voix et responsabilité* » se redressent comme les autres indices jusqu'en 2005, pour finir par converger en 2006 à l'indice -0.7 . Les indices « *efficacité gouvernementale* » et « *contrôle de la corruption* » convergent dès 2009. Enfin, les indices « *stabilité politique* » et « *qualité de la régulation* » convergent ensemble aussi dès 2009. On peut considérer que l'amélioration de l'efficacité des services publics aille de pair avec la baisse de la corruption. D'autre part, la stabilité politique a été de pair avec des politiques plus libérales instaurant un climat favorable aux affaires.

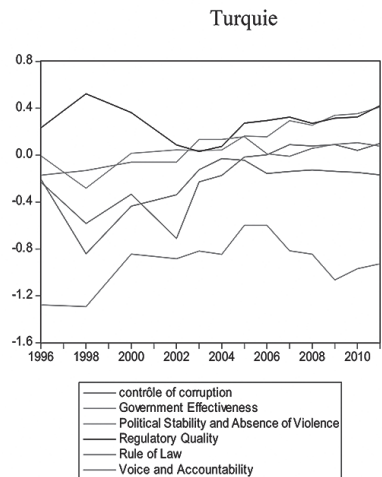
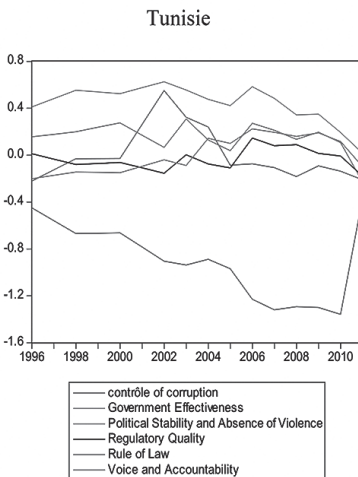
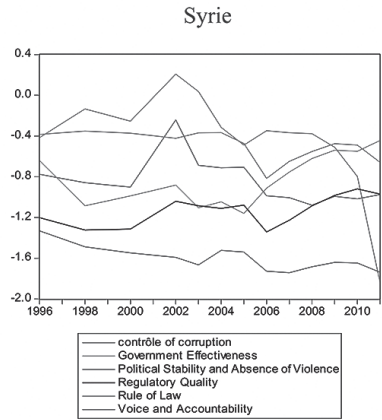
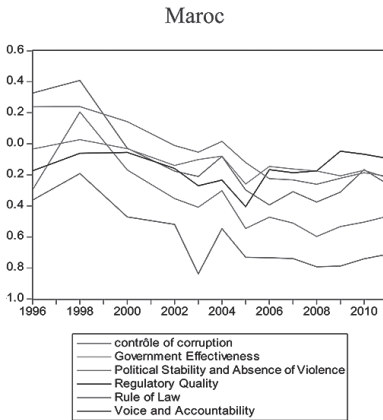
- **Liban** – Connait après 2003 une phase de décrochage de son indice « *stabilité politique et absence de violence* », ceci jusqu'en 2007 date à laquelle le pays reprend le chemin de la stabilité avec un palier à près

de -1.6 en 2011. Le pic de stabilité maximum atteint en 2003 fut proche de -0.5 . La perception de non stabilité politique a donc été multipliée par trois en quatre ans. L'année 2006 marque donc à la fois une forte dégradation du taux de croissance réel du PIB et une inflexion à la baisse des principaux indices de bonne gouvernance : le taux de croissance est alors de 0.6% en 2006 et remonte en 2007 à 7.5% . La stabilité politique est ici corrélée avec le taux de croissance sur 2006 dans la mesure où le conflit politique de juillet 2006 contre Israël, a eu un effet négatif sur la croissance libanaise. L'indice « *voix et responsabilité* » se stabilise à partir de 2005 après une légère fluctuation à la baisse entre 200 et 2003, pour revenir ensuite à son niveau de 1996. L'efficacité gouvernementale connaît une pente descendante sur la période. Le contrôle de la corruption se dégrade de manière plus prononcée sur la période pour passer de près de -0.4 à -1.0 . Seule la qualité de la régulation croît légèrement, ce qui peut correspondre à l'amélioration du climat des affaires et la baisse des politiques de contrôle de l'État sur l'économie.

- **Le Maroc** – Connait une tendance générale de ses indices de bonne gouvernance à la baisse de 1996 à 2003, puis une légère remontée en 2004 pour finalement se stabiliser jusqu'à la fin de la période. Le niveau de corruption fut au plus haut en 1998 et au plus bas en 2006 pour se stabiliser. L'indice « *voix et responsabilité* » connaît aussi une dégradation entre 1998 et 2003 pour se stabiliser après 2004. La stabilité politique et l'absence de violence suit la même tendance que les autres indices et se stabilise dès 2005 après une période continue de baisse. Les indices « *efficacité gouvernementale* », « *État de droit* » et « *contrôle de la corruption* » paraissent converger en fin de période en 2010. Des indices plus récents émanant de *CATO Institute* et *The economist* montrent une amélioration des libertés civiles et du degré de participation politique en 2012 comparativement à 2010. Les élections législatives de 2011 avec la victoire du parti PJD qui a formé un gouvernement en coalition avec les autres partis constitue un indice d'amélioration de la démocratie dans un contexte de monarchie autoritaire.

- **La Syrie** – Connait une amélioration générale de ses indices de bonne gouvernance entre 2000 et 2002, sauf pour l'indice « *voix et responsabilité* » qui se trouve sur une pente descendante, puis en 2005

l'indice « *efficacité gouvernementale* » tout comme « *État de droit* » et « *qualité de la régulation* » connaissent une phase ascendante jusqu'en 2010. L'indice « *stabilité politique et absence de violence* » ne suit pas la même tendance puisqu'il plonge en 2009 vers un bas historique passant de -0.4 en 2008 (niveau comparable à celui de 1996) à un niveau proche de -1.8 en 2011. La contagion du Printemps arabe vers la Syrie, qui avait connu déjà un mini printemps dit de « Damas » de juillet 200 à février 2001, provoque des protestations des citoyens réprimées dans la violence et finalement une guerre civile apparaît en 2011 et se prolonge en 2012-2013. Il est à penser que les indices de bonne gouvernance se dégradent à partir de 2011 tant que l'indice « *stabilité politique* » ne se redresse pas.



• **En Turquie** – A la différence de la Tunisie, les indicateurs de bonne gouvernance sur la période sont sur une pente globalement ascendante à partir de 2000, sauf pour l'indice « *stabilité politique et absence de violence* » qui décline dès 2006. L'indice « *voix et responsabilité* » croît de 1998 à 2005 pour ensuite stagner jusqu'à 2011. Le contrôle de la corruption ne s'améliore qu'à partir de 2002 et converge vers le niveau de l'État de droit. L'efficacité gouvernementale s'améliore sur la période et rejoint le niveau de la qualité de la régulation dès 2003. L'arrivée au pouvoir du parti AKP en 2003 et la volonté d'ouvrir des négociations d'entrée dans l'U.E. en 2005, peuvent avoir favorisé l'ascension et la convergence vers le haut des principaux indicateurs de bonne gouvernance comme signes d'une démocratisation en progrès.

• **La Tunisie** – Connait un indice « *voix et responsabilité* » qui se dégrade continuellement sur la période, sauf en 2010 où il se redresse brusquement pour retrouver et dépasser son niveau de 1996. Les autres indicateurs connaissent une tendance stagnante jusqu'en 2006, date à laquelle un fléchissement s'opère pour voir converger l'ensemble des indices en 2011. La dégradation des indices de bonne gouvernance peut être l'indice d'une montée de la perception d'une mauvaise gouvernance et parallèlement la montée de « *voix et responsabilité* » amorce le Printemps tunisien de janvier 2011 qui aboutit au renversement du régime politique du président Ben Ali, dont le fonctionnement n'a pas été favorable à la bonne gouvernance et à la démocratie en Tunisie.

2.2 Analyse économétrique

2.2.1 Choix d'un modèle à estimer

Notre étude économétrique vise à apporter des réponses aux questions des relations entre qualité des institutions et performance économique dans quarante-cinq pays en développement. Plusieurs modèles sont estimés, premièrement un panel avec des effets fixe sur le taux de croissance du PIB, puis sur le PIB par tête et enfin sur l'écart de taux de croissance par rapport à la moyenne mondiale sur la période 1996-2011. Nous avons tenté d'expliquer quel est le rôle des institutions dans la performance économique des différentes régions étudiées (MENA, MENA pétrolier, MENA non pétrolier, Amérique latine, Asie de l'Est et du Sud). Le modèle choisi combine les déterminants

de la performance économique (*le taux de croissance du PIB, puis le PIB par tête*) interne (*qualité des institutions*) et externe (*prix des matières premières, indice de la perception du risque de la finance mondiale et taux de croissance du monde développé*).

Donc le modèle retenu est le suivant :

$$TCPIB_{it} = a_0 + a_1 * MP_{it} + a_2 * finance_{it} + a_3 * TCMonde_{it} + a_4 * instit_{it} + e_t \dots\dots\dots (1)$$

$$TCPIB_{ij} = a_0 + a_1 * MP_{it} + a_2 * finance_{it} + a_3 * TCMonde_{it} + a_4 * voi_{it} + a_5 * Poli_{it} + a_6 * Gover_{it} + a_7 * regul_{it} + a_8 * Rule_{it} + a_9 * corru_{it} + e_t \dots\dots\dots (2)$$

$$TCPIB \text{ par tête}_{it} = a_0 + a_1 * MP_{it} + a_2 * finance_{it} + a_3 * TCMonde_{it} + a_4 * instit_{it} + e_t \dots\dots\dots (3)$$

$$TCPIB \text{ par tête}_{ij} = a_0 + a_1 * MP_{it} + a_2 * finance_{it} + a_3 * TCMonde_{it} + a_4 * voi_{it} + a_5 * Poli_{it} + a_6 * Gover_{it} + a_7 * regul_{it} + a_8 * Rule_{it} + a_9 * corru_{it} + e_t \dots\dots\dots (4)$$

$$Ecart_{it} = a_0 + a_1 * MP_{it} + a_2 * finance_{it} + a_3 * TCMonde_{it} + a_4 * instit_{it} + e_t \dots\dots\dots (5)$$

$$Ecart_{ij} = a_0 + a_1 * MP_{it} + a_2 * finance_{it} + a_3 * TCMonde_{it} + a_4 * voi_{it} + a_5 * Poli_{it} + a_6 * Gover_{it} + a_7 * regul_{it} + a_8 * Rule_{it} + a_9 * corru_{it} + e_t \dots\dots\dots (6)$$

Où :

TCPIB : Taux de croissance du PIB réel

MP : Indice des prix des matières premières (*indice calculé avec une ACP appliquée à 12 prix de matières premières*⁴⁵)

finance : Indice de la perception de risque de la finance mondiale, utilisé comme un proxy de la finance internationale (*indice calculé avec une ACP appliquée à 3 indicateurs des marchés financiers : VIX Adj Close, Spreads Developing Countries et BofA Merrill lynch high yield II option-adjusted spread*⁴⁶)

TCMonde : Taux de croissance du monde développé (Indice calculé avec une acp appliquée

instit : Indice de la qualité des institutions (*indice calculé avec une ACP appliquée sur les 6 indicateurs de la Banque mondiale, décrits à la page 80*).

Ecart : Ecart de taux de croissance du PIB des pays étudiés par rapport au taux de croissance mondial.

voi : Voix et responsabilité

Poli : Instabilité politique et violence

Gover : Efficacité du gouvernement

regul : Qualité de la régulation

Rule : L'État de droit

corru : Contrôle de la corruption

45 – Voir annexe

46 – Voir annexe

2.2.2 Tests statistiques

a. Test de racine unitaire

Alors que la pratique de tester la stationnarité des séries chronologiques est devenue aujourd'hui incontournable dans la pratique économétrique courante, elle est récente en ce qui concerne l'analyse des données de Panel, ne datant que des travaux pionniers de Levin et Lin (1992). Elle s'est en particulier développée avec l'utilisation croissante des bases de données macro-économiques présentant une dimension temporelle suffisante (supérieure à vingt ans).

Les champs d'application des tests de racine unitaire en panel couvrent aujourd'hui des domaines variés de la macroéconomie (Hurlin et Mignon, 2005). Il existe plusieurs tests applicables aux données en panel, tels que les tests de Levin de Harris-Tzavalis, de Breitung, de *Im* stationnarité de Lagrange. Toutefois, dans le cas d'un panel non cylindré, seul le test de Fisher est applicable. C'est donc ce dernier auquel nous avons eu recours. L'hypothèse nulle est la présence de racine unitaire dans tous les panels contre l'hypothèse alternative qu'au moins un panel est stationnaire. Le résumé du tableau ci-dessous indique que toutes les variables sont stationnaires.

Tableau : test de stationnarité

VARIABLES	ADF		Levin, Lin & Chu		Im, Pesaran et Shin	
	STATISTIC	P-VALUE	STATISTIC	P-VALUE	STATISTIC	P-VALUE
TCPIB REEL	175.939	0.000	-6.482	0.000	-3.457	0.0003
ECART	202.162	0.000	-12.187	0.000	-6.037	0.000
TCMOND	207.882	0.000	-11.038	0.000	-1.707	0.04
MP	220.602	0.000	-6.330	0.000	2.334	0.9902
FINANCE	138.118	0.0008	-10.886	0.000	-1.984	0.0236
INSTIT	96.4666	0.3014	-8.389	0.000	0.021	0.508
VOIC	179.210	0.000	-19.731	0.000	-2.999	0.0014
CORRUP	75.9236	0.8552	-5.320	0.000	0.632	0.736
POLI STAB	72.1574	0.9161	-6.748	0.000	0.893	0.814
REG QUA	90.8436	0.4553	-8.377	0.000	0.352	0.637
RUL LOW	80.0550	0.7683	-7.917	0.000	0.923	0.822
GOVER EFF	127.401	0.0058	-12.222	0.000	-1.150	0.125

b. Analyse descriptive

Nous comparons dans le tableau ci-dessous les variables utilisées dans notre modèle (Les chiffres en gras sont ceux des indices les plus significatifs de nos modèles de corrélation).

Période 1996-2011	Totalité échantillon	Mena total	Mena pétrolier	Mena non pétrolier	Amérique Latine	Asie
Nombre de pays	45	17	11	6	14	14
Médiane de l'indice « stabilité politique »	-0.41	-0.41	-0.17	-0.53	-0.37	-0.60
Min Max de l'indice « stabilité politique »	-3.29 - +8.0	-3.17 - +1.06	-3.17 - +1.21	-2.18 - +0.30	-2.37 - +1.00	-2.73 - +1.32
Médiane indice « voix responsabilité »	-0.31	-0.88	-1.05	-0.76	0.05	-0.44
Min Max indice « voix responsabilité »	-2.40 - +2.16	-2.04 +0.75	-2.04 -0.2	-1.74 +0.75	-0.6 - +1.24	-1.82 - +0.71
Médiane indice « corruption »	-0.36	-1.190	-0.18	-0.19	-0.35	-0.51
Min Max indice « corruption »	-2.73 - +1.5	-1.57 +1.47	-1.57 +1.68	-1.07 +1.47	-1.44 +1.57	-1.14 - +2.41
Médiane indice efficacité gouvernementale »	-0.03	-0.09	-0.22	-0.006	-0.16	-0.12
Min Max indice « efficacité gouvernementale »	-6.94 - +7.17	-1.94 +1.34	-1.94 +1.03	-1.15 +1.34	-1.17 +1.26	-1.22 - +2.40
Médiane indice « qualité de la régulation »	-0.06	-0.06	-0.06	-0.05	0.08	-0.26
Min Max indice « qualité de la régulation »	-3.30 - +6.20	-2.16 - +1.34	-2.16 - +1.11	-1.34 - +1.34	-0.98 +1.53	-1.50 +2.24
Médiane indice « État de droit »	-0.38	0.03	0.10	-0.01	-0.62	-0.40
Min Max indice « État de droit »	-1.92 - +1.37	-1.92 +1.24	-1.92 +0.93	-0.81 +1.24	-1.18 - +1.37	-1.24 +1.76
Médiane Taux de croissance PIB réel	0.049	0.046	0.048	0.048	0.040	0.060
Min et Max du taux de croissance PIB réel	-0.61 - +0.46	-0.61 +0.46	-0.61 +0.46	-0.048 +0.122	-0.10 +0.150	-0.13 +0.14
Médiane Ecart TC Mondiale	0.033	0.022	0.076	0.015	0.028	0.046
Min Max Ecart TC Mondiale	-0.66 - +0.42	-0.62 +0.42	-0.62 +0.42	-0.18 +0.21	-0.66 +0.29	-0.55 +0.21

Si l'on compare taux de croissance du PIB, Ecart TC mondiale et les indices de bonne gouvernance ayant eu une significativité dans nos modèles économétriques, on constate que pour le taux de croissance du PIB, les taux médians par région ne montrent pas de différences sauf pour l'Asie qui affiche un dynamisme plus grand sur la période. Cependant les écarts Min Max du taux de croissance du PIB de l'Asie sont proches de celui de l'Amérique latine et plus resserrés que ceux du MENA et de l'échantillon total. Pour ce qui est de la variable Ecart TC mondiale, on constate une disparité entre le Mena Pétrolier et l'Asie, qui affichent un écart plus grand que celui du Mena non pétrolier et de l'Amérique latine, qui collent davantage au taux de croissance mondial sur la période.

Si l'on compare les médianes taux de croissance et Ecart TC mondiale avec les indices médians de bonne gouvernance, on constate que pour l'indice médian « *stabilité politique* » les régions Mena non pétrole et Asie se rapprochent mais avec un écart Min Max de l'indice « *stabilité politique* » plus grand pour l'Asie, dont les écarts se rapprocheraient en revanche de l'Amérique latine.

Pour l'Amérique latine et le Mena non pétrolier, qui connaissent un écart plus faible avec la variable Ecart TC mondiale, on ne constate pas de rapprochement de leurs indices médians respectifs de « *stabilité politique* ». En revanche, Pour l'Asie son indice médian de « *stabilité politique* » se rapprocherait de celui du Mena non pétrolier alors même que les médianes du taux de croissance du PIB et Ecart TC mondiale de l'Asie sont plus fortes que celles du Mena non pétrolier.

De même pour l'indice médian « *qualité de la régulation* », l'Asie affiche un taux différent de celui du Mena non pétrolier, de même que pour l'indice médian « *voix responsabilité* » bien que les écarts Min Max de cet indice soient proches pour les deux régions. L'indice médian « *efficacité gouvernementale* » qui est aussi une variable significative pour l'Asie, s'avère diverger avec celui du Mena non pétrolier.

L'indice médian « *qualité de la régulation* » dont nous avons trouvé la significativité pour l'Asie, ne montre pas de rapprochement avec l'Amérique latine et le Mena, alors même que pour les taux de croissance et Ecart TC mondiale médians, on avait trouvé un rapprochement entre Asie, Amérique latine et Mena pétrolier en niveau d'indice mais pas en écart Min Max.

Donc, quelle que soit la causalité recherchée entre Taux de croissance du PIB, Ecart TC mondiale et les indices de bonne gouvernance, on ne constate pas de relation entre les niveaux et les écarts des indices médians entre les régions de l'échantillon. Cela ne nous permet pas lors de la comparaison par région, de conclure à une relation évidente entre le dynamisme de la croissance du PIB des pays et le niveau de leur bonne gouvernance.

Cette analyse, quoique sommaire, nous éloigne de la thèse de Kaufmann et Knack et tend à nous rapprocher de la thèse de Khan quant à la difficulté d'établir une corrélation entre taux de croissance du PIB et niveaux médians ou écart des indices de bonne gouvernance.

c. Résultats des estimations

Globalement le modèle apparaît peu significatif avec un R2 de 17% signifiant sans doute l'absence de variables plus significatives dans l'explication de la croissance du modèle. Néanmoins, le Fisher est positif puisqu'il nous fait rejeter l'hypothèse H0 avec un F=2.36 avec une probabilité critique=0.

On constate que le coefficient des variables Matières premières et taux de croissance du monde développé ont un signe positif mais relativement faible quant à son effet global sur la croissance de l'ensemble des pays du panel. La variable Finance a un signe négatif et une incidence aussi relativement faible sur la croissance. Elle agit donc en sens inverse du taux de croissance des pays considérés. Si l'on considère la robustesse des variables, Matières premières et Taux de croissance du monde développé ont un t-stat avec une probabilité de 0, ce qui conduit à rejeter l'hypothèse H0 pour ces deux variables ayant des coefficients significativement différents de 0.

On constate que pour la variable explicative INSTIT la corrélation est positive mais peu significative avec 0.013, dans la mesure où le t-stat indique 0.79 avec une probabilité P de 0.42 ce qui est loin de nous conduire à rejeter l'hypothèse H0 : en effet, dans la table de Student, s'il fallait rejeter l'hypothèse H0 à 40% d'erreur (loin donc de la significativité à 5%), il faudrait que à 2 degrés de liberté nous ayons un t-stat supérieur à 1.061, ce qui n'est pas le cas ici avec 0.79 : en conclusion nous acceptons l'hypothèse H0, la variable de l'équation est donc

Variable à expliquer TC PIB_{it} réel

Sélection par région (période 1996-2011)

Variables	Totalité échantillon : (45 pays)		MENA totalité échantillon (17 pays)		MENA échantillon pétrolier (11 pays)		MENA échantillon non pétrolier (8 pays)		échantillon Amérique Latine (14 pays)		échantillon Asie (14 pays)	
	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)
Taux de croissance du monde développé	0.010*** (6.07)	0.010*** (6.25)	0.01*** (5.03)	0.012*** (4.73)	0.019*** (5.05)	0.019*** (4.69)	0.004** (2.10)	0.005** (2.41)	0.002*** (4.66)	0.003*** (4.53)	0.010*** (4.72)	0.009*** (4.04)
Prix des matières premières	0.009*** (5.65)	0.009*** (5.75)	0.007** (3.18)	0.005** (2.08)	0.005* (1.63)	0.004 (1.06)	0.007** (3.26)	0.005** (1.98)	0.002** (3.28)	0.001** (2.67)	0.010*** (4.74)	0.006** (2.71)
Indice de risque Financier	-0.013** (-2.93)	-0.013** (-3.16)	-0.011* (-1.75)	-0.011* (-1.81)	-0.015* (-1.62)	-0.016* (-1.59)	-0.007* (-1.45)	-0.008 (-1.50)	0.005 (0.85)	-0.002* (-1.73)	-0.011 (-0.52)	-0.0007 (-0.12)
Institution	0.013 (0.79)		0.035 (1.38)		0.016 (0.46)		0.006 (0.31)		-0.003** (-1.96)		-0.001 (-0.27)	
Voix et responsabilité		-0.0008 (-0.12)		-0.069 (-1.42)		-0.084 (-1.08)		-0.012 (-0.29)		0.035** (1.88)		0.096** (2.07)
Contrôle de la corruption		0.005 (0.23)		-0.007 (-0.17)		-0.035 (-0.61)		-0.022 (-0.50)		0.012 (0.73)		-0.187** (-3.25)
Efficacité gouvernementale		0.011*** (4.46)		0.018 (0.26)		0.021 (0.18)		0.018 (0.31)		-0.027 (-1.26)		0.275*** (4.30)
Stabilité politique		0.011*** (4.80)		0.052 (1.54)		0.047 (1.00)		0.062 (1.46)		0.021* (1.79)		-0.025 (-0.96)
Qualité de la régulation		0.004 (0.17)		0.095** (2.01)		0.035 (0.53)		0.108* (1.63)		0.011 (0.79)		-0.039 (-0.70)
État de droit		-0.002 (-0.074)		-0.019 (-0.24)		0.020 (0.18)		-0.085 (-1.18)		-0.026 (-1.32)		-0.034 (-0.47)
Constante			0.092*** (9.92)	0.076 (1.76)	0.133*** (7.61)	0.067 (0.78)	0.075*** (6.69)	0.105** (3.06)	0.033** (9.97)	0.023** (2.10)	0.090*** (10.55)	0.046** (2.00)
Observations	569	566	213	213	137	137	102	102	176	176	177	177
R2	0.17	0.23	0.23	0.26	0.28	0.30	0.22	0.27	0.22	0.28	0.25	0.36

*** p < 0.01, ** p < 0.05, * p < 0.1

non significative. Si la variable *Instit* avait été significative, son impact aurait été pour une croissance de PIB de 100 euros supplémentaires, la variable *institutions* aurait expliqué cette hausse à hauteur de 13%.

En conclusion, notre hypothèse d'expliquer le taux de croissance du PIB par la variable synthétique *Institutions* ne fonctionne pas dans ce premier modèle.

Nous allons maintenant décomposer la variable *Instit* en ses différents indicateurs composants ce que l'on nomme la bonne gouvernance selon la Banque mondiale :

- Pour l'ensemble du modèle, la décomposition de la variable *Institutions* permet d'améliorer le coefficient R2 qui passe à 0.23 sans toutefois permettre d'expliquer plus complètement la croissance du PIB. Néanmoins le R2 ajusté se situe à 0.15 et reste donc peu significatif. La statistique de Fisher observée de 2.97 montre une probabilité de rejeter H0 à 5% d'erreur par lecture de la table.
- La décomposition de la variable *Institutions* donne lieu à l'introduction dans le modèle des 6 variables institutionnelles telles que définies par Kaufmann. Nous constatons que 4 variables sur 6 ont un coefficient de signe positif dans leur corrélation avec la croissance du PIB. Néanmoins la significativité des variables se réduit au nombre de 2, puisque l'analyse du t-stat montre que le rejet de l'hypothèse H0 ne peut concerner que les variables « *government effectiveness* » (efficacité gouvernementale) et « *political stability and reduction of violence* » (stabilité politique et réduction de la violence). Ils affichent respectivement des coefficients de corrélation de 0.011 pour une probabilité très significative d'être différents de 0 à 5%.
- Inversement, les autres variables que sont le contrôle de la corruption, la qualité de la régulation, l'État de droit et voix et responsabilité, n'affichent pas de coefficients dont la probabilité du t-stat permettant de rejeter l'hypothèse H0. Ils sont non significatifs pour l'ensemble du panel.

A ce stade nous ne pouvons conclure que les institutions jouent un rôle significatif dans la croissance du PIB de l'ensemble de notre panel.

Si nous analysons en détail les résultats de la régression pour la région du MENA de notre échantillon, on constate comme pour l'ensemble du panel, une non significativité de la variable *INSTIT* agrégée

dont le coefficient est de 0.035 avec un t-stat de 1.38 dont la probabilité d'écarter l'hypothèse H_0 se fait à 16% d'erreur donc très au-dessus des 5% ou même 10%. Les variables *Taux de croissance des pays développés* et *Matières premières* demeurent significatives avec une nette probabilité d'écarter H_0 . La Finance joue encore négativement avec une probabilité d'écarter H_0 à 10%.

Lorsque l'on décompose la variable *INSTIT* pour le MENA on constate que seules la variable « *qualité de la régulation* » et dans une moindre mesure « *stabilité politique et réduction de la violence* » sont relativement significatives par rapport aux autres variables institutionnelles : leurs coefficients respectifs sont de +0.05 et +0.09 avec un t-stat dont la probabilité de rejeter H_0 est respectivement de près de 5 % et 10%.

Dans l'ensemble pour le MENA, le modèle dispose d'un R^2 amélioré par la décomposition de la variable *INSTIT* et la statistique de Fisher de 2.37 à une probabilité à 5% d'erreur de rejeter H_0 sans toutefois nous aider à conclure que les institutions jouent sur la croissance du PIB du MENA. En somme, la qualité de la régulation correspondant à la perception de l'entrave par la réglementation de l'État sur le fonctionnement autonome du marché des biens et services, bancaire, du commerce extérieur, à un effet significatif sur le taux de croissance du PIB. Enfin, la stabilité politique et la réduction de la violence joue dans une moindre mesure un rôle positif sur la croissance du PIB de la région.

Si l'on regarde dans la région MENA pétrole, on constate que les variables *Taux de croissance des pays développés*, *matières premières* ont un coefficient positif, très significatif pour la variable croissance des pays développés mais relativement peu significatif pour le prix des matières premières avec un t-stat dont la probabilité de rejeter H_0 est de 10%. De même pour la variable *Finance*, la variable joue de façon négative avec un t-stat de probabilité comparable aux matières premières. Seules les *Institutions* comme variable agrégée reste non significative avec une probabilité forte d'accepter H_0 .

Si l'on décompose la variable *Institutions* on obtient une absence de significativité des 6 variables institutionnelles sans exceptions, avec même une augmentation de la probabilité d'acceptation de l'hypothèse H_0 pour les variables *efficacité gouvernementale* et *État de droit*.

On constate néanmoins que les variables « *voix et responsabilité* » et « *contrôle de la corruption* » sont de signe négatif, ce qui signifie que par exemple une hausse de la corruption permettrait d'améliorer la croissance du PIB. Cependant la non significativité de ces variables ne nous permet pas de discuter cette corrélation.

Donc pour les pays pétroliers du MENA, nous ne constatons pas d'influence des institutions sur le taux de croissance du PIB.

Pour le MENA non pétrolier, nous constatons que la variable *INSTIT* est non significative avec une probabilité du t-stat très mauvaise avec 75% d'erreur, soit une acceptation de l'hypothèse H0. Les coefficients *Taux de croissance des pays développés* et *Matières premières* sont significatifs avec une probabilité de rejet de H0 à 5% respectivement. La *Finance* joue aussi négativement mais avec une probabilité de rejeter H0 moins significative.

On peut en conclure que pour le MENA non pétrole, les institutions ne jouent pas de rôle sur la croissance du PIB de ces pays.

Si l'on décompose les variables institutionnelles, il est étonnant de constater que certaines comme « *voix et responsabilité* », « *contrôle de la corruption* », et « *État de droit* » ont un signe négatif, mais leur significativité reste faible, sauf pour les variables « *qualités de la régulation* » et « *stabilité politique et réduction de la violence* » ce qui diffère donc du MENA pétrole où toutes les variables institutionnelles étaient non significatives. Ce résultat rejoint celui du MENA pris dans sa totalité où les deux variables furent vues comme significatives.

On peut donc en conclure que se sont les pays du MENA non pétrolier qui permettent de rendre relativement significatives les variables « *qualité de la régulation* » et « *stabilité politique et réduction de la violence* ».

En Amérique latine les variables jouant un rôle significatif dans le modèle sont comme précédemment, *le taux de croissance des pays développés*, *le prix des matières premières* et *la Finance*, bien que cette dernière influe de façon négative sur la croissance du PIB du panel. De nouveau, la variable institutionnelle agrégée *INSTIT* s'avère non significative avec un coefficient dont la probabilité de rejeter l'hypothèse H0 se ferait au prix de 39% d'erreur.

Les variables significatives à 5% sont donc, dans le modèle avec la variable *INSTIT* agrégée, Taux de croissance des pays développés, prix des matières premières et Finance.

Prenons maintenant le cas de la décomposition des variables institutionnelles : il est alors surprenant qu'à la différence des pays du MENA, les institutions « *voix et responsabilité* », « *stabilité politique et réduction de la violence* » révèlent un coefficient significatif avec une probabilité entre 6 et 7% d'erreur.

Du côté des autres variables : taux de croissance des pays développés et matières premières ont un coefficient positif et significatif à 5%. La Finance à un coefficient négatif et significatif à 10% d'erreur.

En Asie, dans le modèle avec la variable *INSTIT*, les variables explicatives taux de croissance des pays développés et prix des matières premières sont très significatives avec un rejet de l'hypothèse H_0 à 5%.

Ainsi la variable *Finance* bien que de coefficient négatif, n'apparaît pas significative, la probabilité de rejeter H_0 atteint le niveau d'erreur de 78%. Quant à la variable *INSTIT* elle demeure comme précédemment non significative.

En décomposant la variable *INSTIT* en 6 variables institutionnelles, on constate que les variables « *voix et responsabilité* », « *contrôle de la corruption* », « *efficacité gouvernementale* » sont les plus significatives, avec néanmoins un signe négatif pour la variable « *contrôle de la corruption* » : cela signifierait que la baisse du contrôle de la corruption, donc une hausse de la perception de la corruption aurait un effet positif sur la croissance du PIB. Ce résultat paradoxal se retrouve aussi avec la variable « *stabilité politique et réduction de la violence* » dont la dégradation serait compatible avec une augmentation de la croissance du PIB. Il est à remarquer que des résultats de coefficients tout aussi négatifs ont été trouvés pour certaines variables institutionnelles de l'Amérique latine, dont la variable « *État de droit* » communément négative en Amérique latine et en Asie mais non significative.

Variable à expliquer Ecart _t													
Sélection par région (période 1996-2011)													
	totalité échantillon : (45 pays)		MENA totalité échantillon (17 pays)		MENA échantillon pétrolier (11 pays)		MENA échantillon non pétrolier (8 pays)		Échantillon Amérique latine (14 pays)		Échantillon Asie (14 pays)		
	(4)	(4)	(3)	(3)	(4)	(4)	(3)	(4)	(3)	(4)	(3)	(4)	
Variables													
Taux de croissance du monde développé	-0.003** (-2.39)	-0.003** (-1.16)	-0.002 (-1.31)	-0.003 (0.87)	0.002 (0.79)	-0.009** (-4.25)	-0.008** (-3.85)	-0.005** (-2.33)	-0.005** (-2.19)	-0.002 (-1.13)	-0.002 (-1.96)		
Prix des matières premières	0.005*** (3.43)	0.005** (3.33)	0.003* (1.52)	0.002 (0.73)	0.006 (0.17)	0.002 (0.95)	0.001 (0.50)	0.007* (1.70)	0.006** (3.00)	0.006** (3.15)	0.002 (1.29)		
Indice de risque Financier	-0.010** (-2.58)	-0.010** (-1.41)	-0.008 (-1.44)	-0.009 (-1.01)	-0.007 (-0.86)	-0.009* (-1.79)	-0.010** (-1.97)	-0.016** (-2.76)	-0.014** (-2.46)	0.0001 (0.02)	0.0009 (0.17)		
Institution	0.022* (1.51)	0.037* (1.59)	0.020 (0.65)	0.012 (0.57)	0.023 (1.03)					-0.007 (-0.37)			
Contrôle de la corruption	0.010 (0.50)	-0.071* (-1.60)	-0.082 (-1.17)	-0.024 (-0.58)	0.132** (2.05)					0.082** (1.99)			
Efficacité gouvernementale	0.001 (-0.77)	-0.003 (-0.08)	-0.046 (-0.87)	0.009 (0.19)	0.019 (0.33)					0.019 (0.33)	-0.151 (-2.99)		
Stabilité politique	-0.001** (3.36)	0.028 (0.45)	0.069 (0.64)	-0.010 (-0.19)	-0.031 (-0.42)					0.238*** (4.19)			
qualité de la régulation	0.007 (0.41)	0.062** (2.08)	0.057 (1.34)	0.074** (2.41)	0.105 (0.53)					0.105 (0.53)	-0.014 (-0.62)		
État de droit	0.008 (-0.06)	0.088** (2.00)	0.039 (0.64)	0.103* (1.52)	0.028 (0.56)					0.028 (0.56)	-0.036 (-0.72)		
Voix et responsabilité	-0.002 (-0.18)	-0.044 (-0.60)	-0.006 (-0.06)	-0.126* (-1.73)	-0.140** (-2.02)					-0.140** (-2.02)	-0.050 (-0.81)		
Constante	0.031*** (6.76)	0.035*** (3.05)	0.031*** (3.76)	0.069*** (3.84)	0.015 (0.19)	0.015 (1.42)	0.060* (1.88)	0.018 (1.59)	-0.018 (-0.46)	0.032*** (4.31)	-0.002 (-0.11)		
Observations	576	572	218	140	140	104	104	176	176	178	178		
R2	0.12	0.13	0.12	0.16	0.19	0.25	0.32	0.18	0.25	0.14	0.26		

0.01 , **p<0.05, *p<0.1

Lorsqu'on examine la corrélation avec la variable dépendante écart du taux de croissance par rapport à la croissance mondiale, on constate une significativité des variables non institutionnelles mais un signe négatif pour la variable explicative « *taux de croissance des pays développés* », cela signifie que si le taux de croissance de ces pays augmente, cela réduit l'écart de taux de croissance du PIB de notre panel par rapport à la croissance mondiale.

La prise en compte des six variables institutionnelles nous ramène au constat que la variable « *stabilité politique* » est la plus significative à 5%. Les trois variables non institutionnelles sont également très significatives.

La prise en compte des six variables institutionnelles nous ramène au constat que la variable « *stabilité politique* » est la plus significative à 5%. Les trois variables non institutionnelles sont également très significatives.

Le cas de la région MENA total ne donne pas de résultats significatifs dans le cas du modèle visant à expliquer la variable dépendante « *écart taux de croissance MENA par rapport à la croissance mondiale* », d'ailleurs le coefficient R2 descend à 12% et le R2 ajusté chute à 3% de significativité dans la corrélation.

Le modèle « *écart de croissance* » pour le MENA avec les six variables institutionnelles offre avec surprise des coefficients très significatifs pour les variables institutionnelles et non pour celles que ne le sont pas : ainsi, le modèle révèle un R2 à 16% et un R2 ajusté à 6%. La statistique de Fisher est de 1.56 avec une probabilité de rejet de l'hypothèse H0 de 5% d'erreur.

Les variables les plus significatives pour le MENA total sont donc « *stabilité politique* » à 5%, « *qualité de la régulation* » également à 5%, et dans une moindre mesure « *voix et responsabilité* » à 10%.

La région MENA pays pétroliers n'offre pas de bons résultats dans le modèle « *écart de croissance vis-à-vis de la croissance mondiale* »,

En revanche en décomposant la variable institutionnelle, la variable institutionnelle la plus explicative reste la « *stabilité politique* » à 20% d'erreur néanmoins.

La région MENA non pétrolier offre un modèle « *écart de croissance* » plus significatif que pour le MENA pétrolier : en effet, les variables *taux de croissance pays développés* et *finances* sont significatives

respectivement à 5% et 10% d'erreur. La variable *INSTIT* demeurant non significative.

Considérons maintenant les variables institutionnelles décomposées : les variables les plus significatives sont dans l'ordre décroissant, « *stabilité politique* », « *État de droit* » et « *qualité de la régulation* » avec une probabilité de rejeter l'hypothèse H_0 allant respectivement de 5%, 8% à 13%. Nous retrouvons ici la non significativité du prix des matières premières pour le MENA non pétrolier.

Le modèle « *écart de croissance* » donne de bons résultats uniquement pour les trois variables non institutionnelles dans la région Amérique latine au seuil de 5%.

Lors de la décomposition des variables institutionnelles nous constatons une forte significativité pour les variables « *voix et responsabilité* », « *stabilité politique* » et « *État de droit* ». Cette dernière variable présente néanmoins un signe négatif de corrélation avec la variable dépendante. L'État de droit signifiant le degré de crédibilité dans les institutions judiciaires, les contrats et droits de propriété.

Dans le modèle « *écart de croissance* » en Asie, seule la variable prix des matières premières s'avère très significative. Le taux de croissance des pays développés ayant un signe négatif, il évolue en sens opposé à la variable dépendante.

Inversement, en décomposant la variable institutions dans le modèle on constate que la variable prix des matières premières n'est plus significative à 5% mais que le taux de croissance des pays développés le devient à 5% d'erreur.

Les variables institutionnelles très significatives sont dans le cas asiatique de ce modèle : « *voix et responsabilité* », « *contrôle de la corruption* » et « *efficacité gouvernementale* ». Le coefficient du « *contrôle de la corruption* » est ici de signe négatif.

Variable à expliquer TCPIB par tête

Variables	Sélection par région (période 1996-2011)											
	Totalité échantillon : (45 pays)		MENA totalité échantillon (17 pays)		MENA échantillon pétrolier (11 pays)		MENA échantillon non pétrolier (8 pays)		Échantillon Amérique latine (14 pays)		Échantillon Asie (14 pays)	
	(5)	(6)	(5)	(6)	(5)	(6)	(5)	(6)	(5)	(6)	(5)	(6)
Taux de croissance du monde développé	0.011*** (6.23)	0.011074*** (6.40)	0.013*** (5.15)	0.018*** (4.64)	0.018*** (4.85)	0.018*** (4.64)	0.007** (2.92)	0.008** (3.26)	0.008** (3.35)	0.008** (3.26)	0.011*** (4.81)	0.009*** (4.04)
Prix des matières premières	0.009*** (5.28)	0.0096*** (5.40)	0.006** (2.63)	0.005* (1.52)	0.005* (1.52)	0.005* (1.37)	0.005** (2.96)	0.006** (1.98)	0.012*** (5.45)	0.011*** (4.68)	0.010*** (4.67)	0.006** (2.71)
Indice de risque Financier	-0.014** (-3.07)	-0.014918** (-3.31)	-0.012** (-1.91)	-0.016* (-1.67)	-0.016* (-1.67)	-0.017* (-1.71)	-0.008 (-1.35)	-0.010 (-1.62)	-0.021** (-3.22)	-0.018** (-2.91)	-0.001 (-0.21)	-0.0007 (-0.120)
Institution	0.024 (1.38)		0.039 (1.49)	0.028 (0.78)	0.028 (0.78)	0.001 (0.03)	0.001 (0.03)		0.026 (1.004)		0.002 (0.08)	
Contrôle de la corruption		-6.70E-05 (0.009)		-0.040 (-0.76)	-0.040 (-0.76)	-0.037 (-0.47)		-0.068 (-1.21)		0.107 (1.45)		0.096** (2.07)
Efficacité gouvernementale		0.010 (0.46)		-0.031 (-0.66)	-0.031 (-0.66)	-0.053 (-0.86)		-0.034 (-0.51)		0.048 (0.76)		-0.187** (-3.25)
Stabilité politique		0.011*** (4.48)		-0.023 (-0.32)	-0.023 (-0.32)	-0.011 (-0.09)		0.076** (2.07)		-0.033 (-0.39)		0.275*** (4.30)
Qualité de la régulation		0.011*** (4.46)		0.087** (2.5)	0.087** (2.5)	0.093 (1.97)		0.051 (0.59)		0.151** (3.25)		-0.025 (-0.96)
État de droit		0.001 (0.05)		0.089* (1.77)	0.089* (1.77)	0.029 (0.43)		-0.055 (-0.63)		-0.026 (-0.46)		-0.039 (-0.703)
voix et responsabilité		0.011 (0.30)		-0.023 (-0.27)	-0.023 (-0.27)	0.031 (0.28)		0.038 (0.73)		-0.103 (-1.34)		-0.034 (-0.47)
Constante	0.077*** (14.33)	0.083*** (6.08)	0.075*** (7.82)	0.087** (1.85)	0.087** (1.85)	0.087 (0.99)	0.070*** (5.37)	0.135** (3.41)	0.053 (3.80)	0.061 (1.40)	0.074*** (8.60)	0.046** (2.003)
observations	540	540	204	204	132	132	96	96	168	168	168	177
R2	0.17	0.23	0.22	0.26	0.26	0.29	0.19	0.25	0.26	0.34	0.26	0.36

*** p < 0.01 , ** p < 0.05 , * p < 0.1

La variable dépendance choisie ici est le taux de croissance du PIB par tête :

Nous constatons que les variables explicatives Taux de croissance des pays développés et prix des matières premières sont de signe positif et très significatif avec un t-stat dont la probabilité de rejeter l'hypothèse H_0 est à moins de 5% d'erreur. De manière identique la variable Finance est très significative mais de signe négatif comme pour les tableaux présentant le taux de croissance du PIB comme variable dépendante.

La variable institutions est de signe positif mais la probabilité de rejeter l'hypothèse H_0 à 5% est nulle. Il faudrait envisager un rejet de l'hypothèse H_0 à 20% d'erreur vu que la probabilité est de 16% pour un t-stat de 1.38 mais la liaison deviendrait non significative car au dessus des 5% : si l'on fait une lecture de la table de student on constate que $t^* = 1.38$ est supérieur au t lu dans la table $t = 1.28$ pour 540 observations.

Si l'on décompose la variable *institutions*, on observe que les mêmes variables explicatives non institutionnelles sont très significatives, mais dans les variables institutionnelles, seules deux variables, savoir « *efficacité gouvernementale* » et « *stabilité politique et réduction de la violence* » sont très significatives et permettent de rejeter l'hypothèse H_0 à 5%. Ces variables très significatives sont les mêmes que celles du modèle avec Taux de croissance du PIB comme variable explicative.

Pour la région du MENA dans sa totalité, les variables non institutionnelles demeurent très significatives à 5% avec une relation de signe négatif pour la Finance. La variable *INSTIT* (institutions agrégées) demeure très faiblement explicative avec une probabilité de 13% d'erreur.

Si l'on décompose la variable *INSTIT*, on obtient aussi une significativité des variables non institutionnelles, mais pour les institutions, on ne retient que la variable « *stabilité politique* » comme très significative. On retrouve pour les autres un signe négatif et une absence de significativité pour « *voix et responsabilité* », « *contrôle de la corruption* », « *efficacité gouvernementale* », et « *État de droit* ».

Pour le MENA non pétrolier, seule la variable taux de croissance des pays développés est très significative à 5%. Le prix des matières

premières est moins significatif avec une probabilité de 12% d'erreur. La variable institutionnelle agrégée est non significative.

Si l'on décompose la variable institutionnelle, les seules variables très significatives sont Taux de croissance des pays développés avec une probabilité de 5% d'erreur, ainsi que « *stabilité politique* » avec 5% d'erreur également. « *Voix et responsabilité* », « *contrôle de la corruption* » et « *efficacité gouvernementale* » sont non significatives et de signe négatif.

De même pour la région du MENA pétrole on constate que le taux de croissance des pays développés est très significatif, à la différence de toutes les autres variables. Prix des matières premières et Finances ont des probabilités d'erreurs respectives de 12% et 9%.

Si l'on décompose la variable institutionnelle, nous retrouvons la variable « *stabilité politique* » comme étant la plus significative à 5%. Ce constat rejoint donc le même que celui du MENA non pétrole, quant au rôle des institutions sur le PIB par tête.

Pour l'Amérique latine, le modèle comportant la variable INSTIT montre une très bonne significativité des variables non institutionnelles que sont croissance des pays développés, matières premières et finance.

La variable INSTIT est de signe positif et non significatif.

En Amérique latine, la décomposition de la variable *institutions* ne modifie pas la significativité des variables non institutionnelles et fait ressortir uniquement la variable « *stabilité politique* » comme très significative à 5%. Nous constatons que la variable « *voix et responsabilité* » est de signe positif et faiblement significative à 14% d'erreur et la variable « *État de droit* » de signe négatif et peu significative à 18% d'erreur.

En Asie, seules les variables croissance des pays développés et matières premières sont très significatives à 5%. La finance n'apparaît pas significative aussi bien que les institutions agrégées.

La décomposition de la variable institutionnelle ne modifie pas la significativité des variables non institutionnelles que sont croissances pays développés et matières premières. En revanche on constate que trois variables institutionnelles s'avèrent très significatives : « *voix et responsabilité* », « *efficacité gouvernementale* » qui sont de signe positif et « *contrôle de la corruption* » qui est de signe négatif.

Interprétation du signe négatif des variables de « bonne gouvernance »

La présence de variables institutionnelles de signe négatif nous amène à nous poser la question de la relation inverse entre gouvernance et croissance économique : il est en effet admis par les études faites sur la « *bonne gouvernance* » qu'une amélioration de ses indices soit corrélée positivement avec la croissance du PIB par tête. Mais qu'en est-il des arguments qui expliqueraient l'effet paradoxalement positif sur la croissance économique d'une dégradation de ces indicateurs institutionnels ?

Des travaux comme ceux de Bardhan (1997) et Nahia (2008) montrent la possibilité d'un effet positif sur les IDE lors de la dégradation de variables institutionnelles comme la « *qualité de la régulation* » et « *le contrôle de la corruption* ». En effet, les arguments avancés montrent que la corruption peut être favorable aux entreprises souhaitant financer des projets d'investissement mais qui butent sur des obstacles bureaucratiques dues à un excès de réglementations des administrations publiques. Ces entreprises sont donc prêtes à payer des pots-de-vin pour accélérer les procédures administratives. Barhan (1997) considère ainsi que la corruption sous cette forme génère un gain de temps puisqu'elle joue le rôle de facilitateur dans les procédures administratives. Selon Nahia (2008) la corruption peut avoir un effet paradoxal puisqu'elle peut être aussi bénéfique aux investissements directs étrangers (IDE). Kaufmann (1997) évoque aussi cet effet ambigu de la corruption qui « *lubrifie le mécanisme* » ou « *graisse les rouages* ». D'autres travaux empiriques comme ceux de Egger et Winner (2005) étayaient la thèse d'un effet positif de la corruption sur les flux d'IDE : leur panel comporte 73 pays développé et en développement qui captent 90% des flux d'IDE mondiaux sur la période 1995-1999, en recourant aux données sur la corruption de Transparency International et de la Banque mondiale. L'étude montre ainsi que la corruption peut avoir un effet positif à court terme sur l'entrée des flux d'IDE.

Au total, cette littérature peut permettre d'apporter des éléments explicatifs au signe négatif de variables institutionnelles comme la corruption.

Le signe négatif a notamment été constaté dans nos estimations pour la région Asie : l'expérience de l'Asie en matière d'investissements étrangers a montré que les flux d'IDE n'ont pas été contrariés par des taux élevés de corruption.

Il importe aussi de tenir compte de l'ensemble des variables institutionnelles et de leurs interactions possibles et du niveau de leurs indices dont la dégradation de l'un peut produire un effet paradoxal des autres indices sur la croissance économique. Par exemple, le faible niveau de l'indice de qualité de la régulation comme nous l'avions évoqué peut produire des obstacles à l'investissement étranger que peut venir compenser la dégradation de l'indice corruption. Les tests d'autocorrélation peuvent d'ailleurs aider à déceler une « *endogénéité* » de variables institutionnelles, laissant entendre que des variables institutionnelles explicatives peuvent s'avérer dépendantes entre elles.

Conclusion

Le travail d'analyse descriptive et économétrique qui précède s'est voulu une contribution au débat sur les conditions institutionnelles de l'émergence économique des pays en développement. Les résultats de nos estimations sur un échantillon de 45 pays en développement ne nous permettent de conclure comme Kauffman et Knack à une très forte significativité dans la relation entre « *bonne gouvernance* » et croissance économique : en effet, d'une part tous les pays et toutes les régions ne connaissent pas la même significativité sur les mêmes indicateurs : la région Asie et Amérique latine convergent quel que soit le modèle testé quant à la très forte significativité de l'indicateur « *voix et responsabilité* ». Néanmoins les deux régions divergent pour l'ensemble des modèles testés sur les autres indicateurs : ainsi, l'Amérique latine a une très forte significativité de l'indicateur « *stabilité politique et réduction de la violence* » (pour tous les modèles) et de l'indicateur « *État de droit* » (pour les modèles TCPIB par tête et Ecart). Dans la région MENA seul la zone MENA non pétrolier converge avec l'Amérique latine pour les indicateurs de « *stabilité politique* » dans l'ensemble des modèles et pour l'indicateur « *État de droit* » pour les modèles TCPIB par tête et Ecart. La zone MENA pétrolier diverge au sens où la majeure partie des indicateurs institutionnels y sont non significatifs. Elle ne converge avec l'ensemble de l'échantillon, le MENA non pétrolier et l'Amérique latine, que pour la variable très significative de « *stabilité politique* » et ce pour tous les modèles. De son côté l'Asie connaît de manière singulière une très forte significativité de trois indicateurs : « *voix et responsabilité* », « *contrôle de la corruption* » et « *efficacité gouvernementale* ».

L'indicateur qui se détache de nos estimations pour sa très forte significativité et ce pour l'ensemble des modèles et quasiment l'ensemble des régions (sauf Asie) est celui de la « *stabilité politique et réduction de la violence* » : la transversalité de cet indicateur nous permet de conclure que l'amélioration de la stabilité politique est un facteur

institutionnel majeur de croissance et de rattrapage économique des pays en développement.

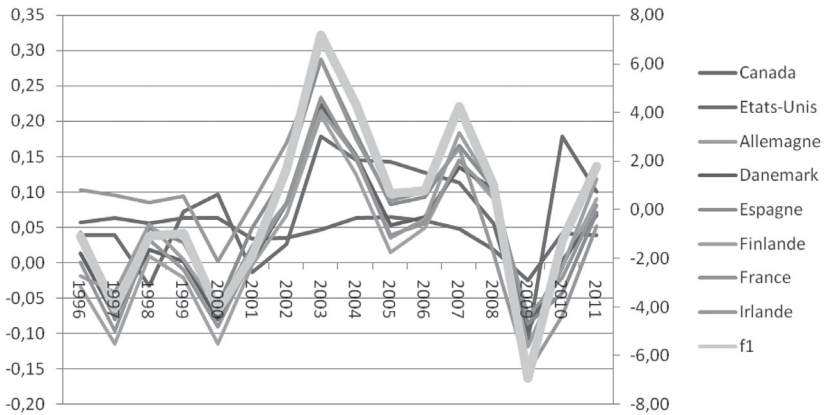
La thèse défendue par les économistes du « *main Stream* » est que l'amélioration des indicateurs de « bonne gouvernance » est une condition nécessaire pour créer les conditions institutionnelles d'un abaissement des coûts de transaction et donc d'un marché compétitif propice à accroître l'efficacité dans l'allocation des ressources et le rythme de la croissance économique. En effet, la stabilité des droits de propriété, la réduction de la corruption par l'absence de la recherche de rentes économiques, la création d'un processus politique démocratique par la responsabilisation des citoyens dans le contrôle de leurs élus, constituent les indices d'une bonne gouvernance de l'État qui a pour rôle de créer les conditions d'un marché libéralisé des entraves bureaucratique et réglementaire en vue d'un bon « *climat des affaires* ». Or, cette thèse étayée par les travaux économétriques de Kauffman et Knack ont été critiqués par Khan surtout du fait que les indicateurs de bonne gouvernance des pays en développement à croissance rapide ne diffèrent pas sensiblement de ceux des pays à faible croissance. La thèse du rattrapage économique des pays en développement par l'amélioration des indices de bonne gouvernance est donc affaiblie par ce point.

La thèse est plutôt performante lorsqu'il s'agit de procéder à des réformes économiques et d'améliorer les indices de bonne gouvernance et d'améliorer le fonctionnement d'une économie de marché déjà existante, comme dans le cas spécifique des pays développés. Néanmoins, pour les pays en développement, elle occulte les conditions structurelles de la création d'une économie de marché et d'un système économique de type capitaliste, qui suppose une transformation sociale importante et du cadre institutionnel formel et informel. Dans cette problématique, le rôle de l'État est capital pour piloter le développement économique : il doit acquérir des capacités à diriger les capitaux vers les secteurs économiques à forte valeur ajoutée et en accroître la productivité. Khan développe à cet effet le concept de « *political settlement* » (ordre politique) qui consiste une relation stable et compatible entre une distribution du pouvoir politique, un cadre institutionnel et une croissance économique dans un pays donné. A la « *bonne gouvernance* » comme condition de la croissance économique, Khan substitue la notion de gouvernance perçue comme redistribution du pouvoir

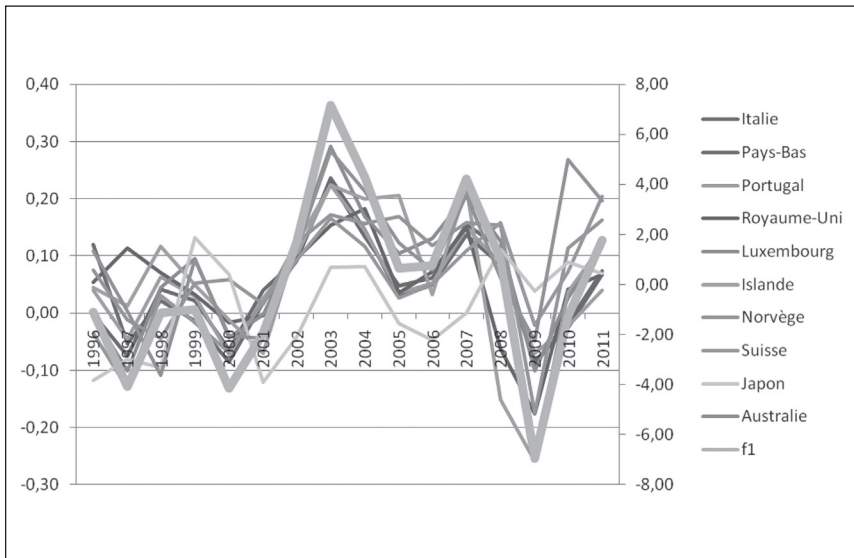
vers une coalition politique stable dont les intérêts concordent avec ceux de la réforme et la restructuration de l'économie qui soient source de croissance et de développement économique et humain.

Notre travail permet au final d'étayer la critique de Khan sur la corrélation entre bonne gouvernance et croissance économique dans la mesure où nos résultats empiriques ne corroborent pas la très forte significativité de la corrélation ni sa généralisation à toutes les régions des pays en développement. De sorte que la croissance économique et le rattrapage des pays en développement ne peut pas être expliquée par la définition de bonne gouvernance donnée les auteurs de ces indicateurs. La prise en compte de la complexité des enjeux, notamment de recherche et captation de rentes économiques, dans les relations entre les coalitions de pouvoir politique et le fonctionnement de l'économie nécessite de développer une analyse plus large de la notion de bonne gouvernance en vue de mieux comprendre le rôle du facteur politique et institutionnel dans le fonctionnement de l'économie.

Taux de croissance du monde développé



Taux de croissance du monde développé (suite)



Bibliographie

Survey théorique

Acemoglu, Daron, Simon Johnson, and James A. Robinson (2001). "*The Colonial Origins of Comparative Development: An Empirical Investigation*". American Economic Review.

Hall, Robert E. and Charles Jones (1999). "Why Do Some Countries Produce So Much More Output per Worker than Others?" Quarterly Journal of Economics 114(1): 83-116.

Barro, Robert J. 1991. "Economic Growth in a Cross Section of Countries." Quarterly Journal of Economics, 106: 407-33.

Barro, Robert. 1996. "Democracy and Growth." Journal of Economic Growth, 1(1): 1-27.

Breen, Emmanuel, "La bonne gouvernance et ses indicateurs: trois approches », Sciences Po/Chaire M.A.D.P., 11 avril 2008

Edison, Hali, « Qualité des institutions et résultats économiques : un lien vraiment étroit ? », Finances et Développement, juin 2003

Khan M.: «Political Settlements and the Governance of Growth-Enhancing Institutions», draft paper, OAS, 2009

Khan M. : Bangladesh : *partitions, Nationalisms and legacies for state – building, research AFD – SOAS*, agreement n°181-2009

Khan M. , *State Failure in developing countries and strategies of institutional reform*, working paper, 2004

Khan M. : *Strategies for state-led social transformation: rent management, technology acquisition and long-term growth*, 2004

Khan M. : *The capitalist Transformation, in The origins of development economics: how schools of economic thought have addressed development*, Jomo and Eric eds, 2005

Khan M. : *Governance, economic growth and development since the 1960s*, DESA working paper, n°54, 2007

Khan M. : *Governance capabilities and the property rights transition in developing countries*, working paper, july 2009

Khan M. : *Rents, rent-seeking and economic development: theory and evidence from Asia*, M. Khan , Jomo eds., Cambridge, 2000.

Kaufmann, Daniel; Aart Kraay and Pablo Zoido-Lobaton. 1999. "Aggregating Governance Indicators." World Bank Policy Research Working Paper 2196.

Kaufmann, Daniel; Aart Kraay and Pablo Zoido-Lobaton. 2000. "Governance Matters From Measurement to Action", Finance & Development , vo.37, n°2. June 2000

Kaufmann Daniel and Aart Kraay 2003: "Governance and Growth: Causality which way? - Evidence for the World, in brief" World Bank working paper February.

Knack, Stephen and Philip Keefer. 1995. "Institutions and Economic Performance: Cross-Country Tests Using Alternative Institutional Measures." Economics and Politics, 7: 207–27.

North, Douglass. 1990. *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*. Cambridge: Cambridge University Press.

North Douglass et al. 2010, *Violence et ordres sociaux*, Gallimard.

North Douglass, 2005, *Le processus du développement économique*, Editions d'organisation.

Econométrie

Bourguignon, *Econométrie exercices appliqués*, Economica,

Goaied Mohamed, « *Econométrie des données de panel sous STATA* », Université de Carthage mai 2012

Allaoui Zohra, Chkir Ali « *Institutions politiques, démocratie, corruption et croissance économique des PED: investigation empirique en données de panel* » working paper, 2006, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax (Tunisie)

Niyongabo Ephrem, « *Gouvernance pour le développement du secteur privé. Approche théorique et débat empiriques. Application aux pays de l'East African Community (EAC)* ». Revue de l'Institut de Développement Economique (RIDEDEC) 1

Estelle Ouellet, Isabelle Belley-Ferris et Simon Leblond : « *Guide d'économétrie appliquée pour Stata* ». août 2005. Université de Montréal

Jean Paul Tsasa Vangu, *Econométrie, Module 1, février 2011*. Université protestante Congo.

Survey empirique par région

Mena

Banque mondiale : AL-Dahdah, Edouard, « *Gouvernance et développement dans les pays du Maghreb : constats et implications pratiques* », La lettre d'information du Groupe de la Banque mondiale au Maghreb, juin 2007. N°5.

Banque mondiale : « *Vers une meilleure gouvernance au MENA : améliorer l'inclusivité et la responsabilité* », Rapport sur le développement du MENA, 2003.

Banque mondiale : « *Gouvernance et Développement au Maghreb* », Note Table Ronde Banque mondiale à Tunis (Tunisie), 24 et 25 mai 2005

Banque mondiale : « *maintenir la reprise et aller au-delà : évolution et perspectives économiques de la région* », Région MENA, janvier 2011

FMI, Bulletin, « *Les résultats économiques restent divergents au Moyen-Orient* », Perspectives économiques régionales, 11 novembre 2011.

Boutaleb Kouider, « *Démocratie, État de droit et bonne gouvernance en Afrique : le cas de l'Algérie* », Université de Tlemcen (Algérie), 2003.

Amérique latine

FMI : Zettelmeyer Jeromin, « *Growth and reforms in Latin America : a survey of facts and arguments* », IMF Working Paper/06/210, 2006

Riffart Christine, « *Amérique latine : vers une croissance plus équilibrée* », Revue de l'OFCE / Prévisions -119 (2011)

Riffart Christine, « *Amérique latine : un atterrissage en douceur* », Revue de l'OFCE / Prévisions -125 (2012)

Riffart Christine, « *Amérique latine : la croissance en sous-régime* », Revue de l'OFCE / Prévisions -129 (2013)

Asie

Falah Amel, « *Asie : au-dessus de la mêlée* », Revue de l'OFCE, N°103, 2007

Jaquier Bernard, « *Le 21^{ème} siècle pourrait bien être asiatique* », EHLITE Magazine, N°28, 2010

J.G. et E.L. « *Croissance asiatique : le saut à l'élastique* », HEC Eurasia Institute, décembre 2010.

Djistera Andrianasy, « *Le rôle du capital humain dans la croissance : le cas des économies émergentes d'Asie* », working paper, Université Bordeaux IV, Lare-efi, 2007.

2.4 Pétrole et déséquilibres mondiaux

Dans ce papier on étudie l'impact du pétrole sur la croissance et les déséquilibres mondiaux. Les pays pétroliers occupent une place de plus en plus importante dans les déséquilibres financiers, en raison de la flambée du prix du pétrole, qui a conduit à un gonflement spectaculaire des recettes d'exportation. Cette nouvelle place à côté des économies d'Asie de l'Est suscite plusieurs interrogations dans les pays industrialisés. L'augmentation continue du prix du pétrole menace la croissance économique des grandes économies industrialisées, du fait de leur dépendance vis-à-vis de cette matière première. L'accumulation d'énormes recettes pétrolières soulève des interrogations sur l'utilisation de ces ressources. Enfin, une consommation excessive de pétrole contribue au réchauffement climatique, ce qui accélère la prise de conscience du problème de «l'après-pétrole».

Dans la perspective d'une évaluation des interactions entre le prix du pétrole, la croissance mondiale et les déséquilibres financiers internationaux, nous utilisons le modèle mondial «*Cambridge Alphas Metrics Model*» (CAM). Dans ce modèle, nous avons isolé le bloc des pays pétroliers⁴⁷ afin de pouvoir mieux évaluer leur rôle au sein de l'économie mondiale⁴⁸. Une première partie, s'appuyant sur la base de données du modèle CAM⁴⁹, présente les grandes tendances de l'économie mondiale et des déséquilibres internationaux depuis 1970. Elle permet

47 – Equateur, Venezuela, Bahreïn, Iran, Irak, Koweït, Oman, Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unies, Qatar, Algérie, Angola, Guinée, Libye, Nigéria, Soudan.

48 – Outre les pays pétroliers, ce modèle regroupe 18 autres blocs (Etats-Unis, Europe, Japon, Chine, Inde, Ex-URSS, Asie de l'Est à revenu élevé, Asie du Sud, Autres pays d'Asie de l'Est, Amérique Latine, Amérique Centrale, Pays méditerranéens non pétroliers, Reste de l'Afrique).

49 – Les données utilisées dans ce travail sont issues de la base de données du modèle CAM. Cette base est alimentée principalement par les bases de données des Nations Unies et du Fonds Monétaire International. Il s'agit des données annuelles allant de 1970 jusqu'à 2010, pour tous les pays du monde, qui constituent 19 blocs. La fiabilité et la consistance des données varient selon les zones et les types de données. Les données sur la population, et les comptes nationaux agrégés (les dépenses et la production en dollar courant et à prix constants) sont publiés par le département des statistiques des Nations Unies. Les flux des balances des paiements et les données monétaires sont publiés par le Fonds Monétaire International. D'autres bases comme la base de données de l'OCDE et d'EUROSTAT sont utilisés pour compléter certaines séries de données comme les comptes des gouvernements.

de dégager le rôle des prix du pétrole dans la formation de ces déséquilibres ainsi que les conséquences qui en résultent en termes d'émission de gaz à effets de serre. Une deuxième partie analyse les enseignements qui peuvent être tirés des scénarios de l'économie mondiale à l'horizon de 2030 en matière de prix du pétrole, d'émissions de CO₂ et de devenir des pays pétroliers.

1. La place du pétrole dans les déséquilibres mondiaux depuis 1970

1.1 Les évolutions de l'économie mondiale : poids de l'énergie et déséquilibres courants

Depuis les années 1970, la quasi-totalité des régions du monde ont enregistré des déséquilibres de balance courante relativement importants. Ces déséquilibres étaient dus essentiellement à la hausse du cours du dollar, à une croissance plus forte enregistrée par certaines régions et à des écarts de compétitivité. Jusqu'en 1986, les déséquilibres accumulés par certaines régions ne dépassaient pas les 3% du PIB durant plus de trois années consécutives. Les déséquilibres étaient caractérisés par une alternance de déficits et d'excédents. Les Etats-Unis ont vu leur compte extérieur se dégrader de 1% en 1980 à -3% du PIB en 1986. Le Japon, contrairement aux Etats-Unis, enregistrait une amélioration de son compte courant de -1% en 1980 à plus 4% de PIB en 1986.

Les pays pétroliers enregistraient en 1980 un excédent courant de plus de 15% du PIB, qui était dû à un prix du pétrole élevé, mais en 1986, les prix du pétrole ont chuté à moins de 12 dollars le baril, tandis que la demande d'importation demeurait forte. Par conséquent, le solde courant des pays pétroliers est revenu à l'équilibre en 1986. A partir du milieu des années 1980 les différentes régions ont cherché à ramener leurs balances courantes au voisinage de l'équilibre. A la suite des accords du Plaza et du Louvre, le dollar s'est notamment déprécié jusqu'au début des années 1990.

A partir des années 1990, tous les blocs ont renoué avec les déséquilibres. Les Etats-Unis ont accumulé durant cette décennie des déficits du compte extérieur très importants. La libéralisation financière au niveau international a favorisé la montée des déséquilibres en offrant

des facilités de financement aux pays déficitaires. D'autres variables ont également joué un rôle important durant cette période, comme l'évolution démographique, les taux de croissance, les niveaux de compétitivité et les conditions de l'offre. Contrairement aux Etats-Unis, le Japon a accumulé durant la décennie 1990 des excédents de balance courante de plus de 2% en moyenne. Cette situation s'explique par la faiblesse de la demande interne, ainsi que par la forte compétitivité japonaise.

Les pays pétroliers ont enregistré une nette amélioration de leur compte courant grâce essentiellement à l'augmentation des prix du pétrole. A la fin des années 1990, les comptes extérieurs des pays pétroliers enregistraient des excédents de plus de 15% du PIB. Ces pays sont très dépendants des variations des prix du pétrole et de la conjoncture mondiale. On voit clairement la corrélation entre les évolutions des balances courantes et les évolutions des prix du pétrole. A chaque fois que les prix du pétrole augmentent, les balances courantes de ces pays pétroliers s'améliorent et vice-versa (Tableau 1 et figure 1).

L'Europe, après avoir accumulé des déficits courants qui dépassaient 5% de son PIB au début des années 1990, a retrouvé l'équilibre en 1995, puis a enregistré des excédents courants de l'ordre de 2% du PIB. Mais les différentes régions à l'intérieur de l'Europe ne sont pas homogènes. Les excédents de l'Europe de l'Ouest et du Nord contrastent avec les déficits de l'Europe du Sud et de l'Est.

Les pays d'Asie de l'Est à revenu élevé ont accumulé d'importants excédents au début des années 1990, puis après la crise asiatique (jusqu'à plus de 5% du PIB). La Chine a également enregistré un excédent courant structurel de près de 4% du PIB lié à la sous-évaluation du yuan. Les autres pays d'Asie de l'Est ont connu des déficits courants jusqu'en 1998, puis après la crise asiatique des excédents énormes atteignant plus de 8% du PIB. Les autres pays de l'Asie du Sud ont connu durant la décennie 1990 une alternance des excédents et des déficits courants qui ne dépassaient pas 2% du PIB.

Durant la décennie 2000, les déficits courants des Etats-Unis se sont creusés jusqu'à atteindre 6% du PIB en 2006, un niveau record. Après la crise de 2007, le déficit américain s'est réduit à moins de 3% du PIB. Contrairement aux Etats-Unis, la Chine, le Japon et les pays pétroliers ont accumulé des excédents courants très importants. Grâce

à un prix du pétrole élevé, les excédents courants des pays pétroliers ont atteint avant la crise de 2008 un niveau colossal à plus de 20% du PIB. Le tableau 1 représente le solde énergétique et le solde courant en pourcentage du PIB et en moyenne de 10 ans.

Tableau 1 : Solde énergétique et solde courant (en pourcentage du PIB)

	1971-1980		1981-1990		1991-2000		2001-2010	
	Balance énergie	Balance courante	Balance énergie	Balance courante	Balance énergie	Balance courante	Balance énergie	Balance courante
Pays pétroliers	37	12,6	24,1	4,1	27	3,8	36,3	14,1
Etats-Unis	-1,6	0,5	-1,4	-1,5	-0,8	-1,7	-1,9	-4
Chine	0,5	0,3	1,5	0,5	-0,1	1,7	-2	5
Europe du Sud	-3,6	-0,8	-3,9	-0,6	-1,3	-0,3	-2,5	-4,8
Europe de l'Ouest	-3,3	-1,1	-3,1	-0,3	-1,1	1	-2,2	3,9
Japon	-3,8	0,8	-3,3	2,8	-1,1	2,6	-2,3	3,3

Source : *Modèle CAM*

Durant les années 1970, la forte hausse du prix du pétrole a alourdi la facture énergétique des pays développés. Le solde énergétique était en déficit de 1,6% aux Etats-Unis, d'environ 3,5% en Europe et de 3,8% du PIB au Japon. Ces déficits considérables ont été en grande partie compensés par les exportations nettes de biens et services, si bien que les déséquilibres courants étaient peu élevés dans les années 1970. Les années 1980 et 1990 ont été moins marquées par les déséquilibres liés à l'énergie. Durant la décennie 1990, le déficit énergétique était d'environ 1% du PIB dans la plupart des pays développés. Les années 2000 représentent un tournant en matière d'énergie. La montée du prix du pétrole a eu pour conséquence de doubler le déficit extérieur lié à l'énergie. Aux Etats-Unis, en Europe et au Japon, la balance d'énergie était respectivement de 1,9%, 2,5% et de 2,3% du PIB. La Chine a augmenté sa demande de pétrole, ce qui s'est traduit par une balance d'énergie en déficit de 2% du PIB. Contrairement aux années 1970, certaines régions ne sont plus capables de maintenir leur balance courante proche de l'équilibre. C'est notamment le cas des Etats-Unis et

de l'Europe du Sud qui ont vu leur déficit courant fortement augmenté dans les années 2000.

D'un autre côté, la hausse du prix du pétrole permet aux pays pétroliers de dégager des excédents de la balance d'énergie colossaux : 37% du PIB dans les années 1970 et 36,3% du PIB dans les années 2000. Ces excédents très importants ont été en partie dépensés sous forme de biens importés. Cependant, 60% des excédents liés au pétrole ne sont pas investis dans l'économie réelle domestique. Les pays pétroliers pris globalement sont aujourd'hui les pays qui dégagent les excédents courants les plus importants.

Tableau 2 : Décomposition de la balance courante des pays pétroliers

	1971-1980	1981-1990	1991-2000	2001-2010
Energie	37	24,1	27	36,3
Biens manufacturés	-15,2	-11,6	-12,3	-13,3
Services	-5,5	-6,4	-7	-6,1
Biens primaires	-1,3	-2,7	-2,4	-2,1
Revenus et transferts	-2,4	0,6	-1,5	-0,8
Balance courante	12,6	4,1	3,8	14,1

Le tableau 2 confirme le fait que la balance courante des pays pétroliers est fortement dépendante du prix du pétrole. En décomposant les différents soldes de la balance courante, on remarque que seule le solde de l'énergie est positif. Structurellement, les pays pétroliers dégagent des excédents liés à leurs ressources naturelles. D'un autre côté, leur balance commerciale de biens et services est fortement déficitaire (environ 21% du PIB). Il ressort de cette analyse que dans les cas où le prix du pétrole est relativement faible (années 1980 et 1990), les excédents courants sont bien moins importants du fait du maintien d'un déficit commercial de biens et services élevé. Il apparaît donc que des politiques de relance par la demande dans les pays pétroliers pourraient réduire les déséquilibres courants internationaux dans le cas où le prix du pétrole n'augmente pas fortement, comme cela sera confirmé plus loin.

1.2 Les prix du pétrole et les déséquilibres courants

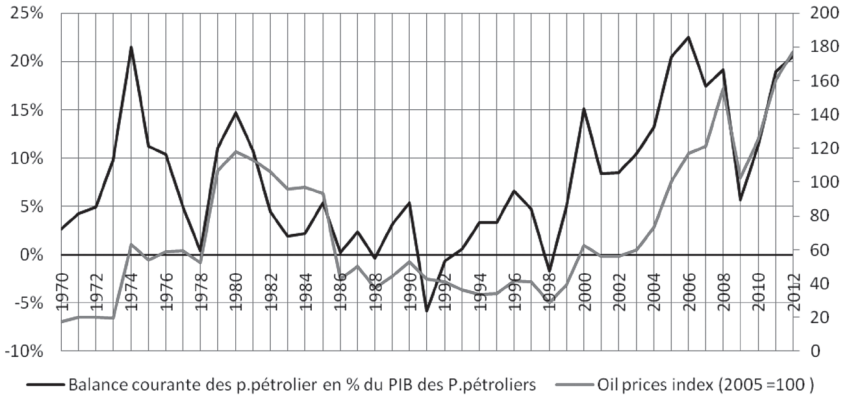
Dans le modèle CAM, les prix du pétrole s'ajustent en fonction de l'offre et de la demande mondiales en pétrole. Il existe d'autres facteurs qui influencent les évolutions des prix du pétrole comme l'Organisation des Pays Exportateurs du Pétrole (OPEP) qui assure 40% de la production mondiale du pétrole et détient plus de 80% des réserves

mondiales. L'OPEP n'hésite pas à intervenir du côté de l'offre de production pour influencer le niveau des prix. Le climat géopolitique affecte aussi les évolutions du prix du pétrole, comme cela a été le cas dans les années 1970 ou durant la guerre du Golfe où l'approvisionnement en pétrole était perturbé. Dans le modèle CAM, nous supposons que le prix du pétrole est essentiellement fonction d'ajustement de l'offre et de la demande du pétrole.

La figure 1 montre les évolutions du prix du pétrole et les excédents des pays pétroliers de 1970 à 2010. A chaque fois que les prix du pétrole sont élevés, les excédents courants des pays pétroliers augmentent. On remarque aussi la sensibilité des prix du pétrole aux conditions économiques et géopolitiques. En 1986, par exemple, les prix baissent à moins de 10 \$, en raison du contre-choc pétrolier dû à la décision de l'OPEP d'abandonner sa politique de défense des prix du pétrole sur le marché et à une augmentation de l'offre de pétrole mondiale. L'augmentation brutale des prix du pétrole en 1990, suite à la première guerre en Irak, a causé des perturbations d'approvisionnement en pétrole. La baisse des prix du pétrole entre 1996 et 1998 est due à la crise économique en Asie, donc à une baisse de la demande de pétrole. Même constat pendant la crise Internet de 2001 qui a causé un fort ralentissement économique et une baisse de la demande mondiale de pétrole. L'augmentation des prix du pétrole entre 2002 et 2006 est principalement due à la baisse des quotas de production de l'OPEP et à une augmentation de la demande mondiale de pétrole tirée par la croissance des pays émergents (Inde, Brésil, Chine). Les hausses de prix en 2007 et 2008 qui atteignent des niveaux record sont le résultat des niveaux de stocks relativement bas aux Etats-Unis, de l'instabilité de certaines régions (Irak, Nigéria, Libye...) qui causent des perturbations d'approvisionnement et de la montée de la spéculation sur les marchés financiers. La baisse brutale en 2009 est due essentiellement au ralentissement économique mondial.

La dynamique des prix du pétrole est importante dans la détermination des recettes d'exportation des pays pétroliers et par conséquent de leur solde extérieur. Nous pensons qu'à l'avenir les prix du pétrole vont continuer à augmenter pour plusieurs raisons. Premièrement, la croissance mondiale tirée par les pays émergents est synonyme d'une augmentation de la demande de pétrole en provenance de ces pays.

Figure 1 : Évolutions des prix du pétrole (axe de droite) et excédents des pays pétroliers (axe de gauche) de 1970 à 2012



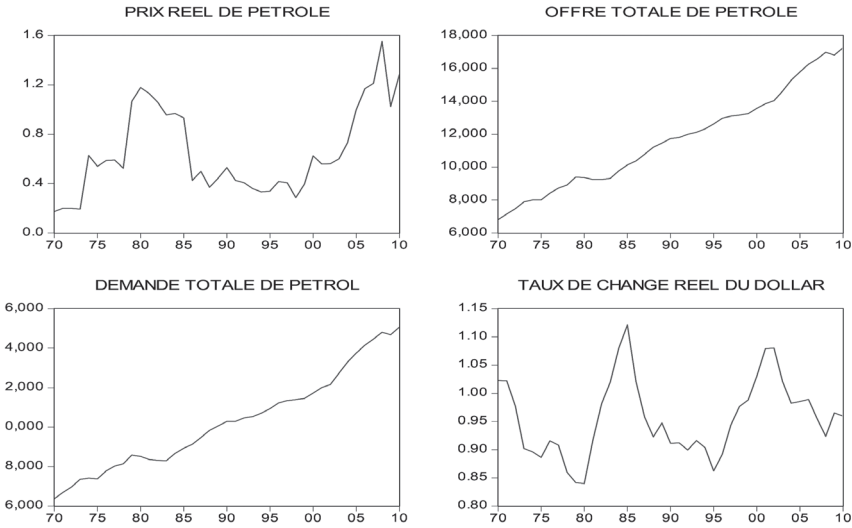
Source : Données modèle CAM.

Cette demande augmentera les prix du pétrole à long terme et entrainera une accumulation des excédents de la balance courante des pays exportateurs de pétrole. Deuxièmement, le marché du pétrole n'est pas totalement concurrentiel car le cartel de l'OPEP maîtrise l'offre. L'OPEP adapte son offre en fonction de la baisse et de l'augmentation de la demande de pétrole pour garder des prix du pétrole élevés, ce qui permet aux pays exportateurs de pétrole de générer plus de revenus. La difficulté d'élever la production de pétrole en dehors de l'OPEP à cause de nombreuses contraintes d'ordre technique et des coûts importants de l'activité d'exploration ne permet pas de baisser les prix du pétrole. Pour toutes ces raisons, les prix du pétrole devraient rester à des niveaux élevés avec une tendance haussière.

La modélisation vectorielle à correction d'erreur (VECM), nous permet de confirmer que les variables réelles affectent la dynamique des prix à long terme. Nous optons pour un modèle réduit avec quatre variables, offre, demande, taux de change réel du dollar et une variable *dummy* pour capter l'effet des guerres sur les prix du pétrole :

$$\Delta(\text{prix réel}) = a_0 + \Gamma i \begin{pmatrix} \text{prix réel} \\ \text{offre} \\ \text{demande} \\ \text{REER} \\ \text{Dummy} \end{pmatrix} + \Pi 1 \begin{pmatrix} \Delta \text{prix réel} \\ \Delta \text{offre} \\ \Delta \text{demande} \\ \Delta \text{REER} \\ \text{Dummy} \end{pmatrix}_{t-1} + \dots + \Pi 4$$

**Figure 2 : Les séries de données sont issues du modèle CAM
(annuelles utilisées en niveau)**



Source : données du modèle CAM.

Tableau 3 : Résultats de l'estimation de long terme des modèles 1, 2 et 3

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
Prix réel du pétrole	1	1	1
Offre totale de pétrole	19.35702** [2.97710]	14.78448** [2.54382]	13.32419** [2.05745]
Demande totale de pétrole	-24.73948*** [-3.41948]	-19.84827 [-3.08087]	-18.02155** [-2.51997]
Dummy guerre		-2.666161*** [-4.79378]	-1.728805** [-2.70657]
Taux de change réel du dollar			-3.615464** [-2.57064]
C	47.81433	45.64357	42.18471

Note: [] = T stat; *** = significatif à 1%, ** = significatif à 5%, * = significatif à 10%.

Les résultats de notre estimation sont conformes à la théorie économique et les signes des variables sont attendus.

- L'offre totale de pétrole joue négativement sur les prix du pétrole, une augmentation de l'offre de 1% baisse les prix de 13 à 19%.

- La demande totale de pétrole joue positivement sur les prix du pétrole, une augmentation de la demande de 1% augmente les prix de 18 à 24%.
- Le taux de change réel du dollar joue positivement sur les prix du pétrole : une appréciation réelle du dollar de 1% augmente les prix de 3 à 6%.
- La variable *dummy* qui représente l'effet des guerres (des événements) sur l'évolution des prix du pétrole joue positivement.

Ces résultats montrent qu'à long terme les prix de pétrole sont déterminés par des variables réelles (offre et demande), traduisant le fait que les prix du pétrole continueront à augmenter, car l'offre de pétrole est maîtrisée par les pays exportateurs de pétrole et la demande de pétrole des pays émergents ne cesse d'augmenter.

Cette analyse confirme les conclusions d'une étude antérieure (Hammadache, 2011) sur les déterminants des prix du pétrole faites en données mensuelles sur la période 1985-2010. Cette étude faisait intervenir comme variables explicatives, outre l'offre et la demande mondiale de pétrole, les stocks mondiaux de pétrole, le nombre de puits en exploitation, le taux de change réel du dollar et les prix futurs du pétrole à maturité de deux, trois ou quatre mois. Elle soulignait l'importance des déterminants réels dans l'évolution des prix du pétrole, les variables de nature plus spéculative, n'ayant qu'une influence à court terme.

2. Le pétrole, les émissions de CO₂ et le devenir des pays pétroliers dans les scénarios de l'économie mondiale à l'horizon 2030

2.1 Les scénarios de l'économie mondiale à l'horizon 2030

Les grandes lignes de ces scénarios ont été présentées dans les chapitres 2 et 3. Le scénario « *Moins d'État* » (qui sert de scénario de référence) suppose que les marchés financiers internationaux et les grandes firmes mondiales jouent un rôle prédominant tandis que les gouvernements,

en particulier européens, s'enferment dans des politiques d'austérité avec comme objectif central la réduction de la dette publique. Dans ce contexte il n'y a pas de politique environnementale active. Il n'y a pas de développement de l'énergie nucléaire ou des énergies renouvelables qui supposeraient une intervention publique plus active. Les compagnies pétrolières du Moyen Orient font en revanche le choix d'une stratégie de maximisation des revenus pétroliers actualisés. La forte contrainte de rentabilité imposée par les compagnies privées incite à peu investir dans de nouvelles capacités et à faire le choix de prix du pétrole élevés et en hausse à moyen-long termes malgré une croissance mondiale modérée qui limite la pression de la demande pétrolière.

Le scénario « *Ralentissement mondial* » est une variante du précédent en plus pessimiste. Les Etats-Unis comme le Japon ne parviennent pas à sortir de la crise de la dette publique et mettent en œuvre des politiques d'ajustement restrictives qui bloquent leur croissance d'une manière durable. La Chine est également confrontée à des difficultés internes (surinvestissements et tensions sociales) qui bloquent son dynamisme d'une manière cumulative. Ce ralentissement entraîne une moindre tension sur les marchés énergétiques.

Le scénario « *Hégémonie des Etats-Unis et de la Chine* » retient une inflexion des politiques de ces deux pays dominants pour mieux préserver leurs intérêts à long terme en infléchissant leurs politiques sur plusieurs points. En matière énergétique cela passe par une plus grande attention portée à la sécurité énergétique avec la continuation de l'exploitation de gaz de schiste, le développement des produits pétroliers non conventionnels, mais aussi du charbon avec des procédés de liquéfaction. Des investissements à l'étranger de ces deux puissances hégémoniques assurent l'essor de nouvelles ressources énergétiques. Enfin les compagnies pétrolières font le choix de modérer la hausse des prix du pétrole aussi longtemps que possible pour maximiser leurs profits en décourageant les politiques de substitution et les politiques d'économie d'énergie. C'est le scénario où la hausse des prix du pétrole est la plus limitée à l'horizon de 2030.

Le scénario « *Multipolaire* » est un scénario de coopération entre les différents blocs régionaux à l'échelle mondiale. La recherche d'une plus grande sécurité énergétique et une politique environnementale active en constitue une composante importante. C'est un scénario « *Energie*

non carbone » où des énergies substituables à des énergies polluantes sont développées. Ce scénario permet de voir comment les déséquilibres s'ajustent si l'économie mondiale se met à développer une énergie verte et à réduire la place de l'énergie carbone. Dans ce cadre la croissance des prix du pétrole demeure mieux contenue à l'horizon de 2030 grâce au développement des énergies substituables et à une plus grande efficacité énergétique.

2.2 Les prix du pétrole dans les différents scénarios

Dans l'ensemble les prix du pétrole sont à la hausse à l'horizon de 2030 du fait du maintien d'une demande croissante de produits pétroliers et de l'épuisement progressif des réserves qui conduit à l'extraction de pétrole plus coûteux. Mais des écarts apparaissent entre les différents scénarios.

Le scénario «*Moins d'État*» sert de référence pour comparer les différents scénarios envisagés. Le prix du pétrole mondial dans le modèle CAM ajuste l'offre et la demande d'énergie. La demande d'énergie est fonction de la population du pays, de la croissance du PIB mondial, des prix réels du pétrole, des termes de l'échange, du volume des exportations et des variations du stock. L'offre d'énergie est subdivisée en deux offres différentes, une offre d'énergie carbone et une offre non carbone. L'offre d'énergie carbone est fonction de la demande d'énergie domestique, de l'offre non-carbone et des prix réels du pétrole. L'offre d'énergie non-carbone est fonction de la demande d'énergie domestique et des prix réels du pétrole.

Dans le scénario de base «*Moins d'État*», les prix du pétrole augmentent d'une façon continue d'environ 5% par an. Dans ce scénario pessimiste en termes de croissance, particulièrement en Europe, les prix du pétrole augmentent d'ici à 2030, malgré de faibles taux de croissance de l'économie mondiale pour plusieurs raisons : premièrement, la demande d'énergie en provenance des pays émergents continue toujours à augmenter, car ces pays sont davantage préservés des effets de la crise et des politiques d'austérité. Deuxièmement, les marchés pétroliers demeurent non concurrentiels et l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) continue à intervenir pour influencer les prix du pétrole. La stratégie des compagnies pétrolières

du Moyen-Orient, qui cherchent à maximiser leurs revenus actualisés, investissent peu et n'accroissant guère leurs capacités de production. Des facteurs géopolitiques (conflits et instabilité dans certaines régions productrices de pétrole) rendent les prix de pétrole volatils. Troisièmement, faute de politiques dans ce domaine, il est difficile de substituer le pétrole par d'autres sources d'énergie, ce qui maintient la demande de pétrole à des niveaux élevés.

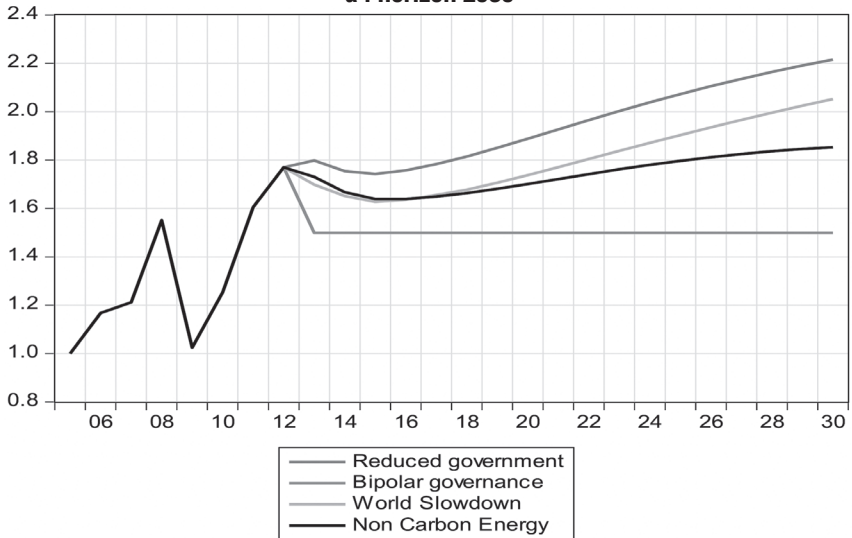
Le deuxième scénario est celui d'une croissance faible dans toutes les régions du monde, le scénario «*Ralentissement mondial*» correspondant aux effets cumulatifs des politiques d'austérité dans les pays industrialisés, comme conséquences durables de la crise de la dette, et à un ralentissement de la croissance dans le pays émergents, y compris en Chine. Toutefois, faute de politique énergétique spécifique, les prix du pétrole continuent à augmenter d'environ 3% par an. Cette augmentation des prix du pétrole est moindre que celle constatée dans le scénario «*Moins d'État*», car la demande de pétrole est moins soutenue à cause de la stagnation durable dans toutes les régions du monde.

Dans le troisième scénario «*Hégémonie des Etats-Unis et de la Chine*», les deux grandes puissances coopèrent d'une manière non formelle. Le prix du pétrole dans ce scénario se stabilise à un niveau modéré car les Etats-Unis et la Chine s'accordent pour garder un prix du pétrole stable en mobilisant de nouvelles réserves par une politique d'investissement en énergie très active. Les Etats-Unis valorisent aussi leurs propres réserves en Amérique du Nord qui abrite plus de 5% des réserves mondiales. Dans ce scénario, les deux puissances s'engagent également à mieux respecter les normes environnementales, à réduire la demande en pétrole et à développer des énergies renouvelables et non polluantes, ce qui limite les pressions sur les prix du pétrole. De leur côté, les compagnies pétrolières font le choix de modérer leurs hausses de prix aussi longtemps que possible pour préserver leurs profits à plus long terme en freinant, grâce à des prix contenus, les politiques de substitution. Toutefois, on peut penser que le résultat final du scénario, caractérisé par une quasi-stabilité des prix du pétrole à l'horizon de 2030, est sans doute excessif, même s'il reflète une tendance à l'œuvre.

Le quatrième scénario «*Multipolaire* » ou «*Energie non carbone*» est un scénario où des énergies substituables à des énergies polluantes sont développées et où une plus grande efficacité énergétique est recherchée.

Ce cas permet de limiter la hausse des prix du pétrole grâce à une moindre hausse de la demande de pétrole. Des énergies substituables à des énergies polluantes sont développées avec l'essor d'énergies vertes au détriment de l'énergie carbone.

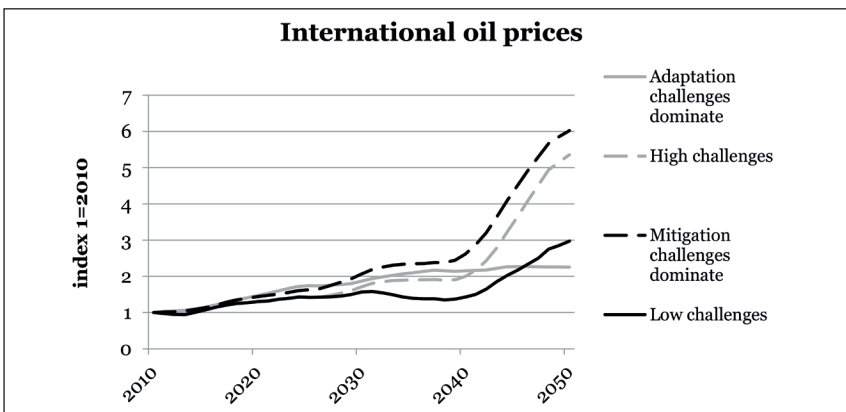
Figure 6 : Évolutions des prix du pétrole dans les différents scénarios à l'horizon 2030



Si on laisse de côté le cas sans doute exagéré du scénario « *Hégémonie des Etats-Unis et de la Chine* », les prix du pétrole sont à la hausse d'une manière modérée à l'horizon 2030, mais selon des mécanismes différents dans chaque scénario. La croissance est la plus soutenue dans le scénario « *Moins d'État* » en raison d'une demande de pétrole en hausse, notamment de la part des pays émergents, de la faiblesse des politiques de substitution énergétique et de la stratégie des compagnies pétrolières qui limitent leurs investissements. La croissance des prix du pétrole est plus faible dans le scénario « *Ralentissement mondial* » du fait de la moindre demande. Elle est aussi plus modérée dans le scénario « *Multipolaire* » ou « *Energie non carbone* » grâce au développement d'énergies de substitution et aux politiques d'économie d'énergie. Enfin elle est faible (et même nulle dans le cas extrême de la simulation) dans le scénario « *Hégémonie Etats-Unis et Chine* » grâce à la mobilisation de nouvelles réserves, à une politique active d'investissement et à la modération volontaire de la part des compagnies pétrolières.

Si les écarts demeurent relativement limités à l'horizon de 2030, il en va autrement à plus long terme à l'horizon de 2050 en raison même de la diversité des mécanismes à l'œuvre au cours des deux prochaines décennies. C'est ce qu'illustrent les scénarios effectués à l'aide du modèle IMACLIN-R⁵⁰ dans le cadre du projet AUGUR (figure 7). Dans le cadre du scénario « *High challenges* », proche du scénario « *Hégémonie des Etats-Unis et de la Chine* », la hausse des prix du pétrole peut être très rapide après 2040, à la suite de plusieurs décennies de prospection et d'exploitation intensives, lorsque les producteurs deviennent de plus en plus contraints par l'épuisement des ressources. Cette hausse des prix pétroliers est, au contraire, moins marquée si des politiques d'économie de pétrole, de développement d'énergies de substitution et d'accroissement de l'efficacité énergétique ont été mises en place de longue date et ont permis de réduire la demande de pétrole, comme cela est le cas dans le scénario « *Low challenges* », proche du scénario « *Multipolaire* » ou « *Energie non carbone* ». Enfin une forte hausse des prix peut être évitée jusqu'en 2050 dans le scénario « *Adaptation challenges dominate* » proche du « *Moins d'État* » car les prix du pétrole sont plus élevés depuis la décennie 2010, ce qui a conduit à terme à développer des énergies de substitution, en partie vers le charbon, et à améliorer l'efficacité énergétique. Ces ruptures à l'horizon de 2040 en matière de prix du pétrole sont de grande ampleur et doivent être intégrées dans les raisonnements limités au seul horizon 2030.

Figure 7 : Les prix du pétrole à l'horizon 2050 selon le modèle IMACLIM-R

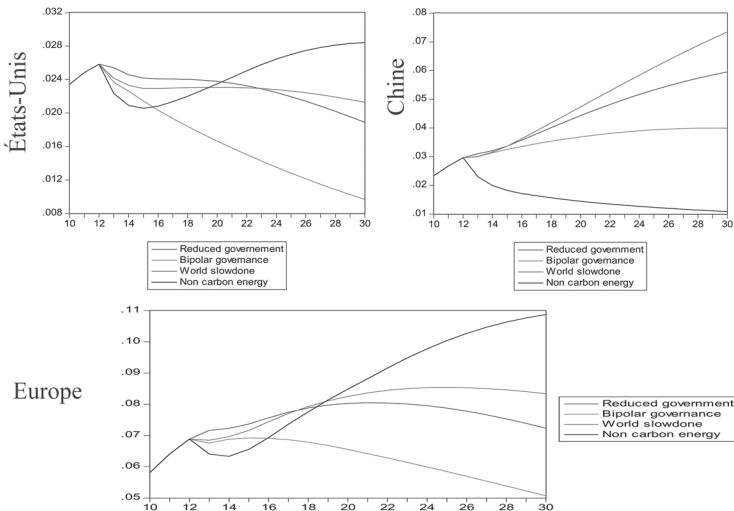


50 – J.C. Hourcade et al. « *Energy and climate change* », in Challenges for Europe in the world economy, AUGUR project, forth coming (2013)

2.3 La sensibilité aux chocs pétroliers à venir

Ces ruptures et ces chocs pétroliers de grande ampleur qui peuvent être attendus conduisent à s'interroger les conséquences qui peuvent en résulter en termes de croissance et de sécurité énergétique pour les différents pays et régions du monde. Cette vulnérabilité aux chocs pétroliers est évidemment fonction de la dépendance de chaque économie au pétrole qui peut, dans une première analyse, être résumée par la part des importations de pétrole dans le PIB. La figure 8 retrace la part des importations de produits énergétiques dans le PIB, prise comme approximation du ratio précédent, telle qu'elle résulte des scénarios obtenus avec le modèle CAM à l'horizon de 2030. L'Europe enregistre une hausse marquée des importations de produits énergétiques qui reflète une dégradation certaine de la sécurité énergétique, sauf dans le cas du scénario « *Energie non carbone* » où l'indicateur est, fort logiquement, plus stable. Les Etats-Unis connaissent dans l'ensemble une moindre dégradation, principalement en raison de leur position de producteur de pétrole et autres dérivés. Pour la Chine la sécurité énergétique est un enjeu essentiel puisque les importations de produits énergétiques en pourcentage du PIB sont pratiquement multipliées par deux, sauf dans le scénario « *Energie non carbone* » où l'évolution est plus modérée.

Figure 8 : La part des importations de produits énergétiques dans le PIB à l'horizon 2030 dans les différents scénarios



Source : Modèle CAM

Les projections à l'horizon 2050 effectuées avec le modèle IMACLIM-R (Hourcade et al., 2013) montrent que la part des importations de pétrole dans le PIB augmente fortement à partir de 2040 dans tous les scénarios, sauf celui du « *Low challenges* », proche du « *Multipolaire* » ou de « *Energie non carbone* ».

2.4 L'impact sur les émissions de CO₂ dans les différents scénarios

Les émissions de gaz à effets de serre constituent un autre enjeu central du modèle énergétique choisi à moyen-long terme. Dans le modèle CAM, les émissions de CO₂ sont déterminées par l'offre d'énergie carbone et par le revenu par tête. L'augmentation de l'offre d'énergie carbone (pétrole, charbon...) augmente les émissions de CO₂. Les pays les plus industrialisés polluent plus car ils consomment plus d'énergie. La figure 9 montre les évolutions d'émissions de CO₂ à l'horizon 2030 dans les quatre scénarios. Le scénario le moins polluant est sans surprise le « *Multipolaire* » ou « *Energie non carbone* » car les énergies de substitution sont davantage développées et le prix du pétrole continue à augmenter réduisant ainsi la consommation d'énergie carbone. Dans le scénario « *Hégémonie des Etats-Unis et de la Chine* », les émissions du CO₂ augmentent davantage. Les prix du pétrole sont stabilisés à travers la coopération sino-américaine qui permet aux deux puissances mondiales d'accroître leurs investissements dans les pays pétroliers (plus d'offre de pétrole) ce qui se traduit par davantage d'émission de CO₂. Sans surprise également le scénario « *Ralentissement mondial* » connaît de moindres émissions.

Le prolongement de ces projections à l'horizon de 2050 est également instructif (figure 10). Il montre que seul le scénario « *Low challenges* », proche du scénario « *Multilatéral* » ou « *Energie non carbone* », permet une baisse sensible des émissions de CO₂ à cet horizon. Les autres scénarios enregistrent une poursuite de la hausse de ces émissions.

Les conséquences de ces gaz à effets de serre sur le changement climatique et le réchauffement de la planète sont bien documentées. Selon le modèle IMACLIM-R (op.cit.) les différents scénarios conduiraient à des ordres de grandeur de réchauffement climatique assez proches (autour de 1.7°C à l'horizon 2030). Même dans le cas du scénario le

plus optimiste, le réchauffement est inéluctable, bien que légèrement plus faible, compte-tenu de l'inertie du système climatique. Mais à plus long terme, à l'horizon 2050, seules des politiques plus actives en matière d'environnement permettraient de limiter la hausse de la température à 2°C qui est considéré comme le seuil au-delà duquel d'importantes catastrophes naturelles peuvent se produire avec des enchainements non ou difficilement réversibles. Les autres scénarios conduiraient à un réchauffement de l'ordre de 3°C à l'horizon de 2050.

Figure 9 : Évolutions des émissions de CO2 à l'horizon 2030

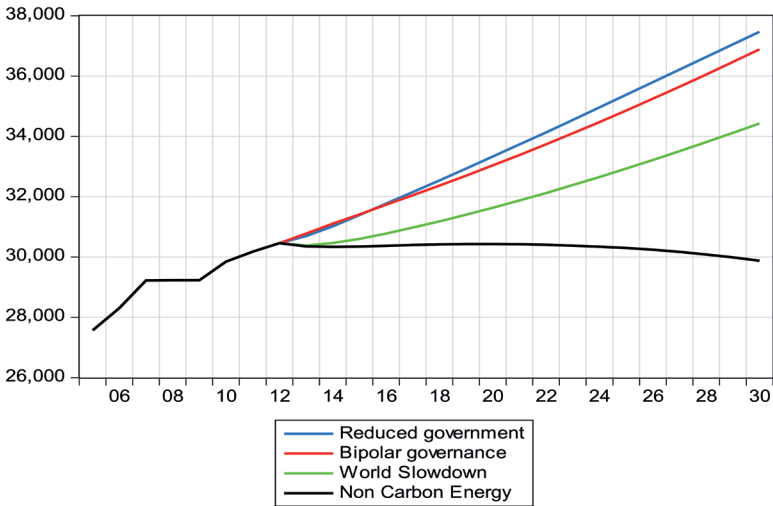
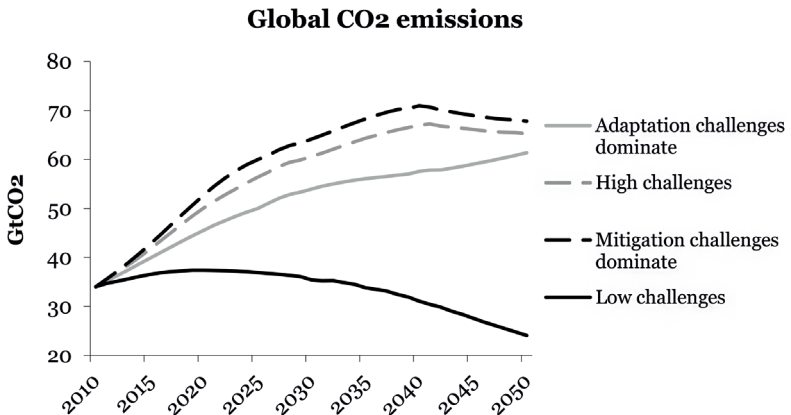


Figure 10 : Emissions de CO2 à l'horizon de 2050



2.5 Le devenir des pays pétroliers dans les différents scénarios

Dans le scénario « *Moins d'État* » qui sert de référence, les pays pétroliers gardent des taux de croissance de l'ordre de 5% en moyenne à l'horizon 2030 (figure 11). La Chine qui avait des taux de croissance très élevés atteignant plus de 12% en moyenne, voit sa croissance se normaliser à 6% en moyenne à l'horizon 2030. Les Etats-Unis renouent davantage avec la croissance que l'Europe et le Japon qui restent enlisés dans une croissance lente. Les pays pétroliers continuent d'avoir des excédents courants à l'horizon de 2030, mais moins importants que ceux enregistrés aujourd'hui (3% du PIB). Les Etats-Unis demeurent en situation de déficit courant (3,3% du PIB), tandis que les excédents de la Chine se réduisent et que les excédents japonais s'accroissent (tableau 4).

Figure 11 : Taux de croissance du PIB (en %, PPA année 2005, axe de gauche) et balance courante (en % du PIB, axe de droite) des pays pétroliers dans le scénario « Reduced Government »

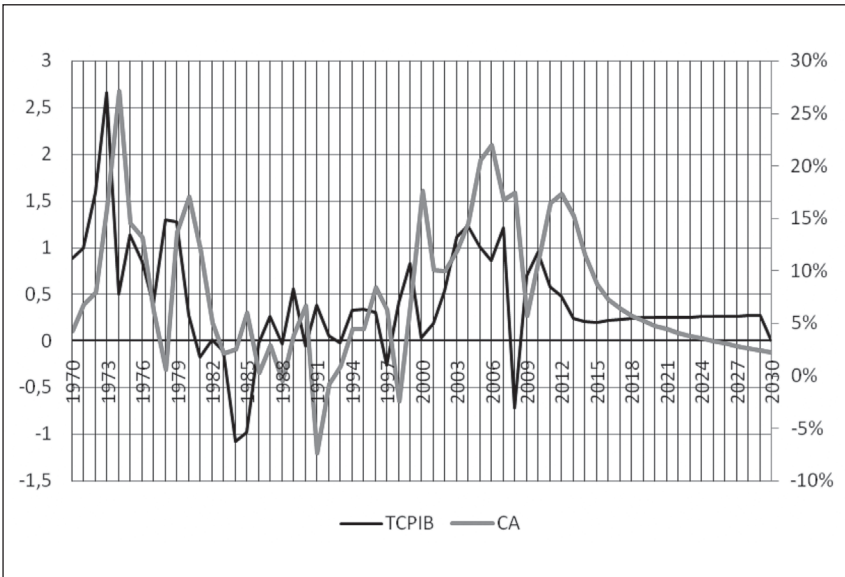


Tableau 4 : Les déséquilibres courants dans le scénario «Reduced Government» en % du PIB et en moyenne de 10 ans

	2011-2020	2021-2030
Pays pétroliers	5,8	3
Etats Unis	-2,3	-3,3
Chine	2,8	-0,9
Europe du Sud	-2,3	0,3
Europe Ouest	2,7	2,5
Japon	3,2	4,0

Source : Modèle CAM.

Le tableau 5 représente les projections des poids des PIB de chaque bloc par rapport au PIB mondial (mesuré en PPA de l'année 2005), en pourcentage et en moyenne de 10 ans, dans le scénario « *Moins d'État* ». Les Etats-Unis, après avoir été la première économie au monde avec plus de 27% en moyenne durant la décennie 2000, voient leur poids reculer à 20% du PIB mondial à l'horizon 2030. La Chine représentait 6% du PIB mondial en moyenne durant la décennie 2000, et atteint plus de 16% en 2030, tandis que le Japon régresse de plus de 15% du PIB mondial en moyenne durant la décennie 1990, à moins de 8% à l'horizon 2030. Enfin les pays pétroliers qui représentaient 3% en moyenne du PIB mondial durant les années 2000, dépassent les 5% à l'horizon 2030.

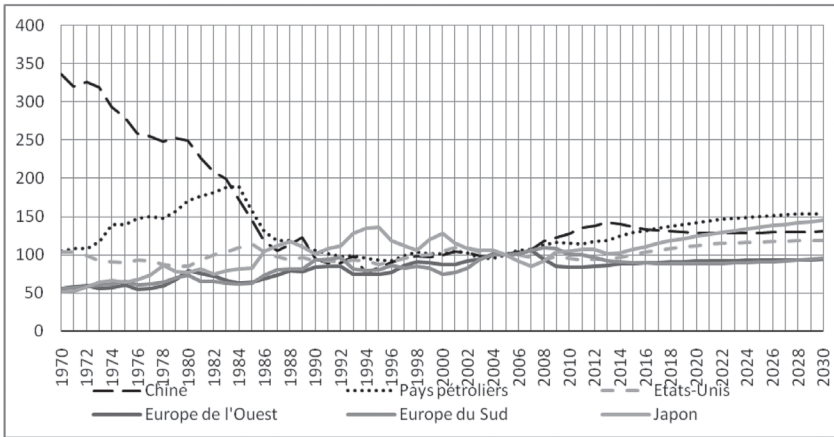
Tableau 5 : Les poids des PIB dans le PIB mondial (mesuré en PPA année 2005), en pourcentage et en moyenne de 10 ans dans le scénario «Reduced Government»

	2011-2020	2021-2030
Pays pétroliers	4,39	5,11
Etats Unis	22,57	20,4
Chine	12,19	16,1
Europe du Sud	4,93	3,18
Europe Ouest	11,55	9,75
Japon	8,1	7,46

Source : Modèle CAM.

La figure 12 montre les évolutions des taux de change effectifs réels des différents blocs dans le scénario « *Moins d'État* ». Le dollar demeure la principale devise clé et s'apprécie modérément à long terme, tandis que la Chine conserve la maîtrise de sa politique de change pour limiter l'appréciation du yuan. L'euro reste stable en termes réels et le yen connaît une appréciation plus marquée. Le taux de change réel des pays pétroliers s'apprécie également à moyen terme dans un contexte d'excédents courants persistants.

**Figure 12 : Les taux de change réels (base 100 en 2005),
« Reduced Government »**



Dans les autres scénarios, nous analysons les évolutions du PIB, de la balance courante, du solde budgétaire et de l'épargne privée. Nous comparons chaque scénario avec le scénario de base « *Moins d'État* ». L'impact sur le PIB est obtenu en calculant l'écart de croissance relatif soit :

$$\text{Impact sur le PIB} = \frac{(\text{PIB dans le scénario} - \text{PIB dans le baseline}) \cdot 100}{(\text{PIB dans le baseline})}$$

Les impacts sur la balance courante, le solde budgétaire et l'épargne privée, mesurées en % du PIB, sont également présentés en écart absolu par rapport au scénario de base :

$$\text{Balance courante dans le scénario} - \text{Balance courante dans le baseline}) * 100$$

Tableau 6 : L'impact sur les pays pétroliers dans les différents scénarios (%)

	PIB		Solde budgétaire		Épargne privée		Balance courante	
	2013	2030	2013	2030	2013	2030	2013	2030
Bipolar	-0,19	5,12	-3,87	-1,08	-3,7	-0,85	-5,46	-0,18
World slow down	-0,53	-12,32	-1,22	-0,96	-1,19	-1,86	-1,82	-2,34
Non carbon energy	-0,11	-14,63	-2,98	-7,04	-2,85	-8,46	-4,2	-9,05

Source: Modèle CAM

Impact sur le PIB = $\frac{(\text{PIB dans le scénario} - \text{PIB dans le scénario de référence})}{(\text{PIB dans le scénario de référence})} \cdot 100$;

Impact sur la balance courante (BC) = $\frac{(\text{BC dans le scénario} - \text{BC dans le scénario de référence})}{(\text{BC dans le scénario de référence})} \cdot 100$;

Impact sur le solde budgétaire (SB) = $\frac{(\text{SB dans le scénario} - \text{SB dans le scénario de référence})}{(\text{SB dans le scénario de référence})} \cdot 100$;

Impact sur l'épargne privée (EP) = $\frac{(\text{EP dans le scénario} - \text{EP dans le scénario de référence})}{(\text{EP dans le scénario de référence})} \cdot 100$

Scénario de référence = REDUCED GOVERNMENT SCÉNARIO

Le tableau 6 résume les évolutions des variables étudiées, dans les différents scénarios comparées au scénario de référence «*Moins d'État*». Le PIB des pays pétroliers dans le scénario «*Hégémonie des Etats-Unis et de la Chine*» augmente à long terme par rapport au scénario de base de 5,1% en 2030. C'est le scénario le plus favorable à la production pétrolière dans le monde, compte tenu des efforts conjoints réalisés par les Etats-Unis et la Chine dans ce domaine avec d'importants investissements à l'étranger. En outre, la Chine continue à financer les déficits des Etats-Unis, ce qui évite à l'économie mondiale un ajustement brutal. La préservation de la croissance de l'économie mondiale et des prix du pétrole stables mais élevés permettent aux pays pétroliers de connaître une croissance plus importante par rapport à celle du scénario de référence, car la valeur des exportations de pétrole reste importante. Les équilibres macroéconomiques en termes de balance courante et de solde budgétaire sont préservés, ainsi que les niveaux de consommation et d'investissement.

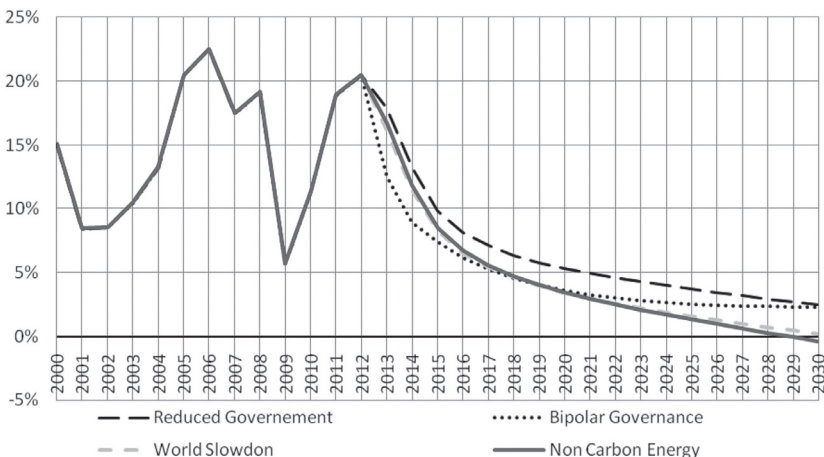
Contrairement au scénario précédent, le scénario «*Ralentissement mondial*» représente le cas d'une stagnation durable dans toutes les régions du monde. Dans ce scénario, le PIB des pays pétroliers est négativement affecté à long terme (-12,3% en 2030 par rapport au scénario de base), comme les autres régions du monde. La demande de pétrole en provenance des autres régions baisse, et les prix du pétrole dans ce scénario enregistrent une augmentation moins importante par rapport à celle des autres scénarios.

Le quatrième scénario «*Energie non carbone*» est un scénario où des énergies substituables à des énergies polluantes sont développées. Le PIB des pays pétroliers dans ce scénario est également affecté à long terme (baisse du PIB de $-14,6\%$ en 2030). Cette diminution du PIB est due à la baisse des exportations en pétrole et s'accompagne d'une baisse des prix du pétrole (d'environ 5% par rapport au scénario de base), suite à la baisse de la demande de pétrole en provenance des autres régions.

La balance courante des pays pétroliers fléchit dans tous les scénarios par rapport au scénario de référence. Cette dégradation s'avère plus importante dans le scénario «*Energie non carbone*» à l'horizon 2030. Ceci s'explique essentiellement par la baisse des exportations de pétrole et la moindre croissance des prix du pétrole. Au contraire, dans le scénario «*Hégémonie Etats-Unis et Chine*» la dégradation de la balance courante est moins importante en fin de la période.

Les déficits publics des pays pétroliers, s'aggravent également dans le scénario «*Energie non carbone*» (à plus de -7% en 2030, par rapport au scénario de référence). Dans les autres scénarios, les déficits enregistrés sont moins importants (figure 13). Ces déficits dans le scénario «*Energie non carbone*», sont dus au ralentissement de l'activité dans les pays pétroliers. Au contraire, l'amélioration des déficits publics des pays pétroliers dans le scénario «*Hégémonie Etats-Unis et Chine*» s'explique par la relance de l'activité pétrolière, générant plus de recettes fiscales et améliorant la situation des finances publiques dans les pays pétroliers.

Figure 13 : Balance courante des pays pétroliers dans les quatre scénarios



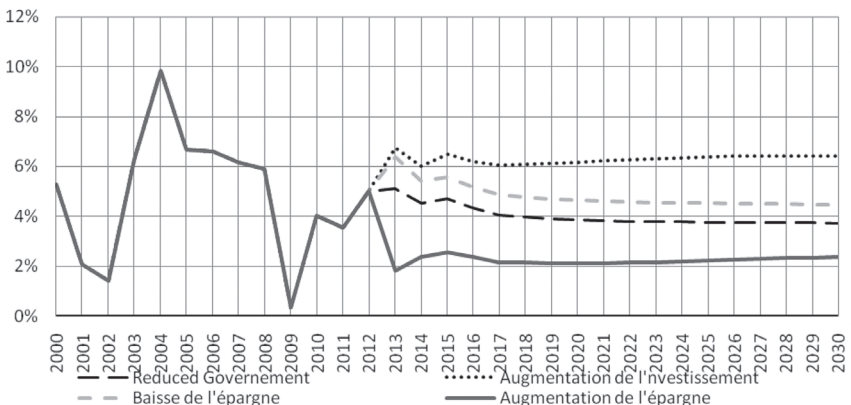
Source : Modèle CAM.

2.6 Variantes complémentaires : relance de l'investissement et changement dans le comportement d'épargne privée dans les pays pétroliers

En complément des quatre scénarios précédents, trois variantes sont étudiées. Premièrement, une relance de l'investissement privé et public (augmentation de 2% du PIB pour l'investissement privé et 1% du PIB pour l'investissement public chaque année) dans les pays pétroliers qui reflète un effort de développement dans les infrastructures et de diversification des activités. Deuxièmement, une baisse de l'épargne privée (baisse du taux d'épargne de 1% du PIB) dans les pays pétroliers correspond à une redistribution des revenus et à une consommation accrue. A l'inverse, les conséquences d'une augmentation de l'épargne privée dans les pays pétroliers (augmentation du taux d'épargne de 1% du PIB) sont également examinées pour illustrer les effets d'une insuffisance durable de la capacité d'absorption de nombreux pays pétroliers.

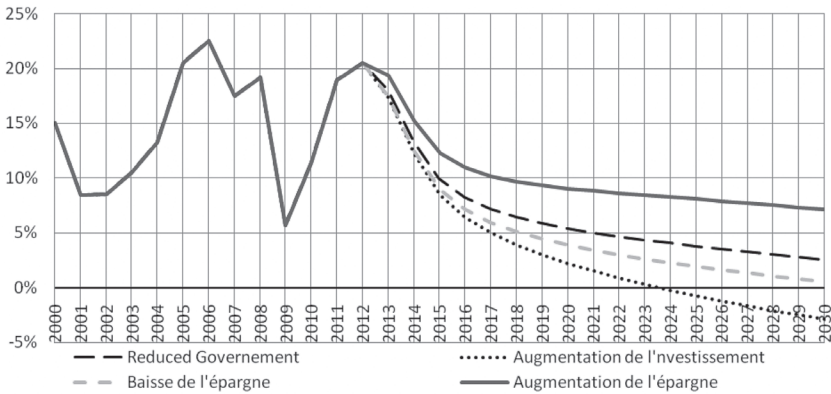
Parmi ces trois variantes, l'augmentation de l'investissement privé et public dans les pays pétroliers a, sans surprise, des effets plus marqués sur la croissance par rapport aux deux autres variantes. La croissance du PIB atteint près de 7% en moyenne à l'horizon de 2030, contre moins de 5% dans la variante baisse de l'épargne privée (hausse de la consommation) et seulement 2% dans la variante augmentation d'épargne (figure 14).

Figure 14: Les évolutions de la croissance des pays pétroliers dans les trois variantes



Dans les trois cas de figure, comme dans le scénario « *Reduced Government* » les excédents courants des pays pétroliers diminuent (Figure 15). Dans la variante augmentation de l'investissement, les pays pétroliers deviennent même déficitaires à l'horizon 2030. Dans le cas d'une baisse de l'épargne privée dans les pays pétroliers, les excédents courants se réduisent mais restent légèrement excédentaires à l'horizon 2030. Dans le cas où l'épargne privée s'accroît, les excédents courants diminuent mais restent positifs avec plus de 5% du PIB à l'horizon de 2030.

Figure 15 : Les évolutions des déséquilibres courants des pays pétroliers dans les différentes variantes



Source : Modèle CAM.

En écart par rapport au scénario de référence, la hausse de l'investissement privé et public se traduit par une augmentation du PIB des pays pétroliers de plus de 54% à l'horizon 2030 ans. La balance courante se dégrade de -5,3% du PIB, essentiellement en raison de l'accélération de la demande interne et de la hausse des importations. Le solde budgétaire se détériore d'environ -4% du PIB par rapport au scénario de base à l'horizon 2030 en raison de la hausse des investissements publics et malgré les recettes accrues liées à la relance. Le prix du pétrole dans cette variante augmente légèrement par rapport au scénario de base.

Les régions qui bénéficient le plus de la relance de l'investissement dans les pays pétroliers sont les pays d'Europe, avec 3% en moyenne

d'augmentation de leur PIB par rapport au scénario de base. La Chine et les pays d'Asie à revenu élevé bénéficient eux aussi de cette relance, leur PIB s'améliorant par rapport au scénario de référence de plus de 3,3% et 3,1% respectivement. Les Etats-Unis bénéficient moins de cette relance. Bien qu'ils soient de la même région que la plupart des pays exportateurs de pétrole, les pays méditerranéens non pétroliers bénéficient moins de cette relance des investissements dans les pays pétroliers, leur PIB ne s'améliorant que de 2,5%. Suite à cette relance de l'investissement dans les pays pétroliers, les balances courantes des autres régions s'améliorent légèrement par rapport à la situation de référence.

Tableau 7 : Impact d'une relance de l'investissement privé (2% PIB) et public (1%) dans les pays pétroliers

	PIB		Solde budgétaire		Epargne privée		Balance courante	
	2013	2030	2013	2030	2013	2030	2013	2030
Pays pétroliers	1,75	54,8	-0,6	-4,07	0,3	5,74	-0,66	-5,34
Etats Unis	0,02	1,36	0	-0,02	0,01	0,3	0,01	0,19
Chine	0,08	3,27	0,01	0,49	-0,01	0,59	0,01	0,55
Europe du Sud	0,08	3,61	0	0	0,03	0,63	0,02	0,39
Europe Ouest	0,08	2,75	0	0,27	0,02	0,4	0,01	0,44
Japon	0,03	1,6	0	0,07	0	0,32	0	0,24

Source: Modèle CAM.

Toujours en écart par rapport au scénario de référence, la baisse de l'épargne privée dans les pays pétroliers (-1% du PIB), augmente le PIB de ces pays d'environ 16% par rapport au scénario de base à l'horizon 2030. Cette amélioration du PIB est due à l'augmentation de la demande intérieure, car on suppose que les revenus sont mieux distribués et que les ménages consomment plus. Les déficits courants augmentent de 1,4% du PIB car les importations augmentent plus rapidement, ce qui dégrade la balance commerciale. Le solde budgétaire s'améliore légèrement par rapport au scénario de base, et cela, grâce à l'accroissement des recettes fiscales.

Comme précédemment, plusieurs régions bénéficient de la baisse de l'épargne privée dans les pays pétroliers : les pays d'Europe, la Chine, les pays d'Asie à revenu élevé. Les Etats-Unis, le Japon et les autres pays

développés bénéficient moins de cette relance. De même, les balances courantes des régions, qui bénéficient de la relance dans les pays pétroliers, s'améliorent légèrement par rapport à la situation de référence, ainsi que leurs soldes budgétaires et leurs épargnes privées.

Tableau 8 : L'impact d'une baisse d'épargne de 1% PIB dans les pays pétroliers

	PIB		Solde budgétaire		Epargne privée		Balance courante	
	2013	2030	2013	2030	2013	2030	2013	2030
Pays pétroliers	1,34	16,49	0,003116	0,015842	-0,0081	-0,0264	-0,0053	-0,0195
Etats-Unis	0,02	0,50	0,000027	-0,000093	0,0001	0,0010	0,0001	0,0006
Chine	0,07	1,13	0,000127	0,001616	0,0000	0,0019	0,0001	0,0018
Europe du Sud	0,06	1,30	0,000005	0,000007	0,0002	0,0019	0,0002	0,0011
Europe de l'Ouest	0,07	1,01	0,000002	0,000834	0,0002	0,0013	0,0001	0,0013
Japon	0,03	0,59	0,000020	0,000203	0,0000	0,0011	0,0000	0,0008

Source : *Modèle CAM.*

Conclusion

En étudiant les différents scénarios que pourrait suivre l'économie mondiale à l'horizon 2030, l'importance du rôle joué par le pétrole et les pays exportateurs de pétrole dans les déséquilibres est apparue clairement. Leur poids en termes de PIB mondial dépassera 5% à l'horizon 2030. Les prix du pétrole ont une tendance haussière et le seul cas où les prix du pétrole sont stabilisés est celui du scénario où la coopération informelle entre les Etats-Unis et la Chine permet d'accroître les réserves grâce à d'importants investissements. Le scénario « *Energie non carbone* » est fondé sur le développement des énergies renouvelables et une baisse de la demande de pétrole qui limite la hausse des prix.

A horizon de 2050 les évolutions deviennent plus divergentes avec une hausse très rapide des prix après 2040 lorsque les producteurs pétroliers deviennent contraints par l'épuisement des ressources. Cette hausse des prix pétroliers est, au contraire, moins marquée si des politiques d'économie de pétrole et de développement d'énergies de substitution ont été mises en place de longue date, comme cela est le cas dans le scénario « *Multipolaire* » ou « *Energie non carbone* ». Enfin une forte hausse des prix peut être évitée jusqu'en 2050 dans le scénario « *Moins d'État* » car les prix du pétrole sont plus élevés depuis la décennie 2010, ce qui a conduit à développer des énergies de substitution et à améliorer l'efficacité énergétique.

Les conséquences en matière d'émission de CO₂ des différents modèles énergétiques qui peuvent être adoptés apparaissent contrastées. Le scénario « *Energie non carbone* » est le moins polluant et c'est le seul qui permet à long terme (c'est-à-dire 2050) une baisse sensible des émissions de CO₂ et donc une limitation des hausses de température.

Les excédents courants des pays pétroliers se réduisent dans tous les scénarios. Cette réduction est moins marquée dans le scénario « *Moins d'État* », marqué par des politiques d'austérité généralisées. Mais elle est plus prononcée dans le scénario « *Energie non carbone* » où les pays pétroliers finissent par enregistrer des déficits courants à l'horizon 2030.

Bibliographie

- Arezki, Rabah, et Fuad Hasanov. 2009. *Global Imbalances and Petrodollars*. International Monetary Fund.
- Anton Brender, Florence Pisani – Les déséquilibres financiers internationaux – Collection Repères.
- Chinn, Menzie D., et Hiro Ito. 2007. « Current account balances, financial development and institutions: Assaying the world “saving glut” ». *Journal of International Money and Finance* 26 (4) (juin): 546-569. 2008. « Global Current Account Imbalances: American Fiscal Policy Versus East Asian Savings* ». *Review of International Economics* 16 (3): 479-498.
- Cripps, F., Izurieta, A and R. Vos (2010a) The UN DESA global policy model: Underlying concepts and empirical illustrations. *New York: United Nations*.
http://www.un.org/en/development/desa/policy/publications/un_gpm.shtml
- Cripps, F., Izurieta, A and R. Vos (2010b) The UN DESA global policy model: Technical Description of GPM version 3.0. *New York: United Nations*.
http://www.un.org/en/development/desa/policy/publications/un_gpm.shtml
- Chevalier, J-M, Derdevet, M, et Geoffron, P. 2012. – *L'avenir énergétique: cartes sur table – Collectif*.
- Gruber, Joseph W., et Steven B. Kamin. 2007. « Explaining the global pattern of current account imbalances ». *Journal of International Money and Finance* 26 (4) (juin): 500-522.
- Hammadache A. (2012) « Modeling Oil Prices: A vector Error Correction Model » *Journal of Energy and Development*, volume 38, Issue N°1 and N°2, June/July 2013.
- Hourcade Jean-Charles, Rozenberg Julie, Guivarch Céline et Cassen Christophe, 2013. « Energy and climate change », in *Challenges for Europe in the world economy*, AUGUR project, forth coming
- Mazier, Jacques, et Gnanonobodom Tiou-Tagba Aliti. 2010. « Déséquilibres mondiaux, taux de change et ajustements macroéconomiques ». *Revue économique* 61 (3): 463.

Annexes

Les équations du modèle CAM

Les principales équations du modèle CAM sont les suivantes :

(1) $SP = f(YP(+), WP(-), spvi(+), irs(+))$

L'épargne privée est fonction du revenu privé net, de la richesse privée (WP), du taux inflation (spvi) et du taux d'intérêt réel de court terme (irs).

(2) $YG = f(Y, LG, irm)$

Le revenu du gouvernement est fonction du revenu national, de la dette publique (LG), et du taux réel sur les bons de trésor (irm).

(3) $G = f(YG, LG, N, CA)$

Les dépenses publiques en biens et services sont fonction du revenu du gouvernement (YG), de la dette publique (LG), de la population (N) et de la balance courante (CA).

(4) $IP = f(PIB, ILN, irm)$

L'investissement fixe privé est fonction du produit intérieur brut (PIB), des crédits bancaires (ILN), et des taux réels sur les bons de trésor (irm).

(5) $rx = f(CA, NX, spvi, ph_w)$

Le taux de change réel est fonction de la balance courante (CA), des actifs net étrangers (NX), du taux d'inflation (spvi) et de l'indice des prix en dollar mondial (ph_w).

(6) $pa_w = f(PIB_W)$

Le prix mondial de matières premières (pa_w) est fonction du PIB mondial (PIB_W).

(7) $XM = \sum (sxm.MM)$

La valeur des exportations est égale à la somme des importations des pays partenaires provenant du pays étudié calculées par parts de marchés détenues (sxm).

(8) $sxm = f(ucx)$

Les parts de marchés détenues dans les importations des autres blocs sont fonction des coûts unitaires des exportations.

(9) $MM = f(rx, pmm0, HH, XX)$

La valeur des importations des biens manufacturés est fonction des taux de change, des prix à l'importation des biens manufacturés, de la demande interne et des exportations.

Energie et émission des gaz à effet de serre

La demande et l'offre mondiale d'énergie sont ajustées par les variations du prix mondial du pétrole (pe_w).

(10) $lped = f(pe_w, rx)$

Les prix d'énergie domestique sont fonction du prix du pétrole au niveau mondial (pe_w) et des taux de change.

(11) $ED = f(N, PIB, lped, tt, X0, IV, YR)$

La demande d'énergie domestique est fonction de la population, du PIB, du prix réel de pétrole ($lped$), des termes de l'échange (tt), du volume des exportations, des stocks et du revenu relatif par tête.

(12) $EPN = f(ED, lpep)$

L'offre non-carbone est fonction de la demande d'énergie domestique et des prix réels du pétrole.

(13) $EPC = f(ED, EPN, lpep)$

L'offre d'énergie Carbone est fonction de la demande d'énergie domestique, de l'offre non-carbone et des prix réels du pétrole.

Capacité d'utilisation, inflation et les taux d'intérêt

(14) $VT = f(\text{lagged } PIB)$

La capacité de production est fonction du PIB retardé.

(15) $pvi = f(PIB/VT, rx, pe_w)$

Le taux d'inflation est fonction du taux d'utilisation des capacités de production (PIB/VT), du taux de change et des prix mondial de pétrole (pe_w).

(16) $AGF = f(R, Y, \text{holding gains})$

Actifs publics détenus dans des banques (AGF) sont fonction des réserves de change, du PIB et des gains/pertes.

(17) $IAGO = f(LG, NLG)$

La variation des actifs publics détenus dans le secteur privé ($IAGO$) est fonction de la dette publique et du solde budgétaire.

(18) $LN = f(WLNA, Y, NFF, LGF, LX)$

Les prêts bancaires nets au secteur privé (LN) sont fonction des autres actifs ($WLNA$), du revenu national (Y), de la liquidité bancaire (NFF), des dettes publiques détenues par les banques (LGF), des réserves de change et de (LX).

(19) $pkp = f(PIB/VT)$

L'indice des prix du capital (pkp) est fonction du taux d'utilisation des capacités de production.

(20) $LGO = f(LG, DP)$

La dette publique détenue par le secteur privé (LGO) est fonction de la dette publique totale et des dépôts bancaires (DP).

Les matrices du modèle CAM

Le modèle CAM est structuré en 4 agents économiques pour chaque région : un secteur privé agrégé, Banques, Gouvernement et Reste du monde. Le secteur privé dispose d'un capital (KP), de dépôts bancaires (DP) et détient une partie de la dette du gouvernement (LGO) et également des actifs étrangers (AXO\$/RX). Le gouvernement détient des actifs au sein du secteur bancaire (AGF) et du secteur privé (AGO). Les banques accordent des crédits au secteur privé (LN) et détiennent une partie de la dette du gouvernement (LGF) et détiennent également des réserves sur l'extérieur R\$/RX. Le reste du monde détient des actifs sur le secteur privé (LX\$/RX).

Matrice des Stocks								
	PIB		Solde budgétaire		Epargne privée		Balance courante	
	2013				2030			
	Private sector	Gov.	Banks	Rest of World	private sector	Gov.	Banks	Rest of World
Capital	KP							
Bank deposits and capital	DP	AGF					DP+AGF	
Banks loans			LN		LN			
External liabilities				LX\$/RX	LX\$/RX			
Public debt	LGO		LGF			LGO+LGF=LG		
Gov. assets in PS		AGO			AGO			
Other external assets	AXO\$/RX							AXO\$/RX
Reserves			R\$/RX					R\$/RX
Net wealth					WP	NGF	0	NX\$/RX

Matrice des Flux								
	Emplois				Ressources			
	2013				2030			
	Private sector	Gov.	Banks	Rest of World	private sector	Gov.	Banks	Rest of World
Private sector	C				YP			
	IPT							
Government		G				YG		
Trade balance				X\$/rx				M\$/rx
Transfers and income				XIT\$/rx				MIT\$/rx
Net lending					-SP+IPT	-NLG		+CA\$/rx
Net lending	-SP+IPT	-NLG		+C\$/RX				
Bank deposits and capital	IDP	IAGF					IDP+IAGF	
Banks loans			ILN		ILN			
External liabilities				ILX\$/RX	ILX\$/RX			
Public debt	ILGO		ILGF			ILGO+ILGF		
GOUV assets in PS		IAGO			IAGO			
Other external assets	IAXO\$/RX							IAXO\$/RX
Reserves			IR\$/RX					IR\$/RX
TOTAL					0	0	0	0

Modèle VECM

Tableau 9 : Test de stationnarité

VARIABLES	PROBAB	PROBAB	DÉCISION
Prix réel de pétrole	-7.216816	0.0000	I(1)
Offre totale de pétrole	-4.678701	0.0030	I(1)
Demande totale de pétrole	-4.668107	0.0031	I(1)
Taux de change réel du dollar	-4.050833	0.0002	I(1)

On rejette l'hypothèse nulle de la non stationnarité dans tous les cas en différence première. Nous concluons que toutes ces variables sont stationnaires en différence première, (c'est-à-dire que toutes les séries sont intégrées d'un même ordre (ordre 1, I(1)). Donc il y a possibilité de co-intégration.

Retard optimal, détermination du nombre de relations de co-intégration et validation du VECM

Retard 1

Determinant resid covariance (dof adj.)	373.6148
Determinant resid covariance	219.0061
Log likelihood	-334.8122
Akaike information criterion	17.74061
Schwarz criterion	18.58505

Retard 2

Determinant resid covariance (dof adj.)	334.3950
Determinant resid covariance	117.0810
Log likelihood	-314.2303
Akaike information criterion	17.96053
Schwarz criterion	19.49612

Retard 3

Determinant resid covariance (dof adj.)	249.2843
Determinant resid covariance	46.70040
Log likelihood	-288.7100
Akaike information criterion	17.93210
Schwarz criterion	20.17301

Le nombre de retards optimal déterminé par les critères de Akaike et Schwarz est de 2 retards.

Tableau 10 : Test de la trace

Sample (adjusted): 1973 2010				
Series: PRIX_REEL_DE_PETROLE OFFRE_TOTALE_DE__PETROLE DEMANDE_TOTALE_DE_PETROL TAUX_DE_CHANGE_REEL__DU_D Lags interval (in first differences): 1 to 2				
Unrestricted Cointegration Rank Test (Trace)				
Hypothesized		Trace	0.05	
No. of CE(s)	Eigenvalue	Statistic	Critical Value	Prob.**
None *	0.539476	57.94597	47.85613	0.0043
At most 1	0.402392	28.48111	29.79707	0.0703
At most 2	0.199516	8.917974	15.49471	0.3730
At most 3	0.012072	0.461525	3.841466	0.4969

Trace test indicates 1 cointegrating eqn(s) at the 0.05 level * denotes rejection of the hypothesis at the 0.05 level				
**MacKinnon-Haug-Michelis (1999) p-values				
Hypothesized		Max-Eigen	0.05	
No. of CE(s)	Eigenvalue	Statistic	Critical Value	Prob.**
None *	0.539476	29.46485	27.58434	0.0283
At most 1	0.402392	19.56314	21.13162	0.0817
At most 2	0.199516	8.456449	14.26460	0.3342
At most 3	0.012072	0.461525	3.841466	0.4969
Max-eigenvalue test indicates 1 cointegrating eqn(s) at the 0.05 level * denotes rejection of the hypothesis at the 0.05 level **MacKinnon-Haug-Michelis (1999) p-values				

Le test de la trace révèle l'existence d'une seule relation de co-intégration et les résultats des estimations de court et de long termes sont représentés dans les tableaux ci-dessous.

Résultats de l'estimation de court terme

Tableau 11 : Résultats de l'estimation de court terme du modèle 1

VARIABLE	COEFFICIENT	[T-STAT]
Terme à correction d'erreur	-0.274780	[-1.99485]
(prix réel de pétrole) -1	-0.099464	[-0.54467]
(offre totale de pétrole) -1	0.035447	[1.20609]
(demande totale de pétrole) -1	-31.27336	[-1.15067]

Note: [] = T stat; *** = significatif à 1%, ** = significatif à 5%, * = significatif à 10%.

Tableau 12 : Résultats de l'estimation de court terme du modèle 2

VARIABLE	COEFFICIENT	[T-STAT]
Terme à correction d'erreur	-0.289085	[-2.18294]
(prix réel de pétrole)-1	-0.253741	[-1.26948]
(offre totale de pétrole) -1	38.02250	[1.27707]
(demande totale de pétrole) -1	-34.72553	[-1.23275]
Δ (dummy) -1	-0.485370	[-1.63140]

Note: [] = T stat; *** = significatif à 1%, ** = significatif à 5%, * = significatif à 10%.

Tableau 13 : Résultats de l'estimation de court terme du modèle 3

VARIABLE	COEFFICIENT	[T-STAT]
Terme à correction d'erreur	-0.294093	[-1.78482]
(prix réel de pétrole)-1	-0.051769	[-0.19719]
(offre totale de pétrole) -1	0.000108	[0.06685]
(demande totale de pétrole) -1	-0.000374	[-0.21248]
(taux de change réel dudollar) -1	-1.624249	[-1.48381]
Δ (dummy) -1	-0.224395	[-1.38605]

*Note: [] = T stat; *** = significatif à 1%, ** = significatif à 5%, * = significatif à 10%.*

2.5 L'effet des institutions sur la détermination du rôle des ressources naturelles dans la croissance économique :

une approche économétrique par les modèles PSTR

Résumé – L'effet des ressources naturelles fait actuellement l'objet d'intenses débats dans l'analyse de la croissance des économies des pays rentiers. Dans ce cadre, nous examinons l'effet de l'interaction entre la dépendance aux ressources naturelles et la qualité des institutions sur la croissance économique et ceci sur un panel de 23 pays dépendants du pétrole, en utilisant un panel à effet de seuils. Nos résultats montrent : d'une part, plus la qualité des institutions s'améliore, plus l'effet de la dépendance aux ressources naturelles sur la croissance économique devient positif. D'autre part, à la différence des travaux portant sur l'effet des institutions, nos résultats montrent que l'importance de la dépendance aux ressources naturelles dans une économie évince l'effet positif de la qualité des institutions sur la croissance ; une variation positive de la qualité des institutions n'entraîne pas une variation positive de la croissance économique. Classification JEL: B22, C12, C23, C52

Mots clé : institutions, ressources naturelles, PSTR, effets de seuils

1. Introduction

Les pays pétroliers sont marqués par une importante hétérogénéité de leurs performances économiques. Le facteur institutionnel semble être le plus envisagé pour expliquer cette disparité. En effet, les ressources naturelles créent des comportements de recherche de rente, l'exploitation de ces ressources entraîne l'abandon des activités de production au profit des activités de recherche et de capture de rente (rent-seeking). Ces comportements induisent la corruption (Mauro (1995) et Leite et Weidmann (1999)) et la voracité des groupes d'intérêts dominants au détriment des opportunités de la croissance (voracity effect) (Lane et Tornell(1999)) et peuvent dans certaines situations déboucher sur des conflits civils (Collier et Hoeffler (2005), Fearon et Latin (2003)). Une augmentation des revenus tirés de l'exploitation des ressources naturelles aggrave les pressions sociales pour plus de

redistribution, et entraîne une augmentation des dépenses publiques vers des secteurs souvent moins productifs (Arezki and Gylfason, 2011). Cette mauvaise allocation des ressources conduit à une réduction de la productivité du capital et à un affaissement de la croissance.

D'autres auteurs avancent que les disparités observées dans la croissance des pays riches en ressources naturelles sont principalement expliquées par les différences dans la qualité de leurs institutions⁵¹.

La littérature empirique sur le lien entre ressources naturelles, la qualité des institutions et la croissance économique peut être classée en trois catégories :

Dans la première, les ressources naturelles ont un effet négatif sur la croissance quand elles sont associées à des économies avec de faibles institutions. Ce constat renvoie aux travaux de Leite et Weidman (1999), Ross (2001), Isham, Pritchett, Woolcock, Busby, (2003), Sala-i-Martin, Subramanian (2003) , Rodrick, Subramanian, Trebbi Rodrick, Subramanian et Trebbi (2004), Collier et Hoeffler (2005) , Acemoglu, Johnson et Robinson (2001,2002), Bulte, Damania, Deacon, (2004).

La deuxième catégorie de travaux avance le constat que les ressources naturelles interagissent avec la qualité des institutions, et que l'impact combiné de ces deux facteurs dépendra de la nature de leur interaction (Boschini, Patterson, Roine (2007), Mehlum, Moene et Torvik (2006), Arezki and van der Ploeg, (2010), Gylfason (2011), et Mohsen and al (2011)).

Dans la troisième catégorie, la disparité dans la croissance économique entre les pays rentiers n'est pas expliquée par le facteur institutionnel. A ce titre, Sachs et Warner (1997) qualifient l'effet indirect des ressources naturelles via les institutions de faible, alors que pour Brunnschweiler (2008), Brunnschweiler & Bulte (2008), l'abondance des ressources naturelles affecte positivement la croissance et la qualité des institutions. Alexeev & Conrad (2009) estiment que les institutions sont neutres et que l'effet négatif des dotations en ressources

51 – Leite et Weidman (1999), Ross (2001), Isham, Pritchett, Woolcock, Busby, (2003), Sala-i-Martin, Subramanian (2003), Rodrick, Subramanian, Trebbi Rodrick, Subramanian et Trebbi (2004) , Acemoglu, Johnson et Robinson (2001,2002), Bulte, Damania, Deacon, (2004), (Boschini, Patterson, Roine (2007), Mehlum, Moene et Torvik (2006), Arezki and van der Ploeg, 2010, Thorvaldur Gylfason 2011, Mohsen Mehrara and al. 2011

naturelles sur les institutions est principalement dû à une mauvaise interprétation des données disponibles.

La majorité des travaux traitant la relation entre les ressources naturelles, la croissance économique et le rôle des institutions utilisent essentiellement des régressions linéaires. Ces dernières sont estimées par les moindres carrés ou les variables instrumentales sur des données en cross section (coupes transversales) utilisant des moyennes sur des périodes différentes. Cependant, l'approche par les données de panel permet une meilleure représentation de la dynamique des comportements, ainsi qu'une prise en charge des effets de l'hétérogénéité entre les individus. Leite et Weidman, (1999) et Sala-i-Martin, Subramanian (2003) montrent que les spécifications économétriques mesurant l'effet des ressources naturelles et de la qualité des institutions sur la croissance ne sont pas linéaires et que ces effets sont différents suivant les niveaux d'impact de ces dernières.

Partant de ces constats, nous proposons l'utilisation des modèles de panel à effet de seuil. Cette dernière a été adaptée pour capter l'effet de la non-linéarité et l'hétérogénéité des données dans les spécifications en données de panel.

Le reste de ce papier sera organisé comme suit : dans la seconde section nous discuterons la spécification par les modèles de panel à effet de seuil, le choix de la variable seuil, les tests de linéarité et l'estimation des paramètres; la troisième section présentera les données, et les estimations obtenues avec les différents modèles de panel à effets de seuil; la dernière section conclura sur les résultats obtenus.

2. Les modèles de panel à effet de seuil

Les modèles à effet de seuils constituent un instrument d'analyse des phénomènes économiques non-linéaires. Ils autorisent les séries économiques à posséder des dynamiques différentes suivant les régimes dans lesquels elles évoluent. Le mécanisme de transition pour le passage d'un régime à l'autre s'effectue à l'aide d'une variable de transition observable, d'un seuil et d'une fonction de transition. Suivant la forme de cette dernière, on peut envisager des modèles à transition brutale (PTR: Panel Threshold Regression model) développés par Hansen

(1999), ou les modèles à transition lisse (*PSTR: Panel Smooth Threshold Regression model*) développés par Gonzalez et al. (2005).

Dans le cadre de ce travail, les modèles à transition graduelle (PSTR) sont plus appropriées pour décrire le changement dans les comportements économiques induits par des variables de régimes quantitatives. Dans les modèles PSTR, un processus $(Y_{it}, t \in Z \text{ et } i \in Z)$ satisfait une représentation à deux régimes, si et seulement si :

$$Y_{it} = \mu_i + \beta_0' X_{it} + \beta_1' X_{it} G(q_{it}; \gamma, c) + u_{it}$$

Où μ_i est le vecteur des effets fixes individuels et $G(q_{it}; \gamma, c)$ la fonction de transition associée à une variable de transition q_{it} , à un paramètre de seuil c et à un paramètre de lissage γ .

$X_{it} = (X_{1it}, X_{2it} \dots X_{kit})$ est la matrice des k variables explicatives ne contenant pas de variables endogènes retardées, $\beta = (\beta_1, \beta_2, \dots, \beta_k)$ les paramètres à estimer et les u_{it} sont des IID $(0, \delta_u^2)$. $G(q_{it}; \gamma, c)$ une fonction de transition continue et intégrable sur l'intervalle $[0, 1]$.

González et al. (2005) ont proposé de retenir une fonction de transition logistique d'ordre m suivant la forme :

$$G(q_{it}; \gamma, c) = \left| 1 + \exp(-\gamma \prod_{j=1}^m (q_{it} - c_j)) \right|^{-1}, \gamma > 0, c_1, \dots, c_m$$

où (c_1, \dots, c_m) est un vecteur de dimension m regroupant les paramètres de seuil et γ représente le paramètre de lissage supposé positif.

Le choix des variables de transition dépendra du phénomène économique étudié, et donc de la variable qui semble économiquement plus significative pour rendre compte des différences structurelles dans le modèle à étudier. Dans notre situation, nous testons les deux variables « *qualité des institutions* » et « *dépendance des ressources* ». Le choix de ces dernières est justifié par l'importance, mentionnée dans les différents travaux discutés en introduction, de ces deux variables dans l'explication de l'hétérogénéité observée dans les taux de croissance des pays rentiers.

Un modèle PSTR peut être globalement estimé en trois grandes étapes : la première étape consiste rechercher le nombre de régimes possibles ou de manière équivalente le nombre de fonctions de transition nécessaire pour capter toute l'hétérogénéité et la non-linéarité des données. Il s'agit de tester en premier temps le modèle linéaire

sans l'introduction de la fonction de transition ($H_0: r = 0$) contre un modèle à effets de seuils avec un minimum d'une fonction de transition ($H_1: r = 1$). Si le modèle linéaire est rejeté, la suite de cette étape consiste à chercher le nombre de fonctions de transition à admettre dans le modèle. Nous testons d'une manière itérative le nombre de régimes significatifs possibles et la procédure s'arrête quand l'hypothèse alternative est rejetée ($H_0: r = i$ versus $H_1: r = i+1$) avec ($i = 1, \dots, r$). Les fonctions de transition ou les variables de transition ne sont pas nécessairement les mêmes. Dans la deuxième étape, nous déterminons le nombre de seuils (m) à admettre dans la variable de transition (q_{it}), tel que $c_{j,min} > \min_{i,t}\{q_{it}\}$ et $c_{j,max} < \max_{i,t}\{q_{it}\}, j = 1, \dots, m$. Colletaz et al. (2006), proposent de retenir la valeur de m du modèle qui minimise RSS (la somme des carrés des résidus), AIC (*akaike information criterion*), BIC (*Bayesian information criterion*). Cependant, Conzalez et al. (2005) considère qu'en pratique il est usuellement suffisant de considérer $m = 1$ ou $m = 2$, puisque ces valeurs permettent généralement de capter les variations dans les paramètres à estimer⁵². Enfin, dans la troisième étape nous estimons les paramètres du modèle PSTR en utilisant la méthode des moindres carrés non linéaires (NLS).

3. Données et analyse des résultats

3. 1. Données et description des variables

Nous considérons un panel de 23 pays pétroliers dont la part des exportations du pétrole est supérieure à 50% des exportations totales de marchandises pour la période 1996- 2009. Nous introduisons dans notre spécification la variable *part des exportations du pétrole* sur l'ensemble des exportations de marchandises pour contrôler l'effet de la dépendance aux ressources naturelles et la variable *rule of law* pour contrôler l'effet de la qualité des institutions. L'effet combiné de ces deux dernières est introduit par l'utilisation de la variable *dépendance aux ressources naturelles* et de la variable *qualité des institutions* comme

52 – Dans le cas où $r=1$ et $m=1$, le modèle implique que les deux régimes sont associés avec une petite et une grande valeur de q_{it} avec une transition monotone unique de β_0 vers $\beta_0 + \beta_1$ quand q_{it} croît. Dans le cas de $r=1$ et $m=2$, la fonction de transition possède un minimum au point $\frac{c_1+c_2}{2}$ et atteint la valeur de 1 pour les petites et les grandes valeurs de q_{it}

variables explicatives et variables de transition en même temps. Nous ajoutons dans notre spécification économétrique les variables des déterminants classiques de la croissance telles que l'inflation, l'investissement, l'ouverture commerciale et le taux de croissance de la population. L'ensemble de ces variables provient de la base *World Development Indicators* (WDI, 2011) et la base *World Government indicators* (WGI, 2011).

Les variables utilisées sont décrites dans le tableau n° 1 ci-dessous :

Tableau n°1 : description des variables

VARIABLES	
DPIB	Indicateur de la croissance économique (PIB), le taux de croissance du PIB (constant \$ US 2000) exprimé en pourcentage.
QINST	Variable institutionnelle : <i>Rule of the law</i> : indicateur de la gouvernance élaboré par la Banque mondiale, il inclut plusieurs indicateurs qui mesurent la confiance et le respect des lois et règles de la société. Sa valeur varie entre - 2.5 et 2.5, une valeur élevée indique un environnement institutionnel favorable et vice versa.
DEP	La dépendance aux ressources naturelles est représentée par la variable : part des exportations du pétrole en pourcentage des exportations totales.
VAPM	Le poids de l'industrie : la variable valeur ajoutée des produits manufacturés en pourcentage du PIB
INFL	La stabilité macroéconomique mesurée par le taux d'inflation est définie par la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation.
OUVT	L'ouverture commerciale à travers l'indicateur du commerce (la valeur des exportations de biens et services + la valeur des importations de biens et services) / PIB (en pourcentage). Plus il est élevé, plus l'économie de ce pays est considérée ouverte.
INVEST	L'investissement : la formation brute de capital fixe (FBCF) en pourcentage du PIB. Cette variable inclut les améliorations foncières ; usines, machines, et achats d'équipement ; la construction des routes, chemins de fer, y compris des écoles, des bureaux, des hôpitaux, des logements résidentiels privés, et des bâtiments commerciaux et industriels.
POPG	La variable démographique : la croissance démographique est mesurée par le taux de croissance annuel de la population.

Notre stratégie d'estimation consiste à évaluer la sensibilité de la croissance du PIB et celle de la part de la production manufacturière sur le PIB à l'ensemble des variables exogènes introduites dans le tableau N° 1 et sachant l'hétérogénéité introduite dans chaque modèle par les différents niveaux de seuil de la variable de transition. L'introduction de la variable dépendante «*part de la production manufacturière sur le PIB*» permettra de rendre compte de l'effet combiné entre la variable qualité des institutions et la variable dépendance aux ressources naturelles sur la transformation structurelle des économies rentières. En effet, cette dernière rendra compte de l'effet de l'aubaine financière d'origine exportation des ressources naturelles sur le développement du secteur industriel.

Tableau n°2 : statistiques descriptives (1996-2009)

	Mean	Max	Min	Std .dev
PIB (Croissance annuelle)	4,13	46,50	-41,30	2,90
Institutions (rule of the law)	0,19	2,01	-1,94	0,89
Exportation du pétrole (% des exportations de marchandises)	28,96	99,74	0,0001	29,79
Inflation, IPC (% annuel)	6,50	132,82	-4,86	5,60
ABFF (% of PIB)	21,50	45,62	7,56	4,00
Ouverture commerciale (imp+export)/pib	0,70	2,20	0,001	0,27
Croissance de la Population (annuelle %)	1,48	12,83	-1,60	0,82
VA secteur manufacturier (% PIB)	15,40	33,92	0,82	4,92

Source : construit à partir des données de la Banque mondiale

Les tableaux 1 et 2 décrivent toutes les variables utilisées dans notre analyse empirique ainsi que certaines tendances statistiques. Le tableau en annexe III présente la liste des pays introduits dans cette analyse.

3.2. Tests de spécification

Les résultats des tests de linéarité des modèles estimés (voir tableau n°3) montrent que l'hypothèse nulle de linéarité du modèle ($H_0:r = 0$ vs $H_1:r = 1$) est rejetée à 1% pour l'ensemble des modèles spécifiés.

Tableau n°3 : LM Tests de la non-linéarité résiduelle

	Modèle (1)		Modèle (2)	
Variable dépendante	GDPG		GDPG	
Variable de transition	QINST		QINST	
Nombre de seuils	m = 1	m = 2	m = 1	m = 2
$H_0 : r = 0$ vs $H_1 : r = 1$	3.500 (0.005)	2.528 (0.007)	1.914 (0.093)	2.709 (0.004)
$H_0 : r = 1$ vs $H_1 : r = 2$	-2.351 (1.000)	-0.736 (1.000)	-2.115 (1.000)	-0.567 (1.000)
	Modèle (3)		Modèle (4)	
Variable dépendante	VAPM		VAPM	
Variable de transition	QINST		DEP	
Nombre de seuils	m = 1	m = 2	m = 1	m = 2
$H_0 : r = 0$ vs $H_1 : r = 1$	2.894 (0.015)	2.799 (0.003)	4.951 (0.000)	4.062 (0.000)
$H_0 : r = 1$ vs $H_1 : r = 2$	-0.274 (-)	0.604 (-)	-2.462 (-)	-2.112 (-)

Note : entre les parenthèses les p-value correspondantes aux statistiques de Fisher

Cependant, les tests de l'hypothèse ($H_0:r = 1$ vs $H_1:r = 2$) ne sont pas concluants, ce qui nous amène à retenir l'hypothèse d'un seul régime de transition pour l'ensemble des modèles testés. En effet, pour l'ensemble des cas ($m = 1$ et $m = 2$), l'hypothèse nulle d'un modèle PSTR avec une seule fonction de transition ($r = 1$) est plus probable que l'hypothèse alternative d'un modèle PSTR avec un minimum de deux fonctions de transition ($r = 2$).

Le choix du nombre de seuil dans les variables de transition utilisées pour ces spécifications est obtenu par la comparaison des statistiques⁵³ RSS, AIC et BIC. Le tableau N° 4 suivant montre que le meilleur choix en termes du minimum des statistiques utilisées consiste à choisir un nombre de seuil correspondant à $m = 2$.

53 – RSS (somme des carrés des résidus), AIC (*akaike information criterion*) et BIC (*Bayesian information criterion*)

Tableau n° 4 : Détermination du nombre de seuils

	Modèle (1)	Modèle (2)	Modèle (3)	Modèle (4)
Variable dépendante	GDPG		VAPM	
Variable de transition	QINST DEP		QINST DEP	
RSS m = 1	2575.07	2621.36	623.35	644.57
RSS m = 2	2389.27	2573.13	623.32	582.78
AIC m = 1	-2.46	-2.48	-1.04	-1.08
AIC m = 2	-2.47	-2.40	-1.06	-0.99
BIC m = 1	-2.63	-2.65	-1.21	-1.25
BIC m = 2	-2.66	-2.58	-1.24	-1.17
Nombre de paramètres estimés				
m = 1	12	12	12	12
m = 2	13	13	13	13

3.3. Estimation des paramètres

Croissance du PIB et effets de la dépendance aux ressources naturelles et de la qualité des institutions. Le tableau n° 5 suivant résume les résultats des liens combiné des variables « *qualité des institutions* » et « *dépendance aux ressources naturelles* » à la croissance du PIB. Notons ici que les coefficients de pente des régimes extrêmes (β_0 et $\beta_0 + \beta_1$) ne sont pas toujours directement interprétables. Il est donc préférable d'analyser les signes des coefficients de pente (β_1) pour indiquer le sens de la relation entre la variable explicative et la variable expliquée en fonction de la variable de transition. Un signe positif de (β_1) indique que lorsque la variable de transition augmente, les coefficients des pentes associés croissent.

**Tableau n° 5: Croissance du PIB, qualité des institutions
et dépendance aux ressources naturelles**

Modèle	Modèle (1)		Modèle (2)	
Variable dépendante	GDPG			
Variable de transition	QINST	DEP		
	β_0	β_1	β_0	β_1
QINST	-	-	8.208 (2.190)	-12.256 (-3.227)
DEP	-0.179** (-1.990)	0.220** (2.219)	-	-
INF	0.491 (0.814)	-0.552 (-0.914)	-1.152** (-2.908)	1.089** (2.750)
INVEST	-0.202 (-0.596)	0.358 (0.955)	2.809** (3.077)	-2.686** (-2.949)
OPNES	21.357** (2.397)	-23.545** (-2.396)	27.499** (-3.041)	26.095** (2.979)
POPG	-9.732** (-2.585)	11.107 ** (2.841)	-3.810 (-1.650)	4.915** (2.026)
$\hat{\gamma}$	21.522		33.456	
\hat{c}	0.511	2.032	82.992	93.827

Les colonnes (1) et (2) correspondant au modèle (1) où la variable de transition représente la qualité des institutions montrent que pour le cas de la variable explicative dépendance aux ressources naturelles le coefficient β_0 est négatif et significatif et le coefficient β_1 est positif et significatif. Ce résultat signifie que la dépendance aux ressources naturelles a un effet négatif (β_0) sur la croissance du PIB. Cet effet devient positif (β_1) quand on introduit l'effet de l'interaction entre la dépendance aux ressources naturelles et la qualité des institutions. En effet, un coefficient β_1 positif montre que l'effet de la dépendance aux ressources naturelles devient de plus en plus positif sur la croissance du PIB quand la variable qualité des institutions s'améliore (croissance de la variable de transition). En d'autres termes, l'introduction de la dynamique de transition entre deux régimes institutionnels montre que la qualité des institutions rend positif l'effet de la dépendance aux ressources naturelles sur la croissance économique, et que cet effet

devient de plus en plus positif avec la croissance de la qualité des institutions. Ce résultat a été montré, mais d'une manière indirecte, par Sala-I-Martin et Subramanian (2003). Ces derniers ont montré l'existence d'une relation indirecte entre la dépendance aux ressources naturelles et la croissance à travers l'effet négatif de la dépendance aux ressources naturelles sur la qualité des institutions. Cependant, ces derniers postulent qu'une fois l'effet des institutions contrôlé, l'effet négatif des ressources naturelles s'affaiblit ou peut devenir positif. Aussi, l'effet de l'interaction estimé dans le modèle (1) peut être conforté par les résultats de Boschini and al (2007), Mehlum et al (2006), et Arezki et Van der Ploeg (2010). Ces derniers suggèrent que la malédiction des ressources naturelles est moins sévère pour les pays ayant de bonnes institutions.

L'effet de la variable ouverture économique (OPNES) est initialement positif sur la croissance du PIB. Ce résultat rejoint les résultats empiriques trouvés par Sachs et Warner (1997), Van der Ploeg (2010) et Mehlum, Moene et Torvik (2006a). Cependant, l'effet combiné de l'ouverture commerciale avec la qualité des institutions est négatif sur la croissance du PIB. L'amélioration de la qualité des institutions rend l'effet de l'ouverture de plus en plus négatif sur la croissance économique. Ce résultat soutient l'idée d'un effet non linéaire de l'ouverture commerciale sur la croissance. L'effet de la croissance de la population sur la croissance du PIB est négatif et l'effet combiné avec la qualité des institutions est positif. Ce résultat rejoint en partie le débat sur l'effet de la croissance de la population sur la croissance économique. En effet, Mankiw, Romer, et Weil (1992), Knight, Loyza et Villanueva (1993), et Savvides (1995) trouvent un effet négatif, par contre Kormendi & Meguire (1985) trouvent un effet positif.

Les colonnes (3) et (4) correspondent au modèle (1) où la variable de transition est représentée par la dépendance aux ressources naturelles, le coefficient β_0 est positif et significatif tandis que le coefficient β_1 est négatif et significatif. Ce résultat montre qu'initialement l'effet de la qualité des institutions sur la croissance du PIB est positif. Cependant, pour le cas des pays fortement dépendants des ressources naturelles, cet effet n'est pas linéaire. L'effet combiné de la qualité des institutions avec le niveau de la dépendance aux ressources naturelles est négatif, ce qui signifie que l'effet de la qualité des institutions est

de plus en plus négatif sur la croissance du PIB quand le niveau de la dépendance aux ressources naturelles augmente (variable de transition). En effet, une forte dépendance aux ressources naturelles évince l'effet positif de la qualité des institutions sur la croissance. La difficulté de trouver un effet robuste et positif des institutions sur la croissance a déjà fait l'objet d'explication dans la littérature empirique récente. Acemoglu et al. (2005) propose l'hypothèse de la hiérarchie des institutions pour expliquer l'hétérogénéité des conditions dans lesquelles cet effet peut fonctionner. Flachaire et al. (2011) trouve un appui pour cette hypothèse avec l'utilisation de l'approche de mélange de régressions (mixture of regression) dans les données de panel.

Dans le même cadre du modèle (2), une forte dépendance aux ressources naturelles rend l'effet de l'inflation, de l'ouverture commerciale et de la croissance de la population positivement corrélés à la croissance ; par contre l'effet des investissements devient négatif. Ce résultat montre une différence statistique de ces variables entre les régimes. En effet, depuis les modèles de Mudel-Tobin (1965), dans lesquels l'inflation joue un rôle positif sur la croissance économique, la plupart des études économétriques montrent que cet effet est plutôt négatif⁵⁴.

Croissance de l'industrie et effets de la dépendance aux ressources naturelles et de la qualité des institutions. Le tableau n° 6 suivant résume les résultats des liens combiné des variables « *qualité des institutions* » et « *dépendance aux ressources naturelles* » avec la part de valeur ajoutée manufacturière sur le PIB. Dans les modèles (3) et (4), où l'on considère le poids de l'industrie manufacturière dans l'économie comme variable dépendante, seul le modèle (3) présente des coefficients significatifs. Nous retrouvons en général les mêmes résultats que ceux du modèle (1), lorsque la qualité des institutions s'améliore, la dépendance aux ressources naturelles et l'investissement sont positivement corrélés au poids de l'industrie manufacturière dans l'économie. Dans ce cadre, l'effet de l'investissement semble plus déterminant que pour le cas du modèle (1).

54 – Ficher (1983), Kormendi et Meguire (1985), Grier et Tullock (1989), Gylfason (1989), De Gregorio (1992)). Cependant, nos résultats rejoignent ceux des études empiriques mettant en évidence l'existence d'effets de seuil (Sarel (1996)).

**Tableau n° 6 : VAPM, qualité des institutions et dépendance
aux ressources naturelles**

Modèle	Modèle (1)		Modèle (2)	
Variable dépendante	VAPM		VAPM	
Variable de transition	QINST		DEP	
	β_0	β_1	β_0	β_1
QINST	-	-	0.986 (0.951)	-0.766 (-0.832)
DEP	-0.355** (-9.893)	0.319** (6.728)	-	-
INF	0.155 (0.531)	-0.154 (-0.524)	-0.082 (-0.911)	0.089 (0.956)
INVEST	-0.514** (-2.982)	0.594** (3.283)	0.106 (0.765)	-0.044 (-0.314)
OPNES	35.989** (7.529)	-23.545** (-2.396)	27.499** (-3.041)	26.095** (2.979)
POPG	-2.358 (-1.636)	2.676* (1.814)	0.047 (0.117)	0.151 (0.353)
$\hat{\gamma}$	3.297		2.386	
\hat{c}	1.878	1.878	69.868	69.868

Analyse des effets individuels. Les modèles PSTR ont l'avantage de permettre aux paramètres de varier entre les pays (question d'hétérogénéité). Ils fournissent une approche paramétrique d'hétérogénéité entre les pays à travers le calcul des effets marginaux des variables explicatives sur la variable expliquée. Plus précisément, ces modèles permettent aux paramètres estimés de changer d'une manière lisse en fonction de la variable seuil. L'effet marginal d'une variable pour le pays au temps est défini par la moyenne pondérée des paramètres et obtenue dans les régimes extrêmes :

$$\frac{\partial y_{it}}{\partial x_{it}} = \beta_0 + \beta_1 G(q_{it}; \gamma, c)$$

Où par définition de la fonction de transition $\beta_0'' \frac{\partial y_{it}}{\partial y_{it}} = \beta_0 + \beta_1$ puisque $0 \leq G(q_{it}; \gamma, c) \leq 1, \forall q_{it}$. Les paramètres estimés pour un pays donné dans un temps donné peuvent être différents des paramètres estimés pour les régimes extrêmes (les paramètres β_0 et β_1). Comme cela est

exprimé par l'équation ci-dessus, le paramètre β_0 correspond à la situation où la fonction de transition $G(q_{it}; \gamma, c)$ tend vers 0 et la somme des paramètres β_0 et β_1 correspond à la situation où la fonction de transition $G(q_{it}; \gamma, c)$ tend vers 1. Entre les deux derniers régimes extrêmes, les effets marginaux sont définis comme une moyenne pondérée des paramètres β_0 et β_1 .

Nous présenterons dans ce papier l'étude l'analyse des effets marginaux de la dépendance aux ressources naturelles en fonction de la qualité des institutions (annexe I). Cette analyse fait ressortir trois grandes tendances : La première représentée par les pays à faible qualité institutionnelle (Algérie, Bolivie, Cameroun, Colombie, Côte d'Ivoire, Equateur, Egypte, Gabon, Indonésie, Iran, Nigeria, Syrie, Vietnam, Yémen) où l'effet marginal de la dépendance aux ressources naturelles n'est pas influencé par l'amélioration de la qualité institutionnelle. La deuxième catégorie représentée par les pays industrialisés avec des institutions de meilleure qualité (Australie, Canada et Norvège), et où l'effet marginal de la dépendance devient de moins en moins négatif avec l'amélioration de cette dernière. La troisième catégorie représente les pays avec des institutions de qualité moyenne (Koweït, Qatar, Oman, Arabie saoudite (les pays du Golfe), Brunei Darussalam et Venezuela), et dont l'amélioration de la qualité des institutions entraîne une diminution de l'effet marginal de la dépendance aux ressources naturelles sur la croissance.

L'analyse de l'effet marginal de la qualité des institutions, sachant le niveau de dépendance aux ressources naturelles (annexe III) montre deux catégories de pays : dans la première catégorie, représentée par Brunei Darussalam, Koweït, Nigeria, Qatar, Venezuela, et le Yémen, l'effet marginal des institutions s'améliore avec l'augmentation de la dépendance mais arrivé à un certain seuil de dépendance, celui-ci diminue. Ce résultat montre qu'au-delà d'un certain seuil de dépendance, l'effet positif des institutions est évincé. La deuxième catégorie représente l'ensemble des autres pays restants de notre échantillon, l'effet marginal de la qualité des institutions reste le même quel que soit le niveau de dépendance aux ressources naturelles.

Ces dernières analyses font ressortir une importante hétérogénéité dans les mécanismes de fonctionnement des effets institutionnels sur les économies des pays rentiers. Cette hétérogénéité révèle que la

sensibilité aux effets combinés des facteurs de la croissance est différente entre les catégories des pays qui ressortent de l'analyse des effets marginaux.

En effet, si on prend le cas de l'Algérie, classée dans la catégorie des pays à faible qualité institutionnelle, l'effet marginal de la dépendance aux ressources naturelles n'est pas influencé par l'amélioration de la qualité institutionnelle. En général, dans cette catégorie de pays, l'amélioration de la qualité des institutions n'entraîne pas une variation positive de l'effet de la dépendance aux ressources naturelles. L'importance de la dépendance aux ressources naturelles rend les économies rentières insensibles aux variations de la qualité des institutions.

Dans le cas des pays industrialisés, la qualité des institutions réduit l'effet négatif de la dépendance aux ressources naturelles sur la croissance, par contre la qualité des institutions n'est pas influencée par le niveau de la dépendance aux ressources.

Conclusion

Ce travail a montré l'existence d'un effet d'interaction entre le facteur dépendance aux ressources naturelles et le facteur qualité des institutions. L'introduction des changements de régime différencie les effets des variables explicatives suivant les seuils atteints par la variable de transition. En effet, nos résultats montrent que l'hypothèse de la malédiction des ressources naturelles n'est justifiée que quand les institutions sont de mauvaise qualité. L'amélioration de la qualité des institutions entraîne un effet direct et positif de la dépendance aux ressources naturelles sur la croissance. Cependant, une forte dépendance aux ressources naturelles évince l'effet positif de la qualité des institutions. L'effet de ces dernières n'est positif que dans le cas de pays faiblement dépendants aux ressources naturelles.

La variable valeur ajoutée des produits manufacturés en pourcentage du PIB semble justifier l'hétérogénéité des performances des pays rentiers. Ceci rejoint les travaux qui montrent que les ressources naturelles peuvent être un chemin sans issue, quand elles excluent les industries manufacturières. Matsuyama (1992) montre que le secteur manufacturier est caractérisé par le *learning by doing*, par contre, le secteur primaire ne l'est pas. Ce résultat va dans le sens de la prédiction des anciens structuralistes (Prebisch-Singer, 1950) qui suggèrent que les

pays rentiers doivent permettre à leurs industries de se développer, plutôt que d'exploiter leurs avantages comparatifs dans les ressources naturelles.

Bibliographie

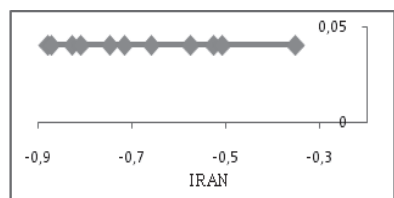
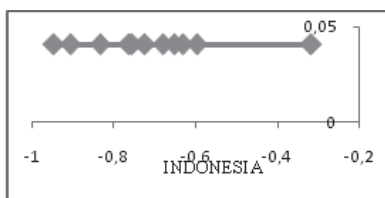
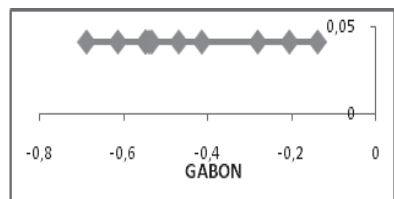
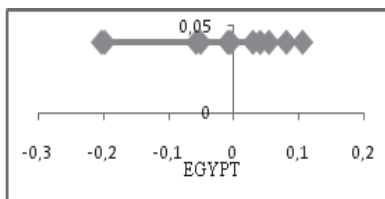
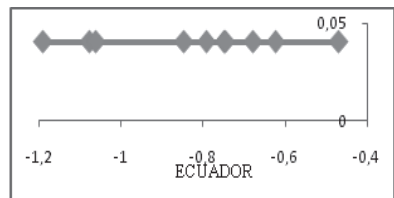
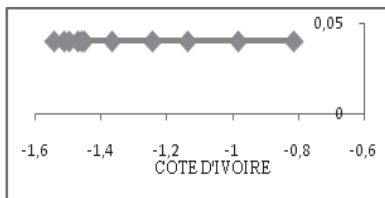
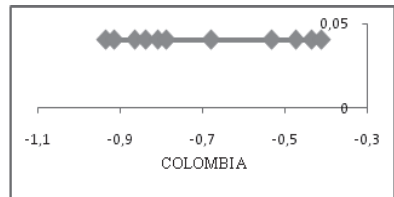
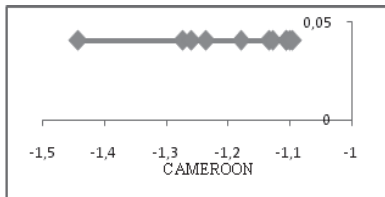
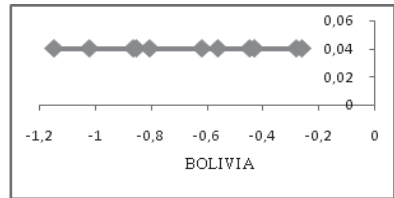
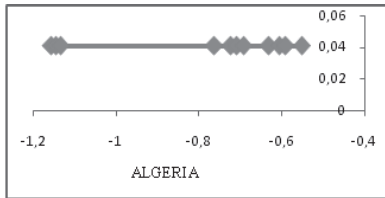
- Acemoglu, D; Johnson, S ; Robinson, J., 2001. "The Colonial Origins of Comparative Development :An Empirical Investigation", *American Economic Review* 91 : 1369-1401.
- Acemoglu,D; Johnson S ; Robinson J., 2002. "Reversal of fortune: geography and institutions in the making of the modern world income distribution", *the quarterly journal of economics*. Vol. 117, No. 4, pp. 1231-1294.
- Alexeev, M. et Conrad R.2009, "Elusive oil curse", *Review of Economics and Statistics forthcoming*.91, no. 3: 586-598.
- Arezki, R et Gylfason T., 2011. "Resource Rents, Democracy and Corruption: Evidence from Sub-Saharan Africa", *CESIFO working paper n°*.3575.
- Arezki, R et Vander Ploeg., 2010. « Do natural Resources depress income per capita?, CESifo, working paper series 3056, CESifo Group Munich.
- Boschini, A. Pettersson, D, et Roine J., 2007. « Resource Curse or Not: A Question of Appropriability », *Scand. J. of Economics* 109(3), 593-617.
- Brunnschweiler, C., 2008. « Cursing the Blessings? Natural Resource Abundance, Institutions, and Economic Growth", *World Development* Vol. 36, No. 3, pp. 399-419.
- Brunnschweiler, C. et Bulte, E., 2008. "The resource curse revisited and revised: a tale of paradoxes and red herings". *Journal of Environmental Economics and Management*, 55, 3 248-264.
- Bulte, E.H, Damania, H. and Deacon, R.T., 2004. "Resource Abundance, Poverty and Development", *ESA Working Paper No. 04-03*, The Food and Agriculture Organization of the United Nations, Agricultural and Development Economics Division.
- Cloutier, M., 2007. « Institutions, pauvreté et l'hypothèse de la malédiction des ressources naturelles », rapport de recherche n vue de l'obtention du grade de maître en sciences économiques, université de Montréal, directeur de recherche Gérard Gaudet, mars.

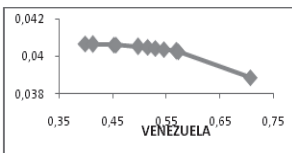
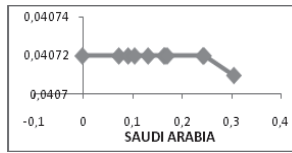
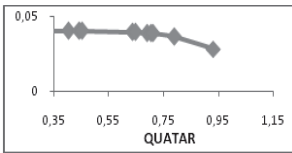
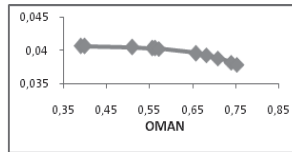
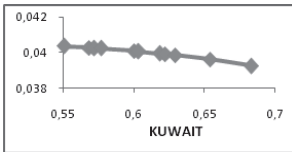
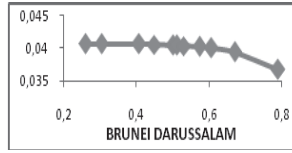
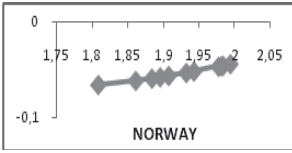
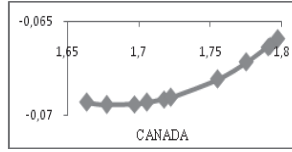
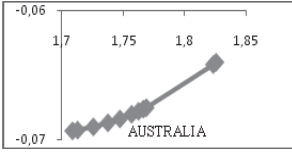
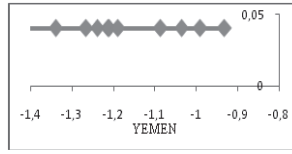
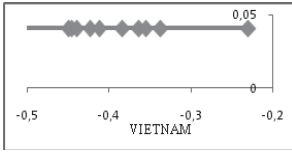
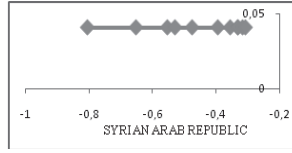
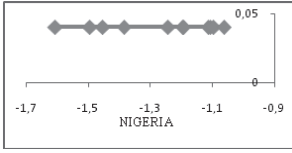
- Colletaz, G and Hurlin, C., 2006. "Threshold Effects in the Public Capital Productivity: An International Panel Smooth Transition Approach", working paper.
- Collier, P., & Hoeffler, A., 2005. "Resource Rents, Governance and Conflict", *The Journal of Conflict Resolution*, Vol. 49, No. 4, pp. 625-633.
- Collier,P,et Hoeffler, A., 2000. "Greed and grievance in civil war", World Bank Policy Research Paper 2355.
- De Gregorio, J., 1992. « Economic Growth in Latin America, *Journal of Development Economics*, 39 pp. 58-84.
- Fearon, D et Laitin , D., 2003. "Ethnicity, Insurgency, and Civil War ", *Stanford University American Political Science Review* Vol. 97, No.1.
- Fouquau, J. ,2008 .» Modèles à changements de régimes et données de panel de la non-linéarité à l'hétérogénéité, Thèse de doctorat en Sciences Economiques à soutenue à l'Université d'Orléans.
- Gonzalez A, Terasvirta T, Dick van Dijk,, 2005. "Panel smooth transition regression model", University of technology Sydney.
- Grier, K et Tulock, G.,1989." an ampirical analysys of cross-national economic growth 1951-80", *Journal of Monetary Economics* 24 (1989) 259-276. North-Holland
- Gylfason, T., 2011. « Natural Resource Endowment: A Mixed Blessing? », cesifo working paper no.3353.
- Gylfason, T., 2010.« La possession de ressources naturelles est-elle vraiment un privilège? », First draft. 18 October 2010, article est tiré d'une conférence prononcée par l'auteur lors d'un séminaire de haut niveau sur le thème Ressources naturelles,finances et développement, organisé à Alger, les 4 et 5 novembre 2010, par la Banque centrale d'Algérie et le FMI.
- Gylfason, T., 1989."Inflation and Economic Decline: A Coincidence", Stockholm University.
- Hakura, D.S., 2004. «Growth in the Middle East and North Africa », IMF, Working Paper n° 04/56.
- Hansen, B., 1999. «Threshold effects in non-dynamic panels: estimation, testing and inference», *Journal of Econometrics*, vol 93, pp 345-368.
- Isham, J, Woodcock ,M; Pritchett ,L and Busby, G., 2004., "The varieties of resource Experience: How Natural Resource Export Structures Affect the Political Economy of Economic Growth", Middlebury College Economics Discussion Paper 03-08, Vermont: Middlebury College.

- Klein, PG., 1999. New institutional economics, department of economics, University of Georgia, working paper 0530.
- Kolstad, I., 2007. « The Resource Curse: Which Institutions Matter? », CMI Working paper.
- Kormendi, R and Meguire, P., 1985. « Macroeconomic Determinants of Growth: Cross-Country Evidence », *Journal of Monetary Economics*, 16, 141-63.
- Knight, M; Loyaza N. et Villanueva d., 1993. « Testing for neoclassical theory of economic growth », IMF Staff Papers, 40, 512-541.
- Lederman, D et Maloney, W., 2002. "Open questions about the link between natural resources and economic growth: Sachs and Warner revisited", Central Bank of Chile Working Papers N° 141.
- Leite, C and Weidmann, J., 1999. "Does Mother Nature Corrupt? Natural Resources, Corruption and Economic Growth", Working Paper of the International Monetary Fund, IMF Working Paper WP/99/85.
- Mankiw, G N, Romer, D et Weil, D.N., 1992. "A Contribution to the Empirics of Economic Growth", *Quarterly Journal of Economics*, 107, 407-437.
- Manzano, O. et Rigobon, R., 2006. "Resource Curse or Debt Overhang?" in Daniel Lederman and William F. Maloney (Eds.), *Natural Resources, Neither Curse nor Destiny* (Stanford: Stanford University Press and World Bank).
- Matsuyama, K. 1992; Agricultural productivity, comparative advantage, and economic growth, *Journal of Economic Theory*, 58, 317-334.
- Mauro, P., 1995. "Corruption and growth", *Quarterly Journal of Economics*, 110, 681-712.
- Mehlum, H, K. Moene and Torvik, R., 2006a. Cursed by resources or institutions?, *The World Economy*, 29, 8, 1117-1131.
- Mehlum ,H, Moene, K and Torvik, R., 2006. "Institutions and the resource curse", *The Economic Journal*, 116, 1-20.
- Mehrara M , Seyed M H S , Atefeh S F, 2011. "Threshold Effects In The Relationship Between Oil Revenues And Growth In Oil Exporting Countries". *International Journal of Marketing and Technology* (IJMT) ISSN: 2249-1058.
- Philippot, L., 2009. « rente naturelle et institutions les ressources naturelles : une « malédiction institutionnelle » ? », CERDI, Etudes et Documents, E 2009.27.
- Rodrik, D; Subramanian, A et Trebbi,F, 2002. "Institutions Rule : The primacy of institutions over Geography and Integration in Economic Development, NBER Working Paper 9305, Cambridge: National Bureau of Economic Research.

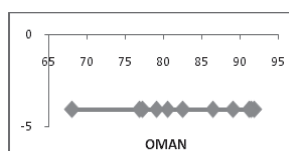
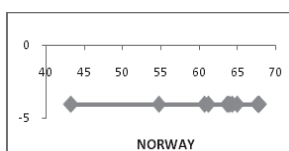
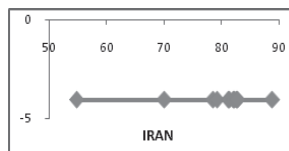
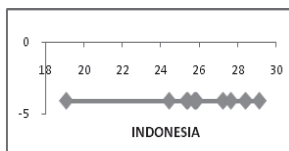
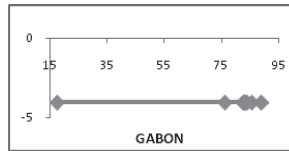
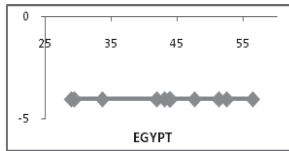
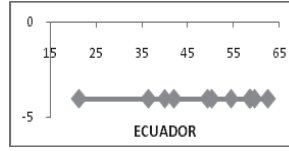
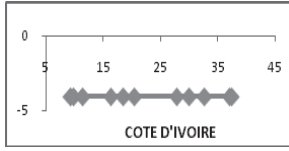
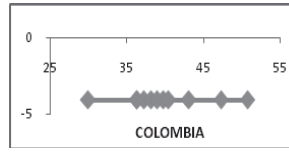
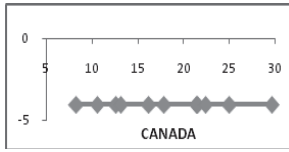
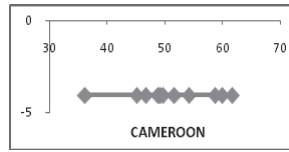
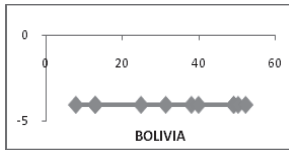
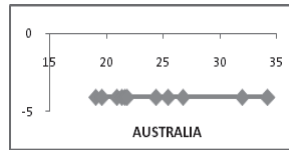
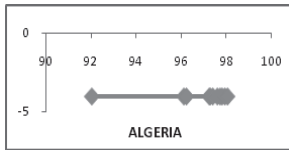
- ROSS, M, L, " Does oil hinder democracy?., 2001. *World Politics* 53, 325–61.
- Sala-i-martin, X. And Subramanian, A., 2003. "Addressing the Natural Resource Curse: An Illustration from Nigeria", Working Paper 9804, Cambridge, MA: National Bureau of Economic Research.
- Sachs, J.D and A.M. Warner., 1997. "Natural Resource Abundance and Economic Growth", NBER Working Paper Series, Center for International Development and Harvard Institute for International Development Harvard University Cambridge MA.
- Sachs, J.D and A.M. Warner., 2001. "Natural Resources and Economic Development The curse of natural resources, *European Economic Review* 45,827-838.
- Savvides, A., 1995. «Economic Growth in Africa», *World Development*, vol. 23, pp. 449-458.
- Sokoloff ,K L and Engerman, SL., 2000. "History Lessons Institutions, Factor Endowments, and Paths of Development in the New World" , *Journal of Economic Perspectives* , Volume 14, Number 3, Pages 217–232.
- Stijns , J-P, 2005. "Natural resource abundance and economic growth revisited", *Resources Policy* 30,107–130, 2005.
- Tornell, A. and P.R. Lane (1999). The voracity effect, *American Economic Review*, 89 (1), 22-46.
- Torvik, R., 2010.« La politique économique de la réforme dans les pays riches ressource naturelles », Document préparé pour le séminaire de l'Institut du FMI et de la Banque d'Algérie intitulé «Ressource naturelles, finances et développement » à Alger les 4 et 5 novembre 2010.
- Van der Ploeg, F., 2010. "Natural Resources: Curse or Blessing?" CESifo Working Paper No. 3125, 2010.

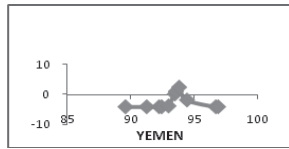
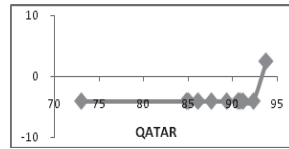
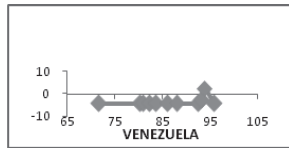
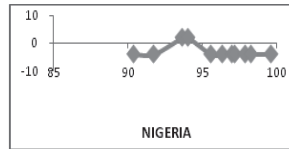
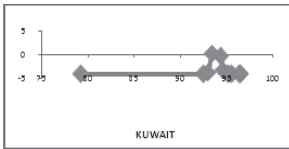
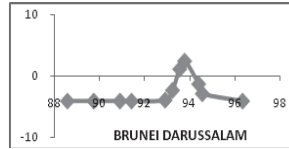
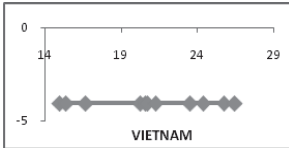
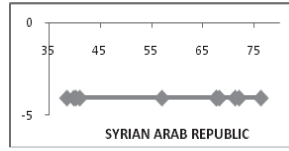
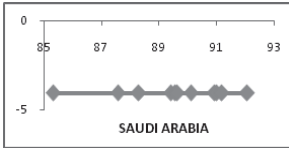
**Annexe I : Effet marginal de la dépendance aux ressources naturelles
en fonction de la qualité des institutions**





Annexe II : Effet marginal de la qualité des institutions en fonction de la dépendance aux ressources naturelles





2.6 Les hydrocarbures : atout ou frein pour le développement de l'Algérie

Résumé – Depuis les années 1970, la dépendance de l'Algérie aux hydrocarbures a augmenté de manière considérable. Ce secteur représente plus de 40% de son PIB sur la dernière décennie. Ce pays est marqué par plusieurs symptômes liés au *Dutch Disease* (déindustrialisation importante, hausse des prix des biens non échangeables. . .) et une absence structurelle de diversification de ses exportations. De plus, la gestion institutionnelle des revenus des hydrocarbures souffre d'un manque de vision stratégique, de l'absence de transparence et d'un cadre juridique instable. Pour profiter pleinement de la manne financière liée aux booms pétroliers, l'Algérie doit œuvrer à une double diversification économique et politique, seule garante d'une croissance durable et d'une stabilité sociale.

Mots clés : ressources naturelles, *Dutch disease*, diversification, *Rent Seeking*, développement.

The Hydrocarbons: advantage or brake for the development of Algeria?

Abstract – *Since the 1970's, Algeria's dependency on hydrocarbons has dramatically increased. This sector represents in the last decade more than 40% of the GDP. The country suffers from Dutch disease's symptoms like deindustrialization, increases of the prices of non tradable goods and services, and also from a structural lack of diversification of its economy. Moreover, the institutional management of the hydrocarbons revenues suffers from a lack of strategic vision, transparency and a stable legal framework. In order to plenty benefit from the oil windfalls, Algeria crucially needs economic and political diversifications that will ensure a durable growth and social stability.*

Keywords: natural resources, Dutch disease, diversification, Rent Seeking, development.

Introduction

Depuis son indépendance en 1962, l'Algérie a subi de nombreuses et importantes transformations structurelles sociologiques, politiques et économiques. Un modèle de développement basé sur le socialisme a été tout de suite mis en place, avec une volonté d'arriver rapidement à une industrialisation et à un modèle économique proches de ceux des pays de l'Europe de l'Est. Celui-ci a pu voir le jour et a donné, à un moment, l'illusion que le pays était sur la bonne voie uniquement grâce au secteur des hydrocarbures, dont l'essor a été pensé comme un moyen d'arriver à un développement rapide à travers une stratégie

d'industrialisation lourde. Le contre-choc pétrolier de 1986 et la crise de la dette des années 1980 ont montré les limites d'une telle stratégie ainsi que la fragilité de l'économie et sa dépendance vis-à-vis des hydrocarbures. Ses principales caractéristiques en font un État rentier (Machin Alvarez, 2010) : importance des hydrocarbures dans l'économie (en moyenne 43% du PIB dans les années 2000, entre 95% et 98% des exportations et 75% des recettes budgétaires proviennent de la fiscalité pétrolière) ; rôle de l'entreprise nationale Sonatrach dans la politique énergétique ; et politique de distribution des revenus. Il importe, pour comprendre les orientations de son économie, d'analyser l'évolution de ce secteur et son impact sur son développement. L'objectif de cet article est double. Primo, nous montrons la dépendance croissante du pays vis-à-vis des hydrocarbures, ainsi que les distorsions économiques qui en découlent, et enfin les politiques idoines pour y remédier. Secundo, nous mettons l'accent sur le cadre juridique et institutionnel dans lequel se déroule l'activité du secteur des hydrocarbures. Nous montrons que les nombreux réaménagements de ce cadre répondent à des objectifs différents mais sont également soumis à des contraintes complexes internes et externes. Ces dernières sont à l'origine d'un certain blocage et de l'incohérence de la politique algérienne dans ce domaine, source d'inefficacités et de pertes d'opportunités.

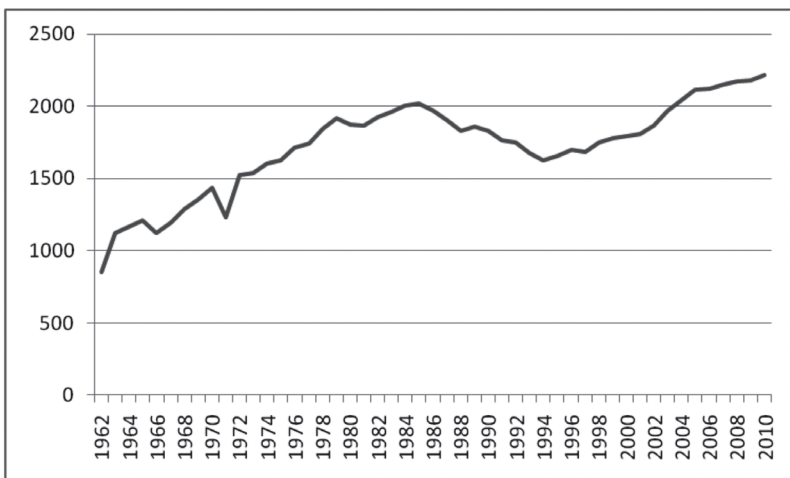
Une économie tributaire de ses hydrocarbures

1.1 Une dépendance de plus en plus forte aux hydrocarbures

Le graphique 1 montre globalement une croissance continue (avec quelques baisses passagères) du PIB par tête entre 1963 et 1985, passant de 1128 \$ à 2020 \$, en dollars constants année 2000. A la suite du contre-choc pétrolier de 1986, le PIB par tête amorce une baisse importante jusqu'en 1995 pour atteindre 1660 \$. Depuis 1996, le PIB par tête ne cesse de croître pour atteindre 2219 \$ en 2010. L'évolution de l'activité économique et ses fluctuations sont pour l'essentiel dues à la part prépondérante du secteur des hydrocarbures. En 1970, à la veille de la nationalisation des hydrocarbures, sa part dans la valeur ajoutée

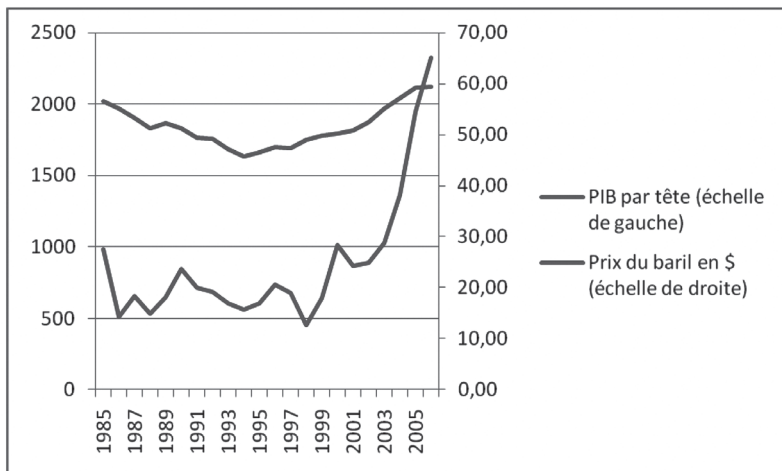
totale est de 16,43%. Elle augmente fortement pour atteindre 41,41% en 1974. Elle garde ensuite un niveau élevé mais est en baisse constante jusqu'à l'année 1986 (17,26%). Elle remonte ensuite sensiblement tout en étant très volatile jusqu'à un pic de 47,11% en 2000. La décennie 2000-2009 est globalement caractérisée par des prix très élevés et une dépendance très forte vis-à-vis des hydrocarbures (53,55% en 2008). La crise internationale, qui a fait chuter les prix et la demande d'hydrocarbures, a fait baisser cette part à 38,44% en 2009. La dépendance de l'économie aux hydrocarbures s'est approfondie durant cette décennie, comme en témoigne la structure du PIB dans lequel ils contribuent en moyenne pour 43,18% (maximum : 50,04% en 2008 et minimum : 35,33% en 2009). Le graphique 2 représente l'évolution concomitante du PIB par tête et le prix moyen du baril de pétrole entre 1985 et 2006. Le graphique 3 montre quant à lui l'évolution en volume et en valeur des hydrocarbures exportés ainsi que celle du prix moyen du baril de pétrole. La production en valeur épouse parfaitement la courbe du prix du baril dont la volatilité induit celles des rentrées de devises qui proviennent presque exclusivement des hydrocarbures. De même, le PIB par tête dépend fortement des variations du prix des hydrocarbures, dont la production n'a cessé de croître globalement depuis 1985 malgré quelques baisses conjoncturelles.

Graphique 1. Évolution du PIB par tête (\$ constants année 2000).

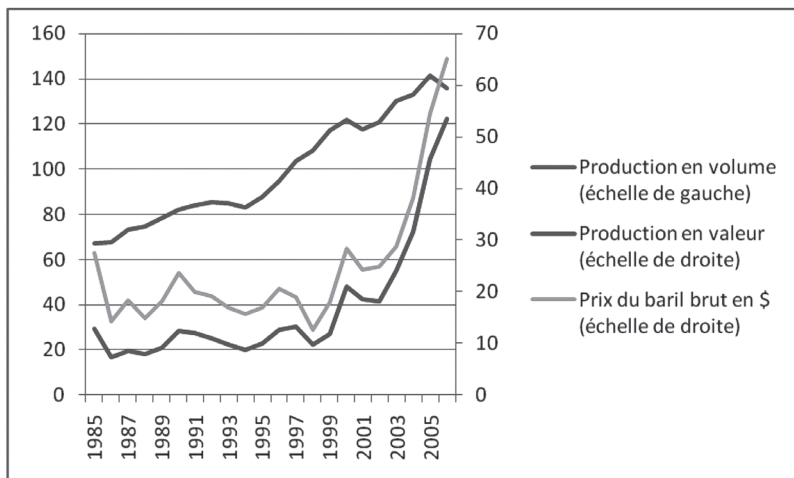


Source : World DataBank.

Graphique 2. Évolution du PIB par tête en Algérie (\$ constants année 2000) et prix moyen du baril de pétrole entre 1985 et 2006

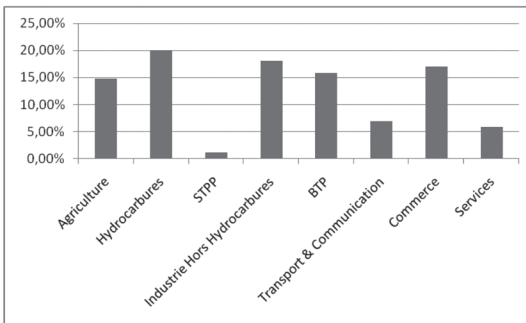


Graphique 3. Évolution de la production en volume (millions de Tep), en valeur (milliards de \$) et prix du baril de pétrole brut entre 1985 et 2006



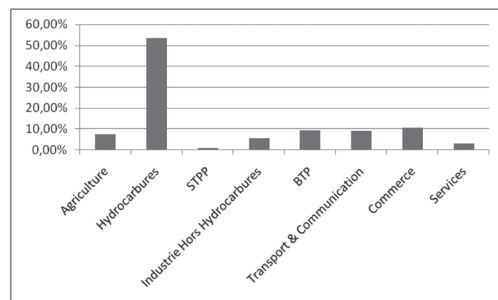
Les graphiques 4 et 5 montrent l'évolution de la structure du PIB algérien par grands secteurs d'activité pour les années 1988 et 2008. Le changement est frappant et la dépendance au secteur des hydrocarbures en très nette hausse. En 2008, ce secteur représente plus de la moitié de la valeur ajoutée créée alors qu'en 1988 la structure du PIB était plutôt équilibrée. Si l'on regarde plus en détail et sur 4 décennies (de 1970 à 2009), la tendance ne fait que s'amplifier. En effet, dans les années 1970, la part de ce secteur est de 27,24%. Elle augmente ensuite régulièrement : 28,50% dans les années 1980, 31,88% dans les années 1990 pour atteindre la moyenne record de 46,71% dans les années 2000. Enfin, cette évolution est totalement tributaire du prix du baril de pétrole (graphique 6).

Graphique 4. Répartition du PIB par grands secteurs en 1988



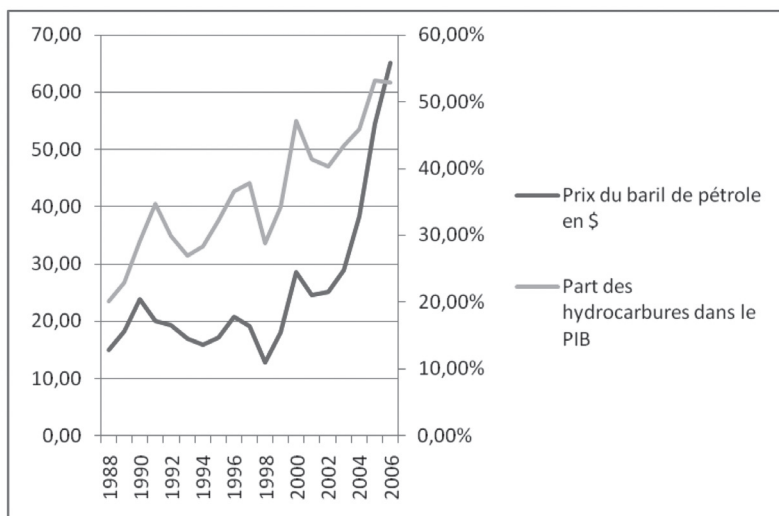
Source : calculs des auteurs d'après TEE, ONS.

Graphique 5. Répartition du PIB par grands secteurs en 2008



Source : calculs des auteurs d'après TEE, ONS.

Graphique 6. Évolution de la part des hydrocarbures dans le PIB et du prix du baril de pétrole entre 1988 et 2006.



Source : calculs des auteurs d'après TEE, ONS et Ouarem (2010).

1.2 Cette dépendance est-elle préjudiciable ?

Dans ces conditions, la question de la vulnérabilité de l'économie se pose. N'y aurait-il pas une trappe qui la bloquerait dans un sentier de croissance molle ? En effet, et comme l'ont montré plusieurs études empiriques, les pays dotés de richesses minières ont vu, globalement, leurs économies croître de manière moindre que les pays ne disposant pas de ces richesses⁵⁵. On parle dans ce cas de la malédiction des ressources naturelles (Auty, 1993). Au delà des cas particuliers de pays ayant profité pleinement de ces ressources pour améliorer durablement leur niveau de vie, et du fait que certains⁵⁶ ont axé leur développement sur les ressources naturelles dont ils disposaient, il apparaît que

55 – Sachs et Warner (1995, 2001) et Auty (2001) sont des exemples typiques. Plus récemment, d'autres études ont quelque peu relativisé ces résultats (Stijns, 2005 ou Lederman et Maloney, 2007). Pour une étude récente montrant les effets négatifs à long terme des booms des prix des matières premières sur la croissance, voir Collier et Goderis (2007).

56 – Voir Wright et Czelusta (2007) pour l'historique du développement économique basé sur les ressources naturelles de plusieurs pays dont les États-Unis d'Amérique. Barbier (2005, chapitre 2) montre également, à travers une analyse historique de longue durée, comment les ressources naturelles ont joué un rôle important dans le développement.

depuis la fin de la première guerre mondiale, les pays en développement n'ont, dans leur grande majorité, pas su tirer profit de leurs ressources naturelles. Afin de comprendre ce paradoxe, il est important de souligner les deux spécificités qui les distinguent. Tout d'abord, les ressources naturelles n'ont pas besoin d'être produites mais nécessitent une extraction à un coût qui est généralement beaucoup plus faible que leur valeur de marché, d'où l'apparition d'importantes rentes⁵⁷. La génération de la richesse par les ressources naturelles peut se faire indépendamment des autres processus économiques et être en quelque sorte enclavée. Elle peut également se réaliser indépendamment des autres processus politiques lorsqu'un gouvernement octroie l'accès à ces ressources sans la coopération des citoyens et/ou le contrôle des institutions politiques. La seconde spécificité réside dans leur caractère non renouvelable. D'un point de vue économique, elles devraient être plus considérées comme un actif que comme une source de revenus (Humphreys et al., chapitre 1, p. 4). Ces deux spécificités sont à l'origine de nombreux processus politiques et économiques produisant des effets néfastes sur l'économie des pays qui en sont dotés. La théorie économique fournit plusieurs canaux pour expliquer une telle malédiction. Aucun n'est toutefois totalement satisfaisant et certaines exceptions restent inexplicables. De nombreux auteurs⁵⁸ ont récemment analysé différents aspects du problème que nous ne pouvons pas tous développer ici. Parmi les causes économiques, on peut citer le *Dutch Disease*, la volatilité des prix des matières premières, la composition de la base d'exportations basée sur les ressources naturelles, le climat des affaires et les contraintes sur le secteur privé, les protections du marché domestique et la recherche de rente de la part des acteurs économiques (*Rent Seeking*, Auty, 2001) et la corruption (Arezki et Brückner, 2011). Nous discutons ci-après deux principaux points relativement liés (*Dutch Disease* et structure productive de l'économie). Toutefois, notons que les arguments purement économiques seuls sont loin d'expliquer une telle malédiction. Des analyses historiques (Barbier, 2005) et de sciences politiques (Humphreys et al., 2007)

57 – Conformément à la théorie de la valeur-travail, la rente est ce qui reste après qu'ont été rémunérés tous ceux qui contribuent à la production.

58 – Citons entre autres Humphreys et al. (2007, chapitre 1), Barbier (2005, chapitre 3) ou encore Frankel (2010). Voir van der Ploeg (2011) pour une excellente revue de littérature sur le sujet.

permettent de mieux appréhender la situation, notamment en termes de gouvernance et de conflits. Par ailleurs, des analyses plus fines permettent de mettre en lumière l'importance des institutions (Collier et Goderis, 2007 ; Frankel, 2010) et du capital humain (Bravo-Ortega et de Gregorio, 2007) dans l'apparition du phénomène. En effet, ce phénomène n'apparaît que dans les pays qui souffrent d'une faiblesse de la qualité de leurs institutions ou du niveau de leur capital humain. Des nombreuses études et débats sur le sujet, il ressort clairement que l'existence des ressources naturelles n'est pas en soi problématique ni fatale. C'est leur mauvaise utilisation, à des fins autres que le bien-être des peuples, qui pose véritablement problème. En effet, les causes objectives de cette malédiction peuvent, quant à elles, être combattues par des politiques idoines.

Le Dutch Disease

Ce phénomène fait référence aux effets néfastes que pourrait avoir, pour l'économie d'un pays, une découverte de ressources naturelles ou de leurs booms. Ceci pourrait se traduire par plusieurs phénomènes. Ainsi, on pourrait assister à une appréciation du taux de change réel (en cas de changes flottants) ou une hausse de l'inflation (en cas de changes fixes). Une hausse des dépenses publiques est également prévisible et pourrait induire une appréciation du taux de change réel et donc une perte de compétitivité, ainsi que l'apparition du phénomène de *Rent Seeking* et de la corruption. Un autre effet néfaste se manifeste dans la hausse du prix des biens non échangeables (par exemple l'immobilier) relativement aux biens échangeables autres que la ressource exportée. Enfin, un transfert des facteurs de production de certains secteurs source de "*learning by doing*" vers le secteur des ressources naturelles ou celui des biens non échangeables (c'est dans ce cadre par exemple que l'on observe la désindustrialisation de certains pays à la suite d'importantes découvertes de ressources naturelles)⁵⁹. Le caractère irréversible de ces transferts avec la perte de l'expérience acquise pourrait s'avérer extrêmement dommageable.

59 – Les articles de Corden et Neary (1982), Corden (1984), Van Wijnbergen (1984a, 1984b), Krugman (1987) sont parmi les premiers à proposer des modèles cohérents sur la question du *Dutch Disease*. Des analyses théoriques récentes montrent d'ailleurs que l'existence du phénomène n'est pas en elle-même fatale. Encore faudrait-il la gérer avec des politiques de dépenses publiques et fiscales idoines (Matsen et Torvik, 2005).

Comment ces différents points peuvent-ils être mobilisés pour expliquer le cas algérien ? L'Algérie a hérité à son indépendance en 1962 d'une économie essentiellement agricole et peu industrialisée, avec toutefois d'importantes découvertes de gisements de gaz et de pétrole quelques années seulement avant l'indépendance. Même si l'Algérie n'a pas tout de suite profité au maximum de ses hydrocarbures à cause du Code Pétrolier Saharien⁶⁰ (CPS), il n'empêche que la perspective était présente comme l'atteste la création de la Sonatrach le 31 décembre 1963. Le projet algérien, post indépendance, de développement économique a tout misé sur l'essor de l'industrie, considérée comme la seule possibilité d'amener rapidement le pays vers la modernité. Les revenus tirés des hydrocarbures ont permis des investissements colossaux dans des industries sous tutelle de l'État et centrées sur le marché intérieur. Ainsi sur la période 1966-1986, l'industrie a connu un développement remarquable à la suite des chocs pétroliers de 1973 et 1979. Les taux d'investissement étaient parmi les plus élevés au monde (en moyenne 36,7% du PIB avec un pic à 52,2% en 1978). La stratégie consistait à extraire la totalité des ressources en hydrocarbures pour financer une industrialisation rapide⁶¹. Cette stratégie de développement d'une industrie, complètement dépendante des importations pour fonctionner et destinée à un marché national étroit, a montré ses limites avec la baisse concomitante du prix des hydrocarbures et du dollar après le contre-choc pétrolier de 1986. Cet épisode a clairement montré les faiblesses de l'économie et sa dépendance vis-à-vis du secteur très volatile des hydrocarbures. Des réformes ont été discutées et en partie mises en œuvre. Toutefois, les événements politiques du début des années 1990 en ont eu raison⁶². S'ensuit alors une désindustrialisation inéluctable de l'économie. En effet, si l'industrie hors hydrocarbures représente encore 16,39% du PIB en 1988, sa part ne cesse de baisser jusqu'à arriver à 5,2% en 2008, et une remontée mécanique à 6,51%

60 – L'ordonnance 58-111 du 22 novembre 1958 définit le régime de la recherche, de l'exploitation et du transport des hydrocarbures liquides et gazeux dans le Sahara algérien. Elle permet aux sociétés essentiellement françaises mais également étrangères, en association avec des capitaux français, de valoriser le pétrole saharien.

61 – Il s'agit du fameux plan controversé VALHYD qui n'a pas été officiellement adopté et qui a pris fin après la mort du Président Boumediene (Talahite, 2010, p. 20).

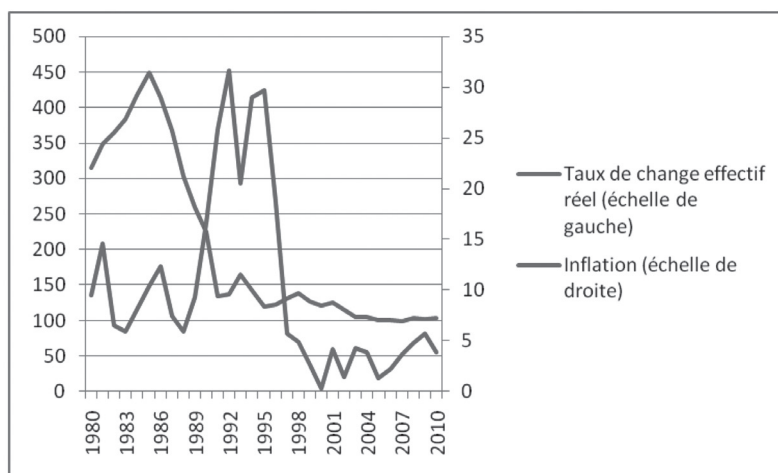
62 – Voir Talahite (2010) pour une excellente analyse de ces réformes et de leurs impacts sur les transformations économiques opérées en Algérie.

en 2009 à la suite de la crise. Le retrait de l'État, les plans d'ajustement structurels et l'ouverture de l'économie, expliquent en grande partie la désindustrialisation sans toutefois l'avènement d'une véritable industrie privée (Benabdallah, 2008). De prime abord, ce pays n'est pas stricto sensu dans les mêmes conditions d'un *Dutch Disease* tel que vécu par la Hollande. En effet, partant d'une économie très peu industrialisée à son indépendance, les pouvoirs publics ont utilisé la manne pétrolière pour créer une industrie. De plus, avant 1986 l'économie était complètement administrée et les mécanismes de marché ne fonctionnaient pas. Toutefois, il est intéressant de voir dans quelle mesure les mécanismes par lesquels apparaît le *Dutch Disease* sont présents après 1988 et l'ouverture économique. Certains auteurs affirment que les différents arguments ci-dessus mentionnés ne sont pas valables pour ce pays (Hausmann et al., 2010). Nous pensons que leur analyse est quelque peu rapide. En effet, ils affirment ainsi qu'après 1986 le taux de change réel s'est massivement déprécié (cf. graphique 7) sans que cela produise une quelconque diversification des exportations. C'est faire fi de la réalité de l'industrie de l'époque presque exclusivement tournée vers le marché intérieur et complètement dépendante en matière d'intrants des importations et victime des baisses drastiques de celles-ci à la suite de la crise. L'investissement public s'est en très grande partie porté vers le secteur des hydrocarbures au détriment de l'industrie qui en a fortement pâti (Benabdallah, 2006). Par ailleurs, on constate une hausse vertigineuse des prix de l'immobilier après le boom des années 2000. Ceci plaide en faveur de l'hypothèse de l'appréciation des biens non échangeables, l'une des manifestations directes du *Dutch Disease*⁶³. L'évolution du taux de change effectif réel ne semble pas, à première vue, indiquer l'existence de surévaluation de la monnaie locale, grâce notamment à une politique active de stérilisation du surplus pétrolier par la Banque d'Algérie et de dévaluation du dinar. Ce point fait toutefois débat. Ainsi, en utilisant la méthode du taux de change d'équilibre fondamental, Hammadache (2012) montre des désajustements du taux de change du dinar et une surévaluation par rapport à la valeur d'équilibre notamment dans les années 2000. De plus, en utilisant des données trimestrielles et en prenant l'indice de

63 – Cf. par exemple van Wijnbergen (1984a) pour une analyse théorique et Bevan *et al.* (1987, 1989) pour les conséquences des booms du prix du café sur les prix relatifs des biens non échangeables au Kenya.

production industrielle comme proxy de l'activité économique, Jbir et Ghorbel (2011) montrent que, sur la période 1995-2007, l'économie est affectée à court terme par une appréciation du taux de change réel, essentiellement à travers l'inflation transmise par le choc sur les prix du pétrole. Enfin, des tensions inflationnistes existent depuis 2011 avec la politique de redistribution de la rente initiée par l'État (augmentation substantielle des salaires des fonctionnaires⁶⁴).

Graphique 7. Évolution du taux de change réel effectif et de l'inflation en Algérie 1980-2010



Source : World DataBank.

La structure singulière de l'activité productive

En matière d'exportations, l'économie est très peu diversifiée et arrive loin derrière ses voisins, le Maroc et la Tunisie, dont les économies sont elles-mêmes moins diversifiées en moyenne que celles des pays africains. L'Algérie figure même parmi les 10 pays au Monde dont l'indice de Herfindahl est le plus élevé (Hausmann *et al.*, 2010, p. 65). La situation n'a cessé de se détériorer depuis le début des années 1980. De plus, les exportations sont très concentrées sur quelques produits. Ben Hammouda *et al.* (2009) expliquent cela par la faiblesse des investissements à la suite de la crise subie par ces pays dans les années 1980

64 – La Loi de Finance Complémentaire de 2011 prévoit ainsi une provision de 400 milliards de DA pour les régimes indemnitaires des fonctionnaires, y compris leurs rappels. Ceci fait suite à des mesures similaires prises en 2009 et 2010.

et aussi par le fait que la diversification spontanée du secteur privé s'est portée vers les secteurs intensifs en travail (particulièrement au Maroc et en Tunisie) et peu dynamiques sur les marchés internationaux. Ils plaident pour une diversification coordonnée (par l'État) en faveur de certains secteurs porteurs et soulignent les rôles complémentaires joués par les investissements public et privé. De ce fait, une politique industrielle active pourrait jouer un rôle important en matière de diversification de l'économie et *in fine* de son développement. A la différence des plans de développement précédents, une telle politique pourrait être pilotée par l'État à travers la construction d'infrastructures (largement entamée) et la mise en place d'incitations à l'investissement privé dans des secteurs stratégiques. Si l'absence de diversification de l'économie peut directement découler du *Dutch Disease*, il se peut qu'elle soit le résultat de sa structure productive et *a fortiori* de ses exportations (Hausmann *et al.*, 2010). Ainsi, un pays qui souhaite diversifier ses exportations va le faire dans des produits similaires à ceux déjà exportés. On parle dans ce cas de produits relativement proches dans l'espace des produits⁶⁵. Présentement, il apparaît un espace⁶⁶ relativement hétérogène avec un cœur (le secteur des hydrocarbures) et quelques agglomérations secondaires (périphérie) avec peu de connections entre elles et avec le cœur. De ce fait, il semblerait que cette structure rende une diversification de l'économie moins spontanée et plus coûteuse. En effet, les connaissances importantes acquises en matière d'exportation des hydrocarbures ne peuvent être facilement utilisées pour favoriser le développement des autres produits exportés. Une application de cette approche par Hausmann *et al.* (2010) permet d'identifier un certain nombre de produits pour lesquels l'Algérie pourrait avoir intérêt à inciter ses entreprises à l'exportation. La liste ne reflète que partiellement celle identifiée par la nouvelle politique industrielle initiée par le ministère de l'Industrie et des Privatisations en 2007, et dont

65 – Hidalgo *et al.* (2007) construisent empiriquement l'espace des produits en définissant la distance entre deux produits comme la probabilité qu'un pays exportant l'un exporte également l'autre. Ainsi, si deux produits nécessitent les mêmes compétences, quand un pays a un avantage comparatif dans l'un, il est fort probable qu'il en ait dans l'autre. Typiquement, l'espace des produits est formé d'un cœur, et d'une périphérie plus ou moins dense.

66 – Un outil pratique permet de visualiser simplement pour un grand nombre de pays ces espaces (<http://www.chidalgo.com/productspace/>). Ainsi, pour l'Algérie on ne remarque aucun changement notable entre 1975 et 2000 (Hausmann *et al.*, 2010).

la mise en œuvre tarde à venir. La question de la diversification de l'économie est vitale du fait qu'il ne s'agit pas d'un très grand pays producteur d'hydrocarbures alors que ses exportations sont parmi les plus concentrées. Cette diversification serait bénéfique à plus d'un titre⁶⁷, notamment parce qu'il est avéré que les économies diversifiées sont plus performantes à long terme (Lederman et Maloney, 2007).

Au terme de cette partie, il apparaît clairement une dépendance accrue vis-à-vis des hydrocarbures, plusieurs symptômes liés au *Dutch Disease* (déindustrialisation importante, hausse des prix des biens non échangeables,...), ainsi qu'une structure productive qui empêcherait une diversification des exportations. Pour contrecarrer ces phénomènes néfastes, il existe différents moyens relevant pour l'essentiel de la politique économique (monétaire et budgétaire) ainsi que d'une politique industrielle active. Au-delà des problèmes liés au *Dutch Disease* et à la volatilité des prix, un autre problème fondamental apparaît : les ressources naturelles affaiblissent la gouvernance et rendent même le processus démocratique moins efficace en incitant les partis à une concurrence électorale féroce sans qu'ils soient pour autant incités à créer des restrictions sur l'utilisation du pouvoir (Collier, 2008, chapitre 3). Le rôle important des institutions nous renvoie de ce fait à un autre aspect de la question de la dépendance aux hydrocarbures lié au cadre juridique et institutionnel dans lequel est réalisée son exploitation et sa commercialisation et à son impact économique.

Le cadre juridique et institutionnel relatifs au secteur des hydrocarbures

Dans le contexte incertain du marché des hydrocarbures, soumis à des déterminations complexes (géologiques, économiques, politiques, géostratégiques,...) avec des facteurs de risque importants et de brusques retournements, comment l'Algérie a-t-elle organisé le cadre juridique et institutionnel dans lequel se déroule cette activité ?

Comme nous l'avons déjà souligné ci-dessus, les analyses économiques ne permettent pas seules de comprendre la situation d'un pays rentier. L'analyse des institutions mises en place permet souvent une

67 – Voir Gelb (2010) pour une discussion approfondie de l'intérêt de la diversification pour les pays riches en ressources naturelles.

meilleure lecture des blocages. La gestion des revenus des ressources naturelles est cruciale pour le développement, à travers l'arbitrage entre consommation et investissement, entre différents types d'investissement, création de fonds souverains, transparence, responsabilité, etc. (*cf.* Humphreys et Sandbu, 2007, Collier *et al.*, 2009, Collier et Gunning, 2005). Outre les problèmes de corruption qu'une telle politique peut entraîner (Kolstad et Soreide, 2009) et le fait que ceux-ci soient moindres en présence d'institutions démocratiques, de transparence et de contre-pouvoirs (Bhattacharyya et Hodler, 2010), le management juridique du secteur des hydrocarbures peut également poser problème. Cette partie propose une analyse de l'évolution de l'arsenal juridique algérien en la matière. Nous montrons que les réaménagements successifs, à différentes étapes historiques, répondent à des objectifs différents (recouvrer la souveraineté, augmenter la production, attirer les IDE, se protéger des fluctuations du marché...) mais sont également soumis à des contraintes complexes internes et externes. Au total, apparaît l'absence d'une vision stratégique de long terme pour ce secteur pourtant essentiel.

2.1 Un cadre juridique instable

La nationalisation des hydrocarbures en 1971

En 1971, le gouvernement remet en cause les dispositions du CPS et les accords passés avec la France en 1962 et 1965. Le pays recouvre la souveraineté totale sur ses hydrocarbures en les nationalisant (Loi n°71-21), processus entamé dès 1967 avec les entreprises anglo-saxonnes. Les entreprises étrangères ne peuvent investir dans les activités de recherche et de production des hydrocarbures liquides qu'en association avec la Sonatrach, majoritaire avec au moins 51% des actifs, et en constituant, pour des raisons fiscales, une société de droit algérien. L'État devient le propriétaire exclusif des richesses du sol et du sous-sol et la Sonatrach détient désormais le monopole sur l'exercice des activités pétrolières, à travers l'exclusivité sur les permis de recherche et les concessions d'exploitation. Il s'agit d'une véritable avancée en matière de fiscalité des hydrocarbures, car le régime juridique du CPS était largement favorable aux sociétés françaises. Les hausses sur les redevances et les impôts interviennent graduellement

ensuite⁶⁸ en 1974 et 1975 pour atteindre 20% pour la redevance sur les hydrocarbures liquides, 5% pour les hydrocarbures gazeux et un maximum de 85% pour le taux de l'impôt direct pétrolier sur les bénéfices de la Sonatrach. De plus, le prix de référence, base de calcul de la redevance et de l'impôt direct pétrolier, est désormais fixé souverainement par l'État. Cet acte n'a pas été sans difficulté et a créé un lourd contentieux avec la France⁶⁹.

Les pouvoirs publics ont tenté de tirer le maximum de revenus des hydrocarbures afin d'industrialiser rapidement le pays. Toutefois, le manque d'expertise, de transfert de technologie et de remontée de filières ont fait que l'industrie a toujours été dépendante des importations d'intrants payées grâce aux exportations d'hydrocarbures et aux dettes contractées à l'étranger. Le pays a ensuite manqué de finances à la suite de la baisse concomitante du prix du baril de pétrole et du dollar. Les investissements et la production dans le secteur des hydrocarbures en ont particulièrement souffert⁷⁰. Cette grave crise a eu comme conséquence directe l'ouverture du domaine minier.

La première ouverture du domaine minier en Algérie en 1986

Afin de relancer les investissements, et *in fine* les découvertes, de nouvelles dispositions ont été prises. La loi N°86-14 introduit un élément nouveau dans les contrats, le partage des découvertes pour les hydrocarbures liquides⁷¹. Celles des gisements de gaz reviennent toutefois intégralement à la Sonatrach, moyennant le remboursement des dépenses de recherche ayant conduit à la découverte ainsi qu'un bonus. Les activités de prospection, de recherche et d'exploitation des gisements d'hydrocarbures, de transport d'hydrocarbures par

68 – Ordonnances N°74-82 du 26 août 1974 et N°75-13 du 27 février 1975.

69 – Voir Malti (2010, chapitres 9 à 11) pour un récit détaillé.

70 – Les réserves mises en évidence passent de 135 millions de Tep en 1980 à 18 millions de Tep en 1984. Ceci provient notamment du fait que le nombre de mètres forés a chuté de 95298 en 1980 à 52903 en 1984. La production a également chuté passant de 47,22 millions de Tep en 1980 à 32,74 millions de Tep en 1984. Les chiffres utilisés dans cette partie proviennent d'une base de données créée par N. Ouarem pour sa thèse de doctorat (Ouarem, 2010, chapitre 4).

71 – Il s'agit des *Production Sharing Agreements* qui étaient déjà utilisés avec succès dans les années 1960 et 1970 d'abord en Bolivie ensuite en Asie. Il s'agit d'un moyen simple, pour les pays ne disposant pas des finances et de l'expertise technique nécessaires, pour tirer profit de leurs richesses naturelles.

canalisations, de liquéfaction de gaz naturel (GN) et de traitement et séparation de gaz de pétrole liquéfié (GPL) sont soumises à une redevance et à un impôt sur les résultats. Des taux plus faibles sont appliqués dans les zones où il y a eu peu de découvertes et/ou de production et relativement dépourvues d'infrastructures (transport et canalisations) afin d'inciter à l'effort de prospection.

Bien que modestes, l'assouplissement de la législation et l'ouverture du domaine minier ont eu des effets positifs sur l'activité de prospection et de recherche des hydrocarbures. Entre 1987 et 1990, 11 contrats de recherche et 2 de prospection sont signés avec des compagnies étrangères. Toutefois, l'investissement est considéré comme relativement peu attractif par les partenaires étrangers. La fiscalité est jugée contraignante. Les associés sont toujours exclus des découvertes d'hydrocarbures gazeux et ne peuvent s'associer aux gisements déjà découverts. De plus, le monopole de la Sonatrach reste intact, notamment dans l'activité de transport par canalisation. Ceci a poussé les autorités à apporter d'autres modifications en 1991 afin d'améliorer les avantages des partenaires étrangers dans les contrats de partage de production.

L'amendement de 1991

Deux modifications importantes ont été apportées par la loi n°91-21. La première concerne le règlement des litiges opposant les investisseurs étrangers à la Sonatrach dans le cadre des contrats d'association. Ils sont dorénavant portés à l'international tandis que les litiges les opposant à l'État relèvent toujours de la justice algérienne. La seconde a trait à la possibilité pour les partenaires étrangers d'une participation aux découvertes de gaz. Celle-ci peut prendre plusieurs formes : partage de production, commercialisation conjointe à l'exportation et partage des revenus entre la Sonatrach et les partenaires étrangers⁷². De nouvelles incitations (réductions du taux de la redevance et de l'impôt sur les résultats) sont créées afin de stimuler les efforts d'exploration. La loi ne prévoit toutefois pas d'entorse au principe du contrôle *in fine* de la production et la Sonatrach reste majoritaire dans l'ensemble des contrats d'association et seule bénéficiaire des titres miniers, propriété de l'État.

72 – Voir Ouarem (2010, chapitre 4) pour une étude plus détaillée.

Avec cette seconde ouverture, les efforts d'exploration repartent à la hausse et plusieurs contrats ont entraîné des découvertes avec une amélioration sensible du taux de succès. La Sonatrach seule maintient son niveau de découvertes à 4 par an en moyenne entre 1986 et 1995. La part des associés en matière de découvertes va aller *crescendo* à partir de 1991, en même temps que les signatures de contrats. Ainsi, 13 contrats de recherche et 4 de prospection sont signés entre 1991 et 1993. En 1990, les associés de la Sonatrach n'ont réalisé qu'une seule découverte. En 1998, leurs efforts ont permis de réaliser 16 découvertes, soit 2/3 du total de découvertes réalisées par la Sonatrach en 9 ans.

2.2 La tentative de libéralisation en 2005 et ses avatars

Après l'annulation des premières élections législatives libres de 1991, le pays sombre dans une spirale infernale aux niveaux sécuritaire et économique. Au bord de l'asphyxie, les autorités acceptent un rééchelonnement de la dette et adoptent des PAS à partir de 1994. A la fin des années 1990, a lieu une certaine embellie financière. La hausse des prix du pétrole et les amendements de la loi sur les hydrocarbures ont eu comme conséquence directe le redémarrage des activités de prospection et de recherche, qui ont entraîné une hausse importante des découvertes. L'amélioration de la situation tant au niveau économique (croissance, endettement, inflation...) qu'au niveau sécuritaire n'a toutefois pas empêché les décideurs politiques d'aller plus loin dans les amendements de la loi sur les hydrocarbures. Dès 2001, il y eut une volonté politique forte de supprimer le monopole de l'État sur les activités de recherche et de production des hydrocarbures. Surfant sur la vague de libéralisation des marchés de l'énergie et plus particulièrement du gaz dans les pays occidentaux et s'appuyant sur la volonté affichée d'adhérer à l'OMC, une loi de libéralisation avancée (loi n°05-07) de ce secteur a été finalement promulguée en 2005. L'un des objectifs affichés était la suppression du monopole de l'État – et donc de la Sonatrach – sur les activités de recherche et de production des hydrocarbures, son recentrage vers son cœur de métier et l'attribution d'un certain nombre de ses prérogatives à deux nouvelles agences. L'Autorité de Régulation des Hydrocarbures (ARH) est chargée notamment de veiller au respect des réglementations techniques,

de celles relatives à l'application des tarifs et du principe de libre accès des tiers aux infrastructures de transport par canalisation et de stockage, d'étudier les demandes d'attribution de concession de transport par canalisation, d'élaborer des textes réglementaires et participer à l'élaboration de la politique énergétique du pays (Art. 13). Elle joue le rôle dévolu auparavant à la Direction de l'Énergie et des Carburants du Ministère de l'énergie (Benchikh, 2006). L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) a pour objectifs essentiels la promotion de l'investissement dans la recherche et l'exploitation des hydrocarbures. Lui sont ainsi conférées la gestion et la mise à jour de banques de données relatives à la recherche et à l'exploitation des hydrocarbures. De même, elle choisit les périmètres devant faire l'objet d'une recherche et dont les titres miniers lui sont exclusivement attribués. Le choix des acteurs se fait désormais à travers une procédure d'appels d'offres, une des principales nouveautés dans l'arsenal juridique des hydrocarbures. Cette loi remet directement en cause les acquis de la nationalisation et notamment sa mesure phare, l'obligation d'association à la Sonatrach. Désormais, les sociétés étrangères ont la possibilité d'intervenir directement dans le domaine minier (amont et aval) sans association avec la Sonatrach et sans aucune limitation de participation dans les projets. Toutefois, une option légale de participation de 20 à 30% est offerte à la Sonatrach dans toutes les découvertes réalisées par les sociétés étrangères, en contrepartie du remboursement, à hauteur de sa participation, des coûts directement liés à la découverte du puits et des travaux d'appréciation. L'agence ALNAFT contrôle tout ce processus. Cette volonté de libéralisation a entraîné de très sérieuses controverses en Algérie et des réactions négatives de certains pays de l'OPEP, car pouvant les impacter directement.

Plusieurs arguments ont été avancés par les promoteurs de cette loi : inefficacité du monopole, nécessité de la concurrence, attractivité du secteur, récupération par l'État de ses prérogatives... Fondamentalement, il est vrai qu'une transparence accrue dans la procédure d'attribution des concessions minières et plus généralement dans le fonctionnement de ce secteur pourrait permettre de mieux lutter contre la corruption, véritable fléau en Algérie. Ainsi, recentrer la Sonatrach sur son métier de base et faire en sorte qu'elle soit confrontée localement à une concurrence, devrait permettre de diminuer sensiblement les

comportements rentiers. Par ailleurs, ces changements s'inscrivent dans la poursuite des réformes économiques portant essentiellement sur l'ouverture à la concurrence de différents secteurs d'activités et en vue de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC. Notons que le « *double pricing* » du gaz (à l'international et au local) est l'un des points fondamentaux qui bloquent cette adhésion. Les articles 9 et 10 portant sur la détermination des prix des produits pétroliers et du gaz naturel sur le marché national sont une réponse aux demandes formulées par certains membres de l'OMC. De même, ses promoteurs espéraient attirer plus d'investissements étrangers dans différents segments de la chaîne des hydrocarbures. Cet argument est toutefois à relativiser car les amendements de 1986 et 1991 et l'introduction des contrats de partage de la production ont déjà permis une sensible augmentation des contrats d'association et des découvertes.

Selon les opposants à cette loi, « *la thèse centrale qui sous-tendait la loi sur les hydrocarbures n° 05/07 adoptée en avril 2006 et amendée aussitôt par ordonnance du président de la République du 30 juillet 2006, était que les ressources de pétrole étaient abondantes dans le monde, que la concurrence était vive entre les pays exportateurs, et que, pour défendre sa part de marché, l'Algérie se devait d'améliorer son attractivité, en ouvrant davantage son domaine minier aux investisseurs étrangers* ». ⁷³ Or, force est de constater, selon cet auteur, que les fondamentaux du marché pétrolier international résident dans la raréfaction du pétrole conventionnel et son renchérissement ainsi qu'une suspicion sur la véracité des réserves estimées. Dans ce cas et avec l'envolée durable du prix des hydrocarbures, il devient inutile et dommageable pour l'économie algérienne de faire profiter autant les firmes multinationales. Sous la pression interne politique et syndicale mais aussi externe (Venezuela), un revirement total a eu lieu et s'inscrit plus globalement dans un changement de stratégie des pays pétroliers arabes et de la Russie. La Sonatrach est réintégrée dans sa position d'acteur principal garantissant le monopole de l'État dans le secteur, avec l'obligation d'avoir une participation minimum de 51% dans chaque projet de recherche et de production d'hydrocarbures. De même, pour capturer le plus de rente possible, les pouvoirs publics ont institué des taxes sur les profits

73 – Amor Khelif, Une loi à contre-courant des fondamentaux du marché pétrolier international, *El Watan*, 8 octobre 2006.

exceptionnels pour tout prix du baril au dessus de 30\$. Toutefois, les trois appels d'offres lancés par ALNAFT entre 2008 et 2011 ont été un échec cuisant, et seulement 7 blocs d'exploration ont été attribués. Malgré l'intérêt suscité par le 3^{ème} appel d'offres, aucune grande compagnie n'a répondu, à part la Sonatrach. Ceci souligne le manque d'attractivité de l'amont pétro-gazier en Algérie en raison notamment d'une fiscalité jugée trop défavorable, d'une instabilité législative et d'un manque de cohérence du cadre juridique conservant des dispositions libérales de la loi de 2005 (concessions) alors que le système de partage de production a été rétabli. Ces déconvenues poussent à un nouvel réaménagement de la loi comme l'a annoncé M. Yousfi, ministre de l'Énergie et des mines en décembre 2011. Toutefois, la complexité de la prise de décision dans ce pays, accentuée par le scandale de la Sonatrach de 2010 (mise en cause du PDG et incarcération de plusieurs hauts responsables), a fait perdre beaucoup de temps et de revenus. D'un point de vue économique, il est difficile de trouver une cohérence globale et une vision stratégique en matière d'hydrocarbures. Des analyses géostratégiques et politiques sont nécessaires pour comprendre les réels enjeux (Malti, 2010). Notons que les changements intervenus ont été soit réalisés dans la précipitation pour la plupart, soit anachronique (loi de libéralisation de 2005). Ceci a pour effet d'augmenter l'insécurité juridique et in fine l'attractivité du secteur pour les entreprises étrangères. Enfin, le resserrement du jeu politique interne (montée de la demande de justice sociale, de transparence, de démocratie, pression des « printemps arabes », interrogations pressantes autour de la gestion du fonds de régulation des recettes), tournant autour de l'appropriation et du partage de la rente, pourrait expliquer un tel blocage mais être également le déclencheur d'une solution globale négociée.

Conclusion

Un constat clair s'impose pour qualifier l'Algérie d'aujourd'hui. Il s'agit d'un pays rentier qui dépend de plus en plus des hydrocarbures et qui a du mal à s'en départir. Ceci est très dommageable car fondamentalement il ne s'agit pas d'un grand producteur d'hydrocarbures. Les ratios Réserves / Production sont relativement faibles comparés aux grands pays pétroliers (18 ans pour le pétrole et 56 ans pour le gaz). Quels sont les risques et les opportunités liés à l'envolée du prix des hydrocarbures pour l'Algérie ? Du côté des opportunités, l'investissement dans les infrastructures essentielles à l'amélioration du cadre de vie (santé, éducation, logement, transport, électricité) et des affaires (autoroute Est-Ouest, télécommunications, pôles d'excellence...) a été largement développé ces dernières années. Les pouvoirs publics pensent ainsi pouvoir créer une dynamique pour l'investissement privé dans des secteurs stratégiques. Le risque premier réside dans le caractère non durable de la croissance qui pourrait en découler. En effet, les économies des pays rentiers profitent certes à court terme des booms pétroliers mais elles sont moins performantes à long terme. L'Algérie est par ailleurs un pays essentiellement gazier ayant une position géostratégique très avantageuse (proximité des débouchés en Europe à travers plusieurs gazoducs). Toutefois, les changements récents intervenus dans ce marché – libéralisation du marché en Europe et remise en cause progressive des contrats de long terme ; apparition d'un concurrent très agressif, le Qatar ; et exploitation des gaz de schiste aux États-Unis avec comme conséquence une baisse importante du prix du gaz sur les marchés spot – fragilisent sa position, même à court terme. De plus, la dépendance aux hydrocarbures crée des problèmes spécifiques de politique économique que ce soit en matière budgétaire, monétaire et de change (Gylfason, 2010) et de gestion opaque des revenus (fonds de régulation des recettes). Or, une gestion transparente est une condition nécessaire pour une bonne gouvernance. Le risque étant alors une lutte acharnée entre différents groupes de pression pour s'accaparer la rente et créer *in fine* une instabilité politique et sociale. Enfin, l'Algérie, comme d'autres pays pétroliers (Gylfason, 2010), a un besoin vital d'une double diversification économique et politique afin d'améliorer ses perspectives de croissance et le bien-être

de ses citoyens. La diversification économique peut être basée sur une impulsion de l'État à travers la nouvelle politique industrielle basée sur une ouverture à l'international, seule capable d'améliorer la compétitivité des entreprises et la qualité de leurs produits. Actuellement, les moyens financiers existent mais il n'est pas sûr que cette opportunité puisse se renouveler dans le futur. Il est de ce fait primordial que le pays prenne ce virage dans les meilleures conditions. Les hydrocarbures ne devraient plus être une malédiction à condition que leur utilisation réponde à des règles de gestion claires tant sur le plan de la négociation des contrats, de l'attribution des concessions que sur le plan macroéconomique ou encore celui plus politique de gestion des recettes qui en découlent (Humphreys *et al.*, 2007). La diversification politique peut y contribuer grandement en améliorant les institutions du pays, la confiance des Algériens en leur avenir et en diminuant son caractère rentier.

Bibliographie

Arezki, R. et M. Brückner, Oil rents, corruption, and state stability: evidence from panel data regressions, *European Economic Review*, Vol. 55, N°7, 955-963, 2011.

Auty, R., *Sustaining Development in Mineral Economies: The Resource Curse Thesis*. London, Routledge, 1993.

Auty, R., *Resource Abundance and Economic Development*, World Institute for Development Economics Research, Oxford University Press, 2001.

Barbier, E., *Natural Resources and Economic Development*, Cambridge University Press, 2005.

Benabdallah, Y., Croissance économique et *Dutch Disease* en Algérie, *Les Cahiers du Cread*, N° 75, 9-41, 2006.

Benabdallah, Y., Les politiques industrielles en Algérie : désindustrialisation et ouverture, *mimeo* CEPN, Université Paris 13, Novembre 2008.

Benchikh, M., La nouvelle loi pétrolière algérienne : direction publique et économie de marché, *L'Année du Maghreb*, N°II, 2005-2006.

Ben Hammouda, H., N. Oulmane et M. Sadni Jallab, D'une diversification spontanée à une diversification organisée, Quelles politiques pour diversifier les économies d'Afrique du Nord, *Revue économique*, Vol. 60 (1), 133-155, 2009.

Bevan, D.L., P. Collier et J.W. Gunning, Consequences of a Commodity Boom in a Controlled Economy: Accumulation and Redistribution in Kenya 1975-83, *The World Bank Economic Review*, Vol. 1 (3), 489-513, 1987.

Bevan, D.L., P. Collier et J.W. Gunning, Fiscal Response to a Temporary Trade Shock, The Aftermath of the Kenyan Coffee Boom, *The World Bank Economic Review*, Vol. 3 (3), 359-378, 1989.

Bhattacharyya, S. et R. Hodler, Natural resources, democracy and corruption, *European Economic Review*, Vol. 54, 608-621, 2010.

Bravo-Ortega, C. et J. de Gregorio, The Relative Richness of the Poor? Natural Resources, Human Capital, and Economic Growth, in D. Lederman et W. Maloney (eds.) *Natural Resources, Neither Curse nor Destiny*, The World Bank, Stanford University Press, 71-99, 2007.

Collier, P. et J.W. Gunning, Asset Policies During an Oil Windfall: Some Simple Analytics, *The World Economy*, Vol. 28 (10), 1401-1415, 2005.

Collier, P. et B. Goderis, Commodity Prices, Growth, and the Natural Resource Curse: Reconciling a Conundrum, *CSAE Working Paper*, 41 pages, 2007.

Collier, P., *The Bottom Billion, Why the Poorest Countries Are Failing and What Can Be Done About It*, Oxford University Press, 2008.

Collier, P., F van der Ploeg, M. Spence et A. Venables, *Managing Resource Revenues in Developing Economies*, OxCarre Research Paper 15, 38 pages, 2009.

Corden, M. et P. Neary, *Booming sector and de-industrialisation in a small open economy*, *Economic Journal*, Vol. 92, 825-848, 1982.

Corden, M., *Booming sector and Dutch disease economics: a survey and consolidation*, *Oxford Economic Papers*, Vol. 36, 359-380, 1984.

Frankel, J., *The Natural Resource Curse : A Survey*, Harvard Kennedy School, Faculty Research Working Paper Series, N°005, February 2010.

Gelb, A., *Diversification de l'économie des pays riches en ressources naturelles*, Contribution préparée pour le séminaire de haut niveau du FMI Ressources naturelles, finance et développement, Alger, 4-5 novembre, 27 pages, 2010.

Gylfason, T., *La possession de ressources naturelles est-elle vraiment un privilège ?*, Contribution préparée pour le séminaire de haut niveau du FMI Ressources naturelles, finance et développement, Alger, 4-5 novembre, 41 pages, 2010.

Hammadache, A., *Taux de change d'équilibre fondamental du dinar algérien*, mimeo CEPN, Université Paris 13, 12 pages.

Hausmann, R., B. Klinger et J. Lopez-Calix, *Export Diversification in Algeria*, in J. Lopez-Calix, P. Walkenhorst et N. Diop (eds.) *Trade Competitiveness of the Middle East and North Africa*, World Bank, Washington, 63-102, 2010.

Hidalgo, C.A, B. Klinger, A.L Barabasi et R. Hausmann, *The Product Space Conditions the Development of Nations*, *Science*, Vol. 317, N°58-37, 482-487, 2007.

Humphreys, M., J. Sachs et J. Stiglitz (eds), *Escaping the Resource Curse*, Columbia University Press, 2007.

Humphreys, M. et M. Sandbu, *The Political Economy of Natural Resource Funds*, Chapter 8 in Humphreys, Sachs and Stiglitz (eds), *Escaping the Resource Curse*, Columbia University Press, 194-233, 2007.

Jbir, R. et S. Ghorbel, *Oil Price and Dutch Disease: The Case of Algeria*, *Energy Sources*, Part B: Economics, Planning, and Policy, Vol. 6, N°3, 280-293, 2011.

Kolstad, I. et T. Soreide, *Corruption in natural resource management : Implications for policy makers*, *Resources Policy*, Vol. 34, 314-226, 2009.

Krugman, P., *The narrow moving band, the Dutch Disease, and the competitive consequences of Mrs. Thatcher*, *Notes on Trade in the Presence of Dynamic Scale Economies*, *Journal of Development Economics*, 27, 41-55, 1987.

Lederman, D. et W. Maloney, Trade Structure and Growth, in D. Lederman et W. Maloney (eds.) *Natural Resources, Neither Curse nor Destiny*, The World Bank, Stanford University Press, 15-39, 2007.

Machin Alvarez, A., Rentierism in the Algerian economy based on oil and natural gas, *Energy Policy*, 38, 6338-6348, 2010.

Malti, H. *Histoire secrète du pétrole algérien*, La Découverte, Paris 2010.

Matsen, E. et R. Torvik, Optimal Dutch disease, *Journal of Development Economics*, Vol. 78, 494-515, 2005.

Ouarem, N., *Sonatrach entre institution et organisation : analyse institutionnaliste du secteur des hydrocarbures en Algérie (1958-2006)*, Thèse de doctorat de l'EHESS, Novembre 2010.

van der Ploeg, F., Natural Resources: *Curse or Blessing?*, *Journal of Economic Literature*, Vol. 49 (2), 366-420, 2011.

Sachs, J. et A. Warner, *Natural Resource Abundance and Economic Growth*, NBER Working Paper N° 5398, 54 pages, Décembre 1995.

Sachs, J. et A. Warner, *The Curse of Natural Resource*, *European Economic Review*, Vol. 45 N°4-6, 827-838, 2001.

Stijns, J.P., *Natural resource abundance and economic growth revisited*, *Resources Policy*, Vol. 30, 107-130, 2005.

Talahite, F., *Réformes et transformations économiques en Algérie*, Habilitation à Diriger des Recherches, Université Paris 13, 145 pages, Janvier 2010.

van Wijnbergen, S., *Inflation, employment, and the Dutch Disease in oil-exporting countries: a short-run disequilibrium analysis*, *The Quarterly Journal of Economics*, Vol. 99 (2), 233-250, 1984a.

van Wijnbergen, S., *The 'Dutch Disease': A disease after all ?*, *The Economic Journal*, 94, 41-55, 1984b.

Wright, G. et J. Czelusta, *Resource-Based Growth Past and Present*, in D. Lederman et W. Maloney (eds.) *Natural Resources, Neither Curse nor Destiny*, The World Bank, Stanford University Press, 183-211, 2007.

Conclusion Générale et discussion des résultats

A partir des contributions réalisées dans le cadre de ce travail de recherche, nos conclusions se réduisent aux points suivants :

- 1 – La rente pétrolière, dont la redistribution se fait à travers les circuits mis en place par le « *pacte patrimonial* », est certes un facteur de blocage, dans la mesure où sa persistance assure en quelque sorte la pérennité de ce pacte. Mais elle n'est pas une cause première. Nous pouvons tenter un rapprochement audacieux entre, d'une part, la tendance de la rente des hydrocarbures à recouvrir tout le champ économique, avec son corollaire, l'hégémonie du concept de rente et d'État rentier dans la littérature en sciences sociales et humaines sur l'Algérie, et, d'autre part, l'extension de ce pouvoir de l'ombre, qui agit dans l'illégalité et l'impunité. Il ne s'agit pas seulement de dire que celui-ci se maintient en prélevant sur la rente des hydrocarbures générée à l'extérieur. Mais aussi que son effet dissolvant du droit et de la légalité pousse à la dissolution des institutions, à l'informalisation de l'activité économique et finalement à l'effacement de la réalité de l'économie, de la société et des institutions – au sens où pour exister, toute chose doit advenir à la légalité, exister non seulement dans la langue, mais dans le droit (Supiot, 2009) – pour ne laisser apparaître comme seule réalité que la rente et l'État rentier. Dès lors, la rente peut être vue comme le symptôme de ce déni d'existence. Ce constat nous indique que le chemin vers la sortie de la rente et de l'État rentier, c'est-à-dire vers la réhabilitation de l'économie et des institutions, passe par un acte fondant dans les urnes une nouvelle légitimité.
- 2 – une explication institutionnaliste de la malédiction des ressources naturelles en deux temps. Dans un premier temps, l'appel aux écrits récents des néo-institutionnalistes qui mettent en avant le

poids de l'héritage colonial dans les faibles performances économiques des pays en développement. Dans un deuxième temps, proposer une ré-interprétation de cette conception de l'héritage colonial en se basant sur les écrits des anciens institutionnalistes. Il montre alors que la malédiction des ressources coloniales peut s'expliquer par la persistance de comportement de l'ancienne élite coloniale extractive après les indépendances, comportement qui bloque le développement économique. Une illustration de la thèse précédente en examinant la stratégie de développement de l'Algérie à l'indépendance, démontrant notamment que cette stratégie avait été décidée à la période coloniale et qu'elle était contradictoire avec les structures de l'économie algérienne.

- 3 – Les indicateurs de Kauffman et Knack ont une très forte significativité dans la relation entre « bonne gouvernance » et croissance économique : en effet, d'une part tous les pays et toutes les régions ne connaissent pas la même significativité sur les mêmes indicateurs : la région Asie et Amérique latine convergent quel que soit le modèle testé quant à la très forte significativité de l'indicateur « *voix et responsabilité* ». Néanmoins les deux régions divergent pour l'ensemble des modèles testés sur les autres indicateurs : ainsi, l'Amérique latine a une très forte significativité de l'indicateur « *stabilité politique et réduction de la violence* » (pour tous les modèles) et de l'indicateur « *État de droit* » (pour les modèles TCPIB par tête et Ecart). Dans la région MENA seul la zone MENA non pétrolier converge avec l'Amérique latine pour les indicateurs de « *stabilité politique* » dans l'ensemble des modèles et pour l'indicateur « *État de droit* » pour les modèles TCPIB par tête et Ecart. La zone MENA pétrolier diverge au sens où la majeure partie des indicateurs institutionnels y sont non significatifs. Elle ne converge avec l'ensemble de l'échantillon, le MENA non pétrolier et l'Amérique latine, que pour la variable très significative de « *stabilité politique* » et ce pour tous les modèles. De son côté l'Asie connaît de manière singulière une très forte significativité de trois indicateurs : « *voix et responsabilité* », « *contrôle de la corruption* » et « *efficacité gouvernementale* ». L'indicateur qui se détache de nos estimations pour sa très forte significativité et ce pour l'ensemble des modèles et quasiment

l'ensemble des régions (sauf Asie) est celui de la « *stabilité politique et réduction de la violence* » : la transversalité de cet indicateur nous permet de conclure que l'amélioration de la stabilité politique est un facteur institutionnel majeur de croissance et de rattrapage économique des pays en développement. La thèse défendue par les économistes du « *main Stream* » est que l'amélioration des indicateurs de « *bonne gouvernance* » est une condition nécessaire pour créer les conditions institutionnelles d'un abaissement des coûts de transaction et donc d'un marché compétitif propice à accroître l'efficacité dans l'allocation des ressources et le rythme de la croissance économique. En effet, la stabilité des droits de propriété, la réduction de la corruption par l'absence de la recherche de rentes économiques, la création d'un processus politique démocratique par la responsabilisation des citoyens dans le contrôle de leurs élus, constituent les indices d'une bonne gouvernance de l'État qui a pour rôle de créer les conditions d'un marché libéralisé des entraves bureaucratique et réglementaire en vue d'un bon « *climat des affaires* ». Or, cette thèse, étayée par les travaux économétriques de Kauffman et Knack a été critiquée par Khan surtout du fait que les indicateurs de bonne gouvernance des pays en développement à croissance rapide ne diffèrent pas sensiblement de ceux des pays à faible croissance. La thèse du rattrapage économique des pays en développement par l'amélioration des indices de bonne gouvernance est donc affaiblie par ce point. La thèse est plutôt performante lorsqu'il s'agit de procéder à des réformes économiques et d'améliorer les indices de bonne gouvernance et d'améliorer le fonctionnement d'une économie de marché déjà existante comme dans le cas spécifique des pays développés. Néanmoins, elle occulte pour les pays en développement les conditions structurelles de la création d'une économie de marché et d'un système économique de type capitaliste qui suppose une transformation sociale importante et du cadre institutionnel formel et informel. Dans cette problématique, le rôle de l'État est capital pour piloter le développement économique : il doit acquérir des capacités à diriger les capitaux vers les secteurs économiques à forte valeur ajoutée et en accroître la productivité. Khan développe à cet effet le concept de « *political settlement* » (ordre politique) qui consiste une relation

stable et compatible entre une distribution du pouvoir politique, un cadre institutionnel et une croissance économique dans un pays donné. A la « *bonne gouvernance* » comme condition de la croissance économique, Khan substitue la notion de gouvernance perçue comme redistribution du pouvoir vers une coalition politique stable dont les intérêts concordent avec ceux de la réforme et la restructuration de l'économie qui soient source de croissance et de développement économique et humain. On a pu étayer la critique de Khan sur la corrélation entre bonne gouvernance et croissance économique dans la mesure où nos résultats empiriques ne corroborent pas la très forte significativité de la corrélation ni sa généralisation à toutes les régions des pays en développement. De sorte que la croissance économique et le rattrapage des pays en développement ne peuvent pas être expliqués par la définition de bonne gouvernance donnée les auteurs de ces indicateurs. La prise en compte de la complexité des enjeux, notamment de recherche et captation de rentes économiques, dans les relations entre les coalitions de pouvoir politique et le fonctionnement de l'économie nécessite de développer une analyse plus large de la notion de bonne gouvernance en vue de mieux comprendre le rôle du facteur politique et institutionnel dans le fonctionnement de l'économie.

4 – L'étude des différents scénarios que pourrait suivre l'économie mondiale à l'horizon 2030, l'importance du rôle joué par le pétrole et les pays exportateurs de pétrole dans les déséquilibres est apparue clairement. Leur poids en termes de PIB mondial dépassera 5% à l'horizon 2030. Les prix du pétrole ont une tendance haussière et le seul cas où les prix du pétrole sont stabilisés est celui du scénario où la coopération informelle entre les Etats-Unis et la Chine permet d'accroître les réserves grâce à d'importants investissements. Le scénario « *Energie non carbone* » est fondé sur le développement des énergies renouvelables et une baisse de la demande de pétrole qui limite la hausse des prix. A l'horizon de 2050 les évolutions deviennent plus divergentes avec une hausse très rapide des prix après 2040 lorsque les producteurs pétroliers deviennent contraints par l'épuisement des ressources. Cette hausse des prix pétroliers est, au contraire, moins marquée si des politiques d'économie de

pétrole et de développement d'énergies de substitution ont été mises en place de longue date, comme cela est le cas dans le scénario « *Multipolaire* » ou « *Energie non carbone* ». Enfin une forte hausse des prix peut être évitée jusqu'en 2050 dans le scénario « *Moins d'État* » car les prix du pétrole sont plus élevés depuis la décennie 2010, ce qui a conduit à développer des énergies de substitution et à améliorer l'efficacité énergétique. Les conséquences en matière d'émission de CO₂ des différents modèles énergétiques qui peuvent être adoptés apparaissent contrastées. Le scénario « *Energie non carbone* » est le moins polluant et c'est le seul qui permet à long terme (c'est-à-dire 2050) une baisse sensible des émissions de CO₂ et donc une limitation des hausses de température. Les excédents courants des pays pétroliers se réduisent dans tous les scénarios. Cette réduction est moins marquée dans le scénario « *Moins d'État* », marqué par des politiques d'austérité généralisées. Mais elle est plus prononcée dans le scénario « *Energie non carbone* » où les pays pétroliers finissent par enregistrer des déficits courants à l'horizon 2030.

5 – Il existe des effets d'interaction entre le facteur dépendance aux ressources naturelles et le facteur qualité des institutions. L'introduction des changements de régimes différencie les effets des variables explicatives suivant les seuils atteints par la variable de transition. En effet, nos résultats montrent que l'hypothèse de la malédiction des ressources naturelles n'est justifiée que quand les institutions sont de mauvaise qualité. L'amélioration de la qualité des institutions entraîne un effet direct et positif de la dépendance aux ressources naturelles sur la croissance. Cependant, une forte dépendance aux ressources naturelles évince l'effet positif de la qualité des institutions. L'effet de ces dernières n'est positif que dans le cas de pays faiblement dépendants aux ressources naturelles. La variable valeur ajoutée des produits manufacturés en pourcentage du PIB semble justifier l'hétérogénéité des performances des pays rentiers. Ceci rejoint les travaux qui montrent que les ressources naturelles peuvent être un chemin sans issue, quand elles excluent les industries manufacturières. Matsuyama (1992) montre que le secteur manufacturier est caractérisé par le *learning by doing*,

par contre le secteur primaire ne l'est pas. Ce résultat va dans le sens de la prédiction des anciens structuralistes (Prebisch-Singer, 1950) qui suggèrent que les pays rentiers doivent permettre à leurs industries de se développer, plutôt que d'exploiter leurs avantages comparatifs dans les ressources naturelles.

- 6 – Un constat clair s'impose pour qualifier l'Algérie d'aujourd'hui. Il s'agit d'un pays rentier qui dépend de plus en plus des hydrocarbures et qui a du mal à s'en départir. Ceci est très dommageable car fondamentalement il ne s'agit pas d'un grand producteur d'hydrocarbures. Les ratios Réserves/Production sont relativement faibles comparés aux grands pays pétroliers (18 ans pour le pétrole et 56 ans pour le gaz). Quels sont les risques et les opportunités liés à l'envolée du prix des hydrocarbures pour l'Algérie ? Du côté des opportunités, l'investissement dans les infrastructures essentielles à l'amélioration du cadre de vie (santé, éducation, logement, transport, électricité) et des affaires (autoroute Est-Ouest, télécommunications, pôles d'excellence...) a été largement développé ces dernières années. Les pouvoirs publics pensent ainsi pouvoir créer une dynamique pour l'investissement privé dans des secteurs stratégiques. Le risque premier réside dans le caractère non durable de la croissance qui pourrait en découler. En effet, les économies des pays rentiers profitent, certes, à court terme des booms pétroliers mais elles sont moins performantes à long terme. L'Algérie est par ailleurs un pays essentiellement gazier ayant une position géostratégique très avantageuse (proximité des débouchés en Europe à travers plusieurs gazoducs). Toutefois, les changements récents intervenus dans ce marché – libéralisation du marché en Europe et remise en cause progressive des contrats de long terme ; apparition d'un concurrent très agressif, le Qatar ; et exploitation des gaz de schiste aux États-Unis avec comme conséquence une baisse importante du prix du gaz sur les marchés spot – fragilisent sa position, même à court terme. De plus, la dépendance aux hydrocarbures crée des problèmes spécifiques de politique économique que ce soit en matière budgétaire, monétaire et de change (Gylfason, 2010) et de gestion opaque des revenus (fonds de régulation des recettes). Or, une gestion transparente est une condition nécessaire pour une

bonne gouvernance. Le risque étant alors une lutte acharnée entre différents groupes de pression pour s'accaparer la rente et créer *in fine* une instabilité politique et sociale. Enfin, l'Algérie, comme d'autres pays pétroliers (Gylfason, 2010), a un besoin vital d'une double diversification économique et politique afin d'améliorer ses perspectives de croissance et le bien-être de ses citoyens. La diversification économique peut être basée sur une impulsion de l'État à travers la nouvelle politique industrielle basée sur une ouverture à l'international, seule capable d'améliorer la compétitivité des entreprises et la qualité de leurs produits. Actuellement, les moyens financiers existent mais il n'est pas sûr que cette opportunité puisse se renouveler dans le futur. Il est de ce fait primordial que le pays prenne ce virage dans les meilleures conditions. Les hydrocarbures ne devraient plus être une malédiction à condition que leur utilisation réponde à des règles de gestion claires tant sur le plan de la négociation des contrats, de l'attribution des concessions que sur le plan macroéconomique ou encore celui plus politique de gestion des recettes qui en découlent (Humphreys *et al.*, 2007). La diversification politique peut y contribuer grandement en améliorant les institutions du pays, la confiance des Algériens en leur avenir et en diminuant son caractère rentier.



مركز البحث في الاقتصاد
المصنق من أجل التنمية

CREAD

CREAD

Centre de Recherche en Économie Appliquée pour le Développement

Rue Djamel Eddine El-Afghani – El Hammadia Bouzaréah - Alger
BP.197 Rostomia, Bouzaréah – Alger

Standard entrant : 023.18.00.88 / 86
Fax / Secrétariat général : 023 18 00 87
E-mail: cread@cread.dz